Le Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Deuxieme Annee. Ottawa, (H.C.) Jeudi matin, 5 Juin 1862. No. X.

Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

(Pour le Courrier d'Ottawa.)

UN EPISODE DE 1812.

L'hiver touche à sa fin; les premières haleines du printemps attiédissent l'atmosphère; les chauds rayons du soleil de Mai chassent de leurs demeures les Montréalais. L'asphalte des chemins, le sable endurci des places publiques se peuplent de promeneurs pédestres, heureux de pouvoir s'aventurer au grand air. Tout prend l'aspect riant des beaux jours. Les feuilles bourgeonnent aux branches des érables. Les lilas épanouissent leurs premières feuilles sur le liseré des platesbandes, et lèvent sur leurs tiges, les premières fleurs du printemps étalent avec orgueuil leurs riches couleurs.

Voilà l'aspect de Montréal le 17 mai 184***, au moment où plusieurs personnes dinent dans un verger devant une magnifique maison de plaisance Italie aux pieds de la montagne.

La table est dressée sous de vieux pommiers tordus dont les fleurs rosées couvrent le tapis de gazon étendu à leurs pieds.

Au nombre de ces personnes se trouvait le Capitaine D** un des héros de Chateauguay. Ce brave officier était bon narrateur, et aussi prenait-on plaisir à lui faire raconter quelqu'unes scènes émouvantes dont il avait été témoin durant sa carrière militaire.

Le repas terminé, la conversation roula sur différents sujets et l'on en vint à parler du duel. En ce moment quelques personnes jetèrent les yeux sur le capitaine, et attendirent avec anxiété son opinion; mais le vieux capitaine ne paraissait pas attentif à ce que l'on disait; cependant après avoir avalé son verre de vin, un instant il réfléchit, et commença le récit suivant:

Vers la fin du mois de Juin de l'année 1812, le régiment du Colonel T** était en cantonnement à Montréal. On sait ce qu'est l'existence d'un officier; le matin, l'exercice, le manége; puis le dîner chez le commandant; le reste de la journée était employé en promenade à travers la ville. Nous passions la plupart de notre temps les uns chez les autres, et dans nos réunions on ne voyait que nos uniformes; la vie que nous menions était assez monotone.

Il y avait dans notre compagnie un officier d'une trentaine d'années, nommé Emmanuel Néville. C'était un homme d'une taille puissante et doué d'une force athlétique; son caractère altier et difficile, son ton sarcastique faisaient une grande impression sur quelques uns de nous autres jeunes gens.

Il était très habile à tirer au pistolet; aussi sa grande occupation était-elle de s'exercer tous les jours; les murs de sa chambre criblés de balles, ressemblaient à des rayons de miel.

On le citait pour s'être souvent battu en duel, et toujours il était sorti victorieux de ses rencontres. Il ne se passait pas de jours sans qu'il eut querelle avec quelqu'un de nous, et quoique le commandant eût donné des ordres sévères pour empêcher toute rencontre, cependant il en faisait peu de cas. Il lui fallait dominer les autres, et c'était comme une invincible passion chez lui; dans le camp les tapageurs étaient à la mode, et il était le premier des tapageurs. Aussi le regardait-on comme un fléau dont on aurait voulu se débarrasser.

A peu près vers ce temps, l'on nous envoya au régiment un jeune homme pour servir en qualité d'officier; il s'appelait Charles DeLaunay, et était le seul soutien d'une pauvre veuve qui l'aimait à la folie et demeurait à quelques milles de distance du lieu célèbre qui a été le théâtre des exploits memorables d'une poignée de braves voltigeurs canadiens commandés par le fameux de Salaberry contre une force bien plus nombreuse.

Je fis la connaissance de cette Dame dans la suite; c'était une de ces âmes nobles et désintéressées qui ne semblent mises sur la terre que pour souffrir, et qui endurent avec patience et résignation toutes les épreuves et les privations que leur envoit la divine Providence.

Elle avait surveillé l'éducation de son fils avec la plus tendre sollicitude et avait inculqué à son jeune cœur les sentiments de piété fervente dont elle était elle-même animée. Longtemps elle avait espéré que ce fils adoré entrerait dans les ordres sacrés, et ce vœux était le plus cher de son cœur mais le jeune homme préféra la vie militaire. La pauvre mère pleura longtemps quand le moment de la séparation fut arrivé, elle ne se sépara de son fils qu'après l'avoir couvert de baisers, et avoir demandé à Dieu de protéger ce qu'elle avait de plus cher au monde.

Charles, quoiqu'âgé de vingt deux ans n'en paraissait pas avoir plus de dix sept, tant il avait l'air fière; ses traits beaux et réguliers étaient couverts d'une pâleur si mate que son visage semblait taillé dans le marbre; on eut dit que la vie s'était toute réfugiée dans ses yeux noirs, brillants quoique doux et remplis d'une expression de rêverie distraite. Il avait enfin un de ces visages qui attirent comme une énigme.

Tel est le jeune homme qui eut le malheur de déplaire à Néville, et la haine que celui-ce nourrit contre lui fut irréconciliable.

Cet officier fanfaran prétendait descendre d'une souche illustre, et se vantait d'être allié aux premières familles de France, ayant su que De Launay était le fils d'un cultivateur, il ne manquait jamais l'occasion de lui reprocher son origine obscure comme il l'appelait, et mettait une joie infernale à le provoquer en toute façon. Néville poussa la bassesse et la cruauté jusqu'à engager un de ses domestiques à empoisonner un magnifique chien "*terreneuve*" que Charles avait amené du toit paternel, et auquel il était très attaché. Pauvre jeune homme, il pleura comme un enfant la perte de son favori; et quoique bien renseigné seul auteur de ce méfait, cependant il aima mieux garder le silence que de se plaindre.

J'ai appris plus tard que mon pauvre ami, avant de quitter le foyer domestique, avait promis à sa mère de ne jamais se battre en duel. Naturellement pieux, DeLaunay eut été fidèle à sa parole si les insultes réitérées de Néville ne l'eussent peu à peu poussé auparoxisme de la fureur.

Néville ne s'en tint pas là; il eut la diabolique idée de répandre dans le camp que ce n'était que la lacheté qui empêchait DeLaunay de rencontrer son ennemi.

Cette imputation de lache fit beaucoup de tort à DeLaunay auprès de ses compagnons d'armes. Le manque de hardiesse est ce que l'on pardonne le moins chez la jeunesse; et pour elle le courage est le premier de tous les mérites, l'excuse de tous les défauts.

Le jeune DeLaunay s'aperçut aux manières froides et réservées de ses collègues que le rapport mensonger de Néville avait pris racine; et la pensée que son honneur était souillé d'une tache, le bouleversa complètement; ses joues devinrent encore plus pâles, et sa figure s'assombrit d'avantage; plus d'une fois il eut la pensée d'envoyer un cartel à Néville, mais il avait fait serment de ne jamais se battre.

Les principaux officiers du régiment reçurent des billets d'invitation pour aller passer une journée chez un monsieur T*** ancien colonel retiré du service et qui demeurait à une quinzaine de milles de la cité. Néville et DeLaunay furent au nombre des invités; ce dernier déclina l'invitation pour ne pas rencontrer son ennemi: Mais aidé de quelques uns de mes amis qui l'aimaient autant qu'ils haissaient Néville, je le décidai à nous accompagner.

Le jour arrivé, nous partimes de grand matin, au nombre de vingt officiers.

Le soleil s'élevait au dessus de l'horison, et commençait à verser sa lumière comme un torrent sur la terre.

Sait on le bonheur de l'homme qui sort de la ville fatigué de voir des maisons et des uniformes, dégouté de l'exercice, de la boue, des colines, des tumultes froissé à force d'avoir été heurté. Ses muscles tendus si longtemps par l'incessante lutte qu'il fut soutenir contre les obstables, sa volonté raidie, ses passions irritées, tout cela s'émousse et se détent, et il sent un air nouveau chasser de sa poitrine et de son cerveau les noirs vapeurs de la cité bruneuse. Elle est si belle et si riche cette campagne qui fait comme une vaste ceinture à Moutréal! Elle a pour tissu les moissons, les vergers, les humbles chaumières bordées de mousse, et le majestueux St. Laurent aux eaux bleuâtres. Puis sur cette ceinture magique s'élèvent la montagne mollueuse, polie, ciselée, et les élégantes villas aux parterres émaillés de fleurs.

Après quelques heures de marche, la chaleur devint si ardente que la sueur coulait à grosses gouttes sur nos visages haletants. Nous n'étions qu'à quelques milles du but de notre promenade, cependant nous nous arrêtâmes pour nous reposer et prendre des rafraichissements.

C'était auprès d'une ferme isolée dans la campagne, mais tout entourée de champs verdoyants, et de frais massifs. La route s'allongeait en tournoyant sous l'ombrage des érables et des ormes. Les rayons du soleil fesaient au loin pétiller comme des feux-follets les vitres des maisonnettes blanches bâties sur le penchant d'un coteau voisin. C'était à gauche de la route à l'endroit où les bois commençent et se noient jusque dans le ciel bleu. A droite la vue plongeait sur une vallée et découvrait au loin la prairie verte que le St. Laurent arrose. Une légère vapeur montait des plaines échauffées par cette journée sereine. On entendait le chant plaintif et monotone des *voyageurs* descendant le fleuve sur leurs canots.

Néville qui, entr'autres prétentions, avait aussi celle de passer pour un gourmet consommé et un bon vivant, avait fait apprêter un ambigue. Ses domestiques portaient un énorme panier contenant un quartier de veau piqué, figé dans la gelée comme un navire dans le St. Laurent en décembre, plusieurs bouteilles de champagne, des poulets froids et des conserves enfin le menu d'une délicate surprise. Il fit placer toutes ces bonnes choses sur une table et dresser cette table en plein gazon, en plein air, sous des érables qui laissaient filtrer les rayons du soleil.

Quand les préparatifs furent terminés, Néville nous invita à partager ce repas champêtre. DeLaunay, qui depuis notre arrivée, s'était plaint de la chaleur, ne voulut rien manger, seulement il me pria de lui procurer de l'eau pour se désaltérer. En ce moment un des domestiques placé devant Néville un large *tumbler* rempli d'une eau pure et limpide. Voyant que Charles était sur le point de s'évanouir, jelui présentai le vase qu'il prit en tremblant, et dont il avala d'un trait le contenu. Il l'avait à peine replacé sur la table que Néville, pâle de fureur, et le regard effaré qui lui donnait l'aspect d'un fou, saisit son verre et le lui lança à la figure.

Le coup fut si rapide que *Charles* n'eut pas le temps de l'éviter; le verre se broya sur sa bouche, lui brisant les dents et meurtrissant horriblement ses lèvres. Etourdi par la violence du coup, LeLaunay tomba à la renverse sur l'herbe; mais il se releva aussitôt comme mu par un ressort, et porta son mouchoir à sa bouche pour comprimer les flots de sang qui s'en échappaient.

Il était vraiment effroyable à voir en ce moment; sa pâleur sinistre et ses yeux étincelants lui donnaient l'air d'un vrai démon; le regard qu'il lança à Néville fut si terrible que le brutal n'eu put soutenir l'éclat, puis ne faisant signe de le suivre il se dirigea du côté de la ferme, et tellement agité qu'il courait plus tôt qu'il ne marchait.

—Mon cher Amédée, me dit-il, quand nous fûmes arrivés derrière la maison, je ne puis éviter une rencontre avec ce méchant homme. Quoique je ne l'aie jamais offensé, néanmoins il m'a juré une haine implacable. Pour l'amour de ma mère, j'aurais désiré qu'il en fût autrement, mais j'ai à choisir entre la mort et le déshonneur, et quand elle saura ce qui s'est passé elle ne me blâmera pas. Dieu seul connaît, continua-t-il en faisant un nouvel effort pour parler, tout ce que j'ai souffert. Allons, le sort en est jeté! Satan m'a choisi pour sa proie.

Je voulais l'apaiser et lui persuader qu'il y avait possibilité d'arranger l'affaire, mais il ne voulut rien entendre.

Non, non, reprit-il, c'est fini. Je me suis refugié dans la grâce divine, et elle m'a abandonné. Tout m'est devenu obstacle dans l'entreprise de ma réhabilitation morale, car autrement je souffrirais ce dernier outrage; mais je ne puis, Dieu m'a abandonné! Il n'y a que la mort de cet homme ou la mienne qui puisse laver la tache dont mon honneur est souillé.

Alors il se mit à marcher de long en large comme un tigre furieux. Je l'avais écouté, immobile et tourmenté par mille sentiments contraires.

Amédée, vous êtes celui de mes amis que j'aime le plus; faites moi le plaisir de me servir de second; et si je succombe, ce qui est plus que probable, ajouta-t-il avec un sourire que je ne rappellerai toujours, accordez moi une dernière faveur: voici deux clefs, l'une de ma chambre, et l'autre d'une petite cassette que je vous ai déjà montrée, et dans laquelle vous trouverez une boucle de cheveux, un portrait, et quelques lettres. Remettez ces objets à ma mère, et dites lui tout ce que j'ai souffert! Il y a encore une autre personne que je vous supplie d'aller voir, c'est ma chère Eugénie, dit-il en cachant son front dans ses mains. J'aurais voulu lui écrire, mais dites lui que tout indigne d'elle que je sois, ma dernière pensée a été pour elle.

Quoiqu'il arrive, allons retrouver nos compagnons, ces tortures me rendent fou; une heure de plus à souffrir, et je tombe pour ne plus me relever.

Nous retournâmes.

A part sa pâleur habituelle, on ne remarquait sur la figure de Charles aucune trace d'émotion. Quelques uns des officiers étaient encore à manger, tandis que d'autres s'entretenaient avec chaleur du pénible incident qui venait de troubler la gaieté générale. Néville se promenait seul, une main derrière le dos, et de l'autre il tenait une cravache avec laquelle il coupait la tête des hautes herbes qui se trouvaient sur son passage.

C'est un fait, que je ne crois pas avoir rencontré d'homme dont la figure ait changé en si peu de temps. C'était d'une haute stature et douée d'une force herculéenne, qu'annonçaient des bras nerveux et une large poitrine. Cependant, en quelques minutes son corps s'était penché et son dos voûté, et sa figure ordinairement verbiconde par l'effet de la bonne chère était empreinte d'une couleur livide.

Je l'abordai en le priant de vouloir bien se procurer un second, car mon ami DeLaunay désirait qu'il lui rendit satisfaction immédiatement pour l'insulte qu'il venait de recevoir.

Dès les premiers mots que je lui adressai, il s'était redressé fièrement, et gardant son air d'insolence habituelle, il répondit:

Qui êtes vous pour avoir l'audace de vous intituler l'ami d'un aussi lache poltron.

Allons, capitaine Néville, lui dis-je froidement, si vous n'êtes pas suffisamment informé qui je suis, je pourrai vous donner de plus amples informations aussitôt que cette affaire sera terminée.

Il se retourna en poussant un juron, et demanda un des officiers près de lui de lui servir de second.

On mesura le terrain.

Les oiseaux naguère si joyeux, comme devinant nos intentions, ne faisaient plus entendre leur gazouillement; je donnai quelques instructions à DeLaunay sur sa manière de viser mais, à dire le vrai, je le considérais comme un homme mort, certain que j'étais de la supériorité du tir de Néville sur lui, mais le plus fort n'est pas toujours victorieux."

Il firent feu en même temps.

Aussitôt que la fumée fut dissipée, nous vîmes DeLaunay debout et calme comme auparavant Néville fit un bond et retomba inanimé; il rendait le sang par la bouche et les narines, rougissant l'herbe autour de lui.

Tous les soins du chirurgien furent inutiles. Il était allé vers le juge suprême rendre compte de ses actions; la balle lui avait traversé les poumons. Nous entraînâmes le jeune Charles loin de cette scène émouvante, aussi était-il plongé dans une stupéfaction extrême. Mes compagnons qui étaient tous des jeunes gens de bon caractère, et haissaient Néville comme la peste, s'empressèrent autour de DeLaunay pour échanger avec lui une poignée de mains, et lui exprimer leur regret de leur ancienne froideur à son égard.

Aidé des chirurgien et des domestiques de Néville, je fis transporter le cadavre de ce malheureux dans le bois voisin et le couvrit de branches afin de le soustraire à la dent des animaux carnassiers, et pour plus de sûreté nous laissâmes les domestiques à la garde du mort avec la stricte recommandation de ne pas s'en éloigner jusqu'à notre retour. Ces dispositions terminées, nous partîmes pour la résidence de M. ***, l'esprit un peu préoccupé du malheureux résultat de la rencontre qui venait d'avoir lieu, mais cependant décidés à ne pas manquer notre partie de plaisir.

Nous trouvâmes M. T** assis sous le porche d'une élégante villa, fumant un havana, et surveillant les travaux de quelques ouvriers occupés à des constructions nouvelles.

Il était joyeux de nous voir. On apporta le dîner et avec lui parurent Madame T*** et ses demoiselles. Celles-ci étaient de vrais types de beauté créole. Leurs yeux noirs et limpides, leur teint animé, et la pureté parfaite de leur bouche, fine et tendre, nous donnaient le vertige quelquefois. La table était somptueuse, fruits, vins, tout était de premier choix; Nous nous mîmes à table. Notre hôte était en belle humeurs, et bientôt il l'a fit partager à toute la compagnie. Il était ce qu'on appelle communément un gentil garçon, racontait très bien une histoire, buvait sec, et faisait bien sa part du chorus.

(La fin au prochain No)

En Prison sous le Nom.—L'un des employés de la compagnie du télégraphe vient raconte qu'étant en mission dans les Big Mountains, lui et ses compagnons aperçurent à une petite distance du sommet, une petite cabane à moitié enseveli dans les neiges. Avant des provisions, ils s'empressent de lier ce lieu de refuge et y font le dépôt de farine qui embarrassait leur marche. Impossible de pénétrer en ce lieu par la porte. Ils firent une perche au toit et s'introduisirent par là dans une demeure où ils trouvèrent une pauvre femme qui depuis dix jours était prisonnière sans nourriture, ni feu, ni ouvertures. Elle était muette et ne put d'abord dire ni son nom, ni d'où elle venait.—On sut plus tard qu'elle était partie de Mount au Dell pour se rendre dans l'une des stations de l'Est, demeurant une de ses filles. Une tempête l'avait forcée de se réfugier dans un moulin. Pendant l'absence de la neige fit un obstacle à la continuation de son voyage. Elle était alors entrée dans la cabane où on l'a trouvée, et où la neige accumulée contre la porte l'avait emprisonnée.—On croit qu'elle ne s'est mise en route que sous l'influence d'une aberration mentale.—Des mesures ont été prises pour la secourir.—*(Echo des Faits)*.

FLORICULTURE.

BILLET.

(Suite.)

Par des soins bien entendus, on peut comme on veut de la voir, se procurer de semblables œillets, où dans la quantité, il peut se trouver de belles variétés de vif coloris et les jolies dames garnissent le cœur du fleuriste. La vie de ces jolies créatures fort limitée, deux à trois ans au plus, et les pères ne pouvant jamais produire l'individu-mère, parlant inévitablement que doit-il faire pour en obtenir des plants? Trois moyens sont à sa portée, tous trois excellents, de ces moyens nous l'avons déjà dit, les boutures les marcottes et la greffe. Nous allons décrire ces trois modes, en faveur des amateurs qui seraient désireux d'élever des œillets pour eux-mêmes; mais nous n'avons pas, en écrivant ces lignes, la prétention d'en enseigner la culture aux horticulteur de profession.

Boutures.—Dès le mois de mai, si la saison est douce, il faut choisir les boutures saines et vigoureuses, soit celles qui sont au pied du jet qu'on veut multiplier et conserver, soit celles qui se trouvent le plus rapprochées pour et le tallement au vase. En général, les boutures doivent être prises sur les tuffes les plus vigoureuses, dans le moment de leur plus forte végétation, on reconnaît bien ce point de les toucher exactement et horizontalement au moyen d'un nœud ou ait existé un. L'on fait ensuite au milieu de ce nœud une fente longitudinale d'un demi-pouce seulement. On écarte les deux feuilles opposées qui se trouvent à ce nœud, et celles qui se trouvent à deux pouces de hauteur. L'on fixe la terre et l'on y place la bouture dans une situation courbée, de manière à ce que la partie qui doit s'enraciner se trouve placée horizontalement. On entoure ses bouts ces deux pouces environ de polond mousse, en ayant soin de les arroser assez souvent, qu'il soit toujours de légère humidité, que la terre ne soit jamais trop sèche ou trop humide. Il faut avoir soin de tenir les boutures à l'ombre, et de les protéger contre les ardeurs du soleil, qui les tuerait infailliblement. Six semaines ou deux mois après ces soins leur ont été convenablement appliqués, ces boutures seront enracinées, et l'on en apercevra aisément les jeunes pousses nouvelle, vigoureusement verdoyantes.

Les boutures venant mieux que les marcottes, et plus longtemps qu'elles, la pureté du coloris de leurs fleurs. C'est même ce mode qu'il faut préférer pour sauver ces avantages à toute plante qui dégénère.

MARCOTTES.—L'œillet de collection n'est pas ordinairement d'une constitution assez vigoureuse pour donner un grand nombre de boutures bonnes à marcotter. Lorsqu'à la première floraison des semis, on rencontre une très bonne fleur, il faut pour la multiplier, profiter des poussesqui naissent à la base de la marcotte; la plante n'en fleurira jamais plus tard un aussi grand nombre.

Une seule saison est propice au marcottage; c'est l'été depuis le quinze juil et jusqu'au quinze d'août environ. L'époque la meilleure est celle de la pleine floraison. Beaucoup d'amateurs, pour ne pas nuire au coup-d'œil de leur collection, attendent que les œillets à marcotter aient passé fleurs; mais alors, leur végétation n'étant pas assez active, le succès de l'opération devient très incertain.

Le marcottage des œillets est très facile et réussit toujours avec un peu de soin. A la mi-août on met au pied de la plante se tient de la terre du potager de la pleine bande. La fin de l'œillet tout très fragile, quelque jours avant l'opération, on a soin de lier sur la plante un quer d'eau; on coupe net tout autour, afin de la faire légèrement tailler. Dans cet état, les branches à marcotter sont plus souples, et se prêtent mieux à la courbure qu'on leur fait subir pour les enfoncer en terre. On peut faire autant de marcottes qu'il y a de branches à la base du jet; mais il est bon de faire celles-ci tour à tour porter fleurs l'année suivante. Si l'on était pressé on a plus expéditif, c'est de les placer sans entaillement à côté les unes des autres, et à un dix-huitième de la tige mère. Au moment de l'opération, l'on a soin, si l'on veut, de dépouiller de leurs feuilles les branches à marcotter; on les débarrasse aussi de toutes les plus ou moins endommagées, afin d'en retrancher l'extrémité des feuilles destinées à rester dehors. Les marcottes peuvent rester les unes de la marcotte seulement deux ou trois pouces, les autres n'y toucheront pas. On a eu soin de biner avec précaution la terre au pied de l'œillet, et d'y ajouter du terreau pour l'ameublir. On dépouille irrégulièrement la plante mère à quelques pouces de profondeur sur un espace variable en proportion de la longueur des tiges à marcotter, et on étale chacune d'elles séparément.

Pour marcotter on se sert d'un bon greffoir. Ces préliminaires prises, on pose de manière à ce que les lignes de section soient à angle droit avec la tige-mère; avec l'autre main on appuie on en sens inverse le greffoir. Ces essais déterminés je tente le point où il faut inciser, et la place qu'occupera la marcotte entière. On fait un coup choisi de la manière suivante, si on horizontale jusqu'au milieu du diamètre de ce nœud. Il y en a qui conseillent tirant légèrement sur la lame du greffoir, en remontant d'un demi pouce, pour l'ouverture avec le mien on le glisse, répétant la même à la première; c'est ce qu'on appelle *marcotter à la Anglaise*. Je crois cette étude incision plus sensible qu'utile. Les racines faibles, au lieu de s'entretenir, pourrissent en moment. Il vaut mieux, je crois, s'en tenir à l'incision horizontale. En coupant sur le nœud, il fait *Broncher*, c'est tout ce qu'il requis pour que la racine des racines. Pour faire l'incision il ne faut pas choisir de nœud plus haut que celui à côté duquel on veut ou ligoter, ce qui est pas, même mois, s'il y a opposition.

Edifices d'Ottawa.

Quand aux édifices d'Ottawa, je pense qu'ils doivent être continués, dit M. Cauchon; car toute espèce de travaux, prolongés indéfiniment, ferait grossir proportionnellement les dommages que les entrepreneurs réclameraient plus tard. Ce serait donc créer de graves embarras pour l'avenir, et ce, uniquement pour satisfaire un préjugé populaire, tout en laissant dans le doute et l'attente, les représentants du district de l'Ottawa. Quand aux finances, il y a un découvert de $4,000,000, peut-être moins qu'il ne soit pris de suite quelque mesure pour le rencontrer, ce déficit s'augmenterait considérablement. Un vote de crédit est demandé, mais je crois que l'on doit aviser aux moyens de faire face aux dépenses nécessaires, avant la prorogation.

M. BELL.—Dans le cours de cette discussion, on a beaucoup parlé du siége du gouvernement. L'Hon. député de Laprairie a déclaré que la principale raison pour laquelle il avait combattu le ci-devant gouvernement était que le gouvernement était déterminé à soutenir la décision de Sa Majesté, en faveur d'Ottawa. Je désirais demander à l'Hon. député, s'il a libre encore aux mêmes principes et si c'est par ce qu'il y adhère qu'il appuie le nouveau gouvernement.

L'Hon. M. LORANGER.—Si la question de l'Hon. député se rapporte à la politique de la nouvelle administration, je lui dirai que cette politique est clairement définie dans le programme. Si cette question s'adresse à moi, personnellement, je lui dirai que les raisons qui me font adhérer à la politique du nouveau gouvernement sont si nombreuses qu'il serait trop long de les lui relater pour le moment.

L'Hon. J. A. MCDONALD.—Je désirerais savoir si j'ai bien compris les explications que l'Hon. député de Laprairie nous a données sur la politique du nouveau gouvernement. J'ai compris qu'il adhère à la décision de la Reine; mais en même temps, il ne recommande aucune dépense ultérieure, avant qu'une commission ait été nommée et ait fait rapport sur la matière; lui entend-il si la commission rapporte qu'il y a eu une mauvaise administration et des dépenses extravagantes, que serait-il fait? Les torts et leurs méfaits ainsi mis au jour, prononcerait-ils contre Ottawa?—S'il ne doit pas en être ainsi et que ce soit l'intention du gouvernement d'adhérer à la décision de la Reine, quelle est l'utilité pratique d'un délai pour donner cours à l'investigation?

Le Rucher en Juin.

Le temps à l'époque de la floraison des arbres fruits déterminera l'époque de la venue des essaims. Si la production du miel est abondante, les ruches fortes donneront leur essaim dès la fin du mois, mais si le mauvais temps arrête la production du miel alors la venue des nouvelles colonies est remise indéfiniment, et dans ce cas les ruches les moins prospères sont souvent celles qui donnent leurs essaims les premières. Quelquefois les feuilles pourvues d'une ample provision de vieux miel, et ne pouvant en produire maintenant, conservent leurs réserves pendant ce mois en élevant des frélons. Elles se préparent même à coloniser, et élèvent des reines jusqu'au point de fermer leurs cellules. Une disette de miel se fait presque toujours sentir entre la floraison des arbres fruitiers et celle du trèfle. Alors les vieux essaims sacrifiés pour sauver la famille. Et dans ce cas les abeilles changent complètement de travail. Même si elles produisent du miel presqu'immédiatement il leur faut encore plusieurs semaines pour être de nouveau en condition de coloniser, car il leur faut élever de nouveaux frères et faire tous les préparatifs qu'elles viennent de détruire. Les ruches plus faibles, au contraire, qui n'ont pas assez de provisions pour élever des frères, continuent leur travail sans être arrêtés ces par cette disette et c'est ainsi qu'elles sont quelque fois les premières à donner des essaims. Si une nouvelle colonie arrive par un mauvais temps qui la rende incapable de pourvoir à sa nourriture, il faut leur donner du miel ainsi qu'aux familles plus anciennes trop faibles pour se maintenir.

Les essaims viennent généralement à la floraison du trèfle blanc. Il ne faut pas leur donner une ruche peinturée récemment. Tout doit être prêt en sorte qu'à leur première apparition, au lieu de perdre un temps précieux à chercher une ruche on soit empressé de les loger immédiatement avant qu'elles ne s'éloignent. Les seuls soins à donner, sont de placer toutes les abeilles dans la ruche, de les transporter au rucher, de les mettre à l'ombre des ardeurs du soleil et de lever un peu l'avant de la ruche sans retard.

Comté de Québec.

Le writ pour l'élection d'un député pour le comté de Québec a été émis. La nomination aura lieu le 9 Juin à Charlesbourg et la votation le 16 du même mois, s'il y a opposition.

On dit que monsieur A. Dufresne, député d'Iberville, doit abandonner son siége en faveur de l'honorable A. A. Dorion. D'autres prétendent que ce sera monsieur Falkner, député d'Hochelaga.

☞ Toute communication que l'on nous fera parvenir par la poste, non affranchie, sera refusée.

Nos abonnés voudront bien se rappeler qu'il faut se soumettre à nos conditions d'abonnement—qui sont ☞ PAYABLES D'AVANCE. ☜

Ceux qui nous doivent pour un semestre ou deux, doivent comprendre qu'il serait enfin temps qu'ils se rendissent à nos justes demandes.

☞ Le Bureau du *Courrier* se trouve maintenant Rue Clarence près de la Rue Dalhousie, à la résidence du Rédacteur. Les personnes qui désirent annoncer, ou transiger quelques affaires quelconques sont priés de s'adresser directement au Propriétaire-Rédacteur.

Nous prions nos abonnés qui sont déménagés de nous faire connaître leur nouvelle résidence. Autrement, ils s'exposent à éprouver du retard dans l'envoi du journal.

Le Courrier d'Ottawa

J. E. Dorion, Redacteur.

Ottawa, 5 Juin 1862.

Le Nouveau Budget.

Les estimés ordinaires pour l'année 1862, ont été votés presque sans discussion, le ministère a présenté un budget supplémentaire, et il a inclu dans ce budget une appropriation de $500,000 en faveur des bâtisses d'Ottawa.

Le gouvernement demande $75,000 pour continuer le creusement du canal Welland au niveau du lac Erié; $19,000 pour faire des portes d'écluse; $34,000 pour compléter une excavation dans le canal de Lachine; $9,000 pour faire des portes d'écluses, et creuser l'entrée du canal de Carrillon et de Grenville; $30,000 pour réparer des dommages faits par l'eau au canal du Rideau; $15,000 pour continuer les améliorations sur l'Outaouais et le Pataswwa; $49,100 pour terminer le chemin Mutapédia; $6,321 pour le chemin de Témiscouata; $8,000 pour les chemins de Matane, du Cap-Chatte et de Gaspé; $5,000 pour l'exploration des chemins, hâvres et de la navigation; $30,000 pour les vapeurs provinciaux; $40 000 pour la réparation et l'entretien des édifices publics généralement; $20,000 pour rebâtir Spencer-Wood; $25,000 pour changer et arranger les maisons qui servent de résidence au Gouverneur Général; $6,000 pour des étables sur le terrain du gouvernement; $15,000 pour meublement; $4 000 (et non pas $40,000, comme le dit le *Chronicle*,) pour les déménagements; $500,000 pour les édifices d'Outaouais: $250,000 pour la milice; en tout, $1,140,521.

Notre Correspondant Américain

Plusieurs de nos lecteurs ont du dire que notre correspondant américain du Détroit avait oublié le *Courrier d'Ottawa*.

Au contraire, nous apprenons par un de ses amis (américain) que notre honorable correspondant a eu des occupations multipliées, et de plus nous avons été heureux d'apprendre que le Détroit et le comté de Wayne de l'état de Michigan désirent le porter candidat à l'élection du mois de novembre prochain pour l'office d'enrégistrateur (Register of Deeds).

Nous avons donc lieu d'espérer que nos compatriotes de ces localités viendront de l'avant et supporteront le candidat de leur choix.

La respectabilité de notre correspondant, sa longue résidence au milieu d'eux doit lui accorder la reconnaissance de nos compatriotes vivant sur le sol natal.

Malgré ses occupations nombreuses, notre correspondant veut bien nous envoyer la NÉCROLOGIE suivante qu'il nous adresse sans avoir la prétention qu'elle sera un jour publiée.

Nous lui en savons gré, mais nous ne pouvons toujours consentir à écouter sa modestie.

Nous reproduirons donc ce qu'il nous écrit sur la mort d'une des fondatrices de la ville de Détroit.

"La mort vient de frapper un membre de la plus ancienne et respectable famille du Détroit, Madame Adelaïde, épouse de Joseph Campeau, née Dequindre, qui mourût hier à l'âge de soixante et neuf ans.

L'aïeul de Mme. Campeau, Major dans l'armée française, vint dans cette ville avec M. DeLamothe Cadillac, le fondateur du Détroit, et fut un de ceux qui construisirent le Fort Pontchartrain, le premier fort bâti dans cette ville.

Le père de Mme. Campeau fut le premier enfant d'origine française, né dans le Détroit. La famille Déquindre fut la première famille française qui eut des rapports commerciaux avec le Canada; et elle occupe une place très distinguée dans l'histoire de l'Ouest. Le Major Déquindre que j'ai le plaisir de bien connaître, et dont je m'honorais de son amitié, (père de Mme. Campeau, mort en 1842,) se distingua par sa bravoure, son courage et son sang froid à la bataille de Brownstown situé à 20 milles du Détroit durant la guerre de 1812, et le Congrès Américain ne put s'empêcher d'apprécier publiquement les mérites de ce brave soldat.

Mme. Campeau laisse pour déplorer sa perte un époux âgé de 99 ans, le doyen du Détroit et neuf enfants, un grand cercle de parents et d'amis qui n'oublieront jamais sa conduite exemplaire, ses vertus sociales et sa piété solide.

Parlement Canadien.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Séance du 28 mai.

PROROGATION, OU AJOURNEMENT.

La troisième lecture d'un bill public étant proposée;

L'hon. M. Rose dit. Il serait désirable que la chambre fût informée si c'est l'intention du gouvernement de proroger ou d'ajourner le parlement. Je crois qu'un ajournement serait ce qu'il y a de mieux à faire; cela épargnerait à la province les frais d'une nouvelle session, et faciliterait les affaires du pays.

L'hon. M. Cartier demande à l'hon. député de Lapraine quels sont les "innocents" que le gouvernement a intention de sacrifier? (Rires.)

L'hon. M. Loranger.—Le gouvernement n'a pas intention de procéder avec des mesures de législation générale et, en conséquence, il demande à la chambre de ne procéder que sur les bills privés.

L'hon. M. Drummond.—Je ferai remarquer à l'hon. député de Montréal (M. Rose) que la chambre ne peut guère légisiater en l'absence du gouvernement.

L'hon. M. Rose.—Le parlement pourrait se réunir dans un ou deux mois d'ici. Les hons. députés de la droite se trompent grandement, s'ils croient que la chambre consentira à une prorogation pour jusqu'en janvier prochain.

L'hon. M. Drummond.—Durant la présente séance, il serait mieux de procéder sur les bills privés, laissant au gouvernement à dét rminer quels sont les bills publics que l'on doit mettre en progrès.

L'hon. J. H. Cameron.—L'hon. député de South Hasting (M. Walbridge) a déclaré, hier soir, que c'était l'intention du gouvernement d'adopter un système de retranchement dans les dépenses publiques.—S'il en est ainsi, je ne vois pas pourquoi un ajournement ne serait pas préféré à une prorogation; de cette manière les dépenses d'une nouvelle session seraient évitées. J'ai compris que l'hon. député de South Hasting a dit que le gouvernement se proposait d'inaugurer ce système d'économie, en réduisant à £100 l'indemnité des députés, pour chaque session.

L'hon. M. Walbridge.—Le gouvernement ne m'avait pas autorisé à dire une telle chose; j'ai donné cela comme étant une rumeur. (Rires.)

L'hon. M. Cameron.—Si ne n'est qu'une rumeur, je ne dirai rien sur le sujet; mais il est évident que par un ajournement, la province y gagnerait l'indemnité allouée à chaque député, pour une session, c'est-à-dire £150. Mais si toutefois une prorogation doit avoir lieu, j'espère que le gouvernement présentera un bill pour reprendre les affaires, à la prochaine session, au point où elles en seront restées dans la présente session. (Ecoutez! écoutez!)

On a dit qu'il y avait des objections constitutionnelles à cela, et qu'il ne se trouvait pas de précédents pour une telle marche. Mais je le demande, y a-t-il des précédents pour une prorogation depuis mai jusqu'à janvier, sur un vote de crédit? Pour ma part, je ne vois aucune objection constitutionnelle, contre la marche que je suggère, et j'espère qu'elle sera prise en considération par le gouvernement et par cette chambre.

L'hon. M. Drummond.—Il y a de nombreux précédents d'un parlement prorogé immédiatement après la formation d'un nouveau ministère. En cette province, en 1848, la chambre après avoir siégé huit semaines, fut prorogée jusqu'au mois de mars suivant, sur un vote de crédit; et il y a d'autres précédents encore en Canada et en Angleterre.

L'hon. M. Rose ne pense pas qu'il soit possible de procéder aux affaires d'une manière effective sans qu'il y ait une entente préalable entre la chambre et le gouvernement, sur la question de l'ajournement.

L'hon. M. Loranger.—J'ai fait connaître, à deux reprises différentes, la politique du gouvernement sur cette matière. Aussitôt qu'il aura dûment préparé les mesures que le pays requiert, c'est son intention de convoquer le parlement sans délai. Pour le présent, il désire une prorogation aussitôt que possible. Quant à la suggestion de l'honorable député de Peel, je ne suis pas prêt personnellement à donner une opinion sur le sujet; mais je la soumettrai à la considération du gouvernement. Pour la prochaine convocation du parlement, il n'y a pas de temps de déterminé. Il est vrai que l'on a parlé du mois de janvier, mais ce pourrait être plus tôt, si la chose devenait possible.

M. Cumin.—Je ne vois aucune analogie entre la position du gouvernement en 1848 et celle du présent gouvernement, tel que viennent de le dire les honorables députés de la droite. L'administration de 1848 jouissait de la confiance d'une forte majorité de la chambre, pendant que la présente administration ne la possède pas. (voix du côté ministériel "faites en l'épreuve.") Les circonstances étaient toutes différentes aussi, car, en 1848, les graves questions qui auj rd'hui requièrent une solution, sous le plus court délai possible, n'existaient pas.

M. Street est en faveur d'un ajournement jusqu'au octobre prochain.

L'hon. M. Cartier.—La suggestion de l'honorable député de Peel mérite l'attention du gouvernement tant sous un point de vue d'économie que sous le point de vue de la dépêche des affaires. Beaucoup de temps serait perdu par une prorogation; car alors, nous aurions un délai sur l'adresse avec tous les délais qui s'en suivent. Avec un ajournement nous entrerions de suite en affaire dès le premier jour. Il est bien désirable que la chambre ne perde pas le fruit du travail fait jusqu'à ce jour. Cela épargnerait beaucoup de frais d'impression et de temps. Une grande économie serait aussi faite à l'endroit des indemnités accordées aux membres de la chambre. Il n'y a aucune intention de notre part de créer de l'embarras au gouvernement; tout au contraire nous voulons lui donner un temps d'épreuve raisonnable. Si j'avais un vote à donner dans quelqu'un des comtés où les nouveaux ministres vont aller demander leur réélection, je ne voterais pas contre aucun d'eux. C'est une matière méritant la plus sérieuse considération que d'accorder un vote de crédit au gouvernement, sans qu'il ait été pourvu aux voies et moyens préalablement. Notre crédit est excellent, mais il ne faut rien faire qui puisse y porter atteinte.

Il est une heure P. M.; la chambre s'ajourne à 4 heures.

L'hon. M. Loranger.—Le gouvernement ne croit pas devoir se départir de la pratique ordinaire relativement aux sessions du parlement. Cette session sera prorogée de la manière ordinaire, et le parlement sera convoqué de nouveau à une époque qui aura laissé le temps au gouvernement de préparer ses mesures. Si les affaires sont dans un état défavorable, ce n'est pas la faute du gouvernement, c'est la faute de la dernière administration.

Nous avons reçu par la dernière malle d'Europe, l'*Économiste Français*. Nous y avons distingué entre autres articles, ceux-ci, ayant pour titres. *Le Parlement Canadien.—Un Voyage en Acadie* dus à la plume de M. Rameau dont nous profiterons dans notre prochain No.

Nous avons aussi reçu le rapport du *Bureau* des Inspecteurs des Asiles, Prisons, etc., pour l'année 1861, dont nous parlerons prochainement, ainsi que plusieurs documents qui nous ont été adressés par plusieurs des M. P. du Canada Central. Nous leur devons nos remerciments.

Les Subsides.

La chambre s'est formé en comité des subsides et entre autres les résolutions suivantes sont passées:

Aide au Collége Bytown, Ottawa		$1400
Do	Institut Canadien,	400
Do	Athenæum, Ottawa	400
Do	Hôpital Protestant	1,500
De	" Catholique	1,500

CHRONIQUE DE LA SEMAINE.

Le beau temps—Spectacles d'été—Les cirques—Position d'un Chroniqueur—Une Kyrielle d'événements—Les voleurs—Incendie—Une vieille femme, une fille de 19 ans et cinq enfants brûlés à mort.

Enfin, dit-on quelque fois, voilà le beau temps! Nous étouffons!

Le mois d'avril et le mois de mai que nous venons de passer ont été cette année tels que doivent être à Ottawa de vrais mois d'avril et de mai, c'est-à-dire des mois quinteux, humides, changeants, inquiets.

Car on ne sait en vertu de quelle astronomie, en vertu de quel préjugé poétique les habitants d'Ottawa, placés à peu près au 46ème degré de latitude croient avoir droit à un printemps. Depuis que nous existons, nous avons toujours vu le bon Dieu répondre à cette prétention par des giboulées et de la grêle; rien ne nous corrige..... Mais voici les spectacles d'été qui approchent, ils ressuciteront avec les grenouilles sous les rayons du globe lumineux qu'on appelle le *soleil*; le cirque qui doit venir est rempli de phénomènes, de sauteurs de corde, *steeple chase*, etc., un veritable cirque romain enfin.

Tous ces efforts tentés sur le public, tout ce remue—ménage de nains, de jongleurs, de sauteurs, de chevaux, de singes qu'on remarque de mai à septembre n'a pas d'autre cause que la guerre impitoyable faite aux théâtres, et dans le but exprès de faire disparaître de la scène nos Flemming et nos Nickinson.

Qui sait (?)

. . . . . .

Comme historien ou plutôt comme chroniqueur ou conteur des évènements de la semaine nous continuerons lecteurs à vous entretenir.

L'histoire a des hauteurs et des dédains qui laissent le champ libre aux moralistes, aux observateurs, à tous ces esprits faciles, actuels, opportuns, même incorrects, qui jettent la lumière et la couleur sur des coins oubliés du tableau social.

C'est notre position.

La modestie de notre rang, nous assure des trouvailles qui deviennent précieuses plus tard pour les curieux, pour l'humanité, et pour les érudits.

D'ailleurs ce droit de bavardage, ce don de causerie nous appartient à nous chroniqueur. De nos jours c'est un peu la mission et le goût de chacun d'observer son temps, de le raconter, de le railler même avec l espoir de le moraliser. Pourquoi ne nous serait-il point permis de jouer notre rôle.....

. . . . . .

Nous avons eu une semaine remplie d'évènements qui feront époque dans les annales de l'histoire de cette ville si jamais elle est publiée. "*Les voleurs, toujours les voleurs,*" voici le grand cri jeté aux coins des rues, les nouvelles qui sont à l'ordre du jour par le temps qui court dans la capitale des Canadas. La *gente voleuse* s'introduit partout; l'on volait autrefois durant les nuits ordinaires de la semaine—on ne se serait jamais aventuré d'essayer une entrée un dimanche matin, mais dans notre siècle tout est permis, depuis que l'agrandissement est une des formes du progrès, depuis que nous avons vu s'allonger les journaux, *s'élargir* nos *trottoirs*, le gaz égaler le soleil, les chemins de fer centupler la vitesse, les télégraphes lutter avec la parole, depuis que nous avons des magasins aussi grands que des casernes qui sont réellement trop *initants*.... Aussi ce serait un paroxysme général qui aveuglerait, étourdirait, tuerait raide un ancien bourgeois qu'on ressuciterait pour le régaler des bienfaits de la civilisation moderne....

Mais je ne m'attarde pas plus longtemps dans cette revue—Touchons de suite aux faits, et racontons tout simplement les *gestes* de ceux qui nous occupent pour le quart d'heure.

. . . . . .

Dans la nuit du jeudi dernier, le magasin de l'Echevin Lazare de la Rue Sussex était visité par une bande de voleurs. Ils prirent des hardes, pour un montant de $150 à $160. Ils firent leur entrée par une porte vitrée en arrière du magasin. Rien ne leur manquait, ciseau, petite scie, etc.; deux vitres furent démastiquées avec beaucoup d'habilité au moyen du ciseau, la scie fit le reste.

Après avoir pris en tout hâte ce qu'il leur fallait en hardes faites, ils se sauvèrent laissant derrière eux une garcette capable d'ouvrir le crâne d'un âne, une vieille paire de bottes, un vieux chapeau gris, la scie et le ciseau.

Mais, ainsi que nous l'enseigne M. Azaïs toute chose a sa compensation. Nos voleurs ne devaient point se promener longtemps au soleil de juin avec des hardes qui ne leur appartenaient pas. Les connétables et plusieurs citoyens de la ville étaient à leur piste et regardaient de près tous ceux qui paraissaient avoir une figure sinistre, des hardes *empruntées*, ou comme l'on dit *endimanchés*.

Dimanche dans l'après-midi donc, un des commis de M. Lazure crut voir coucher sur l'herbette deux de nos *gars*, et reconnaissant les hardes du magasin, il s'empressa de faire connaître sa *trouvaille*. Le conseiller Heney, M. Lazure, M. Heavy, et le connétable Paul Favreau s'approchèrent d'eux. Ils venaient de sortir des bras de Morphé (car ces MM. ne dorment pas la nuit.) Sur ordre ils furent arrêtés et conduits en prison. C'étaient *Messieurs* John Berthiaume et Joseph Carisse qui interrogés avouèrent avoir volé les effets en question qu'ils dirent avoir cachés sous l'Institut. Les effets furent trouvés comme indiqués. Le soir on arrêta aussi un nommé Jos. St. Aubin qui avait accepté de la part des prisonniers une paire de bottes.

Il paraitrait que les voleurs aiment tout particulièrement les membres de notre corporation. Ils pourraient bien sans doute se passer de leur amitié, car les marques qu'ils en donnent sont par ma foi trop *prononcées*. Et si nous sommes pour passer l'été sans qu'elle donne (la corporation) une Police de Nuit, nous pourrions bien dire qu'il y a échange de sentiments, plus réel en effet que la réciprocité commerciale maintenant existente entre les Etats-Unis et le Canada.

Donc après avoir volé l'Echevin Lazure, les *filous* crurent devoir faire une visite du dimanche (*sundag call*) à l'Echevin Traversy. "Pas de jaloux" paraît être leur motto. Mais ici les voleurs montrèrent plus d'habilités que dans le cas précédent, et se sont montrés de fait les supérieurs de Berthiaume et de Carisse.

Ceux-ci entrent par devant, jamais par derrière. Aussi se présentèrent-ils en gentilshommes vers une heure du matin à la porte du magasin de M. Traversy d'après le rapport du *gardien* de la ville. Voici à peu près la conversation qui eut lieu entre le chef de la bande et le gardien (*l'homme au petit capot gris.*)

Le chef:—Bonjour—

Le gardien:—Que faites-vous ici à une pareille heure—

Le chef:—Ce que nous faisons, nous suivons nos ordres, qui sont de garder le magasin de M. Traversy. Il y a dans le moment tant de voleurs, d'encendiaire etc., que ce M. nous a engagé à 4 sh: par nuit afin de garder sa propriété—

Il paraît que vous gardez mal et que vous dormez debont et il a cru qu'il était prudent même de nous denner la clef de son magasin en cas d'incendie.

Le Gardien:—Montrez donc cette clef (le gardien essaie la clef dans la serrure, il avoue que c'est bien cela, nos voleurs entrent et allument le gaz.) Excusez-moi de vous avoir dérangé MM. Pour moi je m'en vais aller veiller ailleurs, car il n'y a point de danger dans cette partie de la rue vû que vous allez y passer une partie de la nuit sans doute.

Le Chef:—Oui, oui, allez bonhomme allez au loin et faites votre devoir comme nous alons faire le nôtre ici.

Nos lecteurs comprennent le reste.

Les voleurs firent main basse sur un grand nombre d'articles, pantalons, surtouts, caleçons, bas, souliers, etc., pour un montant maintenant inconnu. On croit qu'ils avaient une voiture pour transporter leurt effets, car il était parait-il impossible de pouvoir s'échapper avec un si fort magot sans cheval ni voiture, et on prétend que voleurs et cheval ont de bons jarrets, car ils courent encore.

Dans vos intérêts MM. les Echévins et Conseillers, donnez-vous donc une police. Si ce n'est pas pour nous, au moins vous en jouirez en temps et lieu!! Nous verrons . . . . . .

. . . . . .

Lundi soir, le feu éclata dans une maison de l'Avenue de la Cour tenue comme taverne par son propriétaire John Hickie. Au moment que les flâmmes s'échappèrent par touts les ouvertures, Hickie, sa femme, sa belle mère et quatre enfants, ainsi qu'une femme du nom d'O'Donnell et son enfant, une petite fille de l'âge de dix ans et une autre femme, Madame Regan étaient dans la maison.

Hickey était dans la barre verserà de l'esprit de vin d'un baril, pendant que la petite fille de la femme O'Donnell tenait la chandelle afin de éclairer. La belle mère âgée de 70 ans était dans son lit dans la chambre voisine, ou elle avait été retenue depuis quelque temps; dans la même chambre, il y avait un petit lit sur lequel dormaient un petit garçon et une petite fille, âgés de 4 et 5 ans., sous la table dans la cuisine était un enfant au berceau. Mme. O'Donnell donna l'alarme, les pompiers arrivèrent immédiatement, mais il était trop tard; une maison de bois, l'explosion d'un baril d'esprit de vin—le liquide enflammé qui se repandait de tout côté, formèrent dans quelques secondes un feu des plus ardents. Tout se passa aux yeux des premiers arrivés avec la rapidité de l'éclair, la fille de Hickey âgé de 19 ans put se sauver, mais elle est morte depuis à l'Hopital, des suites de ses brûlures. Hickey, et sa femme eurent la figure et les mains horriblement brulées. Hickey est à l'hopital. La petite fille O'Donnell est morte après avoir bien soufferte.

Nos pompiers furent très actifs en cette circonstance, et firent tout ce qu'ils purent afin de sauver les malheureuses victimes renfermées dans cette fournaise, mais c'était chose impossible que de les atteindre, le vent s'engouffrait en tourbillons par les deux portes ouvertes et élevait jusqu'au comble d'immenses spirales de fumée et de flammèches entremêlés de flammes rougeâtres.

Quelques instants après la maison étaient cendres des anges étaient montés aux cieux, et chantaient aux pieds du trône du Très-Haut, les louanges de l'Eternel.

Le Chroniqueur du Courrier.

LES CHAMBRES.

Dans la séance de mercredi, au Conseil Législatif, l'Hon. M. Morris a répondu à un honorable membre demandant quand aura lieu la prorogation des Chambres, qu'ils serait probablement en mesure de satisfaire, à la séance d'aujourd'hui, à la question posée.

Quelques projets de loi ont été lus pour la troisième fois et le Conseil s'est ajourné à aujourd'hui,

Dans la Chambre d'Assemblée, à séance de 11 h., mercredi l'Hon. M. Loranger a donné avis qu'il proposerait aujourd'hui que la Chambre siégât les samedis.

Une motion proposant la troisième lecture d'un projet de loi public, a donné lieu à une discussion touchant l'opportunité d'une prorogation ou d'un ajournement immédiat des Chambres.

L'Hon. M. Rose a demandé un ajournement des Chambres pour deux ou trois mois, croyant un ajournement préférable sous tous les rapports à une prorogation. L'Hon. membre a aussi fait remarquer que le gouvernement avait une bonne occasion de prouver la sincérité qu'il a mise dans la promesse faite par lui de reduire autant que possible les dépenses; car on sauverait par un ajournement une somme considérable d'argent.

L'Hon. M. Loranger a répondu, au nom du gouvernement que la suggestion d'un ajournement créerait un précédent et que l'opposition en insistant, montrerait qu'elle ne désire pas donner au nouveau gouvernement le temps et l'opportunité de faire connaître ses vues et ses mesures. L'Hon. membre prétendit aussi qu'un ajournement coûterait plus cher à la Province qu'une prorogation.

La discussion se termina sans que la Chambre en vint à une decision.

Un grand nombre de projets de lois furent lus pour la seconde et troisième fois.

Une motion de M. Dorion proposant que la Chambre se formât en comité général sur le projet de loi pour ériger la paroisse de St. Pierre de Durham en une municipalité séparée, donna lieu à une courte discussion. Finalement, un amendement de M. Dunkin proposant le renvoi du projet à trois mois fut perdu et le projet de loi passa en comité.

Une motion de M. Tassé, proposant que la Chambre se formât en comité sur le projet de loi pour étendre les limites de la municipalité de la partie Est de la paroisse de St. Antoine Abbé, fut perdue, et le projet renvoyé à trois mois.

La Chambre s'ajourna à minuit.—(*Courrier du Canada.*)

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Il est arrivé hier du Mexique des nouvelles plus importantes qu'inattendues. Le gouvernement de Juarez est renversé. Le général Almonte, qui suit le corps d'armée française, se fait proclamer président au passage de chaque ville. Juarez et les ministres ont dû quitter Mexico afin de pourvoir à leur propre sûreté.

Les Français ne rencontrent pas de résistance sérieuse. Leurs exploits se bornent à escarmoucher avec des bandes de Mexicains au désespoir. Ils marchent sur la capitale: c'est une promenade militaire sans péril et sans gloire. Puissions-nous ne pas être obligé de dire bientôt qu'elle aura été sans honneur pour le gouvernement qui l'a ordonnée!

Les bandes de guerrillas se forment de tous côtés dans les montagnes. Nos soldats auront à lutter contre elles et contre le vomito qui a commencé ses ravages.

Le nouveau président et ses complices lancent des proclamations. Le chef du corps expéditionnaire a fait aussi une proclamation où il parle de liberté, d'ordre et de paix.—*Messager du 23 Mai.*

Les marins de l'Union stationnés à la maison de la Douane à la Nouvelle-Orléans, et auxquels a été confié la garde du drapeau national, ont trouvé dans l'édifice une valeur d'au moins $50,000 en cloches de toute descriptions, depuis la plus grosse cloche des cathédrales jusqu'à la sonnette de table. Ces contributions avaient été faites en réponse à la proclamation de Beauregard qui demandait quelque chose qui fut propre à la fonte de canons.

—Un journal donne l'état suivant des propriétés qui ont été impitoyablement détruites par les rebelles depuis le commencement de la guerre actuelle:—Coton, $15,000,000; Sucre, $3,000,000; Melasses, $1,000,000; Produits Agricoles, $2,000,000; Edifices, $6,000,000; Ponts, $7,000,000; Chemins de fer, $6,000,000; Capital courant de chemins de fer, $10,000,000; Vaisseaux, $6,0000,000 Chargement, $3,000,000; Ordonnance, $2,000,000; Armes, $1,000,000; Magasin d'armes, $5,000,0000; Munitions, $1,000,000; Equipages de camps, $2,000,000; Total, $70,000,000. Voilà ce que coûte la guerre!

—La souscription faite à Québec pour élever un monument à feu l'abbé L. J. Casault s'élevait hier à $293,26.

ARRIVEE DE L'*EUROPE*.

Cap Race, 27 mai.

Le steamer "Europe," parti de Liverpool le 17, et de Queenstown le 18, est arrivé en vue d'ici, aujourd'hui, à 7 heures du matin.

Dans la chambre des communes, 10, M. Layard a annoncé que le gouvernement avait reçu de Lord Lyons, copie d'un rapport de la chambre des représentants des Etats-Unis, concernant l'opération du traité de réciprocité, et qu'il n'avait aucune objection à la mettre sur la table.

Lord Palmerston a annoncé aussi que le gouvernement était prêt à déposer sur la table toutes les informations concernant l'occupation de Mexico et de la Chine ainsi que sur les intentions du gouvernement français à cet égard. Il a ajouté, en outre, que les mesures prises par les autorités navales et militaires britanniques avaient été approuvées par le gouvernement. Il pensait que des mesures ultérieures termineraient le règlement des affaires à Shangahai.

Le "Times" dit que la prise de la Nouvelle-Orléans et d'autres ville du Sud auront pour conséquence le triomphe final du Nord, vû les longs progrès qui ont été faits en Virginie, et que d'ailleurs il y aura prochainement un arrangement entre les parties belligérantes. C'est cette espérance qui soutient les troupes fédérales dans les difficultés de leur position. On ne conçoit point, d'ailleurs, que les huit millions dont se compose la population du Sud pourraient faire fonctionner le gouvernement républicain.

Les autorités espagnoles à Mexico ont notifié au président Juarez les intention de quitter le pays. Juarez a loué leur conduite et leur a offert pleine et entière satisfaction.

Le "Morning Post" dit que l'occupation de la Nouvelle-Orléans est inappréciable. Cette nouvelle, annoncée par le "Persia" a produit à Liverpool et à Londres une profonde sensation.

Le "Morning Herald" du 17 pense que la retraite des confédérés sur Richmond sera considérée comme un fait de haute stratégie Ils gagnent du temps, et une seule semaine de délai est de la plus grande importance pour eux, en ce qu'ils forcent les troupes du Nord à prendre des positions bien éloignées de la base des opérations,—privant ainsi l'ennemi de ses chaloupes canonnières et l'exposant à être écrasé autour de Richmond par des forces supérieures.

Le "Daily News" pense que la solution de ce conflit en est au même point qu'avant l'évacuation de Yorktown.

Dernières nouvelles par l'Europa.

Italie.—Le prince Napoléon a été reçu avec enthousiasme à Naples. Il a eu une longue entrevue avec Victor-Emmanuel.

Espagne.—On parlait de changements ministériels, mais ces rumeurs étaient démenties.

A la suite d'un conseil de ministres sur les affaires mexicaines, O'Donnel avait eu une entrevue avec l'ambassadeur français.

Un bœuf qui veut etre son maître.

Hier p. m. M. Connolly, conduisait un bœuf à la boucherie. Les chiens l'attaquèrent, et le bœuf pris de rage s'échappa, voulant *s'émanciper*—Dans la Rue Wellington il rencontre un enfant et lui donne nous dit-on le coup de mort. Il attaque des dames qui se sauvent dans l'hotel Victoira—Un ouvrier passe, il lui donne un coup de corne qui le jette sur le trottoir—

On s'assemble, on fait des nœuds coulants, afin de prendre l'animal en question. M. Chs. Sparrow, Jr., lui présente le sien d'une manière si prompte et si habile, qu'il le cloue à un poteau ou il fut fait prisonnier.

Prorogation des chambres.

On croit généralement que les Chambres vont être prorogées jeudi ou vendredi. Dans tous les cas, la session ne saurait maintenant, à moins d'événemets exceptionnels, durer plus de huit jours.

La convocation des Chambres aura très probablement lieu au commencement de janvier.

Depuis la nouvelle de l'appropriation d'un demi million pour la continuation des travaux, Ottawa est dans la jubilation.

Hier un enfant du nom de Hickie s'est noyé en jouant sur les cages aux pieds des écluses du Canal Rideau.

Voici, d'après un correspondant du *Globe*, a ligne de conduite que suivra le nouveau Ministère sur la question de la représentation:

"Il a été résolu par le nouveau Cabinet que la question de Représentation ne pourra être réglée durant le Parlement actuel. Pendant cette période on n'en fera point une question ministérielle; mais en attendant, le principe de la Double-Majorité va être appliqué dans toute son étendue. Dans toute question locale le vote de la majorité de la section affectée par une mesure locale suffira pour faire rejeter telle mesure (sans l'effet d'un veto, dit la dépêche.) Quand à l'administration de chaque section de la province, l'opinion de la majorité de chaque section de la province lui servira de guide. Le ministère n'existera que tant qu'il sera soutenu par une majorité dans les deux sections de la province. Le Haut-Canada aura sa juste part dans la distribution des deniers de la province qui seront répartis dans chaque section suivant sa population. Cette politique va être mise en pratique durant le parlement actuel, et l'on verra pendant ce temps jusqu'à quel point elle peut correspondre avec les exigences de notre situation.

"La nouvelle administration va tenter l'application de principe fédéral, et si elle ne réussit pas à se concilier l'approbation de la majorité, la partie haut-canadienne du ministère résignera."

—Un incendie arrivé à London, H.-C., samedi soir, a détruit le magasin de ferronnerie de MM. A. Hop- & Cie, le magasin de mercerie de M. Birrell et les trois bâtiments en brique voisins. Perte $50 000, assurée aux compagnies suivantes: Royale, l'Impériale, Londres et Liverpool, Unity et British American.

NOUVELLES D'EUROPE.

Rome, 3 mai 1862.

"Le Souverain-Pontife arrive ce soir et il est bien probable qu'une bonne partie de la population se portera à sa rencontre pour l'acclamer et lui souhaiter la bien venue Si je le puis, je vous dirai ce dont j'aurai été le témoin dans la soirée.

"Les journaux de Rome vous donneront en détail tous les faits du séjour de Sa Sainteté à Porto-d'Anzio. Je m'abstiens dès lors de vous en parler.

"Le Sainte-Père s'est plu, à diverses reprises, à visiter sa petite et fidèle armée et à assister soit à des revues, soit à des exercices, soit à des simulacres de petite guerre. Je ne saurais vous dire la joie et le bonheur de ces soldats dévoués de se voir si près de leur souverain bien-aimé.

"Nous avons reçu dans ces jours, me disaient quelques-une de nos chers zouaves pontificaux, la plus douce et la plus belle récompense de toutes les peines, les fatigues, les corvées rebutantes auxquelles nous sommes soumis depuis de longs mois. Le Saint-Père nous a bénis avec cette effusion de cœur que l'on oublie jamais; il est venu au milieu de nous, nous a parlé avec la bienveillance et le charme d'un père; il est descendu dans les plus petits détails de notre vie intime: il a voulu tout connaître, il a voulu manger de notre pain, goûter de notre soupe et visiter notre coucher sur la terre nue. Dites ensuite que nous ne sommes pas largement payés de toutes nos labeurs et que nous ne recommencerions pas volontiers un nouveau Castelfidardo.

"Le roi de Naples, la Reine, la Reine douairière, tous les princes et les princesses sont allés, mercredi dernier, rendre visite au Souverain-Pontife à Porto-d'Anzio. L'accueil a été vraiment extraordinaire et des plus enthousiastes de la part de la population et des troupes qui ont eu l'honneur de défiler devant les royaux exilés. Les cris et les vivats sans nombre que retentissaient de tous les côtés, ont dû faire comprendre au roi combien son héroique conduite à Gaëte avait su lui conquérir l'admiration de tous les cœurs et que le courage et l'énergie chez un souverain, dans les temps de troubles et de révolutions, sont les premières et les plus indispensables qualités.

—M. Sydney Bellingham a fait un appel aux électeurs d'Argenteuil, en opposition à Monsieur Abbott.

Un homme d'esprit disait plaisamment: "Si je connaissais dans le monde un pays où l'on ne mourut jamais, j'irais y finir mes jours."

Si l'on croit une dépêche, Beauregard serait actuellement à Richmond où il serait venu se concerter avec les chefs confederés qui y commandent. On dit qu'il a eu toutes les peines du monde à faire son chemin jusqu'à la capitale du Sud et on regarde toute tentative de retour à Corinthe comme extrêmement imprudente.

Le bruit court que l'intention du gouvernement est de proroger les Chambre dans le courant de la semaine prochaine, et qu'il les convoquera de nouveau dans le courant de janvier prochain. Ce temps semble apparemment trop long à l'opposition qui est résolue, dit-on d'insister fort pour que la convocation ait lieu à une époque beaucoup plus rapprochée, c'est-à-dire au mois de septembre.

Tout intérêt de parti mis de côté, nous avouons ne pouvoir comprendre l'excellence des raisons sur lesquelles on se fonde pour refuser au nouveau pouvoir le temps qui lui paraît strictement nécessaire pour élaborer avec sagesse et maturité les mesures avec lesquelles il veut se représenter devant les Chambres et le pays.

Assemblee Legislative.

M. Bell, (Russell) propose que la chambre se forme en comité sur le bill (No. 213) pour la réorganisation de la compagnie du grand-tronc de chemin de fer du Canada, et pour d'autres fins.

Pour:

Messieurs Alleyn, Ault, R. Bell (Lanark nord,) R. Bell (Russell,) Benjamin, Blanchet, Bown, Buchanan, Bureau, John H. Cameron, Matthew C. Cameron, Carling, Cartier, Cauchon, Chapais, Cockburn, Connor, Cowan, Crawford, Denis, Dickson Drummond, Dunsford, Galt, Haltain Huntington, Hunt, Jackson, Jobin, July, Knight, Laframboise, Le Boutillier, Loranger, Macbeth, John A. Macdonald, Dana'd A. Macdonald, Mackenzie, McKellar, McLachlin, Mougenais, Morris, Morrison, Morton, Mowat, Munro, Patrick, Pope, Portman, Rankin, Rémillard, Robitaille, Rose, Scatcherd Sherwood, Simpson, Smith, Starnes, Street, Sylvain, Taschereau, Walbridge, Walsh et White.—64.

Contre:

Messieurs Anderson, Archambeault, Beaubien, Beaudreau, Biggar, Bourassa, Brousseau, Burwell, Caron, Clarke, Daoust, De Boucherville, De Cazes, Dorion, Dostaler, Alexandre Dufresne, Joseph Dufresne, Dunkin, Falkner, Ferguson, Fortier, Fournier, Gagnon, Gaudet, Harcourt, Hétuet, Hooper, Jones, Kierskowski, Labrèche-Viger, Langevin, McCann, O'Halleran, Poupore, Powell, Prévost, John J. Ross, John S. Ross, Rykert, Rymal, Simard, Somerville, Stirton, Tassé et Tett.—45.

La chambre se forme alors en le dit comité, et amende le dit bill.

Au magasin de Campbell et Duffy on paie le plus haut prix en argent pour pelteries, peaux, et potasse (Voir l'annonce.)

—Un incendie considérable a eu lieu, samedi dernier, à Galt, les pertes sont évaluées à $70 ou $80,000.

—Sir Edmund Head, l'ancien gouverneur du Canada, vient d'être nommé en Angleterre pour faire partie des Examinateurs chargés de

Nouvelles des Etats-Unis.

Les nouvelles qui nous arrivent des Etats-Unis sont très-importantes. On dit que Port Royal est retombé entre les mains des Fédéraux, Corinthe est évacuée par les Confédérés, et les troupes du Nord, dit-on, verront bientôt leur drapeau flotter au dessus de Richmond. Le télégramme nous apprend de plus qu'une bataille sanglante a été livrée dans la vallée de Chickahoming. Le général McClellan qui donne le rapport de cette bataille dit que les pertes de son armée ont été considérables, mais que celles des ennemis ont dû être énormes. Le professeur Lewis a pu du haut d'un ballon suivre toutes les opérations des Confédérés et en faire rapport à McClellan ce qui a été pour lui d'un immense avantage. Ils est probable cette fois encore par le ton de la dépêche que les Fédéraux ont été battus.

L'ARMÉE DU SUD.

S'il faut en croire le *Herald*, les confédérés ont en ce moment 440,000 soldats sur pied ainsi distribués :

Sous Johnston, devant Richmond	85,000
A Co in he sous Beauregard	180,000
Sous Jackson contre Banks et Fremont	35,000
Sous Jackson, contre McDowel	35,000
A Mobile	25,000
A Savannah	20,000
A Charleston	20,000
Au fort Randolph et à Memphis	25,000
En Alabama contre Mitchel	15,000
Total	440,000

Avec ces chiffres de fantaisie le *Herald* arrive à un nombre rond, oubliant de mentionner les troupes qui doivent se trouver dans l'Arkausas, en Floride, dans le Mississippi et ailleurs. Il est en outre évident que les chiffres de certains corps d'armée sont beaucoup trop enflés.

Washington 2 juin.

Nous avons eu un combat où se trouvaient engagés les compagnies des généraux Sumner, Heintzelman et Kews.

Hier vers 10 heures, l'ennemi ayant pris avantage du mauvais temps qui nous empêchait de mettre nos projets à exécution, attaqua nos troupes presque d'une manière instantanée

La division du général Casey qui occupait le premier rang fut complètement mise en déroute : mais le général Heintzelman fit avancer sa division si habilement sur l'ennemi que ce dernier fut longtemps tenu en échec. Cependant nous avons réussi à conduire les divisions de Richardson et Ledgwick dans une position telle qu'ils chargèrent leurs adversaires à la bayonnette et le champ de bataille demeura couvert de morts. Pendant tout le temps de la bataille le Prof. Lewis examinait le tout d'un ballon se trouvant à la hauteur de 2,000 pieds. La dépêche ajoute que le nombre des morts et des prisonniers est très considérable des deux côtés. Nous donnerons des détails sur cette bataille aussitôt que nous en recevrons de positifs.

Corinthe, 30 mai.—Il est maintenant avéré que l'évacuation a commencé dans la nuit du 28 au 29 mai ; l'ennemi se dirigeant vers le sud, jusqu'à ce qu'il ait atteint un pont de chemin de fer, incendié par un détachement des forces fédérales, de là les confédérés se sont avancé jusqu'à un endroit appelé grand Junction et ensuite vers le sud sur le chemin de fer de Jackson. Quelques dames et quelques citoyens sont restés à Corinthe. Les citoyens nous informent que Richmond a été évacuée et que Memphis est presque complètement déserte ; tous les magasins étaient fermés à l'exception de quelques boutiques d'épiceries.

L'on sait aussi que Van Dorn a une bande d'Indiens sous ses ordres.

Dernieres Nouvelles.

Les dernières nouvelles Américaines sont assez importantes—Le Gen. Fremont aurait rencontré le Gen. Jackson, une bataille très sanglante aurait eu lieu et Jackson aurait retraité en bon ordre. Une bataille a eu lieu près de Richmond et les confédérés ont été repoussés dit-on par les troupes de McClellan. Jefferson Davis et le Gen. Letcher étaient présents. Les pertes des deux côtés ont été considérables.

Faits Divers.

DRAME AU NIAGARA.—Un des jours de la semaine dernière quatre hommes étaient partis en bateau de la rive canadienne, près de Chippewa, dans l'intention probable d'aborder à la pointe méridionale de Goat Island. A peine arrivés à une soixantaine de verges de leur point de départ, il devint évident qu'ils étaient incapables de lutter contre le courant ; le vent du nord avait refoulé les eaux du lac et notablement grossi la rivière ; ils luttèrent quelque temps avec le courage du désespoir ; mais leurs forces ne tardèrent pas à s'épuiser, leurs efforts étaient inutiles, et ils dérivaient sensiblement vers l'abime.

On les vit alors, résignés à leur sort, retirer de l'eau leurs avirons et rester immobiles sur les bancs de l'embarcation. Puis, après un moment d'angoisse muette, deux d'entre eux échangèrent quelques mots et se jetèrent dans les bras l'un de l'autre ; un troisième éleva ses bras au ciel dans une suprême prière ; le dernier, la tête plongée dans ses mains, semblait étranger à ce qui se passait autour de lui. Enfin, le moment fatal était arrivé. Nulle puissance humaine ne pouvait les sauver. Ils touchèrent le bord du gouffre, et les spectateurs consternés les virent disparaître parmi les tourbillons d'écume. On ignore les noms de ces malheureux.

—La *Tribune* de Chicago dit que jamais il ne s'est vu une aussi grande quantité d'argent falsifié en circulation. Les banquiers de l'Est désirent tant faire circuler leurs billets dans l'Ouest qu'on y voit des billets de cent dollars en quantité.

Grand Concours

CHEZ

McCOMB & FRERES.

GALERIE PHOTOGRAPHIQUE,

Rue Rideau, Ottowa.

LES SOUSSIGNES, flattés par l'appréciation juste et libérale de leur mérite comme **ARTISTES PHOTOGRAPHES**, mérite qui a été reconnu par l'affluence continuelle des personnes qui se sont assiscs a leur Galerie depuis son ouverture ; prennent la liberté d'informer les citoyens

D'OTTAWA ET DES ENVIRONS,

Que, pour mériter d'avantage leur approbation, ils ont introduit dernièrement dans leur art, des améliorations toutes nouvelles.

Comme ils se servent dans leur Galerie des meilleurs Cameras et substances chimiques, ils sont certains de satisfaire les plus difficiles, tant qu'à leur Portrait,

Aussi, ils ont toujours en main, un Assortiment Complet de Cadres et de Boîtes d'Union, de Morocco, de Perles et d'Or de toutes Grandeurs.

Le public est respectueusement invité à venir visiter et examiner leurs spécimens : sans nulle obligation de faire prendre leur Portrait. Portrait pris dans des loquets pour 25 cts.

L'entrée est la même que

VIENNA HOUSE,

Porte voisine du magasin de Cunningham, Barclay & Lindsay, RUE RIDEAU.

McCOMB & FRERES.

Aux Correspondants.

F. P. Portage du Fort—Nous avons envoyé le journal aux nouveaux abonnés.

Dr. G. St. Benoit—Venez-tout s'arangera. Nous vous attendons.

P. D. Ste. Cécile—Venez nous voir à domicile, et nous causerons sur le sujet—Il nous est impossible de publier votre écrit. Nous aimons votre société, mais comme écrivain nous préfererions vous voir à l'œuvre sur d'autres sujets plus importants, surtout avec les talents que vous possédez.

B. L. Ottawa—Quand vous écrivez, ayez la bonté de nous donner votre nom, et nous porterons attention à vos correspondances.

M. Bell. de Russell, propose la première lecture d'un bill relatif à la réorganisation de la compagnie du chemin-de fer du Grand-Tronc et que la règle de la chambre relative à l'avis soit suspendue en conséquence de la recommandation du comité des ordres permanents.

—Le Lieut.-Col. Rhodes a été nommé par son Excellence le Gouverneur-Général, Commissaire honoraire du Canada à la grande Exposition de Londres. Il est parti samedi, par l'*Anglo-Saxon*, pour l'Angleterre.

UN ENFANT BOUILLI.—On écrit de Rœux (Pas-de-Calais) qu'un affreux malheur vient de plonger dans la douleur une honorable famille du pays. Le fils de M. Lestocquoy, maire de la commune, âgé de deux ans et demi, est tombée dans un chaudron d'eau bouillante, qu'un domestique avait déposé momentanément à terre dans une place ; une heure après, le pauvre petit enfant rendait l'âme au millieu d'atroces douleurs.

MAPPE
officielle de la guerre ! !

MAPPE MILITAIRE ET DE CHEMIN DE FER DES ETATS DU SUD par HAZARD.—Des sources les plus authentiques et gravées suivant le plus joli style. Cette Mappe donne des renseignements si clairs et si importants que le Département de la Guerre en a immédiatement autorisé la publication et distribué 1,000,000 Copies aux Généraux et Colonels de l'Armée.

Comme elle est la seule Mappe officiellement autorisée, elle est la plus authentique et la plus digne de foi, et d'après sa dimension—32 pouces sur 55—elle désigne toutes les principales places et les principaux points de stratégie. Le général McClellan en a reconnue l'importance en s'en servant pour opérer ses mouvements.

Coloriée, Prix, $1 seulement ; sur Toile, $1. 50 ; sur Mousseline, $2. 50 ; en Mousseline et vernie, $2. 50.—Envoyée franc de port par le Mail à la réception du paiement.

WILLIS P. HAZARD
No. 724, Chesnut Street,
Philadelphie.

☞ Les Journaux qui annonceront 3 insertions de la présente, recevront une Copie de la Mappe.

3 Juin.

MANUFACTURE DE SAVON
ET DE
CHANDELLE D'OTTAWA,
Au Nord de la Rue Sussex.

ON trouve toujours à cet établissement, un assortiment considérable et très etendu de

SAVONS ET DE CHANDELLES
De la meilleure qualité.
CHARLES BROWN.

N. B.—On paiera, au comptant, le plus HAUT PRIX du MARCHÉ, pour toutes espèces de suif et de graisse, s'adresser à l'établissement.

Ottawa, 4 juin 1862. 1m.

MUSIQUE ! MUSIQUE ! !

EN VENTE AU

Bureau du Courrier d'Ottawa

Les morceaux de Musique suivants :

La Mere Canadienne,

Chant Patriotique. Paroles de Em. Blain. Musique de A. Dessane,

Le Chant des Voyageurs

Paroles de O. Cremasie, Musique de A. Dessanes.

Le Chant des Voltigeurs

Paroles de L. H. Fréchette. Musique de E. Gagnon.

A DES PRIX TRÈS MODERÉS.

RESTAURANT LAFONTAINE

ON trouve en arrière de ce Restaurant UNE CHAMBRE DE TOILETTE où des BARBIERS de PREMIÈRE CLASSE sont toujours prêts à faire la barbe à tous ceux qui désirent se faire raser suivant l'art.

MM. FONTAINE invitent donc de nouveau le public à venir visiter leur établissement. Ils désirent avant tout prouver qu'ils sont capables de satisfaire les plus exigents.

Ottawa, 30 mai 1862.

AVIS.

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à

Mardi, le 10 Juin prochain,

pour certaines réparations à être faites à la DAME et sur les Bancs du Canal Rideau à Hog's back selon les plans et spécifications que l'on peut voir à ce bureau et au bureau du Canal Rideau à Ottawa le et après MERCREDI, le 4 juin.

Les soumissions devront être faites selon la forme fournie et contenir les noms de deux personnes solvables qui voudront bien devenir cautions pour la due exécution du Contrat. Les soumissions devront être endossées "Soumissions pour la dame de Hogsback," et adressées au Soussigné.

(Par ordre)

T. TRUDEAU,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics } ci
Québec, 29 mai 1862 }

JEFFERSON DAVIS ET ABRAHAM LINCOLN

FACE A FACE

ENTRE EUX L'ON A DISTINGUE

Le Drapeau Blanc

— DE —

L. J.-B. LAZURE,

De son Magasin de Hardes Faites.

DE LA RUE SUSSEX, VIS-A-VIS LA RUE CLARENCE.

Qui n'a souffert aucune injure

De la part des Canonieres de Toronto,

QUI SONT DEMEURÉES SILENCIEUSES

Apres la perte de leur propre Drapeau.

L. J.-B. LAZURE

Vient de recevoir un Assortiment complet de

HARDES FAITES

QU'IL VENDRA A DES PRIX SI REDUITS

Que ses nouveaux Compétiteurs seront obligés de baisser pavillon.

L. J.-B. LAZURE.

Ottawa, 28 mai 1862.

NOUVEAU MAGASIN !

NOUVELLES MARCHANDISES.

Qui seront vendues a des

Prix qui conviendront a tout le monde.

MAISON GERMAIN, PORTE VOISINE

DU

Magasin de Chaussures de M. John Heeney,

RUE SUSSEX.

LES SOUSSIGNES ont l'honneur d'informer leurs amis et le Public en Général, qu'ils reçoivent maintenant dans leur nouveau magasin des

MARCHANDISES NOUVELLES

CONSISTANT EN

Marchandises Seches, Hardes faites,

Groceries, Vins,

Liqueurs, Provisions,

Vaisselle, &c., &c.

Ces articles sont de **Premiere Qualite**, qu'il vendront **a tres Bas Prix**, pour argent comptant **En Gros** et en **Detail**.

Ceux qui désirent acheter à BON MARCHÉ, feront bien de venir examiner ces effets, et juger par eux-mêmes.

CAMPBELL & DUFFY.

Ottawa, 28 mai 1862.

PRIX DU MARCHÉ.

OTTAWA, 5 Juin 1862

	$ c.	$ c.
FLEUR—		
Extra	5 00 ..	5 25
No. 1	5 00	5 25 ..
No. 2	4 25 ..	4 50
Fine	3 50 ..	3 75
Poches—Blé de printemps	0 00 ..	2 37½
" " d'automne.	0 00 ..	0 00
Farine d'Av. par 200 lbs.	4 50 ..	5 00
Fleur de blé d'inde 200 lbs	3 00 ..	3 25
Seigle par minot 56 lbs.	0 00 ..	0 50
Orge " " 48 lbs.	0 00 ..	0 55
Sarasin " " 44 lbs.	0 00 ..	0 40
BLÉ—		
Automne ....par 60 lbs.	0 95 ..	1 00
Printemps.... " 60 lbs.	0 90 ..	0 95
POIS—Par 60 lbs	0 50 ..	0 55
BLÉ-D'INDE—Par 56 lbs.	0 60 ..	0 00
Avoines—Par 34 lbs	0 40 ..	0 45
Fèves—Par 60 lbs	1 50 ..	2 00
LARD—		
Mess	13 50 ..	14 00
Prime Mess	11 00 ..	11 50
Prime	00 00 ..	00 00

New-York, 5 Juin.

Fleur : des Etats et de l'Ouest, tranquille et en baisse, ventes 5,500 quarts ; superfine des Etats, $5.25 à 5.35 ; extra des Etats, $5.50 à 5.55 ; R. H. Ohio, $5.80 à 5.90 ; superfine de l'Ouest, $5.25 à 5.35 ; commune à bonne extra de l'Ouest, $5.50 à 5.25 ; du Sud, tranquille, ventes 450 qrts. ; mêlée à bonne, $5.75 à 6.00 ; fantaisie et extra, $6.10 à 7.25. Blé-d'Inde ; en baisse, ventes 5.000 minots ; mêlé de l'Ouest, à 58 160. Avoine tranquille, petites ventes. Lard tranquille et en baisse, ventes 300 quarts ; mess, $13.37 à 13.75 ; prime, 89.87 à 10.87. Saindoux ; fermes, ventes, 1.300 quarts.

William Paquette,

CHIMISTE ET PHARMACIEN.
(Medical Hall)
Rue Rideau — Ottawa.

Tient toutes les medecines, et les Drogues les plus rares.

EN GROS et en DETAIL

Où on vend toutes espèces de

Peintures, Huiles, Mastic, Vernis, Bois de teinture, Medecines Patentes, Couleurs a teindre, Esprit de Terebentine, Brosses, Camphine, Fluid, Instruments pour Chirugiens, et pour Dentistes,

De toute description et des plus modernes.

Parfumeries, Peignes, Savons,

Et de toutes espèces de

Graines de Jardin, etc., etc.

Enfin tout ce que l'on peut désirer avoir dans une pharmacie de premier ordre.

Ottawa, 22 mai 1862.

Mlle. S. Harrigan,
MODISTE
DE
PREMIERE CLASSE.
Tient des
CHAPEAUX D'ÉTÉ,
HABILLEMENTS D'ENFANTS,
GARNITURES,
MANTEAUX, ETC. ETC
MAISON AUMOND, RUE SUSSEX,
Vis-à-vis la Rue York,
OTTAWA.

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE,

Québec, 13 mai 1862.

AVIS est par le présent donné qu'environ 40.000 acres des Terres de la Couronne, dans le township de ALLEYN, Comté de Pontiac, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le 11me jour de juin prochain.

Pour particularité s'adresser à l'agent de la localité, G. M. JUDYSON, Ecr., à Clarendon, dans le dit Comté.

(Signé,) ANDREW RUSSELL,
Ass.st. Commissaire.

CARON & CIE.,
NOUVEAU
MAGASIN A BON MARCHE
COINS DES RUES
CUMBERLAND & CATHCART
OTTAWA.

OU l'on tient en tout temps les meilleures

GROCERIES

Et un choix de Liqueurs.

Ottawa, 15 fev. '62.

Bonnes Nouvelles.

LES BATISSES D'OTTAWA

$700,000 d'accorder,

PAR

NOTRE LEGISLATURE,

Continuation des Travaux.
AU MAGASIN
D'Eugene Martineau

On l'on fera comme par le passe des hardes de toute description.

M. MARTINEAU Vient de recevoir de

NOUVELLES ETOFFES
DE
PRINTEMPS et D'ETE,

Et il est prêt à fournir au public des hardes faites dans toutes les modes à des prix si réduits qu'on ne pourra visiter son Magasin sans acheter, soit un surtout, une veste ou un pantalon.

Venez voir mon établissement, et vous trouverez tout ce qu'il vous faut en fait de CHEMISES, de HARDES FAITES, DRAP, VALISES, COLLETS, et une foule d'articles que je vendrai à

TRES BAS PRIX.

E. MARTINEAU.

Ottawa, 22 Mai 1862.

Le Dr. Darion.

RUE CLARENCE
TOUT PRÈS DE LA
Rue Dalhousie.
A quelques pas du Marché,
OTTAWA.

Chemin de Fer d'Ottawa et de
PRESCOTT.

Reduction de Prix.

Depuis le 1er de Mai le prix de passage par les chemins de fer d'Ottawa, Prescott, et le Grand Tronc est réduit aux TAUX D'ÉTÉ comme suit :

D'Ottawa à Québec,—	1ère Classe		$7.
" à "	2nd	"	4.
" à Montréal,	1ère	"	4.
" à "	2nd	"	2.

JNO. R. WHITE,
Secrétaire.

Ottawa, 8 Mai 1862.

J.-B. PARENT
Hotellier
RUE DE L'EGLISE
Près de la Cathédrale.

LE PROPRIÉTAIRE de cet établissement peut assurer au public que rien ne sera épargné pour soutenir la réputation déjà établie de sa maison, et la mettre sur un pied à pouvoir offrir tout le comfort désirable.

Il sollicite le patronage de ses compatriotes en particulier et du public en général.

Ottawa, 15 mai 1862.

1862. 1862.

LIGNE DE LA MALLE
SUR LA
RIVIERE OTTAWA,
LES VAPEURS
"QUEEN VICTORIA"
—ET—
"PRINCE OF WALES."

LIGNE REGULIERE ET QUOTIDIENNE
ENTRE
OTTAWA ET MONTREAL.
(Le Dimanche excepté.)

Font le trajet en Dix Heures.

Les nouveaux et magnifiques Vapeurs. "QUEEN VICTORIA," Capt. A. BOWIE, "PRINCE OF WALES" "H.W. SHEPHERD

LE Vapeur "QUEEN VICTORIA" laisse Ottawa tous les matins. (excepté le Dimanche) pour Montreal, à 6.30 A.M. TEMPS DU CHEMIN DE FER, se joignant à Grenville au chemin de Fer de Carillon et Grenville et au Vapeur "PRINCE OF WALES" à Carillon, arrivant à Montréal à 4.30, P.M Retournant il arrivera à Ottawa à 6 P. M.

Le confort et l'économie de cette ligne ne peuvent être surpassés. Cette route est de plus pittoresque, et la plus recherchée par les touristes.

Les *excursionistes*, pourront obtenir de billets de retour d'Ottawa à Grenville, bon pour un jour, à moitié prix.

Les passagers allant aux célèbres source de Caledonia pourront débarquer à l'Origna ou des voitures seront prêtes à les conduir aux Sources.

PRIX:

D'Ottawa à Montréal 1ère classe	$3 50
" " 2nd "	2 00

(REPAS EXTRA.)

Billets d'Excursion à Montréal et retour $6.

Pour autres informations et tout ce qui regarde les billets d'excursion s'adresser à l'agent M. John McGowan à Police du quai.

R. W. SHEPHERD,
Directeur.

Ottawa, 15 mai 1862.

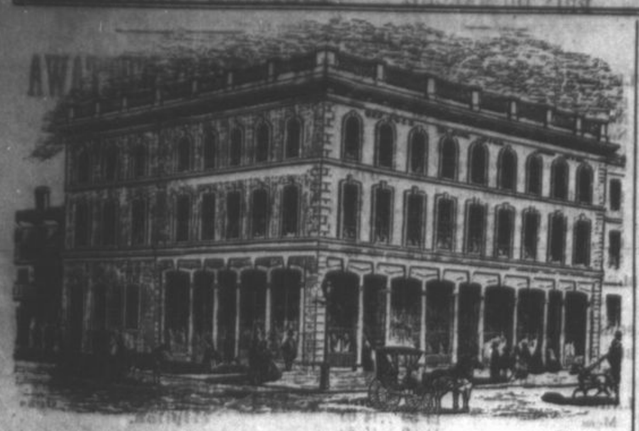

Marchandises Nouvelles
DU
PRINTEMPS.
Kearns & Ryan.

UNION BLOCK RUE SUSSEX,

Troisème porte de la Rue York,

(QUI ont acheté dernièrement un établissement de MARCHANDISES SECHES en Banqueroute)—étant encouragés par la vente rapide de leurs effets depuis qu'ils ont ouvert, (grâce aux Dames et Messieurs de la Cité d'Ottawa et des environs) ils sont déterminés à vendre à bas prix leur

ANCIEN ET NOUVEL ASSORTIMENT.

LEUR

MARCHANDISES DU PRINTEMPS.

qu'ils viennent de recevoir seront vendues à des prix si réduits qui devront encourager le public à acheter, et à leur accorder de nouveau son patronage, et de tous ceux qui désident faire des bons marchés dans leur achat de

MARCHANDISES SECHES.

KEARNS & RYAN.

Ottawa, 10 avril 1862.

PRINTEMPS, 1862.

GARLAND, MUTCHMOR & CIE,

RECOIVENT MAINTENANT

UNE PARTIE DE LEUR IMPORTATION DU

PRINTEMPS

DE

MARCHANDISES SECHES

ET DE

MODES.

Leurs effets ayant été achetés avant la hausse des prix sur les marchés d'Angleterre, ils sont en état de les vendre à plus bas prix que partout ailleurs.

A BAS PRIX.

CALICOTS QUI NE CHANGENT PAS	5½d	per verge.
COTONS DE FANTAISIE	7½	" "
(UNION TWEEDS)	2s. 0	" "
COTONS BARRÉS	8d.	" "
ETOFFES POUR PANTALONS D'ÉTÉ	9d.	" "
MAGNIFIQUE CHALLI DE LAINES	7½	" "
" GUILLAUME	8d.	" "

Pas pour Dames, Patrons de Robes, &c., &c.

ARGENT COMPTANT.

GARLAND, MUTCHMOR & CIE,

RUE RIDEAU, OTTAWA.

PRES DU PONT.

Ottawa 26 Mars 1862.

PIERRE DUFOUR
Manufacturier de Voitures

D'ETE ET D'HIVER.

Rue Rideau, Ottawa.

TIENT constamment en main un assortiment considérable de

VOITURES DE TOUTES SORTES

ET D'UN

GOUT TOUT NOUVEAU.

Toutes les commandes et réparations qu'on voudra bien lui confier seront faites avec promptitude, et aux prix les plus modérés.

M. Dufour a toujours voitures de seconde main qu'il vendra à bon marché.

17 avril 1862.

SITUATION DEMANDÉE.

Un jeune homme possédant toutes les qualités nécessaires pour le service d'un magasin (dans lequel il désire s'engager comme COMMIS, peut donner les meilleures recommandations. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau du *Courrier d'Ottawa*.

Ottawa, 10 avril 1862.

DEMÉNAGEMENT.

T. W. SHEPHERD.

L'ENCANTEUR, et Marchand à Commission, etc., a déménagé son magasin dans la maison en face de M. Wade—côté Sud de la Rue Rideau.

Ottawa, 17 avril 1862.

J. SMITH,

BOUCHER & CHARCUTIER

A CHANGÉ d'état ; il a ouvert son marché Rue Sussex, porte voisine de la Boutique de M. Le Germain—où il vendra toutes sortes de viandes, de meilleures qualités manipulées.

M. Smith remercie tous ceux qui lui ont donné leur patronage jusqu'à présent, et espère que ses anciennes pratiques et ses nombreux amis ne l'oublieront pas.

Ottawa, 8 mai 1862.

LOCATION DE MINES

DEPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

QUEBEC, 21 AVRIL 1862.

Les Changements suivants

DANS LA

MANIERE DE DISPOSER

DES

LOCATIONS DE MINES,

ONT ÉTÉ AUTORISÉS PAR

Son Excellence

LE GOUVERNEUR GENERAL

EN CONSEIL :

QU'A l'avenir il sera perçu, à chaque vente de terres minéraires, un droit réservé de 2½ pour cent sur tous les minéraux extraits, payable en espèces, sur la valeur du minéral, payé dans le marché à la mine, et que des lettres patentes soient émises pour telles terres lors du paiement des dernier d'achat, sans aucunes conditions additionnelles ; aussi que les locations et townships arpentés, qui présentent des indices de minéraux, seront vendus au même prix, par acre, que les terres adjacentes, sujets au droit réservé susmentionné.

(Signé,) **GEO. SHERWOOD,**

1er Mai 1862. Commissaire.

LE MERITE EXTRAORDINAIRE

Doit appartenir

A CELUI QUI PLAIT A CHACUN

IL EN EST AINSI AVEC NOTRE MELANGE

Sans Rival de nos

CAFFES

De MOCHA, de JAVA et de la JAMAIQUE.

BROUGH, BUCHANAN & CIE.,

Rue Sussex

Ottawa, 3 janv. 1862.

Compagnie d'Assurance Royale

DE

LIVERPOOL ET LONDRES.

Capital—£2,000,000 et un Grand Fonds de Réserve.

DÉPARTEMENT DU FEU.

CETTE COMPAGNIE continue à ASSURER les Bâtisses et toutes autres objets de Propriété contre les pertes ou dommages par le feu, à des conditions aussi libérales que favorables.

Toutes pertes justes promptement réglées, sans délai chez ou escompte, et sans référer en Angleterre.

Le Grand Capital et la conduite judicieuse de cette Compagnie garantissent toute parfaite sûreté aux assurés.

Il n'est rien chargé pour Police ou Transfertes.

DÉPARTEMENT DE LA VIE.

Les avantages suivants, entre un grand nombre d'autres, sont offerts par cette compagnie aux personnes qui se proposent d'assurer leur vie :—

Parfaite sûreté pour l'accomplissement des engagements envers les porteurs de Polices.

Taux de Primes favorables.

Une grande réputation de prudence et de jugement, et la plus libérale considération de toute question liée aux intérêts des assurés.

Trente jours de grâce accordés pour le paiement des primes de renouvellement, et pas de retrait de police pour erreur non intentionnelle.

Polices échues pour non paiement de primes peuvent être renouvelées dans les trois mois en payant la prime, et une addition de dix cheliins par cent, en produisant de preuves satisfaisantes du bon état de la santé de l'assuré.

Participation des profits par les assurés, se montant aux deux tiers du montant net.

Grand Bonus déclaré en 1855, se montant à 82 par cent sur la somme assurée l'espace, sur les âges de vingt à quarante ans, 80 par cent sur la prime. La prochaine division des profits en 1860.

Blanques et Polices données gratuitement.

Tous les bons de Médecins payés par la Compagnie.

Référence Médicale—J. A. GRANT, M.D.

H. J. FRIEL, *Agent.*

CHS. D. REYMOND.

HORLOGER ET BIJOUTIER.

REMERCIE avec beaucoup de gratitude ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et il les informe respectueusement qu'il a TRANSPORTÉ son établissement de la Rue Sussex dans la Rue Clarence tout près de la Rue Dalhousie, troisième porte du Bureau du Dr. Doran, où il espère recevoir le même patronage que par le passé.

M. Reymond réparera toutes les montres, horloges etc., qu'on voudra bien lui apporter à des prix modérés, et d'une manière satisfaisante.

Ottawa, 8 mai 1862.

HOTEL DU PEUPLE.

RUE DE L'EGLISE.

Basse-Ville Ottawa.

LE SOUSSIGNÉ prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public, qu'il a loué la maison si bien connue de

MICHEL BOYLE.

Qu'il vient de rafraîchir et meubler à neuf.

On pourra recevoir un certain nombre de pensionnaires à table ou autrement, à la journée, suivant le désir des applicants.

Il y a de bonnes et spacieuses écuries, et remises attachées à son établissement, où il y aura des chevaux qu'il loue à des prix raisonnables.

M. HILAIRE ST. JACQUES.

Ottawa, 15 Mai 1862

DÉPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

Quebec, 17 avril 1862.

AVIS est par le présent donné que les terres dans le Township de Radcliffe dans le Comté de Renfrew, Haut-Canada seront offertes en vente le ou après le Quatorzième de Mai d'après la condition ordinaire pour *Argent comptant* en s'adressant à THOMAS P. FRENCH, Ecr., Agent du Département des Terres de la Couronne à Clontarf.

ANDREW RUSSELL,

Assistant Commissaire,

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE

PRESCOTT.

Le et après LUNDI, 22 *avril*, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Tronc, sera comme suit, savoir :

Première Classe,	.....	25 cts.	per 100lbs.
Seconde	.....	22½	" " "
Troisième	.....	17½	" " "

☞Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Tronc, à Montréal.

JNO. R. WHITE,

Ottawa, 15 avril, 1861. *Secretaire.*

Hotel National,

RUE SUSSEX,

TENU PAR M. LAFONTAINE.

On reçoit des Pensionaires au mois et a la semaine.

TABLE ouverte à toute heure du jour. L'on trouve à ce restaurant en tout temps, huitres fraiches, et gibiers de toutes description. Préparés dans un style à satisfaire le plus difficile.

PASCHAL COMTE.

RUE SUSSEX OTTAWA.

TIENT

CONSTAMMENT EN MAIN UN ASSORTIMENT DE

MARCHANDISES SECHES.

HARDES FAITES,

EPICERIES,

LIQUEURS,

CHAUSSURES, ETC.

LE TOUT AU PRIX LES PLUS REDUITS.

!!! GRANDE ATTENTION !!!

DR LOUIS DE CHEVRY,

Chirurgien Dentiste.

Cabinet d'opération :

RUE SUSSEX,

A côté du magasin de M. Traversy, chez Madame DUPUIS.

LE DR. LOUIS DE CHEVRY fait la pose des Dents Artificielles dans le genre le plus nouveau et le plus durable, et avec l'imitation aussi parfaite de la nature que l'œil le plus habile ne peut la faire la différence.

Par le nouveau système du Dr Louis De Chevry, les Dents Artificiels se servent à l'usage comme des dents naturelles, avec autant de facilité et la même force que les dents naturelles et sans faire éprouver la moindre douleur. Les dents sont garanties incorruptibles et ne changent jamais de couleur. La pose des dents ainsi que toutes les opérations sont faites avec dextérité et sans aucune douleur. Les dents peuvent être posées en faisant ou sans faire l'extraction des racines.

Les meilleurs substances sont employées Tout travail est garanti.

PRIX TRES MODERES.

Consultations Gratuites.

DENTS montées sur plaque en Or, montées sur doré en Platine, montées sur doré en Argent, montées sur doré en Caoutchouc, sculptées dans l'Ivoire, sculptées dans l'Hippopotame.

RATELIERS complets au moyen de ressorts en Or sans couvrir le palais et grande succion couvrant le palais.

N. P.—Le Dr LOUIS DE CHEVRY invite le Public à venir examiner son travail.

Ottawa, 3 Décembre 1861.

SALON DE PERFUMERIE

DU

CHEMIN DE FER

000

MM. MILES ET EDDIX,

PERRUQUIERS ET BARBIERS.

ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont ouvert un nouveau salon en dessous de l'Hôtel Champagne où ils seront heureux de satisfaire leurs pratiques.

Ces MM. peuvent borné fier suivant l'art. Il ont à vendre dans leur établissement tous les articles de toilette, tels que Savons, Eau-de-Cologne, odeurs de toutes espèces,

DE PLUS

Des instruments de musique, tels qu'ACCORDEONS, VIOLONS, &c., &c.

Le SALON est tenu sur le même pied que celui qui a le nom

Salon du Prince de Galles.

RUE RIDEAU.

M. MILES est du ne le BARBIER DES PRINCES et le PRINCE DES BARBIERS.

E. MILES ET EDDIX.

Ottawa 2 janvier 1862

THOMAS PATTERSON

Importateur et Marchand de

Groceries,

EN GROS ET EN DÉTAIL

No. 17

RUE RIDEAU, OTTAWA,

On trouve VINS, Eau-de-vie, Gin, Esprit de Vin, &c.—Aussi une Thés, Sucres, Tabacs, Epices, &c., &c., &c.

Ottawa, 23 janv. 1862.

SALON AMERICAIN.

Rue York.

TENUE PAR

R. R. HAMILTON.

PORTE VOISINE DE L'HÔTEL MATTHEWS.

Tient constament toutes fraiches, liqueurs de toutes espèces, etc.

HOTEL

DE

DAN GOODE,

COIN DES RUES

RIDEAU ET ST. NICHOLAS

OTTAWA.

M. GOODE tient tout ce qu'il y a de mieux, en fait de

Vins,
Bieres,
Port,
Cidre,
Gin,
Brandy,
Cigares,
Huitres,
Poissons,
Volailles,
Fruits, &c.

EN GROS ET EN DETAIL.

Ottawa, 13 fév. 1862.

DOMENICO CHISACHI

Chapelier de premiere classe

TIENT CONSTAMENT LES

PELLETERIES

LES PLUS RICHES ET LES PLUS FINES

Dans son Grand Etablissement de la Rue

PRINCESS

VIS A-VIS L'HOTEL DE LA CITÉ,

KINGSTON.

Ottawa. 15 janv. '62.

THE

OTTAWA CITIZEN

CE JOURNAL SEMI-HEBDOMADAIRE ET HEBDOMADAIRE,

Est publié à l'établissement de la Presse à Vapeur.

Rue Rideau—Ottawa.

L'CITIZEN, semi hebdomadaire, paraît tous les MARDIS et VENDREDIS, et est envoyé par la malle, ou par les coureurs aux abonnés de la ville, à raison de TROIS PIASTRES par année, payable d'avance ou QUATRE PIASTRES à ce délai.

Le CITIZEN de la semaine

est publié tous les SAMEDIS matin.—Prix : un dollar et demi ($1,50) par année ou $1,00 à crédit.

LE COURRIER D'OTTAWA,

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES

CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

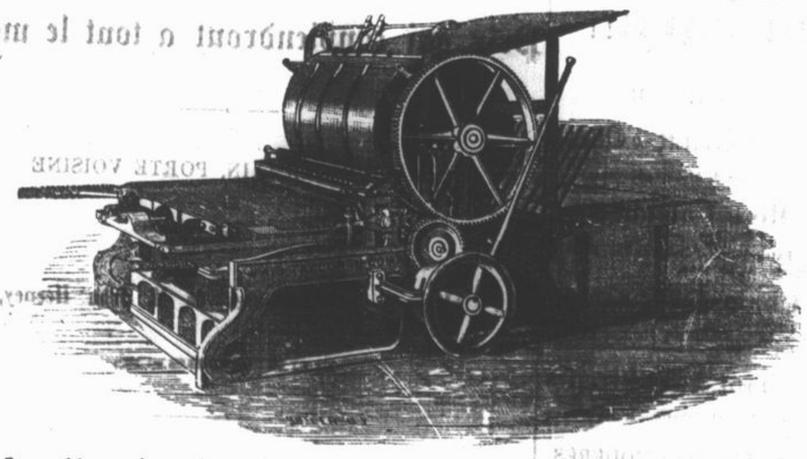

Le Courrier d'Ottawa parait le Jeudi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00. par année payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

RUE RIDEAU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,

ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCES

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR :

Six lignes et au dessous, première insertion	50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente	12½ "
Dix lignes et au dessous première insertion	75 "
Pour chaque insertion subséquente	20 "

Les annonces excédant dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne pour la première insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.

Un DEMI-QUARRÉ (10 lignes) par an	$12.00
Un QUARRÉ (20 lignes)	$20.00
Pour chaque carré additionnel	$15.
Les NOTICES EDITORIALES et CORRESPONDANCES paraissant par jour	10 "
☞ Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne	10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA*," sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants :

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funéraires, Cartes D'Addresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Reçus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de copies, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier sur lequel on désire que le tirage soit fait.

Le Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Deuxieme Annee. Ottawa, (H.C.) Jeudi matin, 12 Juin 1862. No. [illegible]

Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

(*Pour le Courrier d'Ottawa.*)

Un Episode de 1812.

(*Suite et Fin.*)

Au moment de s'asseoir, il fit signe qu'il avait une motion à proposer; il indiqua une étagere surchargée d'une pyramide de bouteilles de toutes tailles, de toutes formes, dont une couche vénérable, scrupuleusement conservée attestait le grand âge.

Il faut que tout y passe!

Bravo, oui,... tout, répétâmes nous joyeusement.

Les domestiques commencèrent le service; bientôt le champagne préluda, dans les verres, à des passes plus animées et plus périlleuses; nous ne dirons pas les exploits qui signalèrent cette mémorable soirée.

DeLaunay, naturellement tempérant but beaucoup, et devint bientôt excité et tapageur. Nous passâmes une nuit délicieuse; la dernière marque de galanterie de ma part dont je pus me rappeler, fut la pression plus d'une fois réitérée sur mes lèvres et sur mon cœur d'une petite main ronde et potelée, aux doigts effilés, aux ongles roses comme la nacre précieuse, et sur laquelle s'étendait une carnation qui rappelait le fond des plus belles roses blanches, et des protestations de fidélité éternelle; même quelques uns de nos compagnons qui n'étaient pas hors de combat s'avouèrent, le lendemain matin, coupables de semblables extravagances.

Il était tard le lendemain quand nous primes le déjeuner. La journée fut employée à l'inspection des bâtiments et des champs fleuris de moissons naissantes de M. T***. Notre hôte hospitalier ne voulut pas nous laisser partir, et ce ne fut qu'après beaucoup de tendres adieux des dames, et mille promesses de renouveler souvent nos visites que nous nous éloignâmes de ce toit hospitalier.

Le St. Laurent dormait sous les mourantes lueurs du couchant cuivré; il ressemblait, dans sa courbe élégante à un cimeterre égyptien dont la lame posée sur un tapis sombre reflète le ciel bleu dans sa nappe d'opale. Tous les bois, naguère encore diaprés de lumière, s'étaient éteints, confondus en une masse profonde; l'horison s'estompait dans un brouillard violacé; les clochers montaient, sévères et noirs, dans les dentelures nacrées du ciel.

Arrivés à quelque distance du lieu où s'était passée la lamentable scène du jour précédent, Charles DeLaunay galopa au devant. Nous le vimes faire une pause, dresser la tête, et regarder fixément comme si quelque chose de fascinateur l'eut cloué sur sa selle. Soudain il se leva debout sur ses étriers et ensuite éperonna furieusement son cheval qui partit comme un trait.

Nous arrivâmes quelque temps après; un grand nombre de corbeaux voltigeaient au dessus de nos têtes en poussant des croassements sinistres. Nous fûmes remplis d'etonnement et d'horreur à la rude scène dont nous fûmes témoins. Les sacripans de domestiques s'étaient enfuis après avoir dépouillé le corps du malheureux Néville de ses hardes principales ne lui laissant que sa chemise et ses pantalons.

Les traitres l'avaient trainé hors du bois et jeté dans un fossé. A notre arrivée, quelques uns de ces oiseaux sauvages, encore à leur horrible festin, poussaient des croassements à nous étourdir; l'un d'eux cherchait à dégager ses griffes qui étaient embarrassés dans le vêtement du malheureux officier. A notre profonde horreur, l'animal vorace tenait encore dans son bec les restes d'un œuil de sa victime, et la figure de Néville offrait une cavité sanglante et hideuse à voir.

relation avec tous les officiers supérieurs.

Nous fîmes prompte justice de ces oiseaux de mauvais augure.

Un rapport exact de ce qui s'était passé fut présenté l'officier commandant qui vit le restes mortels de Néville et que nous inhumâmes convenablement. Charles DeLaunay s'en acquitta avec une sévère reprimande, et la stricte recommandation de ne plus se battre en duel à l'avenir; il était pauvre et avait peu d'amis, tandis que Néville était en relations avec tous les officiers supérieurs.

On aurait certainement dû s'abstenir de reprimander ce pauvre DeLaunay, car d'un, caractère naturellement sensible, il prit cette reprimande tellement à cœur, que deux jours après son nom était inscrit sur la liste de ceux qu'on envoyait à l'hopital; mais son mal s'aggrava si rapidement qu'il fut obligé de garder le lit. Pauvre Charles il mourut dans mes bras quelques jours après la malheureuse rencontre que je viens de vous raconter.

L'année suivante je rendis visite à sa pauvre mère. Elle avait appris la mort de son fils et supportait sa douleur avec une somission vraiment chrétienne. Cette femme désolée me raconta plusieurs anecdotes de son bien aimé Charles et surtout de l'ange terrestre auquel il était très attaché.

—Mes chers enfants, Eugénie et Charles s'aimaient depuis leur enfance, me dit-elle; mais nous étions bien pauvres, et voyant que la guerre allait s'allumer, il voulut en courir les hasards, espérant avoir le bonheur de monter en grade; et pour sa bien aimée il se fit militaire. Pauvre Eugénie, reprit-elle, je crois qu'elle ira le rejoindre bientôt. Les jeunes cœurs se brisent facilement, et elle ne s'est plus relevé depuis la mort de son ami Charles.

Je lui annonçai que j'avais un petit paquet pour Eugénie, que j'avais promis de remettre à elle seule. Madame DeLaunay me dit que ce serait une grande consolation pour cette chère enfant de voir quelqu'un qui lui parlât de son ami, et me fit conduire à la résidence qu'elle habitait.

Eugénie St. Amand était bien la plus jolie fille que j'eusse vu de ma vie. Toute sa personne portait les traces visibles de sensations violentes dont sa vie venait d'être ébranlée. Ses cheveux étaient arrondis en courts bandeaux, et négligemment tordus derrière sa tête; un léger gonflement du réseau de veines bleues qu'on voyait courir sur ses tempes décélait une émotion contenue.

Elle marchait lentement, les yeux baissés, avec une allure languissante indiquant la souffrance. Vue ainsi, aux rayons doux et tristes de la lune, elle ressemblait à un de ces beaux anges d'Andréa del Sarte descendu à contre-cœur sur cette terre de douleur et de misère.

Ses yeux voilés d'ombres funèbres révélaient leur éclat magique, et sur ce visage défaillant je contemplai, non sans admiration, des charmes prêts à s'évanouir. Je demeurai un moment comme en extase devant cette tête adorable où la noblesse et la grâce, la finesse et le caractère s'unissaient pour offrir un chef-d'œuvre au regard émerveillé.

Un sourire amer effleurait ses lévres pâlies quand je lui parlais de son ami d'enfance qu'elle devait bientôt rejoindre au ciel. Elle ressemblait à ces douces tourterelles qui, captives et isolées dans la cage de l'oiseleur, attristent les yeux qu'elles charment par leur élégance et leur sympathique mélancolie; tout était distinction dans cette belle jeune fille; le timbre de sa voix avait des notes éloquentes qui s'adressaient au cœur et à l'imagination.

Elle me reçut comme un frère et me fit faire une narration exacte des épreuves de son ami décedé. Quelles larmes de joie ne versa-t-elles pas quand je lui répétai les paroles de Charles: "dis lui que ma dernière pensée est pour elle."!

Pauvre Eugenie!...

Le bonheur eut pourtant été son partage sur cette terre! elle était jeune, elle était belle, de cette vaporeuse beauté que les poëtes ont chantée à leurs heures d'amour et de mélancolie! elle était douce et bonne, elle avait dans le cœur un trésor d'innocence et de dévouement.

Mais Dieu changea cette destinée.

En peu de temps elle était devenue triste et songeuse, ses joies avaient pâli, et elle passait presque toutes ses journées dans la prière et dans les larmes.....

Elle n'avait plus d'espoir; sa vie était deshéritée de toutes les joies qu'elle s'était promise.

Elle mourut par une belle nuit d'automne, accoudée à la fenêtre de sa chambre, cherchant encore de son regard affaibli les horisons aimés d'une autre époque. La mère de Charles était à ses côtés; on entendait par intervalles les sons monotones et doux de quelques cloches loitaines,.....je pleurais en pensant à mon ancien ami DeLaunay....tous les assistants courbaient le front sous le poids d'une douleur profondement sentie.

Eugénie seule était calme.

Elle parlait d'une voix éteinte, et son visage avait revêtu une expression de sérénité qui n'avait plus rien d'humain; son long peignoir blanc dessinait vaguement ses formes frêles; on eut dit qu'elle allait ouvrir ses ailes et prendre son essor.

Un moment elle se tourna vers la mère de Charles et lui désigna sa guitare qui pendait à la cloison.

La voix lui manquait.

Elle prit l'instrument, et de ses doigts effilés et délicats, elle commence le refrain joyeux d'une chanson que son bon Charles lui avait enseignée alors qu'elle était jeune enfant.

Puis la guitare s'échappa tout à coup de ses mains, elle ferma les yeux et poussa un dernier et douloureux soupir!

Elle était morte!

Son âme s'était envolé vers son ami d'enfance, Charles DeLaunay.

Conformément à ses dernières volontés, elle fut inhumée à côté de lui dans le cimetière du village de B***.

J. N. Rousseau.

(*Extraits de la Correspondance Parlementaire de l'Orare.*)

Les Batisses d'Ottawa.

La proposition de M. Simard tendant à faire déclarer qu'aucune appropriation d'argent ne serait fait pour les bâtisses d'Ottawa, avant que le rapport du comité d'enquête n'ait été soumis aux chambres, a élé rejetée par une immense majorité, après un long débat.

La Chambre veut laisser au Ministère liberté d'action et responsabilité complètes. Elle veut mettre à sa disposition une somme suffisante pour parer à toutes les éventualités et le mettre en état de faire honneur au crédit de la Province. Si l'estimation de M. Killaly ($477,983,) se trouve être juste, les travaux ne seront pas continués avant la prochaine session. Si, au contraire, d'après l'estimation du comité d'enquête et comme on le pense, cette estimation est trop élevée, la balance qui restera après le paiement de ce qui est dû légitimement aux contracteurs, sera consacrée à la continuation des travaux.

Le Ministère doit être mis en mesure de ne pas faire faillite aux engagemens de la Province. Il faut qu'il ait à sa disposition un crédit suffisant pour payer nos dettes. Il ne faut pas courir le risque de voir l'Etat poursuivi pour refus de paiement de réclamations légitimes.

Avant tout, le comité d'enquête doit faire son œuvre; ce n'est que lorsqu'l aura pénétré et étalé au grand jour le mystère des gaspillages favorisés par le département des travaux publics et fixé le prix des travaux passés, qu'on songera à continuer ceux-ci.

M. MacKenzie a donné d'amples explications pratiques sur l'éstimation des travaux. Il a fait ressortir les différences qui existent entre les deux estimations de M. Killaly, l'une de novembre 1861, l'autre de cinq mois après mars 1862.

L'estimation de la partie-ouest des bâtisses départementales était en novembre 1861 de $317,189.25. En mars 1862, elle s'élevait à $361,313.86. L'estimation de la partie-est était en novembre 1861, de $345,279.75; elle était portée en mars 1862 à $424,295.99. L'estimation de la batisse Parlementarie était en novembre de $651,491.55; en mars de $1,471,730.37,—constituant une augmentation de $157,772.82, sans travaux faits.

Les deux montants déjà votés pour les bâtisses s'élèvent à la somme de $1,088,344.30. La somme maintenant demandée par le gouvernement, $500,000, porterait la somme totale allouée pour le paiement des ouvrages et leur continuation à $1,588,344.30. D'un autre côté le montant dû, selon M. Killaly est de $1,471,730.37, et le montant du contrat de M. Garth est de $87,170.29; fesant un total de $1,508,900.66. Le montant laissé pour la continuation des travaux serait donc seulement de $79,443.66. A cette somme on peut ajouter la différence entre la première et la seconde estimation de M. Killaly $157,772.82, ce qui donnerait un montant de $237,216.48, pour la continuation des travaux.

La même différence entre les deux estimations de M. Killaly existe dans les détails. Ainsi 2,900 verges d'excavation devenaient subitement 5,400 pieds d'excavation.

M. MacKenzie entre dans le détail des surcharges des contracteurs, et estime qu'ils ont déjà reçu $150,000. Il ne doute pas que tel sera le jugement du comité d'enquête.

MM. Cartier, Simard, Chapais, Loranger, Cauchon, Dorion et Faulkner ont successivement pris la parole. M. Faulkner n'a point voulu quitter la carrière publique saus payer à l'éloquence parlementaire le tribut d'un discours. Il a expliqué en quelques mots le vote qu'il allait donner.

Les autres orateurs n'ont exprimé aucune idée nouvelle et digne de commémoration. J'ai seulement à noter le ton convenable et la forme lucide du discours de M. Simard, qui prenait la parole pour la première fois durant cette session, et qui devrait parler plus souvent. M. Chapais a de nouveau exprimé les opinions résumées dans la motion de non-confiance qu'il devrait proposer, et déclaré que depuis bien des années le département des travaux publics est administré d'un manière déplorable. M. Cartier affirme que l'enquête sur les bâtisses d'Ottawa fera voir qu'il y a eu fautes de prévoyance, culculs inexacts, mauvaise administration, mais qu'on ne découvrira pas dans tout cette affaire l'ombre d'un *job* proprement dit.

BÂTISSES D'OTTAWA.—Estimés de M. Killaly.

	7 Novembre 1861.	20 mars 1862.
Bloc de l'Ouest...	$ 317,189.25..	$ 361,313.86
Bloc de l'Est.....	345,277.75..	424,295.99
	662,466.00..	785,609.85
Bloc parlementaire	651,491.55..	686,120.52
Total.....	$1,313,957.55..	$1,471,730.37
		1,313,957.55
Différence entre les deux estimés pour 4 mois et 13 jours.....		157,772.82
Montant voté en 1859		900,000.00
Montant voté le 30 mai 1862....		188,344.30
Montant voté le 3 juin 1862....		500,000.00
Total voté		$1,588,344.30
Montant dû suivant M. Killaly		$1,471,730.37
Montant voté pour continuer...		79,443.66
D'après les calculs de M. McKenzie, il y aurait une erreur dans l'évaluation de l'ouvrage de maçonnerie, en doublant même les prix portés aux cédules annexées aux contrats, de.....		143,577.00
Surcharge sur les excavations dans le roc, en triplant les prix des cédules.....		85,119.24
Surcharge sur les excavations en terre, en doublant les prix des cédules		14,515.60
Montant également alloué pour échafaudage		8,500.00
Montant à déduire sur la somme allouée pour pierre de taille dans les égouts, en ajoutant 25 pour cent aux prix des cédules		62,894.00
Erreur dans le mesurage de cette pierre de taille		75,000.00

ANECDOTES.—*De l'utilité des rimes difficiles.* Dans un de ses romans, M. Théophile Gautier met en scène un jeune fou, qui, après avoir perdu toute sa fortune, avait résolu de se tuer: "Il avait déjà fourré la gueule de son pistolet dans sa bouche, quand il se ressouvint fort à propos qu'il avait oublié de se faire une épitaphe. Cette idée de ne pas avoir d'épitaphe le contraria sensiblement; il déposa son pistolet sur la table, prit une feuille de papier, et écrivit les vers suivants:

Des cruautés du sort la volonté triomphe;
Le plus faible mortel peut vaincre le destin.
Quand on a du courage, et que....

Ici notre malheureux ami s'arrêta faute de rime: il se gratta le front, se mordit les doigts, mais en vain.

Il sonna son domestique, se fit apporter un dictionnaire des rimes, qu'il feuilleta d'un bout à l'autre sans trouver ce qu'il lui fallait, car *triomphe* n'a pas de rime. De Marcilly entra par hasard, et l'emmena au jeu, où il gagna cent mille francs, ce qui le remit à flot. Depuis ce temps, il vit en joie et n'embrasse plus le canon de ses pistolets. Cette histoire, très veridique, prouve l'utilité des rimes difficiles en matière d'épitaphe.

L'association de l'émancipation de l'Italie a envoyé la circulaire suivante à Lord Palmerston:

"Nous avons lu avec le plus grand plaisir et la plus extrême gratitude le discours chaleureux par lequel vous avez daclaré, dans les communes anglaises, vos sympathies et celles de votre gouvernement en faveur de l'unité italienne. Vous avez reconnu avec raison que la continuation de l'occupation de Rome par l'empereur Napoléon était la plus flagrante violation du principe de non-intervention; vous avez reconnu que ce fait est un obstacle sérieux à l'unité de l'Italie. Si l'Angleterre persévère dans ses efforts pour faire respecter ce principe, les Italiens parviendront à la délivrance de leur pays. Recevez donc nos plus cordiaux remercîments.

Le comité central de l'Association de l'Émancipation italienne."

Nous ne savons pas ce que le gouvernement français va faire en présence de cette insulte à son drapeau à Rome.

Nous avons reçue la circulaire suivante à laquelle nous nous empressons de donner publicité.

INVASION DU CANADA

PAR LES AMERICAINS EN 1775,

OU LA

GUERRE des BOSTONNAIS.

Dans la précieuse collection de documents historiques de feu M. le Commandeur Viger se trouvent deux manuscrits sur l'invasion du Canada par les Américains en 1775. Ces mémoires déjà bien importants en eux-mêmes acquièrent un nouvel intérêt dans le moment actuel. Ils sont d'autant plus dignes de foi qu'ils n'étaient pas destinés à la publicité et qu'ils se confirment l'un l'autre, bien que les évènements y soient appréciés à différents points de vue. Des notes de notre archéologue dont tout le monde se rappelle la science et la scrupuleuse exactitude les complètent et en éclaircissent les points difficiles.

On a donc cru que la proposition de publier ces manuscrits serait favorablement accueillie du public et surtout de ceux qui s'occupent de l'histoire du Canada.

Cette publication se fera sous la surveillance de la *Société Historique de Montréal*, et formera un volume de 300 pages du format de ce prospectus.

L'impression n'en sera commencée que lorsqu'il y aura un nombre de souscriptions suffisant pour en couvrir les frais.

Prix $1.00 payable à la livraison du volume.

Il n'en sera tiré que le nombre d'exemplaires retenus.

Des listes de souscription sont ouvertes, à Montréal, chez M. l'abbé Verreau, et M. R. Bellemare, à Trois-Rivières, chez M. L. U. A. Genest, et à Québec, chez M. l'abbé Laverdière, au Séminaire, chez MM. J. U. Beaudry et A. G. Lajoie.

—Le *Great-Eastern* est parti samedi de New-York pour Liverpool. Il avait à bord 420 passagers et une cargaison générale pésant 6,000 tonnaux. Pendant son séjour dans baie New-Yorkaise, le vaisseau-monstre a reçu la visite de près de 3,000 personnes par jour.

L'orateur de la chambre d'assemblée

Le Pays dit qu'au point de vue de l'impartialité, M. Turcotte a été irréprochable pendant toute la session. Il n'y a qu'une

FLORICULTURE.

Œillet.

(*Suite et fin.*)

Si l'on ne sévrait les marcottes qu'à la fin de l'automne, elles fatigueraient beaucoup les plantes-mères. On se hâtera donc de lever les marcottes de pleine-terre, et de couper audessous celles du cornet. On détache le cornet, sans briser ni la racine, ni la terre qu'elle embrasse. Avec des ciseaux très fins, on coupe au niveau du nœud le surplus de la vieille tige.

Les marcottes enracinées, une fois séparées de leurs mères, suivront le traitement ultérieur des plantes parfaites, en ayant soin pendant quelques jours encore de les préserver du soleil. Repiquées plus tard dans des pots de dimensions convenables, vous les verrez fleurir au printemps suivant, un peu avant les vieilles plantes.

Lorsqu'on lève les marcottes des petits pots pour les replanter dans de plus grands, on doit conserver toutes les racines, et même les petits chevelus, appelés *barbe*, et qui tapissent toute la circonférence du vieux pot. On étend ces chevelus dans le nouveau pot qu'on leur destine, et en aucun cas, il ne faut couper le bout des racines, à moins qu'elles ne soient endommgées.

Si des marcottes précieuses n'avaient pas bien réussi, ou se trouveraient trop debiles, il serait bon de les placer sur une couche un peu chaude et de les recouvrir d'un châssis ou d'une cloche. Une douce chaleur, sagement ménagée, ranimera les marcottes, les ramènera à bien et les mettra bintôt en état de supporter l'air libre.

Si l'on craint que la gelée, en dilatant la terre, ne fasse fendre le pot, il suffira de le coucher sur le côté; alors l'effort de la terre s'excécute en avant, et le pot n'est point endommagé. Cette méthode empêche encore que les pluies, trop fréquentes dans l'automne du Canada, n'incommodent la plante. Voyons maintenant la greffe—

Greffe—Comme les deux modes de multiplication par la bouture et la marcotte sont faciles et d'un succès à peu-prés certain, on ne sert rarement de la greffe. Cependant on l'emploie pour changer des sujets simples, mais vigoureux, en variétés doubles ou pleines, richement colorées et panachées, ou pour fixer sur un seul pied plusieurs variétés de couleurs différentes et bien tranchantes, la réunion flatte l'œil d'un amateur patient et curieux.

La greffe en usage dans ce cas est celle dite à l'Anglaise. Voici comment elle se pratique. On coupe le sujet au tiers de sa hauteur en biseau bien allongé en ayant soin de négliger les entailles et les crans dont quelques personnes compliquent cette greffe; ces moyens étant plus nuisibles qu'utiles. On en fait autant à la branche de la variété qu'on veut conserver et qu'on a eu soin de choisir de grosseur égale à celle du sujet, en veillant à ce que les biseaux soient bien parallèles et opposés, c'est-à-dire, l'un de haut en bas, et l'autre de bas en haut; ceci fait, on les applique l'un sur l'autre, de manière à ce qu'ils se joignent exactement dans toutes leurs parties. On entoure aussitôt la greffe d'une ligature de laine plate, et l'on recouvre le tout d'un emplâtre du précieux onguent du St. Fiacre, c'est-à-dire, plus prosaïquement, de terre-glaise et de bouse de vache. Il n'est pas besoin d'ajouter que les plantes greffées doivent être tenues à l'ombre, jusqu'à ce que la greffe soit parfaitement reprise. Il ne faut pas non plus oublier que le moment propice pour cette précieuse operation est un temps sombre et couvert.

ENNEMIS ET MALADIES DES ŒILLETS.

Au printemps, lorsque l'œillet commence à pousser son dard, on découvre, entre les deux feuilles de la tige, d'écume blanche. C'est le nid ou le puceron a déposé ses œufs. Cette substance spongieuse fait dessécher les feuilles et nuit à la tige. Il faut l'enlever dès qu'on l'aperçoit. Le *puceron vert et noir* vit du dépens de l'œillet. Il est ordinairement en troupe nombreuse, et il fait beaucoup de ravages. Il est difficile de prévenir les attaques, puisqu'il vole,; mais dès qu'on le découvre, on repand un peu de tabac bien sec dans l'œillet. Si on leur donne la chasse de grand matin, lorsqu'ils sont encore engourdis, on peut incliner la tige, l'agiter par secousse, et l'insecte tombera sur une feuille de papier destinée à le recevoir et on l'écrasera.

Le *perce-oreilles*, insecte hemiptère' *forticula*, comme l'appelle Linnée, est malheureusement trop connu, pour que je le décrive. Il attaque l'œillet dans ses fanes, ses montants, dans ses boutons et dans ses fleurs; le barbare ronge les feuilles à leur naissance, coupe les pétales par la base de leurs onglets et laisse le calice vide. S'il s'est emparé de vos tablettes d'œillets, vous aurez la douleur de perdre, en deux jours, la récompense d'une année de travaux continuels. L'avidité incroyable de ces insectes pour l'œillet, exige l'attention soutenue du fleuriste. On place au sommet de chaque baguette qui soutient les œillets une carté roulée en entonnoir, la pointe en haut; le perce-oreilles maraude la nuit, craint la lumière et se retire dans l'obscurité, dès que le jour parait. On le trouve caché dans le haut de l'entonnoir et on le tue. On encore, on suspend le soir à chaque tuteur un ou deux ergots de veau, de porc ou de mouton, le perce-oreilles ne manque pas de s'y retirer à la chûte du jour, et il est facile de le détruire.

Des chenilles grises et vertes dont les œufs ont été déposés par des papillons, et qui éclosent sur les feuilles, les rongent et les dévorent. Ces chenilles se cachent sous les feuilles. Il faut les tuer avec de l'huile de charbon.

Les formis viennent butiner l'extravasion de la sève, causée par les dents des autres insectes; elles ne jettent pas sur une plante saine. Il arrive par fois que les formis s'emparent et se gîtent dans la terre du pot. Alors elle est facile de se point que de dépoter aussitôt la plante, de la changer de place et de la secouer légèrement de temps à autre, afin d'obliger les formis de s'éloigner.

L'œillet est nonseulement soumis aux ravages des insectes, mais il est souvent exposé à des maladies cruelles, comme le *blanc* le *jaune*, la *pourriture*, la *gale* et la *rouille*

Le blanc est quelquefois occasionné par des nuits froides, par des brouillards, qui interceptent la transpiration de la plante, et causent un reflux d'humeurs; le blanc est commun au printemps et à l'automne, et très rares en été. Quelquefois un arrosage donné de grand matin, ou avec une eau trop froide, en est la cause.

Le *jaune* est produit par une terre onctueuse, trop grosse, trop chargée de fumier peu pourri et qui retient trop l'eau.

La *pourriture* survient à l'œillet, par différentes causes, par exemple, une terre trop humectée et qui se soutient dans cet état, un arrosage avec de l'eau croupie ou de mare, une continuité d'ombrage, du fumier trop récent et qui n'a pas encore perdu sa chaleur.

Pour toutes ces maladies, il faut dépoter, changer la terre, supprimer les parties chancies des racines, et placer la plante dans un autre pot, à une exposition qui n'ait le soleil du matin que pendant une heure ou deux. Lorsque la plante sera remise, on transportera le pot avec les autres, et à l'air libre.

La *gale* se montre après les brouillards et les pluies du printemps, qui font naître sur les feuilles des taches, ou noires, ou rougeâtres, ou grises, et souvent des tubérosités. Retranchez toutes les feuilles affectées, c'est l'unique remède.

La *rouille* a lieu dans les grandes chaleurs, lorsque l'air est étouffé, brûlant et qui n'est pas renouvelé, comme dans une serre trop fermée. Elle attaque particulièrement les marcottes. Ses ravages sont prompts et terribles. Dès qu'on s'en aperçoit, il faut se hâter de développer toutes les feuilles contournées, et dès qu'elles seront bien ouvertes, répandre dessus ou du tabac tamisé très fin, ou des cendres de bois. Cette opération doit être repétée plusieurs fois.

Tels sont, à peu près, les divers modes de multiplication, de culture et de conservation en usage pour les œillets. J'ai tâché de les expliquer avec clarté, et je vous prie, aimables lecteurs et lectrices, de me pardonner un peu de prolixité, en faveur du sujet, dont le charme a guidé et entraîné ma plume plus loin que je n'aurais pensé d'abord. J'ai cru être utile et agréable à tous, et en particulier à ceux qui, n'ayant pas l'agrément et la commodité d'un jardin, désirent cultiver l'œillet sur leurs fenêtres avec la certitude du succès.

UN AMATEUR.

Ottawa, 12 Juin 1862.

Election de l'Hon. M. McGee.

L'Hon. M. McGee termina ainsi son discours le jour de l'élection à Montréal.

J'avoue franchement que mon ambition pour ce pays est de le voir devenir une grande nation commerciale du nord, comme la Grande-Bretage elle-même, ou encore comme la Ligne Hanséatique qui avec un climat présentant des obstacles aussi considérables que la nôtre, a fait de la Baltique la rivale de l'Adriatique en richesse et en puissance. [Applaudissements.] Nourrissant cette ambition, je n'ai pas de place pour les préjugés anti-américains; je n'ai pas de place pour les mesquines jalousies sectionnelles; je n'ai pas de place pour les haines de races ou de religion; je désire ardemment que le nom de Canadien nous désigne tous, que ce nom nous devienne cher, et qu'il soit honoré par toutes les populations de l'extérieur, américaines et européennes. [Applaudissements.] Pour former une semblable nation dans le nord, nous avons besoin de plusieurs millions de bras industrieux, nous avons besoin de cultivateurs et d'ouvriers—il nous faut des travailleurs pour les champs, des traivailleurs pour les ateliers. Lorsque je verrai le port de Montréal garni de vaisseaux depuis la baie d'Hochelaga jusqu'à la Pointe St.-Charles, je sentirai que quelque chose aura été fait pour ce pays, car alors une ville comptant un demi-million d'habitants sera assise sur le talus de notre verdoyante montagne, et un pays comptant une populatior de dix millions d'habitants inondera cette île de ses produits au moyen de ses deux grandioses artères, le St. Laurent et l'Ottawa. [Applaudissements frénétiques.] Mais, messieurs, si nous voulons grandir il nous faut vivre frugalement; si nous voulons devenir riches et puissants dans l'avenir, nous devons être modestes dans notre manière de vivre aujourd'hui. Nous devons donner de l'attrait à notre pays et tendre notre gouvernement honorable; et je ne connais rien qui soit plus de nature à nous faire atteindre ce but que de nous efforcer de vivre dans les limites de nos revenus, tout en jetant les bases de grandes entreprises. [Applaudissements.] Si je participe au gouvernement du pays durant un espace de temps suffisant pour mettre mes idées en pratique, tout ce que je demanderai à mes concitoyens sera de me juger d'après ce que j'aurai pu faire pour l'établissement du pays. [Applaudissements.] C'est-là ma plus haute ambition—toutes les questions politiques ne tiennent comparativement qu'une place fort secondaire à celle de l'aggrandissement du pays.

Je crois pouvoir dire que la nouvelle administration entretient les vues les plus libérales relativement aux questions d'émigration et de colonisation; tout en faisant l'accueil le plus bienveillant aux étrangers industrieux qui viendront s'établir au milieu de nous, l'administration ne dédaignera pas ce que considèrent comme une de leurs plus sensibles gloires les hommes d'état du pays, c'est-à-dire que durant leur administration des affaires publiques, des exilés soient revenus de leurs longs voyages dans les pays étrangers. [Applaudissements frénétiques.] Nous ne devons pas oublier qu'il

tières, des milliers de natifs du Canada et nombre d'autres sujets anglais, qui seraient heureux de venir vivre au milieu de nous s'ils étaient certains d'y trouver de l'emploi pour les y faire subsister. Cependant, quels avantages naturels ont de plus que le Canada les états de la Nouvelle-Angleterre, du Wisconsin ou du Minnesota? La nature ne leur donne aucun avantage sur nous; mais ils ont des industries bien organisées et fortement encouragées; ils ont pour aider l'industrie un système monétaire; ils ont des lois qui donnent à tout colon mâle 160 acres de terre en propre; ils ont l'art de faire de forêts vierges de grands centres commerciaux et cela à un dégré que nous n'avons encore jamais atteint;—tous ces avantage créés par eux font qu'ils attirent nécessairement dans leur sein une population toujours grossissante. [Applaudissements frénétiques.]

Si nous voulons faire fructifier les ressources de ce pays, mes amis, il nous faut prendre dans les annales de nos voisins un grand nombre de feuilles,—non pas seulement celles qu'ils ont écrites depuis la guerre, mais aussi celles qu'ils ont tracées avec le fer de la charrue en temps de paix, nous n'avons pas seulement à leur emprunter le fruit de leur expérence dans l'organisation de la milice mais aussi leur système de fonder des établissements. [Applaudissements.] Je ne dois pas vous retenir plus longtemps exposés aux rayons ardents de ce soleil de plomb et éloigné de vos occupations ordinaires. Je vous suis profondément obligé de votre présence ici et de l'intérêt que vous avez porté à cette élection, et je sens qu'en coupant court à mes remarques je m'acquitterai de la dette que je vous dois pour la bonté dont vous m'avez honoré. (Cris de: "Continuez! continuez!) En terminant, messieurs, soyez assurés que le plaisir que j'éprouve en ce moment est grandement rehaussé par le fait que mon honorable ami (M. Holton) avec lequel j'ai toujours agi de concert en politique et dont j'espère conserver longtemps la bonne opinion, est venu ici pour me proposer, et que mes bons amis MM. Leprohon et Brennan, le patriarche du Griffintown, ont bien voulu seconder ma nomination. [Applaudissements.] Quelques soient les espérances justes ou injustes que l'on fonde dans le nouveau gouvernement, n'importe quelle figure il est destiné à faire dans l'histoire du pays, j'espère que pas un de mes actes, aucunes de mes paroles, tant que j'en formerai partie, ne me fera perdre la confiance d'aucun des électeurs de Montréal. [Applaudissements chaleureux.]

Le Parlement Canadien.

On lit dans l'*Economiste Français:*

Le Parlement canadien vient d'emettre un vote fort important qui appelle quelques mots d'explication:—

Les deux provinces du Canada, autrefois séparées, forment, depuis 1837 seulement, une association politique régie par un parlement commun, mais où les deux personnes sociales et politiques sont restées distinctes, ayant chacune leur ministère et leur législature propre; aussi chaque province est-elle représentée également dans les Chambres.

Lors de l'acte d'union, le Haut-Canada, habité principalement par des Anglais, était fort inférieur en population au Canada français; il ne se plaignit nullement de cette association et la trouva fort assortie. Mais depuis lors, sa population s'étant accrue par le double effet des naissances et de l'immigration et ayant dépassé celle de la *province sœur*, cette province a commencé à nè plus trouver juste les conditions de l'Union, et celle en réclame chaque année la modification par l'établissement de la représentation parlementaire proportionnellement au chiffre des habitants.

De cette manière la race anglaise assurerait sa prépondérance dant le Parlement et l'égalité des deux personnes politiques associées se trouverait détruite. Une telle prétention ne peut se justifier que par un désir de domination égoiste et oppressive: chaque province étant, en effet, gouvernée à part et selon ses lois propres, et répartition des finance étant faite selon le nombre des habitants, aucune des deux races ne peut vouloir la prédominance parlementaire que dans le but secret d'opprimer l'autre.

Rien en soi n'est donc plus inquiétant pour les Franco-Canadiens que cette proposition; rien aussi n'est plus injuste, car les conditions particuliéres de leur existence politique, leurs usages, leur langue, sont garantis par les traités, et se trouveraient dès lors remis à la merci de leurs associés anglais. Ils s'y opposent avec la plus grande force, et, grâce à leur énergie et à leur habileté, ils ont constamment fait échouer ces ambitieuses visées.

Cette année encore la même proposition reproduite vient d'être repoussée avec une majorité beaucoup plus forte que les années précédentes, 75 voix contre 44. Tous les journaux français du Canada se félicitent de ce succès, et nous nous joignons bien cordialement à ce mouvement de joie; seulement nous ferons observer que dans le cas d'un vote contraire, il est à peu prés certain que l'Angleterre, gardienne des capitulations, imposerait son *veto*, et à son défaut, il est plus que probable que la France aurait à réclamer le respect des traités conclus pour elle.

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

☞ Toute communication que l'on nous fera parvenir par la poste, non affranchie, sera refusée.

Nos abonnés voudront bien se rappeler qu'il faut se soumettre à nos conditions d'abonnement—qui sont—☞ PAYABLES D'AVANCE.

Ceux qui nous doivent pour un semestre ou deux, doivent comprendre qu'il serait enfin temps qu'ils se rendissent à nos justes demandes.

☞ Le Bureau du *Courrier* se trouve maintenant Rue Clarence près de la Rue Dalhousie, à la résidence du Rédacteur. Les personnes qui désirent annoncer, ou transiger quelques affaires quelconques sont priés de s'adresser directement au Propriétaire-Rédacteur.

Nous prions nos abonnés qui sont déménagés de nous faire connaître leur nouvelle résidence. Autrement, ils s'exposent à éprouver du retard dans l'envoi du journal.

Le Courrier d'Ottawa

J. E. Dorion, Redacteur.

Ottawa, 12 Juin 1862.

Nous envoyons aujourd'hui des comptes d'abonnement à un grand nombre de pesonnes qui n'ont pas encore songé que nous ne sommes pas en moyens de publier un Journal gratuitement. Nous espérons qu'elles s'empresseront, après ce premier avis, de nous expédier le montant de leur compte ci-inclus.

Le Nouveau Tarif.

Le nouveau tarif a été discuté et a passé après quelques débats sur la melasse et sur le sucre raffiné. A peu de choses près les impôts seront les mêmes :

	Droit proposé.
Café, vert, moulu ou rôti.....	3 centins par lb.
Mélasse.....	5 " par gal.
Sucre, brut.....	2 " par lb.
do raffiné.....	3 " par lb.
Bonbons (confectionary).....	3 " par lb.

Le droit sur le thé, tel que maintenant imposé par l'échelle mobile du tarif actuel, est aboli ; les droits spécifiques et *ad valorem* suivants seront prélevés et perçus sur le dit article, savoir :—

Thé, (droit spécifique,)..... 4 cts par livre
do (droit advalorem)..... 15 pour cent.

Les articles soumis à des droits spécifiques seront :

Le whisky de toute force n'excédant pas celle de la preuve de Sykes, sera soumis à un droit de *vingt-cinq centins* par gallon, et ainsi en proportion pour toute force plus grande ou pour toute quantité plus petite qu'un gallon.

Un droit de dix pour cent par gallon sera imposé sur la kérosine, le charbon, l'huile de pétrole, distillée ou rafinée.

Les exemptions de droit de douane mentionnées dans le tarif existant, les suivantes seront ajoutées au dit tarif :—

Rebuts de cuivre rouge ;

Toile à égout pour les fins agricoles ;

Vaisselle d'argent ou plaquée, verrerie, porcelaine, linge de table et cigares importés spécialement par et pour l'usage de l'ordinaire (*mess*) des officiers de l'armée de Sa Majesté, de service en Canada, sous les règlements qui pourront être établis par ordre en conseil.

" Toutes importations pour l'usage de l'armée et de la marine de Sa Majesté, servant dans le Canada, ou pour " les fins publiques de la province," il est par le présent déclaré que ces importations ne sont libres de droit que lorsque le droit payable autrement sur icelles devrait être payé ou supporté par le trésor du Royaume-Uni ou de la province.

On augmentera le droit sur les spiritueux distillés et la bière brassée en cette province, et sur les licences accordées aux distillateurs, rectificateurs et brasseurs.

On imposa un droit additionnel de neuf centins par gallon, mesure de vin, sur les spiritueux distillés ou fabriqués en cette province, de la force de la preuve de Sykes, et ainsi en proportions pour toute force plus grande ou pour toute force moindre.

Sur la bière un droit additionnel de deux centins par gallon, mesure de vin.

On imposera un droit additionnel de cent soixante piastres sur les licences des personnes qui distillent ou rectifient, par toute autre procédé que celui de la filtration, de manière que ce droit soit de cent piastres.

Ce tarif dit un de nos confrères de la Presse Bas Canadienne est un expédient pour parer les difficultés exceptionnelles de l'heure présente et non un essai pour mieux rétablir les finances de la province.

Aussi espérons nous qu'à la prochaine session, le gouvernement ayant eu le temps de jeter les bases d'un tarif équitable et productif, modifiera considérablement celui-ci.

Taxer le plus possible les objets de luxe et attaquer le moins possible les articles de première nécessité, devra être la règle, la base du prochain tarif. Il serait sans doute difficile, peut-être impossible, à cette époque de l'année de baser un tarif aussi avantageux aux classes pauvres, mais d'ici à la prochaine session, le gouvernement se fera un devoir, nous l'espérons, de préparer un tarif en harmonie avec les besoins du peuple et des ressources du pays.

Il est un article d'exportations qui ne peut craindre de compétition—même du côté de la Baltique—et qui pour longtemps sera pour le Canada une source de richesse si nous savons notre bois. Pourquoi ne pas mettre à la sortie de cet article du pays—le seul productif que nous ayons—un léger impôt ? Nos marchands de bois n'en souffriront point, ce sera au consommateur acheteur, un étranger—qui paiera cet impôt.

D'ailleurs ne faut-il pas mettre des droits autant que possible sur les articles qui, taxés ou non, seront toujours achetés, plutôt que sur ceux dont l'importation ou l'exportation varie suivant l'élevation de l'impôt auxquels ils sont soumis ?

On pourrait aussi mettre un impot sur le charbon, la soie, et tous les objets de luxe que les riches achèteront toujours quelqu'en soit le prix.

Il y a aussi quelques produits que l'Angleterre nous envoie qui devraient être taxés non seulement pour retirer des profits mais même pour protéger le commerce indigène.

Nous espérons que le gouvernement actuel ne sera pas sourd aux plaintes du public, et que le prochain tarif sera, si non parfait, du moins aussi satisfaisant que possible.

La quantité de gallons de melasse importée, l'année dernière, est de 1,201,890, valant $235,034. L'impôt pour six mois a été de $23,303 seulement ; le nouvel impôt produira $71,446, ou une augmentation de $48,141. C'est une augmentation de plus de deux cents pour cent.

La proposition de M. Cauchon dit le *Journal de Québec* de diminuer l'impôt sur le sucre raffiné d'un tiers, n'a pas été aussi bien accueilli parce que ce sucre n'est habituellement consommé que par les classes aisées ; et ici la chambre a eu raison, c'était une réduction sur le sucre brut qu'il eût fallu proposer.

Ecoles Catholiques Francaises d'Ottawa.

Nous avons cette semaine en compagnie de M. le Commissaire d'Ecole Laporte, de M. N. Germain, fait la visite des écoles catholiques françaises d'Ottawa qui se trouvent sous la direction de MM. les Instituteurs Demers, Tassé et Jollion. Nous avons compté 98 élèves dans l'cole de M. Tassé. Elle nous a paru comme étant celle qui était la plus fréquentée. M. Demers compte de 80 à 82 élèves et M. Jollion de 60 à 62 ; ce qui forme un total de 242 enfans fréquantant ces écoles.

Dans ces écoles primaires on se plaint généralement du peu de succès qu'on obtient ; les instituteurs eux-mêmes sont les premiers à le constater, et s'ils ne le disent pas toujours tout haut, de crainte de discréditer leur école, ils le sentent généralement, et, dans l'intimité ou lorsqu'ils ne craignent plus de parler avec franchise, ils n'hésitent pas à exprimer leurs regrets et la faible satisfaction que leur fait éprouver le résultat de leurs efforts.

A quoi cela tient-il ?

Sans doute cela tient pour beaucoup au peu de temps que les enfans passent dans les écoles, à leurs absences trop nombreuses et surtout à leur éloignement de la classe pendant une partie de l'année.

Les mères de ces enfants disent :—" Nous sommes trop pauvres pour pouvoir continuer à les envoyer à l'école—nous manquons de tout, du nécessaire même, et eux de hardes, chausures, &c."

Cela est bien vrai Combien d'enfants pauvres néanmoins, n'avons-nous point vu à l'école, nu-pieds, ayant des hardes bien racommodées, et ne paraissant point *craindre* l'eau de notre belle rivière. Ceux-ci généralement vont à l'école. Mais nous en avons vu aussi qui ne se sont ni peignés, ni lavés, nous ne savons depuis qu'elle époque.

Nous avons l'espoir que les personnes charitables de notre ville, donneront aux enfants pauvres, les hardes, chausures, &c., qui leur sont d'aucune utilité, et que tous les citoyens imiteront le noble exemple de MM. Germain et Laporte qui est de conduire à l'école tous nos petits *coureurs* de rue qui y vivent souvent en maraudeurs, au lieu d'aller à la maison ou se distribue gratuitement le pain de l'intelligence.

Donner à l'enfant les connaissances qui lui sont indispensables dans toutes les positions de la vie, développer son intelligence, former son cœur et son âme, tel est le triple but de l'instruction primaire, et la mission entreprise avec beaucoup de courage par MM. Demers, Tassé et Jollion.

Nous souhaitons de tout notre cœur qu'ils aient un succès complet.

CONSEIL DE VILLE.

Le Conseil s'est assemblé lundi soir—Furent présents les échevins Lees, Eagleson et Lazure ; les conseillers Scott, Kerr, Graham, Bériehon, Kennedy, Heney et Turgeon.

L'échevin Preston fit aussi son apparition—mais s'appercevant que sa présence pourrait être la cause d'un *quorum*, il disparut malgré les appels réitérés de ses confrères—il n'écouta que sa propre volonté et la voix de sa conscience sans doute qui l'appelaient ailleurs. Les membres de notre corporation attendirent encore quelques minutes, mais comme leur nombre diminuait au lieu de grossir, ils se disent *bon soir* dans l'esprit qu'ils pourront un jour se rencontrer, et former un *quorum*, se disant chacun :

" Je conseille assez bien ; mais chacun sait
Ou conseille mieux qu'on ne fait."

Officiers du 100e Regiment.

Au nombre des passagers arrivés samedi à Québec par le navire à vapeur *Bohemian*, il y avait plusieurs officiers du 100e Régiment, entre autres, le Lieut. Col. Dunn et le Lieut.

Pour le Courrier d'Ottawa.

CORRESPONDANCE AMERICAINE.

Le President peut encore, s'il le veut, retablir la paix et sauver l'Union.

La victoire qui a sillonné partout la marche du général Halleck ne laisse aucun doute que la rébellion dans les Etats cotonniers s'en va mourante—qu'elle est réellement terminée.

La retraite de Corinthe n'a été rien moins qu'une panique—le débandement de la grande armée de Beauregard.

En effet, on rapporte que, quelques jours avant sa fuite, dans un conseil de guerre convoqué par lui, tenu à Corinthe, dans le but de savoir qu'elle disposition il fallait prendre, et qu'elle conduite il fallait tenir, Beauregard ne put s'empêcher de verser des larmes amères sur les échecs éprouvés par l'armée du Sud, et mettant la main à la poign e de son sabre, il déclara en présence de sous-officiers qu'il n'avait tiré l'épée que pour défendre la cause et les droits du Sud, mais que les intrigues et la jalousie avaient déjoué ses plans, entravé sa marche, brisé ses projets et détruit le succès de la révolte, *et en conséquence la nécessité le forçait de leur ordonner de suivre la route qu'elle leur conviendrait le mieux.*

Que ce rapport soit vrai ou non, toujours est-il que le lendemain de l'évacuation de Corinthe, un nombre très considérable de prisonniers a été fait sans aucune résistance par le général Pope, et que depuis la désertion en gros vient chaque jour affaiblir l'armée du Sud.

Ce sont certainement les symptômes les plus expressifs d'une cause qui s'en va tombante, et les indices les plus heureux du retour du peuple à l'Union fédérale qui se soient manifestés depuis la chute du fort Sumpter.

Si ces rapports sont vrais,—(et pourtant nous n'avons aucune raison de les nier, puisqu'ils sont contenus dans les dépêches officielles du général Halleck) ne peut-ou point se demander si le temps ne serait point propice pour le Président Lincoln d'émaner une proclamation d'amnistie, en faveur de tous ceux qui ont porté les armes contre le gouvernement fédéral, en exceptant, s'il le veut, les chefs proprement dit de la rébellion ? Une telle proclamation, dans ce moment opportun, serait, sous tous les rapports, un évènement fortuné et ne pourrait avoir que les meilleurs résultats. Elle serait ansi en parfaite harmonie avec la saine politique qui a guidé depuis cinq mois M. Lincoln à travers toutes les phases de la rébellion. Elle serait certainement en unisson avec l'esprit du siècle.

En effet, dans ce moment d'abattement et d'infortune, une telle proclamation aurait l'avantage d'inspirer le Sud en faveur du Nord, et nuirait plus effectivement à M. Jefferson Davis qu'une victoire gagnée en bataille rasée.

Si M. Lincoln veut profiter de l'occasion favorable qui se présente, il devrait, par tous les moyens possibles, faire sortir une telle proclamation, parce que tout semble indiquer que le peuple est fatigué de la révolte et que le Sud n'attend que le moment propice pour mettre bas les armes et se ranger sous le drapeau de l'Union.

Dans la plupart des Etats révoltés, l'attachement à l'Union se développe fortement depuis leurs dernières défaites, et depuis quelques jours surtout il a pris des proportions gigantesques. Le pouvoir et la force du gouvernement fédéral se font de plus en plus sentir. La soi-disante confédération du Sud a perdu son prestige, et les bienfaits de l'Union commencent a être mieux appréciés depuis qu'on ne les possède plus et se font sentir avec plus de force et d'ardeur au cœur des hommes loyaux du Sud qui n'ont point encore éprouvé la fièvre de la rébellion.

Une parole du Président dite dans ce moment opportun mettrait donc une fin à notre malheureuse guerre civile. Des milliers d'hommes trompés se considéraient aujourd'hui heureux de retourner dans leurs foyers domestiques, si on veut oublier le passé et leur accorder protection pour l'avenir. Les troupes du Missouri, de la Caroline du Nord, du Kentucky, du Tennessee et de Maryland qui sont maintenant au service des confédérés brûlent du désir de rentrer dans leurs Etats respectifs et de vivre tranquilles sous la protection du gouvernement et des lois fédérales.

Que le Président donc proclame l'amnistie, on verrait accourir de tous côtés des centaines de milliers d'hommes qui se sont expatriés parce qu'ils ont élevé la main contre le gouvernement, mais qui ne veulent point aujourd'hui rester plus longtemps en exil.

La démoralisation et le découragement qui règnent dans l'armée du Sud, devraient, ce me semble, porter le Président à saisir cette occasion favorable et à proclamer une amnistie qui tuerait imperceptiblement la rébellion du Sud de la même manière que la neige qui se et fond disparait devant les rayons d'un soleil printanier. Que le président agisse et dise le mot, et ce mot sauvera des milliers de vies et des millions d'argent. Qu'il assure et persuade les masses qui ont été trompées que le gouvernement n'exercera envers elles aucune vengeance, et que la sévérité de la loi ne tombera que sur la tête des chefs, des politiciens qui ont trompé le peuple, mais non sur le peuple qui a été lui-même.

Si le Président veut bien briser les faibles courroies qui le tiennent encore attaché au char abolitionniste et se tenir à la hauteur de sa position, il pourra donc encore rétablir la paix et sauver l'Union en proclamant l'amnistie.

E. N. L.

Détroit Mich. le 7 juin '62.

Incendie.

Hier matin la boutique de patrons (pattern shop) de M. S. Blasdell qui est unie à la Fonderie prit feu dans la Rue Wellington, Haute-ville. De suite nos pompiers se tranportèrent sur le lieu, et par leurs efforts ils réussirent à sauver les bâtisses adjacentes à l'exception d'une petite maison appartenant au Dr. Van Cortlandt. On dit que M. Blasdell n'était pas assuré. On estime la perte de cette boutique $4,000—

Comme l'on voit les incendies deviennent très fréquents dans notre bonne ville.

PROROGATION.

Quebec, 9 *Juin*, 1862.

Aujourd'hui, à UNE heure, P. M., SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL s'est rendue, avec les cérémonies ordinaires, à la Chambre du Conseil Législatif du Parlement. Les Membres du Conseil Législalif étant assemblés, il a plu à Son Excellence d'y faire requérir la présence de l'Assemblée Législative, et cette Chambre s'y étant rendue grand nombre de Bills ont été sanctionnés au nom Sa Majesté par Son Excellence le Gouverneur Général.

Après quoi il a plu à Son Excellence le Gouvernour Général clore la première Session du Septième Parlement Provincial par le discours suivant.

DISCOURS.

Honorables Messieurs du Conseil Legislatif : Messieurs de l'Assemblée Législative :

Je suis heureux de pouvoir vous décharger dès maintenant de vos travaux législatifs.

Les circonstances ont empêché cette Session d'être aussi féconde en actes d'utilité publique que d'autres qui l'ont précedée ; mais vous avez expédié une masse considérable d'affaires privées, et je me flatte que les discussions qui ont eu lieu auront prépare la voie au règlement de matières d'un plus grand intérêt public.

Je me réjouis à la pensée qu'en pourvoyant plus amplement au maintien d'une force volontaire, vous avez consacré le principe que c'est pour les habitants du Canada un devoir de défendre leurs institutions, leurs foyers et leurs autels contre l'agression étrangère.

Messieurs de Assemblée Législative

Je vous remercie, au nom de Sa Très-Gracieuse Majesté, des Subsides que vous avez accordés pour le service public de l'année.

Honorables Messieurs, et Messieurs :

En méttant fin, pour le présent à l'exercice de vos fonctions legislatives, je vous prierai, en retournant au sein de vos familles, de vous appliquer à remplir ces devoirs sociaux, au fidèle accomplissement desquels dépend en si grande partie le bien-être de la confiance que vos citoyens reposent en vous.

NOUVELLES D'EUROPE

(Par le *City of Washington.*)

Le navire à vapeur *City of Washington*, parti le 28 dernier d'Angleterre, a passé le 6 Juin à Cap Race.

Le *Morning Post* de Londres dit qu'en l'absence de législation pour pourvoir au cas de la capture du navire *Emily St. Pierre*, le gouvernement anglais refusera de le rendre aux Etats Unis,

La reddition de Norforlk et la destruction du *Merrimac* sont regardées comme indiquant que le Sud est décidé à ne plus défendre les côtes et à se retirer dans l'intérieur.

La conduite du gen. Butler, à la Nouvelle-Orléans est regardée comme excessivement sévère et dure.

Avis aux Employe's.

David Stuart, a été conduit devant le *Recorder* de la ville de Montréal, la semaine dernière pour avoir laissé l'office du *Montreal Herald* sans avoir notifié le propriétaire ou son agent de son intention un mois d'avance. Il fut condamné à $4 d'amende et huit jours d'emprisonnement.

L'hon. M. Evanturel a été élu dans le comté de Québec ainsi que l'hon. M. Sicotte dans le comté de St. Hyacinthe ; l'hon. M. Foley n'a point eu d'opposant dans son comté.

R. W. Scott, M. P. P. a été salué à son arrivé à Ottawa par une sérénade.

La bâtisse de l'Institut Canadien qui se trouvait dans la rue de l'Eglise a été transporté sur le lot du gouvernement vis-à-vis la cathédrale, acheté il y a quelque temps par l'Institut.

Le *Beaver* (capt. Beaudry) qui avait été détenu si longtemps dans le canal est enfin descendu dans l'Ottawa. Il a déjà fait un voyage et est parti hier remorquant une cage.

Lord Lyons, ambassadeur britannique près le cabinet de Washington, a obtenu un congé de deux mois, et va s'embarquer pour l'Europe au prochain départ de la ligne Cunard.

On annonce en même temps que le comte de Persigny était sur le point de faire un voyage aux Etats-Unis avec une mission secrète, et guiderait d'après le rapport que pourra leur faire le diplomate français, sans leur projet d'intervention.

DEPECHE.

(Copie.)—CIRCULAIRE DU CANADA.

Downing Street, 14 mai 1862.

MONSIEUR,—Je vous transmets ci-joint copie d'une lettre du département de la guerre, contenant copie des règles et conditions que le Secrétaire *Sir George Lewis* a adoptées pour régler la fourniture des armes et munitions destinées aux corps de milice et de volontaires dans les différentes colonies. J'ai exprime mon approbation pleine et entière de ces règles et reglements, et je vous les transmets, ainsi que la lettre explicative, pour votre information et pour vous servir de règle de conduite.

J'ai l'honneur, etc.,

(Signé,) NEWCASTLE.

Au Gouverneur,
LE VICOMTE MONCK.

(Copie.)

SIR E. LUGARD A SIR F. ROGERS.

DÉPARTEMENT DE LA GUERRE, 27 MARS 62.

13 (év. 1862. MONSIEUR,—Je suis char-
15 do gé par le secrétaire d'état au
26 do département de la guerre d'accu-
26 do ser réception des différentes
27 do lettres du département des co-

13 mars 1862. lonies, indiquées à la marge, contenant des demandes d'armes et munitions de la part des gouverneurs et lieutenants-gouverneurs des Indes Occidentales. Ces demandes (dont un tableau est ci-annexé) ont suggéré à sir George Lewis la nécessité d'établir des règles plus générales et plus positives que celles qui existent actuellement.

Il paraît que le département de la guerre a fourni à un grand nombre de colonies, depuis l'année 1854, des armes à feu portatives, des pièces d'artilere, des munitions et autres approvisionnemens militaires. Ils ont été fournis soit en pur don, soit à titre de prêt, ou sur remboursement du prix, et il y a eu des cas où même dans une seule colonie, ces trois conditions ont été alternativement adoptées.

Cependant, en 1860, l'attention du secrétaire d'état ayant été attirée sur l'absence de tout système pour régler ces envois d'armes, il fut décidé que toutes les carabines destinées à l'usage des volontaires dans les colonies, lorsqu'elles ne seraient pas payées, seraient fournies à titre de prêt, avec faculté de les reprendre. Cette décision a été assez uniformément suivie.

Les munitions n'ont été, régle générale, fournies à aucune colonie, depuis quelque temps, qu'à condition de remboursement du prix : de plus, aucune mesure n'a été prise, excepté en quelques cas, pour obtenir des renseignements de temps à autre sur l'état des armes ainsi prêtées, on sur le nombre et le degré d'efficacité des hommes à l'usage desquels elles étaient destinées.

Les considérations ci-dessus ont amené Sir *George Lewis* à formuler une série de régles et de conditions dont je vous transmets copie ci-inclue, et que je vous prie de soumettra au Duc de New Castle pour avoir son avis à ce sujet. Si Sa Grâce les approuve, Sir *George Lewis* désire qu'il en soit envoyé des copies (que nous fourniron d'ici) à tous les Gouverneurs de colonie, pour leur information et leur gouverne.

Je dois ajouter que Sir *George Lewis*, ne se propose pas de s'occuper des demandes qui lui ont été récemment adressées des colonies des Indes Occidentales, tant que les autorités coloniales intéressées n'auront pas eu l'occasion d'examiner les conditions auxquelles les armes, etc., etc., leur seront accordées, et d'adapter ou renouveler leur demande en conséquence.

J'ai, etc., etc.,

(Signé,) EDWARD LUGARD.

Sir J. ROGERS, Bart,
etc., etc., etc.

FOURNITURE D'ARMES ETC., POUR LA MILICE ET LES VOLONTAIRES DES COLONIES.

1. Chaque fois que des armes de toute espèce seront fournies à une colonie, elles devront être remises au gouvernement colonial, a titre de prêt (excepté lorsque la colonie offrira d'en payer le prix,) et elles pourront en tout temps, être reprises par le gouvernement impérial.

2. Toutes les munitions devront être fournies à la condition du paiement de leur valeur par la colonie.

DEMANDES D'ARMES, ETC.

2. Toute demande d'armes devra être faite par le gouvernement colonial et adressée, par l'intermédiaire du ministre des colonies, au secrétaire d'Etat au département de la guerre, qui examinera les points suivants :

1. L'importance du dépôt d'armes déjà existant.

2. Les demandes probables qui pourront être faites à ce dépôt pour le service impérial.

3. Les droits relatifs des différentes colonies.

CONDITIONS GÉNÉRALES, ETC.

4. Toutes les démandes d'armes, etc., devront être accompagnées d'un engagement écrit comportant les stipulations suivantes :

1. Que toutes les armes, etc., seront remis à titre de prêt, et rendues au gouvernement de Sa Majesté à demande.

2. Que le gouvernement colonial se portera responsable des armes, etc.

3. Qu'il fournira un magasin convenable pour déposer les armes.

4. Que les armes seront convenablement entretenues.

5. Qu'un officer de l'armée de Sa Majesté sera nommé par le général ou par tout autre officer commandant les forces de Sa Majesté da la colonie, inspecter annuellement les armes.

6. Qu'un officier nommé de la même manière aura la faculté, et qu'on lui donnera toute facilité d'inspecter annuellement chaque corps de milice et de volontaires, et que l'officier commandant chaque corps lui soumettra un état de l'effectif du dit corps, du nombre, etc., des armes en sa possession, conformément à une formule de rapport qui sera prescrite par le Secrétaire d'Etat au département de la guerre.

7. Lorsqu'une demande d'armes aura été accordée, le gouvernement colonial et l'officer commandant les troupes devront en être informés, et les armes, etc., devront être distribuées par le garde-magasin militaire, à la réquisition du gouverneur, et sur l'ordre de l'officer commandant les troupes, comme suit :

CARABINES POUR L'INFANTERIE.

6. Ces armes seront distribuées en raison du nombre des miliciens ou volontaires enrôlés.

MUNITIONS POUR L'INFANTERIE.

7. On ne devra pas fournir plus de 100 cartouches par homme, chaque année et 100 capeules pour chaque cent de cartouches.—Le magasin militaire ne fournira pas de cartouches blanches, vu que la colonie peut aisement les fournir.

ARMES POUR LA CAVALERIE.

8. Les carabines et sabres devront être fournis d'après le nombre des hommes enrôlés.

MUNITIONS POUR LES CARABINES.

9. Il devra être fourni cinquante cartouches par homme, par année, avec des capsules dans la même proportion que pour l'infanterie.

(*A continuer.*)

Desastreuse conflagration dans le quartier Saint-Louis de Quebec.

Un immense incendie a eu lieu la nuit dernière dans le quartier Saint-Louis. Le désastre, comme par un caprice de l'élément destructeur, a semblé s'appesantir principalement sur la classe pauvre. Tout semblait prêter son concours pour faire prendre de vastes proportions à l'incendie : une forte brise du nord-est, absence de l'eau pendant plusieurs heures, sécheresse prolongée et ajoutez que toutes les maisons étaient construites en bois.

Le feu s'est déclaré vers 2 heures et demie du matin, dans une étable, (sans que l'on sache comment,) appartenant à M. Gauvin, charroi, Rue Nouvelle, et, en quelques instants, avait pour foyer, une partie des Rues Scott, Prévost, Duplessis, Drolet et Berthelot. Les pompes ne purent être mises en action que vers 5 heures, faute d'eau.

Neuf ou dix maisons de la rue Scott, qui avaient été rebâties depuis l'incendie du 27 juin l'année dernière, devinrent la proie des flammes cette fois encore.

Il n'y avait que très peu de maisons d'assurées. M. Gauvin, dans l'étable duquel le feu a originé, était le propriétaire de trois maisons qui, toutes trois ont été détruites et sur lesquelles il n'avait par un sou d'assurance. Une grande partie du ménage des incendiés n'a pu être sauvée, tant ont été rapides les progrès des flammes, à une heure où tout le monde était plongé dans le sommeil.

On estime que les 90 à 95 maisons reduites en cendres abritaient près de 130 familles.

Le feu s'est aussi déclaré, la nuit dernière, dans l'établissement de M. Louis, marchand de chaussures, rue Saint-Jean ; mais on put l'éteindre avant qu'il y eut des dommages notables.—(*Journal de Québec.*)

Nous lisons dans le *Pays* de mardi

La mort vient d'enlever encore ne de nos amis dans la personne de M. François Edmond Dorion, fils de feu P. A. Dorion, autrefois membre du parlement pour le comté de Champlain.

M. Dorion est mort, dimanche matin, à sa résidence, dans l'Avenue McGill. Il était né dans le village de Ste.-Anne de la Péra de 16 septembre 1826, et il était le frère jumeau de M. J. B. E. Dorion, député pour Drummond et Arthabaska, entre lesquels exis tait une ressemblance si extraordinaire que leurs amis les plus intimes souvent se méprenaient sur leur identite respective.

M. Dorion étant l'un des actionaires du *Pays*, ce journal a parut en deuil.

Obituaires.

Une lettre de Mgr. de St. Hyacinthe, et de Mgr. de Montreal, donne la nouvelle de la mort, arrivée a Rome le 12 mai dernier, de M. JACQUES EDMOND LEBLOND, prêtre du diocèse de Montréal. Ce monsieur appartenait à la société d'une messe.

Jeudi dernier, 5 courant, à l'Hospice St Joseph de Montréal, M. LUCIEN GARIÉPY, curé de St. Anicet, à l'âge de 33 ans. Ce monsieur était membre de la société d'une messe.

Le *Franco-Canadien* est entré dans la troisième année de son existence. A ce sujet, voici ce qu'en dit l'*Ordre* :

" Le *Franco-Canadien* vient d'entrer dans sa troisième année d'existence. Courageux champion de la bonne cause, il a su se maintenir à la hauteur de la mission qu'il s'était imposé en prenant racine dans une localité où l'existence d'un journal français paraissait impossible. Indépendant de nature, il a su rester indépendant des partis, fidèle à son titre et défendant avec honneur la nationalité canadienne. Long succès à notre confrère.)

Le *Courrier de St. Hyacinthe*. Journal de l'opposition actuelle, croyons-nous, ajoute :

" Le *Franco-Canadien* soutient le nouveau ministère, ça va sans dire, mais il le soutient avec noblesse et dignité ; sa manière de combattre est toujours la même et l'on se plait à trouver dans cette feuille le ton du gentilhomme, ce langage grave et sérieux, qui indique la conviction et la fait pénétrer dans l'esprit du lecteur."

Nos confrères ont raison. Le *Franco-Canadien* mérite d'être encouragé par tous ceux qui aiment à recevoir une feuille qui travaille dans les intérêts du peuple, et dont la politique est franche libérale et indépendante.

—Le *Times* d'Hamilton dit : " Jeudi dernier, le major-général Russell, le colonel Gordon, le colonel Wetherall, le colonel Gardiner, le capitaine Crossman et autres, de l'armée royale, ont visité Brantford dans le but de choisir un endroit sain et convenable pour établir près de là, un campement pour une partie des troupes stationnées en Canada."

Le district de l'Outaouais n'a certes pas à se plaindre de la nouvelle administration ; les faveurs ne lui manquent pas. $500,000 sont demandées pour les édifices publics ; $30,000 pour le canal Rideau et $15,000 pour des ouvrages sur le Petawawa.

(*Colonisateur.*)

C'est vrai, mais c'est justice et nous devions l'attendre de la part du nouveau cabinet et de notre législature. D'ailleurs n'est-il pas dit : *Reddite ergo, quæ sunt Cæsaris, Cæsari ; et quæ sunt Dei, Deo-(?)*

M. *Joly*, du comité de l'élection de *Drummond* et *Arthabaska*, présente le rapport suivant, comme étant sa décision définitive :

Votre comité s'est réuni ce soir, à 7½ heures, conformément à l'ajournement, et l'agent du pétitionnaire ayant proposé de retirer sa pétition sans frais, du consentement du membre siégeant, il est unanimement,

1. *Résolu*, Que Jean-Baptiste Eric Dorion, écuyer, le membre siégeant pour le comtés-unis de Drummond et Arthabaska, a été duement élu pour les dits comtés-unis ;

2. *Résolu*, que ni la pétition ni la défense à la pétition ne sont frivoles ni vexatoires, d'autant que le retrait de la pétition a eu lieu du consentement du conseil du membre siégeant.

☞ Au moment de mettre sous presse, une pluie bienfaisante vient

L'état actuel du monde entier a donné à un journal de Paris, l'*Ami de la Religion*, l'occasion de faire un tableau et de jeter des aperçus qui ne manquent pas de vérité :—

Un mouvement immense et profond agite en ce moment le monde entier. Tandis que les peuples Européens ont debout trois millions de soldats et qu'une guerre intestine ensanglante l'Amérique septentrionale, des confins de l'Europe au fond de l'Asie tout s'ébranle comme pour une universelle rénovation.

La Turquie, dans l'attente de prochains événements, fait de grands préparatifs de guerre en Roumélie surtout en vue d'une insurrection générale des populations slaves qui la menace et n'ose pénétrer dans le Montenegro, dans la crainte que la Servie, la Bosnie et l'Herzegovine ne se soulèvent à la fois derrière elle. La Grèce traverse une crise violente. L'empire de l'Islam s'écroule.

La Perse est en lutte avec les Afghans et investit Herat. La France ouvre la Cochinchine et s'y établi e La Chine, dont nous envahissions naguère les provinces et la capitale, est pressée à la fois par la Russie et les autres puissances européennes et par les rebelles.

La Birmanie, Siam et le Japon envoient leurs ambassadeurs étudier l'Europe. Bientôt le télégraphe, passant par Constantinople, Belgtade et Téneran, mettra en relation directe Paris et Pékin. Il se fait un immense travail d'assimilation des races et des peuples divers ; tout marche vers cette vaste unité que prophétisait de Maistre. On y marche, il est vrai, à travers les déchirements et les luttes, comme l'empire romain lui-même y tendait à l'époque qui précéde l'avénement du christianisme. Dieu prépare le sol où doit s'accomplir le plan providentiel qui conduit l'humanité à ses futures destinées. Aujourd'hui plus que jamais se vérifie l'éternel axiome ; " L'homme s'agite et Dieu le mène."

—Voici une anecdote fort curieuse sur le voyage de Victor-Emmanuel à Naples ; nous l'empruntons à la *Gazette du Midi* :

" Notre dernière correspondance de Rome nous parlait d'un steamer sarde qui était venu dans les eaux de Porto d'Anzio tentee rune réclame en faveur de Victor-Emmanuel. A ce moment-là précisément, Pie IX et le roi de Naples se promenaient sur les bords de la mer, au milieu des rangs de la petite armée pontificale. Tous les regards à la fois portèrent sur cette étrange visiteur qui étalait sur son pont un luxe d'uniforme piémontais et qui ne tarda pas à hisser les couleurs italiennes. A cette vue, les zouaves et les artilleurs pontificaux se mirent sous les armes, frémissent de colère et impatients de mettre à la raison cet audacieux provocateur ; il aurait, en effet, suffi de quelques minutes pour couler corps et biens, le bâtiment qui s'était rapproché du rivage, à une portée de fusil seulement. Mais Pie IX se hâta de calmer l'ardeur martiale de ses troupes.—" Mes enfants, leur dit-il, quand je suis présent, on ne peut se servir des armes, et je ne puis ici faire autre chose que prier pour eux." A ces mots, zouaves et artilleurs, comprenant la mansuétude du Pontifie, acclamèrent sa royauté temporelle, et, hissant le drapeau blanc et jaune, firent retentir les airs de leurs joyeuses fanfares. En présence de cette démonstration inattendue, le bâtiment piémontais vira de bord du côté de Naples."

NOUVELLES D'EUROPE.

Pendant que la politique s'agite autour de cette question romaine qui ne sera résolue qu'à la fin du monde, et que les intérêts matériels tournent leur attention vers l'Exposition universelle de Londres, l'Eglise poursuit le cours de ses triomphes, sans s'étonner ni des tempêtes, ni des défections. Elle a pour elle le temps que ses ennemis ne peuvent se promettre ; elle a dix-huit siècles de victoires pour se rassurer dans les épreuves. Londres assiste à la glorification de la matière ; Rome va assister à la glorification de l'esprit ; à Londres, les merveilles de l'industrie et l'accumulation des jouissances matérielles ; à Rome, les merveilles de la puissance de la foi et la réunion des plus saintes, des plus nobles émotions. Les ennemis de l'Eglise pourront dire que le Pape, après tout, dans la solennelle canonisation des martyrs du Japon, ne constate pas autre chose que la ruine du christianisme dans ce pays lointain ; ils se trompent. Le christianisme a été, en effet, étouffé dans le sang des martyrs à la fin du XVIe siècle, au commencement du XVIIe, et le Japon s'est, pendant près de deux siècles, fermé à la prédication de l'Evangile. Mais après cette longue éclipse, voici que la lumière apparait de nouveau à l'horizon : le Japon s'ouvre aux nations chrétiennes, les missionnaires sont à la porte et vont entrer ; l'Eglise veut renouer la chaîne de ses triomphes, et nous avons l'espoir que la canonisation prochaine sera comme le signal de nouvelles conquêtes. Ainsi, l'Eglise peut paraitre quelque temps, ici ou là, détruite et à jamais proscrite, mais elle revient toujours, elle survit à toutes les morts, elle triomphe à la fin de ses vainqueurs mêmes, heureux d'être à leur tour vaincus par elle :

Mersus profundo, pluchrior evenit.
—*Le Monde.*

SECHERESSE.—depuis quelque temps, les cultivateurs se plaignent de la grande sécheresse, et des craintes sérieuses se font sentir sur le résultat de la prochaine récolte de foin. Cependant s'il faut en croire les observations qui ont été faites, le mois de juin devra être bien beau. Le maréchal Bugeaud avait appris, d'après des chroniques espagnoles que lorsque les 4 et 5 jours de la lune du juin étaient beaux, l'on avait de la pluie qu'une journée sur douze pendant le mois. Ce maréchal eut plus tard occasion de vérifier le fait en Algérie. Le même fait a été dit on, confirmé en Canada.

La campagne souffre beaucoup du manque de pluie et si la sechéresse qui règne depuis près d'un mois, continue encore quelque temps, les espérances que l'on avait fondées sur les prochaines récoltes seront déçues. Le grain ne pousse plus ; les prairies sont brulées, et il y a peine assez d'herbe pour empêcher les animaux de mourir de faim.

Nous avons reçu la *Revue Agricole* et l'*Agriculteur*, livraison de juin qui devrait être entre les mains de tous ceux qui cultivent

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

Bill des Ecoles separes.

Grâce au fanatisme stupide des Ferguson et de ses semblables, dit un correspondant parlementaire, le bill des écoles séparées de M. Scott est renvoyé à la prochaine session. Cette mesure, votée à la seconde lecture par une immense majorité, amendée dans un comité composé presqu'en entier de protestants, approuvée par le Dr. Ryerson, est empêchée à sa troisième lecture par l'intelligence la plus croche, l'être le plus étroit de la chambre ! C'est à faire douter de la praticabilité des institutions parlementaires ! Pendant ce temps-là, la population catholique du Haut-Canada souffre des entarves injustes dans l'exercise de ses droits les plus sacrés !

Election du President du Conseil.

L'hon. M. McGee, Président du Conseil Exécutif, a été élu par acclamation, pour la division Ouest de Montréal.

Depuis quelques jours les bois d'alentour sont en feu, si on doit en juger par l'épaisse fumée repandue dans l'atmosphère—

Nouvelles des Etats-Unis.

New-York, 5 juin.—Le steamer *Philadelphia*, parti de Pensacola le 25 mai, et de Key West le 30, est arrivé.

Le général Arnold et ses troupes occupent encore Pensacola, et beaucoup d'approvisionnement, etc., ont été transportés du Fort Pickens à cette place. Les déserteurs confédérés continuaient à y arriver en grand nombre.

Le général Arnold soulage la misère qui est grande. L'arsenal de la marine a été completement détruit par le feu, et 6,000 tonnes de charbons brûlent encore.

Cairo, 6 mai.—Le fort Wright est évacue et nous en sommes maintenant en possession.

Le flottille a passé le fort Randolph en route pour Memphis.

Une dépêche de Richmond, datée du cinq dit que le nombre des rebelles qui tomberent sur le champ de bataille lors de la dernière rencontre des deux armées, s'élève à 8,000 y compris cinq généraux, vingt-trois colonels, dix majors et cinquante sept capitaine. Certaines publications affirment positivement que l'armée du Nord a rencontré à Richmond l'élite des soldats de Beauregard.

L'il faut en croire les dernières nouvelles, le Sud aurait un nouvel échec peu après la bataille qui eut lieu près de Richmond et de Chikanominy. Aussi ce que dit une dépêche de Charleston reçue hier : Au moment où les sécessionnistes est, au nombre de 2,000, débarquèrent sur James Island, ils furent vigoureusement repoussés par le général Gist qui fit vingt prisonniers. Il n'est pas encore constaté combien succombèrent dans ce dernier engagement.

Le télégraphe nous apprend aussi la prise de Memphis qui aurait eu lieu après une rencontre entre les canonnières rebelles et fédérales sur le Mississippi.

Des explications amicales ont eu lieu entre le secrétaire des Etats-Unis et les membres des ambassades étrangeres touchant les difficultés suscitées par la saisie des $800,-000 à la Nouvelle-Orléans faite par ordre du gén. Butler. On s'attend à une bataille près de Charleston où l'armee confédérée est forte de 10,000 hommes.

— Une dépêche quasi-officielle de Cairo mande que les rebelles ont évacué Corinthe dans l'ordre le plus parfait ; qu'ils n'ont rien laissé derriére eux ; que leurs préparatifs de retraite a pris une semaine ; que leurs provisions avaient été envoyées plusieurs jours d'avance, et que leur nombre était beaucoup moindre qu'on ne le supposait généralement. Le motif de leur retraite, ainsi que le lieu où ils devaient se rendre, étaient demeurés inconnus.

On lit dans la *Tribune* du 2 juin :

"Mme. Greenbow et sa demoiselle, Mme. Boxley et Mme. Morris, qui toutes quatre, avaient été emprisonnées à Washington, comme traîtresses ont été libérées et envoyées à Baltimore sous garde, hier soir; ces dames sont parties dans le steamboat de cette aprèsmidi pour Old-Point, pour, de là, être envoyées au Sud. L'officier qui les avait à sa garde, les conduisit au Gilmore House, où, chose étrange, il fut permis à ces Dames de tenir un lever régulier qui ne fut autre chose qu'une ovation de la part des femmes sécessionnistes de Baltimore. Il va sans dire que ceci ne fut pas tout-à-fait en conformité des goûts du peuple unioniste de la cité"

Les dernières nouvelles des Etats-Unis font mention de la prise de Memphis, et que l'on a commencé le bombardment de *Baton Rouge*, capitale de la Louisiane. Mais en revanche les confédérés ont gagnés une victoire des plus brillantes prés d'Harrisonburgh, sous commandement du général *Jackson*, qui a défait complètement l'armée du général Stahl, aidé des gen. Schenks, Milroy, Bolin et Stuneway.

Mlle. Lockwood est une artiste ; elle prend des portraits à bon marché. (Voir l'annonce)

Faits Divers.

L'institut Canadien accuse réception de plusieurs documents parlementaires,et en remercie qui de droit.

Le rapport semestriel du "Buffalo and Lake Huron Railway," constate que le revenu de ce chemin pour les six mois finis le 1 janvier 1862, se monte à $243,435.45, et que les dépenses ont pris 66 p. 100 sur les recettes. Le profit net se trouve être de $59,-596.66.

—Le feu à fait de grands dommages sur la ligne du Grand-Tronc depuis le dépot de la Rivière-Noire jusqu'à celui D'Athabaska. M. M. Belland et Fahey, contracteurs pour le gouvernement, ont perdu deux cents cordes de bois, ce qui est une perte considérable pour eux.

—Sa Sainteté Pie IX, vient d'envoyér 10,000 francs aux pauvres ouvriers de Ghent.

—La barque *Mathilde* est arrivée à Québec lundi dernier ayant 266 émigrants à bord. La plupart d'entre eux sont en route pour les Etats-Unis ; les autres vont s'établir dans le district d'Ottawa.

—M. McGee a été réélu représentant pour la division Ouest de cette cité. Sa candidature a été proposée par l'Hon. M. Holton et secondé par M. le Dr. Leprehon.

—Nous lisons dans le *Scientific American* qu'un Yankee du Connecticut vient de construire un omnibus en caoutchouc ; le journal précité remarque que lorsque cet omnibus est rempli il peut s'y loger encore deux ou trois personnes.

L'Angleterre retire ses troupes du Mexique. La France est résolue de se mainteuir dans la capitale à tout prix.

Le gouvernement français aurait formellement exigé de la cour romaine le départ du roi de Naples, François II.

Vingt-deux cardinaux et 120 évêques assistaient à la cérémonie préliminaire de la canonisation des martyrs du Japon.

—Nous apprenons que Son Excellence le Gouverneur-Général, se propose d'aller visiter Montréal et ses environs.

—Le *Niagara Mail* dit que cette ville (Niagara) doit être le quartier-général des carabiniers royaux canadiens.

Un Canard Monstre.—Jeudi matin, le 29 mai, dit le *Courrier des Etats-Unis*, le *Daily Journal* de Newark a publié en tête de ses colonnes, en grande capitale, le résumé télégraphique suivant :

"GLORIEUSES NOUVELLES !

"La paix proclamée par tout le pays !

"Beauregard et Halleck arborent un drapeau de trêve !

"McClellan et Johnston déclarent un armistice !

"*Jefferson Davis et Lincoln abdiquent !*

"Les Congrés fédéral et confédéré s'ajournent *sine die* !

"Une convention générale est convoquée à Trenton. New-Jersey, pour le 4 juillet !

"Les armées ratifient le traité ! etc., etc."

Le *Daily Journal* n'a pas été inquiété pour publication de "nouvelles de contrebande." Du reste, par ce que cela n'est pas, ce n'est pas a dire que la combinaison serait si mauvaise.—*Si non è vero, è bene trovato.*

Le Duc Penthièvre dans la Marine Fédérale.—L'école navale de Newport vient d'envoyer à l'arsenal de Brooklyn vingt de ses élèves les plus avancés, pour commencer le service de "midshipmen." Dans le nombre se trouve M. Pierre d'Orléans, duc de Penthièvre fils de M. le prince de Joinville.

Dettes Nationales.—D'après un journal anglais de New-York la dette Nationale pour les Etats-Unis aura atteint au 1er Août prochain la jolie somme de $600,000,000.

Voici ce qu'était la dette Nationale des grandes puissances de l'Europe pour 1861 :

Angleterre	$4,237,000,000
France	1,964,000,000
Autriche	1,468,000,000
Italie	410,000,000
Russie	412,000,000
Turquie	207,000,000

Un Pont sur l'Hudson.—La compagnie du chemin de fer de Rensselear et Saratoga vient de passer avec M. R. H. Campbell, de Burlington (Vermont,) un contrat pour la construction d'un pont temporaire pour le passage des trains sur l'Hudson. Déjà une partie des bois nécessaires est sur place et un grand nombre d'ouvriers sont à œuvre. Aux termes du traité, le pont doit être prêt et les rails posés en *treize jours*, à défaut de quoi il sera déduit $66 par jour sur le prix du marché. Chaque jour d'avance sera, par contre, payé d'une somme égale supplémentaire.

— Le Pape vient d'honorer le général de Goyon d'une distinction si haute et si flatteuse qu'on ne cite encore que trois personnes qui l'aient obtenue de la reconnaissance de Pie IX : il vient de recevoir le grand Cordon de l'Ordre du Christ.

— S. M. l'Empereur d'Autriche, S. M. le roi de Naples et le général de Lamoricière sont les seuls grands Cordons de l'Ordre, et l'on ne connait, dans le passé, que de très rares personnages qui aient obtenu cette distinction tout-à-fait extraordinaire.

— Un parti d'émigrants allemands de plus de cent ont laisse Québec, ces jours derniers, en route pour Renfrew, Haut-Canada.

—Une forte tempête de neige s'est fait sentir sur le lac Supérieur dans la journée du 17 mai. Il en est tombé un pied d'épaisseur.

—Voici un horrible drame qui s'est passé dans le comté de Lennox, Massachusetts.—Un jeune homme de 21 ans du nom de H. Pratt, et une jeune fille de 17 ans, du nom de Eunice Vandanwanker désirant se marier et ne pouvant le faire, vu leur parenté et le refus de leurs parents, partirent un beau matin et allèrent se cacher à New Asford où ils se marièrent. Le père de la jeune fille et un homme de police se mirent àleur poursuite et les découvrirent. Sur l'ordre éritéré de revenir à la maison la jeune fille répondit qu'elle allait se consulter avec son mari et tous deux s'enfermèrent dans une chambre Quelques moments se passèrent après quoi, M. Vandanwanker, inquiet, se determina à couper court à l'entretien. Il pénetre dans la chambre et trouve les deux jeunes gens baignés dans leur sang. Ils étaient étendus sur le lit, la gorge coupée, la fille était morte, le jeune homme respirait encore. Auprès d'eux était un couteau de poche, l'instrument de l'horrible tragédie. Rappelé à la vie, Pratt a dit que sa femme lui avait déclaré vouloir mourir plutôt que de le quitter et qu'alors ils se sont decidés à cet horrible attendat. Traduit devant les tribunaux Pratt a été trouvé coupable du meurtre de sa femme, mais recommandé à la clémence de la cour. La sentence n'est pas encore portée.

Fidélité d'un Chien.—On raconte un incident remarquable sur la maniére dont madame Pfieff, veuve du lieutenant Louis Pfieff, de Chicago, trouva le corps de son mari, tué au combat de Shiloh. Arrivée sur le champ de bataille, elle ne trouva personne qui put lui indiquer où son mari avait été enterré. Après avoir charché, pendant plus d'une demi-journée, parmi les nombreuses tombes qu'il y avait sur les lieux du combat, se elle ne verrait pas le nom de son mari, elle était sur le point d'abandoner ses recherches lorsqu'elle vit venir à elle un gros chien qu'elle reconnut pour celui qui accompagnait son mari à l'armée. Le chien tout réjoui de la voir, la conduisit à un endroit retiré et s'arrêta devant une tombe.—Mme Afieff fit ouvrir cette tombe et y trouva le corps de son mari. Les soldats rapportent que le chien était à côté de son maître lorsque celui-ci tomba ; il demeura près de lui jusqu'à ce qu'il fut enterré et ensuite demeurait tout le temps, près de la tombe, ne l'abandonnant que pour aller chercher sa nourriture. Il y avait deux jours que l'action avait eu lieu, lorsque Mme Pfieff arriva sur le champ de battaille.

Combat Naval.—Un jeune homme nommé Unlriah traversait le Union Canal, à Swatara-township, en Pennsylvanie, sur une yole, lorsqu'il apperçut un rat musqué qui nageait à fleur d'eau. Il voulut le tuer et lança un coup de rame. L'animal disparut, mais, avant que l'embarcation eût atteint le rivage, elle fut assaillie par une veritable armée de rats, si compacte que l'eau paraissait agitée par un tourbillon. En un instant la troupe fut à bord, et le malheureux jeune homme se vit obligé de lutter en désepéré contre un ennemi qui se multipliait à l'infini. Tout son corps en était couvert ; c'était à la gorge surtout que le plus grand nombre s'attaquait, et l'issue du combat menaçait de lui devenir fatale, lorsque, perdant tout son sang-froid, il se livra à de mouvements si violents que la yole chavira ce fut son salut ; il n'avait pas songé à ce moyen d'invasion, qui, le séparant un moment de ses agresseurs lui permit de gagner la terre à nage. Il était temps, car l'ennemi le poursuivait et allait l'atteindre ; mais il prit la course et échappa à un danger dont nul avant nul, peut-être, n'avait soupçonné l'existence.

Décès.

Samedi, le 9 du courant, M. Skead Esq à l'age de 78 ans, père de L'HON. JAMES SKEAD, M. C. L—de cette ville.

PHOTOGRAPHIE!!

MLLE. LOCKWOOD.

RUE SPARKS

Dont le nom est bien connu comme Artiste dans l'art de l'AMBROTYPE, et de la PHOTOGRAPHIE. Continue ses travaux comme par le passé.

Ses ouvrages seront exécutés à la satisfaction générale et dans les derniers goûts. Ambrotypes sur VERRE, sur PAPIER et sur TOILE, toute grandeur, depuis la grandeur naturelle jusqu'à un portrait pour épinglette ou bague. Photographie de toute grandeur, pour Albums et autres.

PRIX TRES MODERES

Ottawa, 12 Juin 1862.

Association St. Jean-Baptiste.

AVIS.

Il y aura une assemblée des membres du Comité de la St. Jean-Baptiste, Dimanche à 3 heures après midi, dans la salle d'Ecole de M. Demers Rue Murray, pour affaires importantes.

Par ordre du Président
A. T. W. REAUME,
Sécretaire.

Ottawa, 12 Juin 1862.

MAPPE
officielle de la guerre ! !

MAPPE MILITAIRE ET DE CHEMIN DE FER DES ETATS DU SUD par HAZARD.—Des sources les plus authentiques et gravées suivant le plus joli style. Cette Mappe donne des renseignements si clairs et si importants que le Département de la Guerre en a immédiatement autorisé la publication et distribué 1,000,000 Copies aux Généraux et Colonels de l'Armée.

Comme elle est la seule Mappe officiellement autorisée, elle est la plus authentique et la plus digne de foi, et d'après sa dimension—32 pouces sur 55— elle désigne toutes les principales places et les principaux points de stratégie. Le général McClellan en a reconnue l'importance en s'en servant pour operer ses mouvements.

Coloriée, Prix, $1 seulement ; sur Toile, $1. 50 ; sur Mousseline, $2. 50 ; en Mousseline et veissée, $2. 50.—Envoyée franc de port par le Malel à la réception du paiement.

WILLIS P. HAZARD
No. 724, Chesnut Street,
Philadelphie.

☞ Les Journaux qui annonceront 3 insertions de la presente, recevront une Copie de la Mappe.

3 Juin.

MANUFACTURE DE SAVON
ET DE
HANDELLE D'OTTAWA,
Au Nord de la Rue Sussex.

On trouve toujours à cet établissement, un assortiment considérable et très etendu de

SAVONS ET DE CHANDELLES
De la meilleure qualité.
CHARLES BROWN.

N. B.—On paiera, au comptant, le plus HAUT PRIX du MARCHÉ, pour toutes espèces de suif et de graisse, s'adresser à l'établissement.

Ottawa, 4 juin 1862. 1m.

MUSIQUE !
MUSIQUE !!

EN VENTE AU
Bureau du Courrier d'Ottawa

Les morceaux de Musique suivants :

La Mere Canadienne,

Chant Patriotique. Paroles de Em. Blain. Musique de A. Dessane,

Le Chant des Voyageurs

Paroles de O. Cremasie, Musique de A. Dessanes.

Le Chant des Voltigeurs

Paroles de L. H. Fréchette. Musique de E. Gagnon.

A DES PRIX TRÈS MODERÉS.

RESTAURANT LAFONTAINE

On trouve en arrière de ce Restaurant UNE CHAMBRE DE TOILETTE ou des BARBIERS de PREMIÈRE CLASSE sont toujours prêts à faire la barbe à tous ceux qui désirent se faire raser suivant l'art.

MM. Fontaine invitent donc de nouveau le public à venir visiter leur établissement. Ils désirent avant tout prouver qu'ils sont capables de satisfaire les plus exigents.

Ottawa, 20 mai 1862.

AVIS.

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à

Mardi, le 10 Juin prochain,

pour certaines réparations à être faites à la DAME et sur les Bancs du Canal Rideau à Hogsback selon les plans et spécifications que l'on peut voir à ce bureau et au bureau du Canal Rideau à Ottawa le et après MERCREDI, le 4 juin.

Les soumissions devront être faites selon la forme fournie et contenir les noms de deux personnes solvables qui voudront bien devenir cautions pour la due exécution du Contrat. Les soumissions devront être endossées "Soumissions pour la dame de Hogsback," et adressées au Soussigné.

(Par ordre)
T. TRUDEAU,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics ? qi
Québec, 29 mai 1862.

JEFFERSON DAVIS ET ABRAHAM LINCOLN.

FACE A FACE

ENTRE EUX L'ON A DISTINGUE

Le Drapeau Blanc

— DE —

L. J.-B. LAZURE,

De son Magasin de Hardes Faites.

DE LA RUE SUSSEX, VIS-A-VIS LA RUE CLARENCE,

Qui n'a souffert aucune injure

De la part des Canonieres de Toronto,

QUI SONT DEMEUREES SILENCIEUSES

Apres la perte de leur propre Drapeau.

L. J.-B. LAZURE

Vient de recevoir un Assortiment complet de

HARDES FAITES

QU'IL VENDRA A DES PRIX SI REDUITS

Que ses nouveaux Compétiteurs seront obligés de baisser pavillon.

L. J.-B. LAZURE.

Ottawa, 28 mai 1862.

NOUVEAU MAGASIN !

NOUVELLES MARCHANDISES.

Qui seront vendues a des

Prix qui conviendront a tout le monde.

MAISON GERMAIN, PORTE VOISINE

DU

Magasin de Chaussures de M. John Heeney,

RUE SUSSEX.

LES SOUSSIGNES ont l'honneur d'informer leurs amis et le Public en Général, qu'ils reçoivent maintenant dans leur nouveau magasin des

MARCHANDISES NOUVELLES

CONSISTANT EN

Marchandises Seches, Hardes faites,
Groceries, Vins,
Liqueurs, Provisions,
Vaisselle, &c., &c.

Ces articles sont de Premiere Qualite, qu'il vendront a tres Bas Prix, pour argent comptant En Gros et en Detail.

Ceux qui désirent acheter à BON MARCH , feront bien de venir examiner ces effets, et juger par eux-mêmes.

CAMPBELL & DUFFY.

Ottawa, 28 mai 1862.

PRIX DU MARCHÉ.

Ottawa, 5 Juin 1862

	$ c.	$ c.
FLEUR—		
Extra	5 00	5 25
No. 1	5 00	5 25
No. 2	4 25	4 50
Fine	3 50	3 75
Poches--Blé du printemps	0 00	2 37½
" " d'automne	0 00	0 00
Farine d'Av. par 200 lbs.	4 50	5 00
Fleur de blé d'inde 200 lbs	3 00	3 25
Seigle par minot 56 lbs.	0 00	0 50
Orge " " 48 lbs.	0 00	0 55
Sarasin " " 44 lbs.	0 00	0 40
BLÉ—		
Automne ....par 60 lbs.	0 95	1 00
Printemps.... " 60 lbs.	0 90	0 95
POIS—Par 60 lbs	0 50	0 55
BLÉ-D'INDE —Par 56 lbs.	0 60	0 00
Avoines—Par 34 lbs	0 40	0 45
Feves—Par 60 lbs	1 50	2 00
LARD—		
Mess	13 50	14 00
Prime Mess	11 00	11 50
Prime	00 00	00 00

New-York, 5 Juin.

Fleur: des Etats et de l'Ouest, tranquille et en baisse, ventes 5,500 quarts ; superfine des Etats, $5.25 à 5.35 ; extra des Etats, $5.50 à 5.55 ; R. H. Ohio, $5.80 à 5.90 ; superfine de l'Ouest, $5.25 à 5.35 ; commune à bonne extra de l'Ouest, $5.50 à 5.25 ; du Sud, tranquille, ventes 450 qrts. ; mêlée à bonne, $5.75 à 6,00 ; fantaisie et extra, $6.10 à 7.25. Blé-d'Inde ; en baisse, ventes5.000 minots ; mêlé de l'Ouest, à 58 160. Avoine: tranquille, petites ventes. Lard: tranquille et en baisse, ventes 300 quarts ; mess, $13.37 à 13.75 ; prime, 89.87 à 10.87. Saindoux ; fermes, ventes, 1.300 quarts.

William Paquette,

CHIMISTE ET PHARMACIEN.
(*Medical Hall.*)
Rue Rideau — Ottawa.

Tient toutes les medecines, et les Drogues les plus rares.

EN GROS et en DETAIL

Où on vend toutes espèces de

Peintures,
Huiles,
Vernis,
Bois de teintures,
Medecines Patentes,
Couleurs a teindre,
Esprit de Terebentine,
Brosses,
Camphine,
Fluid,
Instruments pour Chirugiens, et pour Dentistes,

De toute description et des plus modernes.

Parfumeries,
Peignes,
Savons,

Et de toutes espèces de

Graines de Jardin, etc., etc.

Enfin tout ce que l'on peut désirer avoir dans une pharmacie de premier ordre.

Ottawa, 22 mai 1862.

Mlle. S. Harrigan,
MODISTE
DE
PREMIERE CLASSE.

Vient des
Chapeaux d'Été,
Habillements d'Enfants,
Garnitures,
Manteaux, etc. etc

MAISON AUMOND, RUE SUSSEX,
Vis-à-vis la Rue York,
OTTAWA.

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE,

Québec, 13 mai 1862.

Avis est par le présent donné qu'environ 40,000 acres des Terres de la Couronne, dans le township de ALLEYN, Comté de Pontiac, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le 11me jour de juin prochain.

Pour particularité s'adresser à l'agent de la localité, G. M. JUDYSON, Ecr., à Clarendon, dans le dit Comté.

(Signé,) ANDREW RUSSELL,
Assist. Commissaire.

CARON & CI.,
NOUVEAU
MAGASIN A BON MARCHE

COINS DES RUES
CUMBERLAND & CATHCART
OTTAWA.

Ou l'on tient en tout temps les meilleures

GROCERIES

Et un choix de Liqueurs.

Ottawa, 15 fév. '62.

Bonnes Nouvelles

LES BATISSES D'OTTAWA

$100,000 d'accorder.

PAR

NOTRE LEGISLATURE,

Continuation des Travaux.

AU MAGASIN

D'Eugene Martineau

Ou l'on fera comme par le passé des hardes de toute description.

M. Martineau Vient de recevoir de

NOUVELLES ETOFFES

DE

PRINTEMPS et D'ETE,

Et il est prêt à fournir au public des hardes faites dans toutes les modes à des prix si réduits qu'on ne pourra visiter son Magasin sans acheter, soit un surtout, une veste ou un pantalon.

Venez voir mon établissement, et vous trouverez tout ce qu'il vous faut en fait de CHEMISES, de HARDES FAITES, DRAP, VALISES, COLLETS, et une foule d'articles que je vendrai à

TRES BAS PRIX.

E. MARTINEAU.

Ottawa, 22 Mai 1862.

Le Dr. Dorion.

RUE CLARENCE

TOUT PRÈS DE LA

Rue Dalhousie.

A quelques pas du Marché,

OTTAWA.

Chemin de Fer d'Ottawa et de

PRESCOTT.

Reduction de Prix.

Depuis le 1er de Mai le prix de passage par les chemins de fer d'Ottawa, Prescott, et le Grand Tronc est réduit aux TAUX D'ÉTÉ comme suit :

D'Ottawa à Québec,—	1ere Classe	..	$7.
" à "	2nd "	..	4.
" à Montréal,	1ere "	..	4.
" à "	2nd "	..	2.

JNO. R. WHITE,
Secrétaire.

Ottawa, 8 Mai 1862.

J.-B. PARENT
Hotellier
RUE DE L'EGLISE
Près de la Cathédrale.

Le Propriétaire de cet établissement peut assurer au public que rien ne sera épargné pour soutenir la réputation déjà établie de sa maison, et la mettre sur un pied à pouvoir offrir tout le comfort desirable.

Il sollicite le patronage de ses compatriotes en particulier et du public en général.

Ottawa, 15 mai 1862.

1862. 1862.

LIGNE DE LA MALLE
SUR LA
RIVIERE OTTAWA,
LES VAPEURS
"QUEEN VICTORIA"
—ET—
"PRINCE OF WALES."

LIGNE REGULIERE ET QUOTIDIENNE
ENTRE
OTTAWA ET MONTREAL.
(*Le Dimanche excepté.*)

Font le trajet en Dix Heures.

Les nouveaux et magnifiques Vapeurs.
"QUEEN VICTORIA," Capt. A. Bowie.
"PRINCE OF WALES" "H.W. Shepherd

Le Vapeur "QUEEN VICTORIA" laisse Ottawa tous les matins, (excepté le Dimanche) pour Montreal, à 6.30 A.M. TEMPS DU CHEMIN DE FER, se joignant à Grenville au chemin de Fer de Carillon et Grenville et au Vapeur "PRINCE OF WALES" à Carillon, arrivant à Montréal à 4.30, P. M Retournant il arrivera à Ottawa à 6 P. M.

Le confort et l'économie de cette ligne ne peuvent être surpassés. Cette route est de plus pittoresque, et la plus recherchée par les touristes.

Les *excursionistes*, pourront obtenir de billets de retour d'Ottawa à Grenville, bon pour un jour, à moitié prix.

Les passagers allant aux célébres sources de Caledonia pourront débarquer à l'Origan ou des voitures seront prêtes à les conduire aux Sources.

PRIX :

D'Ottawa à Montréal	1ere classe	$3.50
" "	2nd "	2.00

(REPAS EXTRA.)

Billets d'Excursion à Montréal et retour $6.

Pour autres informations et point ce qui regarde les billets d'excursion s'adresser l'agent M. John McGowan à Police quai.

R. W. SHEPHERD,
Directeur

Ottawa, 15 mai 1862.

Grand Concours

CHEZ

McCOMB & FRERES.

GALERIE PHOTOGRAPHIQUE,

Rue Rideau, Ottowa.

LES SOUSSIGNES, flattés par l'appréciation juste et libérale de leur mérite comme **ARTISTES PHOTOGRAPHES**, mérite qui a été reconnu par l'affluence continuelle des personnes qui se sont assises a leur Galerie depuis son ouverture ; prennent la liberté d'informer les citoyens

D'OTTAWA ET DES ENVIRONS,

Que, pour mériter d'avantage leur approbation, ils ont introduit dernièrement dans leur art, des améliorations toutes nouvelles.

Comme ils se servent dans leur Galerie des meilleurs Cameras et substances chimiques, ils sont certains de satisfaire les plus difficiles, tant qu'à leur Portrait,

Aussi, ils ont toujours en main, un Assortiment Complet de Cadres et de Boîtes d'Union, de Morocco, de Perles et d'Or de toutes Grandeurs.

Le public est respectueusement invité à venir visiter et examiner leurs spécimens : sans nulle obligation de faire prendre leur Portrait. Portrait pris dans des loquets pour 25 cts.

L'entrée est la même que

VIENNA HOUSE,

Porte voisine du magasin de Cunningham, Barclay & Lindsay, RUE RIDEAU.

McCOMB & FRERES.

PRINTEMPS, 1862.

GARLAND, MUTCHMOR & CIE,

RECOIVENT MAINTENANT

UNE PARTIE DE LEUR IMPORTATION DU

PRINTEMPS

DE

MARCHANDISES SECHES

ET DE

MODES.

Leurs effets ayant été achetés avant la hausse des prix sur les marchés d'Angleterre, ils sont en état de les vendre à plus bas prix que partout ailleurs.

A BAS PRIX.

CALICOTS QUI NE CHANGENT PAS	5½d	per verge.
COTONS DE FANTAISIE	7½.	" "
(UNION TWEEDS)	2s. 0.	" "
COTONS BARRÉS	6d.	" "
ETOFFES POUR PANTALONS D'ÉTÉ	9d.	" "
MAGNIFIQUE CHALLI DE LAINES	7½.	" "
" GUILLAUME	8d.	" "

Bas pour Dames, Patrons de Robes, &c., &c.

ARGENT COMPTANT.

GARLAND, MUTCHMOR & CIE.,

RUE RIDEAU, OTTAWA.

PRES DU PONT.

Ottawa 26 Mars 1862.

PIERRE DUFOUR

Manufacturier de Voitures

D'ETE ET D'HIVER.

Rue Rideau, Ottawa.

TIENT constamment en main un assortiment considérable de

VOITURES DE TOUTES SORTES

ET D'UN

GOUT TOUT NOUVEAU.

Toutes les commandes et réparations qu'on voudra bien lui confier seront faites avec promptitude, et aux prix les plus modérés.

M. Dufour a aussi des voitures de seconde main qu'il vendra à bon marché.

SITUATION DEMANDÉE.

Un jeune homme possédant toutes les qualités nécessaires pour le service d'un magasin (n'importe lequel) désire s'engager comme COMMIS. Il peut donner les meilleurs recommendations. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau du *Courrier d'Ottawa*.

Ottawa, 10 avril 1862.

DÉMÉNAGEMENT.

T. W. SHEPHERD.

ENCANTEUR, et Marchand à Commission, etc., a déménagé son magasin dans la maison en pierre de M. Wade—côté Sud de la Rue Rideau.

J. SMITH

BOUCHER & CHARCUTIER

A CHANGÉ d'étal ; il a ouvert sur mon ché Rue Sussex, près l'entrée de la Boutique de M. N. Gariepy, où il vendra toujours ses viandes des meilleures et des plus belles, à des prix modérés.

M. Smith fournira constamment en boutout ce que le marché peut offrir de mieux. Et il espère que ses anciennes pratiques et ses nombreux amis ne l'oublitont pas.

Ottawa, 8 mai 1862.

LOCATION DE MINES

DEPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

QUÉBEC, 21 AVRIL 1862.

Les Changements suivants

DANS LA

MANIERE DE DISPOSER

DES

LOCATIONS DE MINES,

ONT ÉTÉ AUTORISÉS par

Son Excellence

LE

GOUVERNEUR GENERAL

EN CONSEIL :

QU'A l'avenir il sera perçu, à chaque vente de terres minérales, un droit régalien de 2½ pour cent sur tous les minéraux extraits, payable en espèces, sur la valeur du minéral preparé pour le marché à la mine, et que des lettres patentes seront émises pour telles terres lors du paiement des deniers d'achat, sans aucunes conditions additionnelles ; aussi que les lots dans les townships arpentés, qui présentent des indices de minéraux, seront vendus au même prix, par acre, que les terres adjacentes, sujets au droit régalien sus mentionné.

(Signé,) **GEO. SHERWOOD,**

1er Mai 1862. Commissaire

LE MERITE EXTRO RDINIRE

Doit appartenir

A CELUI QUI PLAIT A CHACUN

IL EN EST AINSI AVEC NOTRE MELANGE

Sans Rival de nos

CAFFES

De MOCHA, de JAVA et de la JAMAIQUE.

BROUGH, BUCHANAN & CIE.,

Rue Sussex.

Ottawa, 3 janv. 1862.

Compagnie d'Assurance Royale

DE

LIVERPOOL ET LONDRES.

Capital—£2,000,000 et un Grand Fonds de Réserve.

DEPARTEMENT DU FEU.

CETTE COMPAGNIE continue à ASSURER les Bâtisses et toutes sortes de Propriétés contre les pertes ou dommages par le feu, à des conditions des plus libérales.

Toutes pertes justes promptement réglées, sans déduction ou escompte, et sans référer en Angleterre.

Le Grand Capital et la conduite judicieuse de cette Compagnie garantissent la plus parfaite sûreté aux assurés.

Il n'est rien chargé pour Police ou Transferts.

DÉPARTEMENT DE LA VIE.

Les avantages suivants, entre un grand nombre d'autres, sont offerts par cette compagnie aux personnes qui se proposent d'assurer leur vie :—

Parfaite sûreté pour l'accomplissement des engagements envers les porteurs de Polices.

Taux de Primes favorables.

Une grande réputation de prudence et de jugement, et la plus libérale considération de toute question liée aux intérêts des assurés.

Trente jours de grâce accordés pour le paiement des primes de renouvellement, et pas de retrait de police pour erreur non intentionnelle.

Polices échues pour non paiement de primes peuvent être renouvelées dans les trois mois en payant la prime, et une amende de dix chelins par cent, en produisant des preuves satisfaisantes du bon état de la santé de l'assuré.

Participation des profits par les assurés, se montant aux deux tiers du montant net.

Grands Bonus déclarés en 1855, se montant à 22 par cent par année sur la somme assurées faisant, sur les âges de vingt à quarante ans, 80 par cent sur la prime. La prochaine division des profits en 1860.

Etampes et Polices données gratuitement.

Tous les frais de Médecins payés par la Compagnie.

Référence Médicale—J. A. GRANT, M.D.

H. J. FRIEL, *Agent.*

CHS. D. REYMOND.

HORLOGER ET BIJOUTIER.

REMERCIE avec beaucoup de gratitude ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et il les informe respectueusement qu'il a TRANSPORTÉ son établissement de la Rue Sussex dans la Rue Clarence tout près de la Rue Dalhousié, troisième porte du Bureau du Dr. Dorion, où il espère recevoir le même patronage que par le passé.

M Reymond réparera toutes les montres, horloges etc., qu'on voudra bien lui apporter à des prix modérés, et d'une manière satisfaisante.

Ottawa, 8 mai 1862.

HOTEL DU PEUPLE.

RUE DE L'EGLISE.

Basse-Ville Ottawa.

LE SOUSSIGNÉ prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public, qu'il a loué la maison si bien connue de

MICHEL BOYLE.

qu'il vient de réparer et meubler à neuf.

On pourrait recevoir un certain nombre de pensionnaires soit au mois, soit à la journee, suivant le désir des appliquants.

Il y a de bonnes et spacieuses écuries, et remises attachées à son établissement, ou il tient des chevaux qu'il louera à des prix raisonnables.

M. HILAIRE St. JACQUES

Ottawa, 15 Mai 1862

DEPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 17 avril 1862.

AVIS est par le présent donné que les terres dans le Township de Radcliffe, dans le Comté de Renfrew, Haut-Ca nada seront offertes en vente le ou après le QUATORZE de MAI d'après la condition ordinaire pour *Argent comptant* en s'adressant à THOMAS P. FRENCH, ECR., Agent du Département des Terres de la Couronne à Clontarf.

ANDREW RUSSELL,

Assitant Commissaires,

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE

PRESCOTT.

Le et après LUNDI, 22 *avril*, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Tronc, sera comme suit, savoir :

Première Classe,	25 cts.	per 100lbs.
Seconde "	22½ "	" "
Troisième "	17½ "	" "

☞ Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Tronc, à Montréal.

JNO. R. WHITE,

Ottawa, 15 avril, 1861. *Secretaire.*

Hotel National,

RUE SUSSEX,

TENU PAR M. LAFONTAINE.

Ou on recoit des Pensionaires au mois et a la semaine.

TABLE ouverte à toute heure du jour. L'on trouve à ce restaurent en tout temps, huitres fraiches, et gibiers de toutes descriptions. Préparés dans un style à satisfaire le plus difficile.

LE COURRIER D'OTTAWA,

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES

CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

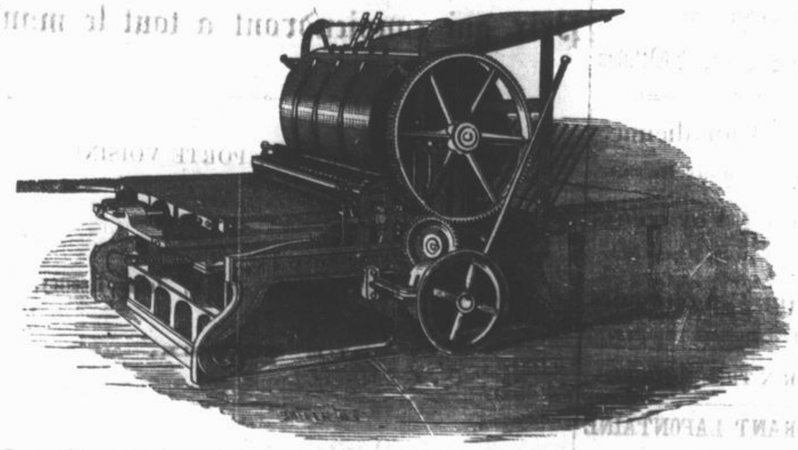

Le Courrier d'Ottawa parait le Jeudi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00. par année payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

RUE RIDEU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,

ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCES

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR :

Six lignes et au dessous, première insertion	50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente	12½ "
Dix lignes et au dessous première insertion	75 "
Pour chaque insertion subséquente	20 "

Les annonces audessus de dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne pour la premier insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.

Un DEMI-CARRÉ (10 lignes) par an	$12.00
Un CARRÉ (20 lignes)	$20.00
Pour chaque carré additionnel	$15.
Les NOTICES SPÉCIALES et RÉCHOLOGIQUES paieront par ligne	10 "
☞ Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne	10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA*," sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants :

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Addresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de copies, à la manière dont

---

PASCHAL COMTE.

RUE SUSSEX OTTAWA.

TIENT

CONSTAMMENT EN MAIN UN ASSORTIMENT DE

MARCHANDISES SECHES.

HARDES FAITES,

EPICERIES,

LIQUEURS,

CHAUSSURES, ETC.

LE TOUT AU PRIX LES PLUS REDUITS.

!!! GRANDE ATTENTION !!!

DR LOUIS DE CHEVRY,

Chirurgien Dentiste.

Cabinet d'opération :

RUE SUSSEX,

A côté du magasin de M. Traversy, chez Madame DUPUIS.

LE DR. LOUIS DE CHEVRY fait la pose des Dents Artificielles dans le genre le plus nouveau et le plus durable, et avec l'imitation aussi parfaite de la nature que l'œil le plus habile ne peut en faire la différence.

Par le nouveau système du DR. LOUIS DE CHEVRY, les Dents Artificielles servent à la mastication des aliments, avec la même facilité et la même force que les dents naturelles et sans faire éprouver la moindre douleur. Les dents sont garanties incorruptibles et ne changent jamais de couleur. La pose des dents ainsi que toutes les opérations sont faites avec dextérité et sans aucune douleur. Les dents peuvent être posées en faisant ou sans faire l'extraction des racines.

Les meilleurs substances sont employées Tout travail est garanti.

PRIX TRES MODERES.

Consultations Gratuites.

DENTS montées sur plaque en Or, montées sur do en Platine, montées sur do en Argent, montées sur do en Caoutchouc, sculptées dans l'Ivoire, sculptées dans l'Hippopotame. **RATELIERS** complets au moyen de ressorts en Or sans couvrir le palais et genre à succion couvrant le palais.

N. P.—Le DR. LOUIS DE CHEVRY invite le Public à venir examiner son travail.

Ottawa, 2 Décembre 1861.

SALON DE PERFUMERIE

DU

CHEMIN DE FER.

MM. MILES ET EDDIX,

PERRUQUIERS ET BARBIERS.

ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont ouvert un nouveau salon en dessous de l'Hôtel Champagne ou ils seront heureux de satisfaire leurs pratiques.

Ces MM. peuvent barbifier suivant l'art. Il ont à vendre dans leur établissement tous les articles de toilette, tels que Savons, Eau-de-Cologne, odeurs de toutes espèces,

DE PLUS

Des instruments de musique, tels qu'ACCORDEONS, VIOLONS, &c., &c.

Ce SALON est tenu sur le même pied que celui qui a le nom

Salon du Prince de Galles.

RUE RIDEAU.

M. MILES est donc le BARBIER DES PRINCES et le PRINCE DES BARBIERS.

E. MILES ET EDDIX.

Ottawa, 2 janvier 1862

THOMAS PATTERSON

Importateur et Marchand de

Groceries,

EN GROS ET EN DETAIL

No. 17

RUE RIDEAU, OTTAWA,

Ou l'on trouve VINS, Eau-de-vie, Gin, Esprit de Vin, &c.,—Ainsi que Thés, Sécres, Tabacs, Epices, &c., &c., &c.

SALON AMERICAIN,

Rue York.

TENUE PAR

R. R. HAMILTON.

PORTE VOISINE DE L'HÔTEL MATTHEWS.

Tient constamment huitres fraiches, liqueurs de toutes espèces, etc.

HOTEL

DE

DAN GOODE,

COIN DES RUES

RIDEAU ET ST. NICHOLAS

OTTAWA.

M. GOODE tient tout ce qu'ily a de mieux, en fait de

Vins,
Bieres,
Port,
Cidre,
Gin,
Brandy,
Cigares,
Huitres,
Poissons,
Volailles,
Fruits, &c.

EN GROS ET EN DETAIL.

Ottawa, 13 fév. 1862.

DOMENICO CHISACHI

Chapelier de premiere classe

TIENT CONSTAMENT LES

PELLETER

LES PLUS RICHES ET LES PLUS FINES

Dans son Grand Etablissement de la Rue

PRINCE SS

VIS-A-VIS L'HOTEL DE LA CITÉ,

KINGSTON.

Ottawa, 15 janv. '62.

THE

OTTAWA CITIZEN

CE JOURNAL SEMI—HEBDOMADAIRE ET HEBDOMADAIRE,

Est publié à l'établissement de la Presse à Vapeur.

Rue Rideau—Ottawa.

Le CITIZEN, semi-hebdomadaire, parait tous les MARDIS et VENDREDIS, et est envoyé par la malle, ou par les courriers aux abonnés de la ville, a raison de TROIS PIASTRES par année payable d'avance ou QUATRE PIASTRES à crédit

Le CITIZEN de la semaine

est publié tous les SAMEDI matin — Prix une piastre et demi($1,50) par année ou $2,

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

Le Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Deuxieme Annee. Ottawa, (H.C.) Jeudi matin, 19 Juin 1862. No. XII.

Poesie.

A.....V.....

Quæ non tibi dona rependit.

A la maison maternelle
A ce foyer du bonheur,
Aux voix qu'elle te rappelle
Garde un place en ton cœur...
Chasse toujours de ta vie
Cette dévorante envie
Qui flétrit les plus beau jours...
Dans ton bonheur éphemère
Songe bien plus à ta mère
Qu'à tes naives amours

Oh! crains, crains, la matiere
Qui glisse comme un serpent:
Le son de la voix chérie
Ne doit pas être rampant!
Cesbe toi de l'opulence
Car ta main dans la balance
Met souvent un poids bien lourd;
Et le bonheur qu'elle donne
Trop épineuse couronne,
Est bien souvent le plus court!

Va! ne sois pas orgueilleuse
Des trésors de ta beauté;
D'une palme ambitieuse
Ne brigue pas la fierté....
Le bonheur en cette vie,
Est chose digne d'envie:
Ne le perd pas sans retour;
Car hélas! pour une femme
La vie et la mort de l'âme
Ne dépendent que d'un jour!!

D**

Ottawa, 14 juin 1862.

Litterature Canadienne.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

[La semaine dernière nous publiions un feuilleton inédit se rattachant aux événements les plus remarquables de la guerre de 1812. Cette semaine, à la demande de plusieurs, nous reproduisons *une légende de la vallée du Richelieu* autrefois publiée dans les colonnes de l'*Union* d'Ogdensburgh, mais qui n'a pas été lue par le plus grand nombre des lecteurs du *Courrier*. Des époques comme 1812 et 1837 rappellent toujours à la mémoire du lecteur les exploits les plus glorieux de nos pères, lorsqu'ils combattirent soit pour la mère-patrie, ou pour leur indépendance.]

LE

BRAVE ÉDOUARD.

LÉGENDE DE LA VALLÉE

DU

RICHELIEU.

I.

Vive la Canadienne
Vole, mon cœur vole
Vive la Canadienne
Et ses jolis yeux doux!
Et ses jolis yeux doux!
Tous doux
Et ses jolis yeux doux!

(Chanson Nationale.)

AINSI chantait le jeune Edouard, le fusil sur l'épaule, la pipe au *bec*, droit comme un soldat, le pied bien léger, il avançait à grands pas vers le village de St. Denis. Il était bien gai, et cependant tous les visages qu'il rencontrait étaient bien longs et bien tristes. Il venait de dire adieu à sa bonne *maman* qui ne l'avait point vu partir sans verser des larmes, et sans le serrer bien des fois sur son cœur de mère. Il avait embrassé les lèvres vermeilles de sa *Belle Canadienne* qu'il chantait si bien, de sa dulcinée, de son amante enfin, à laquelle il avait dit *au revoir*.

La séparation avait été cruelle pour la mère comme pour la fiancée. Joséphine avait les yeux bien rouges, elle avait bien pleuré. Toute la nuit elle avait vu son Edouard combattant pour les libertés de son pays, elle était fière du courage de son amant, de le voir toujours en avant excitant ses compagnons à en faire autant que lui, mais elle craignait qu'une balle meurtrière vint à couper la trame de ses jours, et alors elle sanglottait, elle se roulait sur sa couche, comme si elle eut été sur un lit de douleurs...

Le matin, le vent mugissait au dehors, les troncs d'arbres brûlaient lentement dans la large cheminée; neuf heures venaient de sonner à l'horloge de la maison maternelle.

—Il faut se dire adieu, dit Edouard.

—Pars mon enfant, répond la mère, cette nouvelle Cornelia à ce nouveau Gracque, pars, en servant la patrie tu sers ton Dieu; que l'ombre de ton père t'accompagne partout.

—Va mon Edouard; courage; ajoute Joséphine, cette nouvelle Camille, à ce nouveau Horace,

Va chercher la gloire
Là-bas est la victoire.

Pense en combattant à celle qui priera pour toi, cela t'enbardira à te battre contre les habits rouges.

—J'obéis, dit Edouard, tout en décrochant son fusil pendu au soliveau et qui avait été descendu en 1812 par son père lorsqu'il fallut combattre à *Chateauguay* contre les Américains, sous le commandement du Colonel De Salaberry.

" J'obéis, et j'espère que je ne rencontrerai point le sort de mon pauvre père qui est mort sur la brèche en disant à ses camarades " je meurs content, j'arrose le sol de mon sang le plus chaud; j'ai rempli un devoir de citoyen; puissent mes enfants en faire autant." Je vais combattre sous un autre drapeau, mais l'honneur m'appelle, il faut que j'aille."

Edouard essuie une larme qui perlait au coin de l'œil, et laisse la maison maternelle avec la conscience d'un homme qui vent remplir un devoir sacré. A peine avait-il laissé le toit de sa mère qu'il fredonnait l'air national,

Vive la Canadienne.

II.

On nous disait: Soyez esclaves!
Nous avons dit: Soyons soldats!
[La Parisienne.]

Le 22 Novembre 1837 eut lieu la bataille de St. Denis. L'association des *Fils de la liberté* formée à Montréal à cette époque, avait des affiliations dans toutes les campagnes. Edouard était un des membres les plus zélés de l'association.

Rendu un des premiers à la grande assemblée des six comtés qui eut lieu à St. Charles, joli village qui baigne ses pieds dans les eaux limpides du Richelieu, le 23 d'octobre de la même année, afin de pouvoir saluer le *Demosthènes* Canadien d'alors avant qu'il monta sur le *husting*, il avait juré la main dans la main du grand tribun, au pied de l'*arbre de la liberté* qu'on venait de planter, qu'il combattrait pour les libertés de son pays.

Edouard avait toujours rêvé l'émancipation de la Nouvelle-France, et il s'était joint de suite au mouvement populaire.

A cette époque la population Canadienne s'était lévée debout comme un seul homme pour soulever et pour secouer le jong qui l'oppressait et la comprimait vers la terre. Chacun alors pouvait répéter avec un des martyrs de la révolution Française, l'immortel *André Chénier*:

Comme un dernier rayon, comme un dernier [zéphyr
Anime la fin d'un beau jour,
Au pied de l'échafaud, j'essaie encore ma lyre!
Peut-être est-ce bientôt mon tour!

Quelques nations politiques, quelques germes de l'éducation populaire faisaient leur apparition au centre de la masse du peuple, et avaient fait éclore chez le colon des idées de liberté. On ouvrait les yeux et on ne voulait les fermer qu'au prix de l'indépendance nationale, qu'après avoir rougi le sol natal de son sang, s'il était nécessaire. Le sang de nos frères, de nos pères, de nos amis se versa à flots sur le champ de bataille, et ceux qui survécurent au lieu d'avoir cette liberté qu'ils cherchèrent au périls de leurs vies, n'eurent que des cachots pour ensevelir leurs chagrins, et des chaines rivées aux mains et aux pieds, afin de retenir par la force leur noble et légitime ambition.

Qui avait mis dans le cœur de ces nobles patriotes un tel amour de la patrie, qui leur avait mis dans la tête l'idée de conquérir leur indépendance—les journaux, la Presse, ce puissant levier de la civilisation—tout en lisant ils s'instruisaient sur l'état du pays alors, sur la conduite illégale d'un gouvernement arbitraire, sur les injustices de la métropole envers sa colonie; ils en étaient venus à connaitre l'histoire de leur pays et celle de leurs voisins, et ils avaient appris que ceux-ci avaient conquis leurs libertés au bout de la bayonnette et en face des gueules à canons, et ils se dirent: " Imitons ces francs républicains—allons combattre pour la *Liberté*" et tous en cœur chantaient cet hymne immortel,

Allons enfants de la Patrie
Le jour de gloire est arrivé.

. . . . . .

Edouard était un beau garçon de vingt ans. Son mâle visage était empreint de cette bravoure si caractéristique des vieux voltigeurs, et si reconnue chez ses ancêtres. Elle se lisait dans son œil fier et doux. Il était né en 1817 à un mille du village de St.****et à deux lieues de St. Denis. La vallée du Richelieu lui était donc connu; bien souvent il s'était enfoncé dans ses sentiers creux et escarpés, et tout en parcourant ces routes solitaires, tout en savourant tous les rayons du soleil, toutes les teintes des feuilles jaunissantes, toutes les odeurs, tous les bruits gais ou tristes des grands paysages d'automne dans la belle vallée, une pensée le suivait partout, il la mûrissait à toutes les heures du jour, c'était celle de travailler conjointement avec ses amis à l'émancipation politique de sa patrie.

D'une conformance de corps admirable et d'une figure charmante, il avait établi entre son corps et son âme une correspondance exacte. Edouard était donc brave comme un sabre, et il l'avait prouvé en maintes circonstances quand il se faisait le défenseur de l'opprimé. Sa valeur était reconnu, et quand il paraissait au milieu d'une émeute, tout rentrait dans l'ordre. Il en imposait pas sa taille de grenadier, par sa force athlétique. D'un jugement sain, il raisonnait toutes les questions, et avant de s'exercer dans l'art pugilistique, il cherchait à se battre à coups de convictions. Edouard était donc aimé et respecté dans sa paroisse.

Ce jour là, 23 Novembre, les jeunes filles se mettaient à la fenêtre pour voir passer ce beau soldat solontaire qui marchait à grands pas sentant avoir hâte de monter comme simple acteur sur le théâtre où devait se dérouler les scènes d'un des drames les plus sanglants.

—Que se serait dommage, disaient les jeunes filles que ce beau patriote rencontrât la mort tôt en voulant cueillir la gloire.

III.

En avant marchons
Contre leurs canons,
A travers le fer, le feu des bataillons
Courons à la victoire!

St. Denis n'avait pas à cette époque la triste apparence qu'il a aujourd'hui. La double pyramide du clocher de son église qui à distance ressemble à l'aigrette d'un géant Algonquin, est bien encore la même, le son argentin de ses cloches est bien toujours harmonieux, et répandent bien comme des soupirs leurs voix sur la vallée. Ses habitations ne sont pas inférieures à celles des villages voisins qui bordent les deux rives du Richelieu. Mais depuis 37 on dirait qu'un nuage bien triste à la teinte noirâtre plane au-dessus de l'endroit qui s'est rendu célèbre par l'engagement mémorable que nous racontons. Aussi le voyageur qui va de Sorel à Chambly, allant ou revenant, soit par eau, ou par terre ne peut s'empêcher de remarquer que St. Denis a perdu ce petit air coquet et joyeux qui le faisait admirer lorsqu'il avait dans son sein les Bourdages, les Nelson, les D'Eschambault, les Bruneau et tant d'autres familles qui feraient l'ornement du cercle social d'une ville remarquable.

Le 23 Novembre 1837 malgré que les femmes et les enfants avaient déserté le village malgré que l'on attendait à se battre contre des forces nombreuses et bien aguerries, et que déjà l'on avait appris la nouvelle de leur approche, on chantait joyeusement en chœur ce refrain si martial, et si propre à redoubler l'ardeur et le courage d'un français, qu'il ait servi aux côtés d'un Napoléon, d'un D'Iberville, d'un De Salaberry, ou d'un Nelson.

En avant marchons.

Comme on peut le penser Edouard s'était joint à ces joyeux compagnons, et quand il fut décidé que le plus grand nombre combattrait sous le toit et à l'abri des murs épais de la maison de Madame De St. Germain, il accepta le commandement que lui offrait vingt de ses amis de se porter à la tête de ce peloton, et d'attendre l'ennemi à quelque distance du centre commun afin d'avoir l'honneur de tirer les premiers coups et d'apprendre à leurs compagnons d'armes que quand on ne craint pas, on a la main ferme, l'œil juste, et que la balle sortant du canon du fusil qui ne tremble pas lorsque sa crosse est bien appuyée sur la forte épaule d'un brave, va droit au but, et le plus souvent au cœur.

Nelson parait et dit à Edouard qu'il fallait joindre la prudence à cet excès de bravoure, qu'il pouvait remplir les principaux devoirs d'un avant garde, et qu'il fallait mieux opérer une retraite que de laisser à un ennemi qui avait de l'expérience dans l'art de la guerre, la chance d'envelopper le poste où il pouvait se trouver. Edouard promit tout et s'élança avec sa garde à travers la campagne afin de pouvoir s'assurer du voisinage de l'ennemi. Il avait donc reçu l'ordre de surveiller ses mouvements sans cependant ouvrir un feu contre lui.

Que faisait sa bonne mère, pendant que lui, son fils unique, le soutien de la pauvre veuve, courait les plus grands dangers en allant à la rencontre des troupes anglaises qui se dirigeaient sur St. Denis?

A genoux devant un crucifix suspendu à la cloison, elle priait:—" Mon Dieu, disait-elle, je m'incline devant vos volontés. Vous m'aviez donné un époux que je chérissais et que j'aimais tendrement, et dont j'étais glorieuse, parce qu'il était brave, bon et généreux, parce qu'il avait un noble cœur, parce qu'il marchait dans la voie de la vertu et de l'honneur. Vous l'avez appelé à vous, il est mort en combattant pour sa patrie—vous me l'aviez donné et vous me l'avez ôté—que votre saint nom soit béni. Mon fils unique est exposé à de grands dangers.—Protégez-le, donnez lui du courage; il travaille pour une juste cause. S'il meurt après avoir combattu en brave, j'aurai cette consolation d'avoir offert en holocauste sur l'autel de la patrie, ce qui m'était plus cher que la vie....."

A peine eut-elle balbutié ces derniers mots, que tout-à-coup le bruit du canon se fit entendre et la fit lever comme malgré elle. Elle jette ses regards dans la direction d'où venait ce grondement lugubre. Une fumée très épaisse s'élevait vers les cieux, et un soupir s'échappa de sa poitrine oppressée. Les coups redoublèrent, forts comme les bruits du tonnerre qui grondent dans les cieux, et à peine furent-ils répétés dans la vallée, que Joséphine, ses magnifiques cheveux noirs en désordre, tombant sur un col bien arrondi, vêtu d'un petit mantelet d'indienne et d'un jupon de flanelle

—Oh! mon Dieu ils sont à se battre, ne craignez-vous point pour Edouard? Je viens d'apprendre par un courrier qui vient de passer à course de cheval, que votre fils était à la tête d'un peloton, à une petite distance du village, et qu'il faisait desprodiges de valeur.

—Alors je ne crains rien, je ne craignais qu'une chose: sachant qu'Edouard était novice dans le métier de la guerre, il pouvait au premier coup de canon être saisi de frayeur; mais je reconnais bien là son père, allant toujours de l'avant, et excitant ses compagnons à en faire autant que lui.

—Je lisais hier, dit Joséphine, dans un livre, qu'Edouard m'a prêté, qu'il y avait autrefois un général Vendéen du nom de Larochejaquelin qui, à l'âge de votre fils, avait été proclamé commandant en chef par des milliers de paysans, et qu'avant de combattre une armée républicaine, il leur avait fait une harangue énergique qu'il terminait par ces mots: *Allons chercher l'ennemi: si je recule, tuez-moi; si j'avance, suivez-moi; si je meurs, vengez-moi.* Les Vendéens, pleins d'enthousiasme, volèrent à la rencontre de l'ennemi, attaquant un bourg, s'élançant sur les républicains, les repoussant, s'emparant de leur artillerie, et leur chef partageant de suite les munitions enlevées. Edouard ne pourrait-il pas en faire autant? Cependant il est mort bien jeune, ce brave Larochejaquelin. En poursuivant les fuyards, il apperçoit deux grenadiers cachés derrière une haie: —"Rendez-vous, leur dit-il, je vous fais grâce." — Ils se disposent à obéir; le général veut les interroger, et s'approche d'eux malgré la représentation des officiers qui le suivent. On prononce son nom, et un des grenadiers se dévoue; tandis que Larochejaquelin se penche de dessus son cheval pour se saisir de son arme le grenadier l'ajuste, et tire à bout portant; la balle frappe le front du général qui tombe et expire dans l'instant même, lorsqu'il n'avait pas encore atteint sa 23e année. Edouard m'a souvent parlé de ce général et disait qu'il aimerait à pouvoir l'imiter en tout et partout; et depuis son départ j'ai toujours un pressentiment.... et quand je m'y arrête je pleure comme une folle....

—Prions le ciel chère Joséphine qu'il rencontre la gloire et la victoire non accompagnées d'une fin si prématurée.

J. E. D.

(A continuer.)

Nouvelles de France.

" Paris, 21 mai.

" Le général de Goyon est arrivé hier soir à Paris. Il a reçu, avant de quitter Rome, l'ordre de ne pas faire d'adieux officiels au Saint-Père et de laisser ainsi en suspens la question de son retour. Le temps d'arrêt que je vous ai signalé dans la politique du gouvernement impérial, continue. Pour le moment, malgré le départ de M. de Goyon et l'annonce d'une prochaine diminution de notre armée d'occupation rien ne sera changé au *statu quo*. Quel a été le but de ces oscillations qui se sont manifestées depuis quelque temps dans l'attitude du gouvernement? Des personnes qui ont la prétention d'être bien informées, disent qu'au fond le gouvernement impérial n'a jamais songé d'une façon sérieuse à l'évacuation; qu'il a voulu seulement, par une manifestation, donner à réfléchir aux évêques qui se disposaient à aller à Rome, et aujourd'hui encore, en montrant par ses tergiversations qu'il n'a pas de parti pris pour l'évacuation, empêcher les évêques de faire quelque déclaration qui pourrait provoquer son mécontentement et brusquer ses résolutions.

" Comme les propositions soumises sous forme d'ultimatum à la cour pontificale ont été provisoirement retirées, elles n'ont pas reçu de réponse officielle. Cependant, on assure que le cardinal Antonelli s'est contenté de répondre au premier secrétaire d'ambassade qui lui fit ces communications, que son gouvernement ne demandait qu'une chose: c'était d'être prévenu vingt-quatre heures à l'avance de l'exécution de ces propositions. Le départ du Pape précéderait ou suivrait l'entrée des Piémontais.

" La liste des évêques, prêtres et catholiques qui se rendront à Rome, dépasse toutes les prévisions. Le cardinal-archevêque de Paris n'est pas encore parti. L'évêque d'Orléans a reçu à Marseille une véritable petite ovation; il habitera, non pas Rome même, mais Frascati, résidence d'été de la princesse Borghèse.

" On se préoccupe beaucoup de la question de savoir si le prince Napoléon ira en Angleterre. On est étonné que lui, président du jury français, n'ait pas encore passé le détroit. On ajoute même que des ouvertures ont été faites au duc d'Aumale pour savoir au juste quelles étaient ses intentions, et qu'il a préféré ne s'engager à rien.

" L'opposition de l'Impératrice et du prince Napoléon n'est également un secret pour personne. L'Impératrice a pris dans la question romaine

On raconte différents traits dont je ne vous garantis pas l'authenticité, mais que je vous transmets. Ainsi sur les instances de l'Impératrice, le prince Napoléon ne fut pas invité au grand dîner donné en l'honneur du roi et de la reine des Bas-Pays. A ce dîner, l'Impératrice convia MM. Walewski et de Metternich à boire à l'accomplissement de leurs désirs communs; elle fit la même demande à M. Nigra, qui ne sut trop quelle mine prendre. On raconte aussi qu'à Versailles, après le déjeuner donné à Trianon au roi et à la reine des Pays-Bas, l'Impératrice dit au chevalier Nigra qui faisait avec quelques personnes de la cour une promenade en bateau: " Prenez garde que l'Italie ne chavire en votre personne." On parle, du reste, de plus en plus de la grossesse de l'Impératrice.

Mgr. Charbonnel.

Nos derniers journaux d'Europe reçus hier nous apprennent une nouvelle qui ne manquera pos d'intéresser tous ceux qui ont connu Mgr. Charbonnel. Avant de partir pour Rome, où il est allé à la grande réunion d'Evêques pour la canonisation des Martyrs du Japon, Son Em. le Cardinal Archevêque de Paris a chargé Mgr. Armand de Charbonnel des affaires de son diocèse. Voici le texte même inséré dans une circulaire que Mgr. de Paris addressait, à ce sujet, à son clergé le 15 mai:

" Mgr. l'ancien évêque de Toronto, envers lequel le diocèse de Paris a déjà contracté de grandes obligations pour le zèle plein de charité dont il nous a donné tant de gages, a bien voulu accéder, avec sa bienveillance accoutumée, à la prière que je lui ai faite de se charger de toutes les confirmations, soit à Paris, soit dans la banlieue, à dater du 27 mai jusqu'à la fin du mois de juin."

(L'Ordre.)

DEPECHE.

(Suite et Fin.)

ARTILLERIE DE PLACE.

10. Il ne sera pas fourni de canons devant servir exclusivement à l'artillerie de place; mais le général ou tout autre officier commandant la garnison devra être autorisé, à sa discrétion, à permettre à la milice et à l'artillerie volontaire de faire usage des canons de la garnison pour s'exercer aux pratiques, sous les ordres et la surveillance de l'artillerie royale.

MUNITIONS ET BOULETS.

11. Il devra être fourni une certaine quantité de munition, mais pas plus d'une cartouche à canon par homme, par année, y compris une certaine quantité de bombes ne dépassant pas 20 pour cent, ainsi que trois étoupilles à friction par homme, par année.

CARABINE

12. Il devra être fourni descarabines (modèle de l'artillerie) dans la proportion de 12, par batterie.

MUNITIONS POUR LES CARABINES.

13. Il devra être fourni cinquante cartouches par homme, par année, avec des capsules dans la même proportion que pour l'infanterie.

ARTILLERIE DE CAMPAGNE.

14. La fourniture de canon, etc., pour l'artillerie de campagne devra être spécialement prise en considération dans chaque cas.

—o—

Demandes de Munitions Militaire reçues du Bureau Colonial, 13 février 1862.

ST. CHRISTOPHE.

2 Canons de 64
2 do do 32
20 carabines tournantes de cavalerie
30 Pistolets tournants (revolvers.)
15,000 Cartouches à balle, avec capsules, pour les carabines de la cavalerie volontaire.
15,000 Cartouches à balle, avec capsules, pour carabines mousquet, (modele 55 2½ dranies.)
5,000 Etoupilles en tuyeau du plume.
1 baril de mèches à canon.

MONSERRAT.

500 fusils avec munitions.
4 pièces de campagne.

Note.—Le gouverneur d'Antigoa, dans une lettre adressée au président Cockburn (inculse dans une lettre du département de la guerre, datée du 27 février) fait rapport qu'il est sur le point de lui envoyer 50 carabines, nombre qu'il croit suffisant.

ST. VINCENT.

3 pièces de 6, artillerie légère de campagne, avec munitions complètes.
60 carabines d'artillerie, avec ceinturons et mupitions.
500 carabines Enfield, (courtes) accoutrements.
De do do
50 Sabres de cavalerie, ceinturons, gibernes, sabretaches, fourreaux de pistolet, pistolets, éperons, &c
Affûts neufs complets pour 6 canons de 24, et 6 de 32.

DOMINIQUE.

20,000 cartouches à balle pour les fusils Power à percussion.

2000 bourres pour canons de 24
500 do do 18
500 do do 12
1000 do do 6

Note.—Nous ne pouvons constater clairement d'après la dépêche du Gouverneur d'Antigoa au Duc de Newcastle, du 21 janvier 1862, si cette demande doit être considérée comme son avenue; mais il a été ordonné de fournir des munitions pour des canons de 24 et de 18, à condition d'en payer la valeur.—*Vide*—lettre du Département de la Guerre au Département des Colonies: 24 mars 1862.

LA TRINITE.

Batterie de canons Armstrong complète.

ILE TURQUE.

12 Canons de 32.—Affûts d'artillerie avec munitions complètes, ou un ou deux canons d'Armstrong.

—Le Mexique doit à l'Angleterre, en ce moment, 15 millions de louis sterling, à l'Espagne 2 millions et à la France un million.

Le régime que le général Butler fait peser sur la Nouvelle-Orléans est vivement censuré en Angleterre.

—Hier matin, vers 10 heures et demie, M. le curé de Saint-Roch a administré le baptême à trois beaux enfants-jumeaux nés le matin même, dans des conditions vitales tout à fais rassurantes. Après le baptême, M. le curé et ses vicaires qui avaient voulu être présents à l'intéressante cérémonie, félicitèrent le père, de l'heureux evénement qui venait dans des conditions heureuses ajouter au nombre de sa famille qui se couposait déjà de 4 enfants. Puis un instant après, les trois parrains, les trois marraines, les trois matrones chacune avec leur *brassé*, et le père montaient dans trois carosses que l'on vit diriger vers la rue de la Reine, où se trouve la demeure de M. Laberge.—*Journal de Québec.*

On se préoccupe vivement aux Etats-Unis de deux incidents qui ne manquent pas d'exciter les commentaires les plus exegérés. Lord Lyons, l'ambassadeur anglais à Washington, a obtenu un congé de deux mois et doit s'embarquer le 18 courant pour l'Angleterre.

On annonce en même temps que le comte de Persigny est sur le point de faire un voyage aux Etats-Unis, avec une mission secrète, et que la France et l'Angleterre se gnideraient d'après le rapport que pourra leur faire le diplomate français, dans leur projet d'intervention.

D'un autre côté, le *Commercial Advertiser* de cette ville dit qu'un citoyen de Montréal a reçu une lettre de M. Slidell par laquelle ce personnage devenu tout à coup célèbre par un curieux hasard, nous apprend que depuis lo fameuse bataille de Bull's Run l'Empereur des Français a des dispositions particulièrement favorables envers les Etats du Sud, et que s'il n'intervient pas encore dans les affaires américaines, c'est parce que l'Angleterre refuse de prêter son concours à la France dans cette œuvre de conciliation.

Ce dernier incident, joint à l'excursion de M. de Persigny et au voyage récemment fait à Richmond par M. Mercier, est de nature dans le moment actuel, à éveiller la curiosité publique et à provoquer une foule de commentaires. Mais le voyage de M. de Persigny est plus qu'improbable.

ANGLETERRE.

Londres, 21 mai.

On assure, dit l'*Express*, que le gouvernement anglais a reçu de lord Elgin, le nouveau vice-roi des Indes, un télégramme pour demander la permission d'envoyer un corps de troupes anglais dans la Cabotulistan avec la mission d'y soutenir le nouveau chef du gouvernement qui a sollicité du secours contre les Perses.

On présume qu'aucune autorisation de cette nature ne sera donnée par le cabinet britannique sans mûre délibération et seulement pour les plus graves motifs.

—Le nombre des visiteurs à l'Exposition universelle de Londres a été pendant la semaine dernière de 61,577. Dans la période correspondante de 1851, le nombre était monté à 140,386.

—Un grand projet est à l'étude en ce moment, c'est d'ouvrir l'Exposition le soir et l'éclairer au gaz. Les gens qui préconisent ce système assurent qu'avec l'aide du nombreux personnel dont dispose la commission il n'y aurait aucun danger à y introduire la lumière du gaz. On s'assurerait ainsi, pense-t-on une affluence considérable de visiteurs que leurs affaires empêchent de venir le jour.

On parle aussi d'abaisser le droit d'entrée à 1 sh. le samedi, à partir de deux ou trois heures. On sait qu'il est dans les habitudes anglaises de clore toutes les affaires ce jour-là dans le courant de l'après-midi. L'Exposition s'en ressent par l'augmentation de ses recettes, comparativement aux autres jours de la semaine; elle voudrait les augmenter encore en permettant, par un abaissement de tarif, l'entrée à une nombreuse classe peu fortunée qui n'a que ce jour-là de libre. Ce serait une manière de suppléer au dimanche

Loi concernant les Journaux.

1°. Tout souscripteur qui ne donne pas ordre formel de discontinuer l'envoi d'un journal, est censé continuer son abonnement.

2°. Tout souscripteur qui ne transmet pas les arrérages qu'il doit, au moment ou il envoie son ordre de discontinuation, est exposé à recevoir son journal et à payer tous les numéros transmis, jusqu'au payement de tels arrérages.

3°. Tout souscripteur refusant de prendre son journal au bureau de poste, où il lui est adressé, est responsable de l'abonnement, jusqu'au payement des arrérages et ordre de renvoi; renvoyer le journal, ou refuser de le prendre au bureau de poste n'est pas l'avis que la loi requiert.

4°. Tout souscripteur qui change de localité, sans en donner avis au propriétaire d'un journal et qui est cause que le journal lui est adressé au bureau de poste, de sa ci-devant résidence, est tenu responsable de l'envoi du dit journal.

REVUE ANECDOTIQUE.

—Montesquieu, quoique fort bon maitre, s'emportait quelquefois contre ses domestiques, et quand on le reprenait là-dessus, il répondait en riant; " Ce sont des horloges qui ont besoin d'être remontées de temps en temps."

—La Thorillière, le second, voyageait avec Le Grand aux environs de Lyon. Il voulut visiter une dame dont le château était proche; Le Grand, qui avait d'autres affaires en tête, mit tout au monde pour l'en détourner. Ce fut en vain. La Thorillière, voulant se faire beau, entra chez un barbier, que Le Grand eut le temps d'endoctriner, sans que son compagnon y prit garde. On étale une serviette sur la poitrine de La Thorillière, on lui couvre la figure de savon, et l'on commence à promener le rasoir sur sa barbe: c'est à ce moment là que Le Grand entre en scène. " Avez-vous, dit-il au barbier, beaucoup de voleurs dans les environs?—J'en ai marqué et fouetté deux avant-hier, répond le barbier. Hier, j'en ai pendu trois, que je suis en train de disséquer, et demain je dois en rompre...." La Thorillière n'attendit pas le reste; convaincu qu'il avait affaire au bourreau, il se lève en hâte, s'essuie tant bien que mal, et reprend la poste avec une barbe à moitié faite. Ce ne fut qu'à Paris que Le Grand lui avoua sa ruse.

Mélingue quittant la Pointe-à-Pitre, voici bientôt trente ans, s'était vu forcé de recourir *à son talent* de peintre pour payer sa traversée. Un honnête Yankee lui avait livré sa face avec mission de la reproduire, en échange de quelques dollars. Tout était pour le mieux, sinon que l'artiste manquait du lièvre indispensable à la confection de son civet,—il n'avait pas de toile. Après maintes recherches, il découvrit dans les coulisses du théâtre une vieille caisse roulante, en ôta dextrement la peau d'âne, la cloua sur un châssis et fit le portrait.

La ressemblance était parfaite; mais survint la saison des pluies, et, à la grande stupéfaction du propriétaire, le portrait se recroquequilla, au point qu'il devint méconnaissable. Au printemps on cherchait encore la cause de ce phénomène, quand sous l'influence d'une température sèche, la peau d'âne reprit sa primitive physionomie.

Aujourd'hui, l'on s'est blasé sur l'accident qui, périodiquement, se renouvelle. Bien miéux, on l'utilise à titre de baromètre:

—Voici que je me retire, dit l'Américain, nous aurons de l'eau.

—M. le chancelier Pasquier est tombé, depuis près d'un mois, dans un grand état de faiblesse. C'est la *Chronique de l'Ouest* qui écrit. Cet illustre vieillard de 96 ans a conservé d'ailleurs toute sa vitalité d'esprit et sa puissance d'imagination; il déplore lui-même, en termes d'une éloquente mélancolie, ce duel inégal qui le dispute si énergiquement à la mort. Comme un de ses amis cherchait, ces jours derniers, à lui persuader qu'il fournerait la longue carrière de Fontenelle (99 ans et 9 mois), M. Pasquier répondit: " Non, mon cher ami, il ne faut plus compter par années, même par semaines, comptons par jours!" Et alors il se mit à raconter cette histoire peu connue de Fontenelle: L'illustre académicien était parvenu à l'extrême limite de sa vie, plein de vigueur intellectuelle aussi, de même que son célèbre successeur, et cependant il se sentait mourir " par impossibilité d'être," comme il disait; souvent on l'entendait répéter: " Quelle économie! quelle économie!" Un de ses proches se hasarda à lui demander quelle économie pouvait donc le préoccuper! " Eh! ne le voyez-vous point! reprit le philosophe sceptique: il me manque trois mots pour

LEUR ORIGINAL
ISPONIBLE

☞ Toute communication que l'on nous fera parvenir par la poste, non affranchie, sera refusée.

Nos abonnés voudront bien se rappeler qu'il faut se soumettre à nos conditions d'abonnement—que sont PAYABLES D'AVANCE.

Ceux qui nous doivent pour un semestre ou deux, doivent comprendre qu'il serait enfin temps qu'ils se rendissent à nos justes demandes.

☞ Le Bureau du *Courrier* se trouve maintenant Rue Clarence près de la Rue Dalhousie, à la résidence du Rédacteur. Les personnes qui désirent annoncer, ou transiger quelques affaires quelconques sont priés de s'adresser directement au Propriétaire-Rédacteur.

Nous prions nos abonnés qui sont déménagés de nous faire connaître leur nouvelle résidence. Autrement, ils s'exposent à éprouver du retard dans l'envoi du journal.

Le Courrier d'Ottawa

J. E. Dorion, Redacteur.

Ottawa, 19 Juin 1862.

Nous envoyons de nouveau des comptes d'abonnement à un grand nombre de pesonnes qui n'ont pas encore songé que nous ne sommes pas en moyens de publier un Journal gratuitement. Nous espérons qu'elles s'empresseront, après ce premier avis, de nous expédier le montant de leur compte ci-inclus.

La St. Jean-Baptiste.

Le comité de la St. Jean-Baptiste fait des préparatifs pour chômer dignement notre fête nationale. A Ottawa tous les cœurs battent lorsqu'il s'agit de nationalité. Chaque peuple de même que chaque famille a son jour de réjouissance dans l'année pendant lequel les cœurs s'épanchent, les âmes fraternisent et oublient au moins pendant un jour, toutes les misères et toutes les contrariétés qui divisent et affligent les hommes en ce monde où les épreuves sont continuelles. Et s'il y a un peuple ou une famille à qui ce bonheur est dû et au milieu duquel doit exister une sympathie toute fraternelle, c'est bien la famille canadienne-française, qui abandonnée à elle-même, et entourée d'éléments hétérogènes a souvent besoin de se reconnaitre et de se compter.

PROGRAMME DE LA FETE.

C'est donc, mardi prochain, 24 Juin, que les Canadiens de notre ville chômeront dignement notre fête nationale et patronale.

La messe aura lieu à 9 heures A. M. à la cathédrale. Elle sera chantée avec beaucoup de solemnité et de pompe.

Tous les assistants sont priés de porter la feuille d'érable à la boutonnière, ainsi que l'autre insigne national, le *castor*.

Le sermon de circonstance sera prêché par un canadien-français le Révd. Père Dandurand, V. G.

Après la messe aura lieu la procession, les compagnies de pompiers accompagneront, ainsi que les différends corps de musique de notre ville.

La procession terminiée ceux qui désirent prendre part à un magnifique pic-nic donné sous le patronage des dames, se remettront de nouveau en rang et se rendront en passant par le pont suspendu des Chaudières de l'autre côté de l'Ottawa, dans le Bas-Canada, où aura lieu ce repas champêtre.

Les dames et les enfans traverseront la rivière dans le vapeur *Beaver* qui sera à leur disposition de suite après la procession.

Il est donc du devoir de tous les canadiens-français de cette ville, de se rendre ce jour à l'église et de joindre la grande procession. Il est temps de prouver aux autres nationalités qui nous coudoient que nous pouvons donner le spectacle d'un peuple uni, que nous savons fraterniser, que les Canadiens-Français d'Ottawa sont les plus nombreux et qu'ils savent chômer leur fête patronale et nationale, tout ainsi bien que les " nobles enfants" d'Albion, d'Ecosse et de la verte Erin. Il faut donc démontrer par notre patriotisme ce jour là, que les Canadiens d'Ottawa *peuvent* quand ils le *veulent* annoncer publiquement qu'à part la St. George, la St. André et la St. Patrice, il existe pour eux aussi, un patron qui a nom ST. JEAN-BAPTISTE.

Le drapeau qui sera à la tête de la procession servira autant à glorifier notre patron qu'à cimenter notre union, et ralliera tous les bons Canadiens qui ont pris pour motto: *notre langue, notre religion et nos lois.*

—o—

A une assemblée du comité tenue à la salle d'Ecole, rue Murray, hier au soir (18 courant) sous la présidence de M. Isidore Champagne, il a été résolu définitivement que les membres de la St. J.-B. devront s'assembler dans la bâtisse de l'Institut Canadien à huit heures A. M. Ils partiront de là à 9 h. pour se rendre à la Cathédrale, prendront part à la procession, descendront par les rues Sussex, descendra la rue Rideau jusqu'à la rue Cumberland et remontera la rue St. Patrice, et se terminera devant l'Hotel Chainpegue. Les membres devront s'assembler une heure après, au même lieu. Ils se mettront en rang de nouveau et défileront par la rue Sussex, Sparks et se rendront jusqu'à Hull pour prendre part au *pic-nic*. Le comité sera chargé de faire les préparatifs nécessaires. La fête devra se terminer à 7 heures et demi.

Le ministere McDonald-Sicotte.

Un correspondant anglais de Québec explique ainsi la nouvelle politique inaugurée par le nouveau cabinet:

Changements necessaires dans le Bas-Canada.

L'union entre les deux provinces a toujours été considérée comme une question épineuse. Ce n'est que depuis 20 ans que le Canada jouit d'une nouvelle constitution. Que l'Union ait produit du bien, il en est peu qui le nieront. La convulsion intestine qui a nécessité cette mesure est une affaire à laquelle il est pénible de faire allusion. Ceux qui sont disposés à regarder comme légers les abus qui existent devraient se rappeler pourquoi le pays fut alors plongé dans une lutte sanglante.

Tout le monde admet que le temps des changements est arrivé. Quelques-uns ont parlé d'une union fédérale de toutes les Provinces, d'autres ont proposé une consolidation de l'union en brisant l'égalité; l'on a encore mis en avant un autre plan par le-quel l'Union devra fonctionner d'après la constitution actulle avec des garanties pour chaque section. Je propose que l'on examine le fontionnment des gouvernements confédérés dans leurs différents degrés de relations. Nous ne pouvons suivre le droit chemin qu'en évitant les fautes d'autres gouvernements.

Le plan du ministère McDonald-Sicotte.

Ce que le ministère McDonald-Sicotte propose c'est d'organiser sous un seul gouvernement une puissante autorité central basée sur l'unité dans la passation de toutes les lois générales communes aux deux sections et d'accorder protection et sécurité à toutes les intérêts provinciaux et sectionnaires. Ce système renferme tous les avantages d'une confédération sans en avoir les dangers, les vices et les causes de faiblesse. Quand aux intérêts cummuns à tous, ils seront sous la surveillance d'une autorité nationale. Au sujet des intérêts purement de localité et de section, il ne sera pris aucune décision, si ce n'est avec le consentement des représentants de chaque section. Chaque section aura le contrôle convenable de ses affaires intérieures. Une section fera connaitre ses vues et ses opinions non pour contrôler l'autre mais pour le conseiller. Par ce système, une fois complété, on évitera un mécanisme coûteux aussi bien que cet autagonisme, qui, sous un pouvoir central débile, tand à la sécession.

Ce plan est d'accord avec la pratique anglais et nécessaire pour se mettre en garde contre les dangers extérieurs.

Le Canada ne peut marcher sur les traces de la mère-patrie qu'en adoptant le système fédéral. La monarchie britannique est réellement fédérale et grâce à l'esprit tolérant de sa legislature elle fait des lois différentes suivants les diverses sections de l'empire.

Nous avons vu qu'en Irlande, pour n'avoir pas eu égard au désir de la majorité, l'on a donné lieu à de graves conséquences, mais en pratique la législation est maintenant d'accord avec les voeux de la majorité et l'on ne réclame plus présentement en Ecosse ou en Irlande de législature s distinctes locales pour contrôler les affaires particulières.

Il n'y a pas lieu de douter que l'expérience ne soit accompagnée du même succès pourvu que la Législature et le gouvernement du Canada procède avec un esprit de tolérance. L'horrible guerre civile sur nos frontières, qui provient de la crainte qu'avait le Sud de voir ses institutions locales en butte d'une agression sectionnaire, devrait inspirer un esprit de modération, afin qu'une pareille calamité ne fonde pas sur ce pays.

Ceux qui désirent élever une barrière contre l'absorption du Canada par la république voisine, ne peuvent le faire seulement qu'en organisant une nationalité canadienne devant définitivement être indépendante.

L'histoire entière démontre que le seul moyen de constituer une nation unie est d'établir un gouvernement central plein de force.

Tel est le système McDonald-Sicotte.

Les feux a Ottawa.

Il paraîtrait que nous sommes dans la saison des *feux*.

Québec et Montréal ne sont pas les seules villes qui sont visités par l'élément destructeur. Ottawa n'est pas oublié. Presque toutes les semaines le toscin se fait entendre, et annonce un incendie quelque part.

Vendredi, vers les trois heures du matin, le feu se déclarait dans la maison habité par T. F. O'Brien dont le bas était occupé comme stal au coin de la rue York et de la place du marché. Les flammes dévorèrent dans un instant cette bâtisse construite en bois, en ne tardèrent pas à se communiquer au magasin de M. Chambers encanteur, et aux étals du marché; mais grâce à l'activité des pompiers, le feu fut étouffé rendu au sixième étal du nouveau marché.

Ces propriétés appartenaient à MM. Chambers et O'Brien et étaient assuré pour $1,200, et M. O'Brien au montant de $750.

Durant la nuit de lundi à mardi des incendiaires ramassèrent les débris du bois brûlé, firent un bûcher et y mirent le feu.

L'alarme ayant été donné à temps, quelques citoyens se rendirent sur le lieu et quelques seaux d'eau nous sauvèrent d'un incendie qui aurait été encore plus désastreux.

NOUVELLES LOCALES.

ERRATA.—Dans notre dernier No. il s'est glissé plusieurs erreurs typographiques que le lecteur a pu corriger lui-même. Cependant il en est une qu'il nous faut corriger dans l'article *Conseil de Ville* 2ème colonne—18ème ligne, au lieu de *dans l'esprit*, lisez *dans l'espoir*.

Dimanche prochain, aura lieu la procession du St. Sacrement. Tous les catholiques de la ville sont priés d'y assister.

—Samedi dernier, il y a eu ordination générale au Grand Séminaire de Montréal. C'est Mgr. l'Evêque d'Ottawa qui sur l'invitation de M. l'Administrateur du Diocèse, a fait cette imposante cérémonie.

—Six hommes de cage de l'Ottawa ont été amenés devant le magistrat de police pour avoir causé une émeute dans les wagons entre Québec et Montréal, dans la nuit de samedi dernier. Ils avaient essayé de jeter par la fenêtre un nommé Gosgrove. Ils doivent être jngés aujourd'hui.—*Minerve.*

La semaine dernière des milliers de personnes se sont amusées au cirque de Thayer & Noyes, dont le programme était des plus attrayant.

Nous continuerons la semaine prochaine nos articles sur la *Floriculture*—Le prochain sera:—*La Pensée.*

Comme l'on verra par l'annonce du capt. Beaudry, le *Beaver* est prêt à remorquer toutes les cages ainsi que les berges qui descendent l'Ottawa d'ici à Grenville. De plus nons apprenons qu'il doit faire des voyages de plaisir tous les dimanches lorsque le vapeur ne sera pas occupé à touer les radeaux, et lorsque le temps le permettra. Nous croyons que la popularité dont jouit le capt. Beaudry, lui assurerait un succès complet à chaque excursion.

Sa Grandeur, Mgr. Guigues a consacré la nouvelle Eglise érigée à Danemora N.-Y. le 15 du courant. Un grand nombre des MM. du Clergé était présent à la cerémonie. Danemora est à quelques lieues de Plattsburg N.-Y.

—Son Honneur le maire de Montréal, M. J. L. Beaudry a lancé une proclamation dans laquelle une récompense de $50 est offerte à toute personne qui découvrira des enrôleurs pour l'armée américaine où de ces gens qui favorisent la désertion des soldats de Sa Majesté.

Quand notre *maire* pourra-t-il en faire autant en pareil cas? *Réponse*—Quand la ville d'Ottawa aura l'honneur d'avoir un Conseil ayant une *tête*.

TEMPÉRATURE.—Hier après-midi, l'atmosphère s'est couverte d'épais nuages et on a eu une abondante ondée. Aujourd'hui, le temps est encore au beau.

SOCIÉTÉ ST-JEAN BAPTISTE DE NEW YORK.—M. George Batchelor, le secretaire-correspondant de cette société, a présenté au nom du comité de régie le rapport suivant:—

MESSIEURS,—Il y a deux ans, la perspective qui s'ouvrait devant la société était l'une dès plus belles dont nous eussions été témoins. Nos rangs s'étaient en peu de temps doublés; l'interêt des séances s'était aumenté avec le nombre des assistants; nous marchions vers une voie de prospérite dont tout le monde s'applaudissait.

Mais la tempête politique et sociale qui plane sur notre pays d'adoption a étendu ses ravages jusque sur notre humble société.—Elle a dispersé en différentes directions plusieurs de ses membres les plus actifs et un grand nombre de nos compatriotes qui avaient promis de se réunir à nous. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter que avec le retour du calme et de la paix, nos espérances d'un brillant avenir se réaliseront.

Néanmoins, malgré notre petit nombre nous avons réussi à faire bien des choses marquées au coin de l'utilité.

Nous avons fini le travail depuis longtemps commencé de la révision de la constitution, qui contient maintenant sous un format agrandi tous les amendements dont une discussion prolongée a pu la rendre susceptible.

Nos archives, nos papiers de toute espèce, et le drapeau, sont à l'abri du danger d'être égarés ou perdus par le soin qu'on a pris d'avoir des boîtes pour les y serrer.

Au moyen d'un livre de reçus, nous sommes sûrs de ne plus voir d'erreurs de compte se débattre entre le secrétaire et les membres.

Le joli dessin qui accompagne le sceau de la société nous met à même de faire honneur à la signature de nos officiers sur tous les documents qui doivent la recevoir.

Le bal du 4 fevrier 1861 fut un succès complet. Fort heureux de pouvoir faire le bien en nous amusant, nous avons distribué les profits résultant du bal aux quelques Canadiens indigents que nous avons rencontrés.

Nos finances sont dans un état prospère. Elles accusent un en caisse de plus de $500.

Cet aperçu de la situation de la société est de nature à nous encourager à multiplier nos efforts pour la maintenir sur un pied efficace et, avec le temps, la ramener à son ancienne vigueur.

N. B. Les journaux qui s'intéressent au succès des sociétés nationales sont priés de reproduire ce rapport.

Comte de Cornwall.

L'Hon. Premier Ministre, M. John Sandfield Macdonald a été réelu, samedi, par acclamation, député du comté de Cornwall.

Comte d'Argenteuil.

L'Hon. M. Abbott, solicteur-général pour le Bas-Canada, a été réélu, par acclamation, député du comté d'Argenteuil.

ARRIVÉE DU *BAVARIA* ET *CHINA*.

St. Jean, Terre-Neuve, 14 juin 1862.

Le sterner *Bavaria*, parti de Southampton le 4 et le steamer *China*, de Liverpool le 7 courant, ont doublé le Cap Race aujourd'hui a 11 heures de l'après-midi.

Les seules nouvelles apportées par le *Bavaria* sont que le *Jura* était de retour le 3 et l'*Edingbury* le 4 courant.

Nouvelles ulterieures par le BAVARIA.

ITALIE.—Garibaldi a eu à Turin, avec les aides-de-camp du Roi, une explication après laquelle tout différend entre le gouvernement et le général ayant été réglé, Garibaldi est parti povr Belgrade. Il ne sera pas présent aux séances du Parlement.

La foule a accueilli le prince Napoléon à Naples avec le plus chaleureux enthousiasme.

MEXIQUE.—Les français sont entrés le 2 mai à Puebla où ils ont été reçus avec acclamations par les habitants de la place qui ont envoyé une députation à l'amiral français. La ville a été illuminée.

Les Turcs ayant pénétré plus avant dans le térritoire du Monténégro, ont brûlé 4 villages et dispersé dans les montagnes les robelles dont 1,500 ont été tués.

Tatchino reçoit des renforts considérables de Nankin. Les étrangers résidant à Ningpo n'éprouvent aucune molestation, bien de là, un américain, le colonel Ward, a été élevé à la dignité de Mandarin.

Le *Monitor* rectifie en ces termes, dans son bulletin, des assertions de Lord Palmerston:

Dans la séance du Parlement anglais du 19 mai, lord Palmerston a évalué les forces de l'armée française à l'époque du 1er janvier 1862, à 816,000 hommes, dont 646,000 sous les armes et 170,000 dans la réserve. Cette évaluation contient une erreur assez sérieuse pour qu'il paraisse utile de la rectifier.

"Au 1er. janvier 1862, l'effectif sous les drapeaux était, nos pas 646,000 hommes, mais 447,000; différence en moins, 199,000 hommes. La réserve comptait, à la même époque, non pas 170,000 hommes, mais 165,000; différence en moins, 5,000 hommes. L'erreur totale est donc de *deux cent quatre mille hommes*, soit d'un quart sur le chiffre produit au parlement.

"Depuis le 1er. janvier, le nombre des hommes de l'armée active dont le passage dans la reserve a été ordonné s'élève, non pas à 31,000, mais à plus de 38,000; cette mesure doit avoir pour résultat de porter la réserve à 203,000 hommes, et de faire descendre l'effectif de l'armée active à 409,000 hommes: ensemblera 162,000.

Obituaires.

La mort vient d'enlever à ce diocèse et à un grand cercle d'amis un saint prêtre dans la personne de monsieur C. J. A. Lauzier, décédé lundi dernier à la Gatineau, chez son frère, à l'âge de 34 ans. Atteint depuis quelques années d'une maladie pulmonaire, il lui fallut enfin se résigner et satisfaire à l'implacable justice de Dieu. C'est sans doute durant l'exercice du ministère le plus pénible de la vie des missions qu'il contracta la maladie qui l'a conduit, quoiqu'à la fleur de l'âge si promptement au tombeau. M. Lauzier avait été curé de Masham *alias* La Pêche. Le service et l'enterrement ont eu lieu hier à 10 heures à la Gatineau, auxquels assistaient Sa Grandeur Mgr d'Ottawa est unnombreux clergé.

Messire Célestin Gauvreau, vicaire général, ancien supérieur du collège de Ste. Anne et directeur des ecclésiastiques de cette maison, est décédé lundi, 8 juin, à sept heures et trois quarts du matin, après quelques jours de maladie.

L'Hon. L. V. Sicotte, procureur-général du Bas-Canada, a été réélu jeudi, par acclamation, membre du parlement pour la ville de Saint-Hyacinthe.

L'Hon. M. Wilson, le solicteur-général du Haut-Canada, a aussi été réélu hier par acclamation au comté de North-York.

Comte d'Hochelaga.

La nomination des candidats pour ce comté aura lieu vendredi prochain, le 20 du courant, à onze heures précises, à la porte de l'église du Coteau St.-Louis, à quelques arpents plus haut que le MileEnd, sur le chemin du Sault-au-Récollet.

L'hon. A. A. Dorion sera, nous n'en avons aucun doute, élu par acclamation. Les électeurs du comté d'Hochelaga invités à se rendre à la nomination afin d'entendre les explications de M. Dorion sur la politique du gouvernement dont il fait partie, et cela en autant que ce monsieur n'a pu visiter les différentes paroisses du comté avant l'élection, étant retenu à Québec par les devoirs de sa charge.

Le nouveau ministere.

Des onze membres électifs du ministère Mcdonald-Sicotte, neuf ont déjà été élus sans oppostion. Il ne reste plus que les Hon. MM. Tessier et Dorion, qui n'éprouveront probablement pas plus d'antagonisme que les autre ministres.

Depeche telegraphique.

Québec 18 Juin.

Les commissaires enquêteurs ont été nommés. Ce sont M. M. Wilson, de Londres; Sheard, de Toronto; Starke, et un Avocat Canadien de Montréal. Ils seront à Ottawa la semaine prochaine.

Correspondance.

[Nous publions la correspondance suivante à titre de renseignements sur nos écoles. Les détails et les remarques qu'elle comporte venant de la part d'un instituteur de notre ville méritent d'être observés avec la plus sérieuse attention par les parents des enfants qui fréquentent nos écoles.]

M. LE RÉDACTEUR,

Je prends sur moi la responsabilité de ces quelques lignes et vous prie de ne pas m'en refuser la publicité au nom de l'équité et du bien public; seul but on tout homme d'honneur doit viser, devrait-il en être victime en encourrant la disgrâce des puissants!... mais, ici ce n'est pas le cas, j'en rends grâce au seigneur car je vois plutôt m'attirer leur faveur. (!)

Avant que je vinsse me constituer citoyen de notre capitale au futur passé, il n'existait ici que deux écoles françaises catholiques. A force d'importunités et aidé du concours de quelques messieurs, j'obtins une place comme assistant de M. Tassé dont l'école était alors, en moyenne, fréquentée par 140 enfants, non compris les déserteurs.—Trois mois après j'obtins le privilège d'avoir une école sous mon contrôle.

Je débutai avec 40 enfants, pris dans les deux écoles, et, auxquels l'on donna une pleine liberté de me suivre ou de rester avec leurs anciens maitres. Cependant, j'observerai que si ces enfants ne m'eussent pas suivi d'eux-même, MM. les commissaires auraient été forcés de les y contraindre, vu qu'il était nécessaire de diminuer le nombre des enfants afin d'accélérer leurs progrès. De cette manière l'école de M. Tassé se trouva diminué de 30 et celle de M. Demers de 10. Je restai à ce taux durant un mois.

En vaquant à mes affaires personnelles, j'avais depuis longtemps remarqué à tous le coins des rues, sur les places, sur les marchés, au canal, etc., une quantité de petits canadiens courant les rues, jouant, ou le plus souvent se querellant avec les autres enfants d'origine anglaise, se jetant des pierres au risque de tuer les passants. Combien de ces petits malheureux font (sans s'en douter) un apprentisage de voleur, en s'exerçant à la maraude!

Quel moyen pourrait-on prendre me suis-je dit souvent pour retirer ces enfants du bourbier où ils pataugent? Et, comment s'y prendrait-on pour les envoyer aux écoles? Pour ma part une quarantaine ne m'effrairai pas, et, avec le reste l'on pourrait encore former une nombreuse école!... Mais, aussitôt je reconnaissais l'impossibilité d'aucune réalisation 1°. L'insouciance des parents. 2°. La difficulté ave laquelle on avait consenti à ériger une 3ème école et, à peine née était-il déjà question de l'anéantir vu que (soit disant) les fonds ne peuvent la supporter!!

3°. Je me représentais le peu de cas que l'on fait de l'éducation française qui, par la majeure partie de notre population est regardée comme une nuisance, plutôt qu'un bienfait! tel que soit son mérite sous le rapport des branches enseignées.

Il faudrait donc pour empêcher tous ces petits maraudeurs de courir à leur perte que, ces MM. qui sont chargés de pourvoir à la sûreté publique et à l'ordre, fussent assez humains pour jeter un regard de commisération sur ces pauvres enfants! Mais, comment supposer un instant que ces MM. vont s'occuper du bien-être des petits enfants, réprimer leurs dévergondages, leur petits désordres, les obliger d'aller aux écoles; quand ils poussent l'indifférence au point de négliger de pourvoir à la sûreté des citoyens? Ne serait-il pas temps d'organiser une police dans une ville où tous les jours il s'y commet vols, incendies, et délits de toute espèce?

Il y a trois semaines environ: j'ai vu de mes yeux un petit cadavre d'enfant nouveau né, jeté comme une voirie, en bas de la côte de sable, près du cimetière catholique....

Il serait trop long d'énumérer les scènes nocturnes ou les mystères des maisons publiques et tavernes exemptes de surveillance. Quelle perspective!...

Mais je touche au dénouement; ne perdons pas courage, à tous maux l'on peut porter remède. Ah! monsieur, si ceux qui nous dictent cette belle morale qui est la base du bien-être de la société, doivent être digne de notre respect, je crois que ceux qui la mettent en action doivent au moins avoir part à notre reconnaissance.

Jeudi dernier, 12 courant, je fus agréablement surpris par la visite d'un de mes commissaires, M. Charles Laporte, ce citoyen malgré ses nombreuses occupations a bien voulu abandonner ses propres intérêts pour prendre ceux de ses concitoyens et, courir de porte en porte dans tous les quartiers de la ville, persuadant les parents de la nécessité urgente d'envoyer leurs enfants aux écoles.—Ce fut vers 10 heures que ce M. fit son apparition chez moi escorté de 18 petits coureurs de rues; dans l'après-midi il m'en amena encore 6, le lendemain 9. Voilà donc grâce à ce respectable citoyen 30 enfants retirés du bourbier de nos rues, et, qui pourront si les parents veulent coroborer, devenir des citoyens instruits.

C'est dans les écoles primaires que se développe l'intelligence de l'enfant du roturier; plus tard il est à même de se perfectionner dans nos belles Institutions.

On espère que M. Chs. Laporte ne sera pas le seul qui mettra la main à cette œuvre sainte. L'histoire nous prouve que les plus grands hommes sortent souvent des plus humbles rangs du peuple. Nous avons eu un pape célèbre dans l'histoire, il était fils d'un cardeur de laine! Le roi Stanislas fut porté sur le trône en triomphe sans vouloir quitter ses sabots!... aidé, et, au lieu de parler d'abolir la 3ème école, on parlera bientôt d'en établir une 4ème.

Le nombre des enfants que M. Chs. Laporte a réuni serait plus fort si beaucoup d'entr'eux n'avaient allégué leur état de nudité.

Les gens en moyens ont là une fameuse occasion d'exercer leur charité!!...

Que les méchants, car il y en a toujours, n'aillent pas faire courir le bruit que je vise ici à un but personnel! non, détrompez-vous, que ceux qui sont contre moi me détrônent s'ils ont la majorité, j'en serai satisfait dès que je serai remplacé et que, la troisième école subsistera.

Mais, si ceux qui ont à cœur l'éducation du peuple veulent employer des moyens plus économiques pour l'instruction ou l'éducation de leurs semblables; il y a une certaine classe d'hommes qui sont voués à cette œuvre et, peuvent la remplir mieux que personne. Ayez y donc recours au lieu de laisser au-dessus de 200 enfants croupir dans l'ignorance.

I. J. Instituteur.

Ottawa, 15 juin 1862.

EUROPE.

Lord Brouham, dans une adresse d'inauguration devant l'association sociale scientifique s'est étendn sur la question américaine, en signalant la propension de la démocratie à la guerre. Il a complimenté chaleureusement le gouvernement fédéral à propos de son dernier traité concernant l'esclavage qu'il considère comme le dernier coup porté au trafic.

Le *Times* reproche au Parlement Canadien sa négligence de pourvoir à la défense du pays par son rejet du bill de milice. Il dit que c'est pour l'indépendance du Canada une question vitale, mais tout-à-fait secondaire pour l'Angleterre.

Le *Daily News* dit que les attaques du *Times* sont injustes et que personne n'a le droit d'accuser les Canadiens de négligence pour la défense de la colonie, parcequ'ils ont simplement différé d'opinion sur les dispositions de ce Bill.

FRANCE.—Il est rumeur que Napoléon a l'intention d'établir au Mexique une influence française permanente, au moyen d'un protectorat. L'Impératrice Eugénie doit visiter privément l'Angleterre.

Quoique la session n'ait duré que quelques mois, nos législateurs n'ont certes pas perdu leur temps. Cent neuf bills ont été passés et sanctionnés.

AUSTRALIE.—Le montant total de l'exportation d'or de cette colonie s'est élevé depuis la dernière malle à 133,540 onces.

Les prochaines dépêches d'Amérique sont attendues avec d'autant plus d'impatience que l'on prévoit que la prochaine malle apportera d'importantes nouvelles des opérations militaires devant Richmond et Corinthe.

Un article du *Times* dit que les dernières nouvelles des Etats-Unis ont bien amoindri l'espérance d'une solution pacifique du conflit actuel, en ajoutant cependant que la reconnaissance de l'illégalité de la capture du *Labuan* par la cour des prises avait donné satisfaction.

Le 3 conrant, la Chambre des Communes s'est divisée sur la motion contre le gouvernement au sujet de la réduction des dépenses. Cette motion a été négativée par 365 votes.

Consolidés, 92¼ argent. Escompte, 92¼ à ½.

Nouvelles des Etats-Unis.

Le général du Sud Jackson, que les généraux Frémont et Banks, croyaient tenir à leur merci, vient de prouver qu'il ne se tient pas pour battu. Lundi, il a attaqué, près de Fort Republic, le général Shields qu'il a battu après une bataille de quatre heures.

La journée précédente il avait eu à combattre trois divisions de l'armée du Nord qui n'avaient pu l'entamer.

Pas de nouvelles de Richmond.

Les généraux du Ford sont encore à la recherche de Beauregard, et ils craignent de le voir tomber à un moment donné sur quelqu'un de leurs corps d'armée.

Les journaux virginiens parlent avec d'immenses regrets de la blessure reçue par le général *Johnston* le pormier jour de l'affaire des Sept Pins. "C'est un désastre véritable, dit l'*Examiner*. Si *Johnston* n'eût pas été blessé, la seconde journée du combat aurait été bien plus décisive."

Le général blessé est remplacé par *Robert Lee*; en prenant le commandement, celui-ci a déclaré que la blessure de son collègue était légère et que "l'armée avait fait sa dernière retraite."

Nous avons parlé de la proclamation adressé par M. Jefferson Davis aux soldats du Sud après le combat des Sept Pins. En voici la traduction:

"Soldats de l'armée de Richmond! à vous ma reconnaissance pour votre bravoure et votre conduite dans les batailles du 31 mai et du 1er juin. C'est avec orgueil et avec bonheur que je reconnais l'inébranlable intrépidité avec laquelle vous avez attaqué l'ennemi dans ses positions, pris ses retranchements avancés, plusieurs batteries d'artillerie et nombre de drapeaux, enfin que vous avez chassé les envahisseurs.

"J'ai eu la joie d'être present à une partie de l'action. Jamais je n'ai vu jouer avec la mort avec plus de calme et de sang-froid que vous en avez montrés, jamais rien n'a surpassé votre valeur quand au pied de l'ennemi vous étiez enveloppés dans un rideau de flammes.

"A la première lutte, je ne demande et je ne puis désirer que la répition d'une conduite qui commande l'admiration et l'orgueil à tous les êtres aimés que vous avez laissés dans vos foyers. Vous combattez pour tout ce que les hommes ont de plus cher; et quelque opposés à un ennemi qui viole la tre humanité envers les prisonniers et les blessés a complété et couronné la gloire acquise par votre valeur.

"Défenseurs de la plus juste des causes puisse Dieu vous avoir en sa sainte garde!

"JEFFERSON DAVIS."

On s'est étonné que les confédérés ne cherchassent pas à poursuivre les résultats de l'affaire des Sept Pins. Les journaux de Richmond expliquent cette inaction par les pluies continuelles et l'état des plaines devant Richmond, devenues impraticables à l'artillerie.

On lit dans le *New-York Commercial Advertiser*:

"M. Slidell, le commissaire confédéré résidant à Paris, a écrit à un ami eu cette ville, par la voie du *Persia*, que depuis la bataille de Manassas, l'Empereur a toujours été désirieux de reconnaitre les Etats Confédérés et d'intervenir pour mettre fin à la guerre; mais qu'il en a été empêché par le refus du concours du gouvernement anglais; et que, à l'exception de M. Thouvenel, tous les membres du cabinet français sont en faveur d'une intervention."

New-York, 13 juin.—Des lettres de Winchester en date du 7 et du 9 du présent, mandent que les mouvements de l'armée du général Banks sont beaucoup retardés par les hautes eaux des rivières Potomac et Shenandoah qui empêchent les approvisionnements d'arriver jusqu'à lui.

Les communications par le télégraphe et par la voie ferrée sont défectueuses.

Quartiers généraux, 10 juin,—voie de Washington, 11 juin.—Le colonel Carroll, commandant de la quatrième brigade, forte d'environ 1600 hommes est arrivé dimanche à Fort Republic, y a fait faire une reconnaissance et a trouvé l'ennemi dans la ville, et quelques escarmouches ont eu lieu,

Nous résolûmes de nous emparer du pont et nous ordonnâmes de ne pas l'incendier. A 6 heures du matin les canots furent mis en position pour atteindre ce but.

Lundi, le feu a été ouvert par 20 gros canons, placés en position pendant la nuit. Nos forces essayèrent à plusieurs reprises d'arriver jusqu'au pont pour le détruire, mais elles furent repoussées. Une force nombreuse de cavalerie traversa le pont, suivie par l'infanterie ennemie, et attaqua nos troupes; nos hommes disputaient pied à pied le terrain, et réussissaient souvent à faire reculer les assaillants avec de grandes pertes, mais après l'arrivée de la brigade du général Tyler, ils devinrent si inférieurs en nombre, qu'ils furent forcés de retraiter, tout en combattant. Après avoir reculé trois ou quatre milles, un corps de cavalerie fut envoyé pour nous attaquer, mais il fut si bien reçu qu'il se retira, et alors l'engagement fut suspendu; il avait duré 5 heures. Nons ne connaissons pas notre perte en tués et en blessés, mais elle est considérable, ainsi que celle de l'ennemi. Nous avons perdu un grand nombre de prisonniers. Le colonel Carroll a été blessé par son cheval. Le capitaine Kelly de l'état-major du général Shields, a été grièvement blessé à la tête. Il a reçu des éloges de tous ceux qui l'ont vu combattre. Le colonel Buckley, du 29e régiment de l'Ohio a reçu aussi une blessure grave; ses hommes ont chargé trois fois l'ennemi pour avoir son corps, mais l'ennemi l'a emporté.

Le général Ashby a été tué.

Le *Memphis Appeal* contient ce qui suit:

Augusta, Ga., 11 juin.—Le combat continu dans le voisinage de Charleston. Un vif engagement a eu lieu mardi sur James River et a continué jusqu'à la nuit. Nos forces se composaient de 3 régiments, d'un bataillon d'Infanterie et de trois batteries sous le cammandement du gén. Smyth.

L'ennemi était protégé par des arbres et de canonnières. Le Col. Williams du 46e regt. de Georgie a été mortellement blessé. Notre perte est légère. Les Confédérés sont parvenus à chasser les yankees des bois qu'ils cherchaient à occuper. L'ennemi a capturé le steamer *Cecil* chargé de coton à la destination de Nassau.

FORT MONROE, 15.—Le *Massachusetts* est arrivé de City Point sous pavillon parlementaire. La flotte fédérale est encore à l'ancre à City Point. La nouvelle du combat naval sur le Mississipi ainsi que celles de la prise de Corinthe et l'avance des fédérés dans le Tennessee ont produit à Richemond la plus grande consternation.

Aux Correspondants

Révd. J. de L. Albany, N. Y. Nous avons l'espoir que malgré vos nombreuses occupations, vous ne nous oublierez pas.

P. G. Curran. Nous allons vous expédier de suite vos *avis*.

P*** Ottawa. Votre écrit est très bien, mais il est trop personnel. Que voulez-vous, il y a des fous partout. S'il fallait, répondre à tous les *ignorantins*, ou aux gens à prétention, il faudrait employer tout son temps en réponses futiles.

—Trente-quatre cardinaux et cent cinquante-cinq archevêques ou évêques ont assisté au consistoire semi public qui a été tenu à Rome le 24. Il est arrivé dans la soirée vingt-six évêques, français pour la plupart. Le nombre des prêtres étrangers qui se trouvent actuellement à Rome s'élève à 1,200.

MEILLEUR ORIGINAL

Faits Divers.

—Nous voyons par les journaux de Québec que des souscriptions ont été faites en faveur des incendiés. Le nom de l'hon. M. Turcotte figure entr'autres pour $400. Les souscriptions ont déjà atteint le chiffre de $4,000.

—Le grand duc Constantin a été nommé vice-roi de Pologne.

On charge deux navires à Liverpool pour la Nouvelle-Orléans

—L'armée française à Rome a été réduite à une seule division.

—Il paraît, d'après les nouvelles de Rome, que la famille de François II se prépare à quitter cette ville.

—La coque du steamer *North-Brit* qui a fait naufrage à l'Ile Mingan, a été vendue jeudi et adjugée à A. Fraser, écuyer, pour le prix de $200.

—Le département de la marine des Etats fédéraux demande des soumissions pour la construction et le complet équipement du 15 canonnières à être délivrées dans quatre mois.

— La France et la Russie ayant demandé l'autorisation de reconstruire la coupole de l'église du Saint Sépulcre à Jérusalem, à frais communs, la Porte y consent, à la condition d'être associée aux puissances chétiennes pour l'exécution de ce projet.

—La *United Service Gazette* du 24 mai dernier publie ce qui suit : " Nous avons été informés que Lord Monk a commandé les articles suivants pour le service des forces de la Province : 7,500 tuniques et pantalons pour l'artillerie 1,500 pour la cavalerie, 36,000 pour l'infanterie, 6,500 pour les carabiniers, 42,500 shakos d'après un patron nouveau, 1,500 casquettes de fourrageurs, 7,000 casques de grande tenue. Le coût de ces accoutrements dépassera la somme de £600,00."

" Nous apprenons de bonne source," di la *Gazette de France*, " que Mgr Hughes, archevêque de New-York, qui vient de se rendre à Rome pour assister à la canonisation des martyrs japonnais, est chargé d'offrir à Notre Saint-Père le Pape deux cent mille dollars (environ 1,100,000 fr.) produit d'une souscription recueillie dans sa ville épiscopale. La moitié de cette somme a été fournie, assure-t-on, par des protestants."

—Les guerillas font des incursion jusque dans le Kentucky Oriental. Les Home-Guards sont insuffisantes à protéger les villages où les bandes sécessionistes comptent en outre des partisans. Les comtés limitrophes de la Virginie sont les plus exposés. Il n'est sorte de vexations que ne subissent les citoyens unionistes.

—On ne parle partout que d'incendies. L'autre jour, on annonçait la destruction du moulin à papier de M. Symes, à Portneuf, évalué $40,000. Aujourd'hui nous apprenons que des incendies ont détruit au Cap St. Ignace et à St. Denis plusieurs granges avec leur contenu.

—A Sherbrooke, une manufacture de coton a été détruite, mercredi par un incendie. Perte considérable.

—La *Patrie* annonce que le général comte de Montebello, aide-camp de l'empereur, est appellé au commandement du corps d'occupation de Rome. Second fils du Maréchal Lannes, le nouveau général en chef sert depuis 1830 et est général de division depuis le 28 décembre 1855.

Une bataille est imminente à Charleston. Il paraît que 30,000 hommes de l'armée de Beauregard sont arrivés à Charleston et que la ville va être énergiquement défendue.

NAISSANCE.

En cette ville, le 16 courant, la dame de M. Philippe Riel a mis au monde une fille.

MARIAGE.

A Matane, comté de Rimouski, le 12 mai dernier, sieur Victor St, Laurent, cultivateur, à Dlle. Marie - Augustine - Octavie Boucher, institutrice, sœur des Révds P. Boucher, de St. Alphonse et O. Boucher, de Cumberland, rivière d'Ottawa.

Arrivés a l'Hotel Champagne.

Jas. Murphy, Calumet ; W D Lariviere Clarence ; W S Cambell, Frs. Boult, G Ross, Toronto ; R D Loomis, Boston ; J B Nevins, Templeton Mils ; L Bizare, P Hanratty, Calumet ; Romas. James and Feden Berchenbank, Peter Hanratty, Calumet ; A McDonald, Hamilton ; Mr. Hanratty, Calumet ; John Crierson, Mary Belanger, Mrs Grierson, Clarence ; J N Roussell, St. André Avellin ; D M Raithrey, R Mc Connell, Aylmer ; Berthold Roche, Wakefield ; C B Towers, Boston ; B Tapind, Petite Nation

New-York, 19 Juin.

Fleur : des Etats et de l'Ouest, tranquille et en baisse, ventes 5,500 quarts ; superfine des Etats, $5.25 à 5.35 ; extra des Etats, $5.50 à 5.55 ; R. H. Ohio, $5.80 à 5.90 ; superfine de l'Ouest, $5.25 à 5.35 ; commune à bonne extra de l'Onest, $5.50 à 5.25 ; du Sud, tranquille, ventes 450 qrts. ; mêlée à bonne, $5.75 à 6.00 ; fantaisie et extra, $6.10 à 7.25. Blé-d'Inde ; en baisse, ventes 5,000 minots ; mêlé de l'Ouest, à 58 160. Avoine tranquille, petites ventes. Lard : tranquille et en baisse, ventes 300 quarts ; mess, $13.87 à 13.75 ; prime, 89.87 à 10.87. Saindoux ; fermes, ventes, 1,200 quarts.

PRIX DU MARCHE.

Ottawa, 19Juin 1862

		$ c.		$ c.
FLEUR—				
	Extra	5 00	..	5 25
	No. 1	5 00	5 25	..
	No. 2	4 25	..	4 50
	Fine	3 50	..	3 75
	Poches—Blé du printemps	0 00	..	2 37½
	" " d'automne.	0 00	..	0 00
	Farine d'Av. par 200 lbs.	4 50	..	5 00
	Fleur de blé d'inde 200 lbs	3 00	..	3 25
	Seigle par minot 56 lbs.	0 00	..	0 50
	Orge " " 48 lbs.	0 00	..	0 55
	Sarasin " " 44 lbs.	0 00	..	0 40
BLÉ—				
	Automne .....par 60 lbs.	0 95	..	1 00
	Printemps.... " 60 lbs.	0 90	..	0 95
POIS—Par 60 lbs		0 50	..	0 55
BLÉ-D'INDE —Par 56 lbs.		0 60	..	0 00
	Avoines—Par 34 lbs	0 40	..	0 45
	Feves—Par 60 lbs	1 50	..	2 00
LARD—				
	Mess	13 50	..	14 00
	Prime Mess.....	11 00	..	11 50
	Prime	00 00	..	00 00

PRIX DU MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Montréal, 19 Juin 1262.

		s.	D.		s.	D.
FLEUR—de blé....₩ quint..		14	6	@	15	0
	d'avoine.. —— ..	9	6		10	0
	blé-d'inde. —— ..	7	6		8	0
GRAINES—Blé....₩ minot..		0	0		0	0
	Pois..... —— ..	3	3		3	3
	Orge.... par 56 lb..	2	9		3	0
	Avoine ... —— ..	1	7		1	8
	Sarrasin.. —— ..	2	6		2	9
	Lin ..... —— ..	6	9		7	0
	Millo..... —— ..	3	3		3	6
	Blé-d'Inde. —— ..	4	6		5	0
LEGUES—Patates..₩ poche..		3	9		4	0
	Fèves .... —— ..	7	6		8	0
	Oignons par minot..	5	6		6	3
LAITERIE—Œufs..₩ doux..		1	6		1	9
	Beurre frais₩ lb ..	1	3		1	6
	Beurre salé —— ..	0	8		0	8½
	Sucre d'Erable—..	0	5		0	5½
	Miel..... —— ..	0	7		0	9
	Saindoux.... —— ..	0	7		0	9
VOLAILLE—Dindes₩ coupl..		5	6		7	0
	Oies ..... —— ..	4	6		5	0
	Canards.... —— ..	2	6		3	0
	Poules..... —— ..	1	6		2	0
	Perdrix ..... —— ..	2	3		2	6
	Poulets ..... —— ..	2	0		2	6
	Pigeons ..... —— ..	0	9		0	10
VIANDES—Bœuf .... ₩ lb..		0	3		0	7½
	Lard..... —— ..	0	5		0	6
	Agneau.... ₩ qrt..	2	6		5	0
	Mouton.... —— ..	3	9		5	0
	Veau..... —— ..	0	0		0	0
	Bœuf..... ₩ 100lb..	20	0		25	0
	Cochon .... —— ..	20	0		26	3
POISSONS—Haddock		0	3		0	4
	Halibut...	0	7		0	0
	Huitres en caque 1 gal.	4	6		5	0
	De do ½ gal.	2	6		2	9
	Homard par lbs.....	0	4		0	0
FOMMES..... par quart..		17	6		2	6
P. Pain... par 100 bottes..		22	9		7	0

NOUVELLES ANNONCES.

Fete St. Jean-Baptiste.

Tous les Canadiens Français sont priés de s'assembler Dimanche prochain à 3 heures P. M. dans la salle d'Ecole de M. Demers Rue Murray, afin de s'organiser pour célébrer notre fête Nationale.

Par ordre du Président
A. T. W. REAUME.
Sécretaire.

Ottawa, 18 Juin 1862.

—o—o—

Ceux qui désirent acheter des insignes portant le *Castor*, et la *feuille d'Erable* pourront s'adresser à ce bureau. L'impression se fera sur satin blanc.

PRIX—15 SOUS.

AVIS.

UN Instituteur gradué de Diplôme enseignant le LATIN, le FRANÇAIS & l'ANGLAIS désirerait se placer dans une localité populeuse où ces différentes Branches d'éducation seraient requises.

Pour information adresser vos lettres franches de port à C. R. Z. Instituteur.

Mont Oscar, Comté de Vaudreuil.
Juin, 1862.

AVIS.

MA femme OLESIME CHARTRAND ayant laissé mon lit, et ma demeure sans ma permission je ne serai responsable d'aucune dette qu'elle pourrait contracter en mon nom.

JOS. BELAIRE.

Ottawa 16 Juin 1862.

LE BATEAU A VAPEUR

BEAVER.

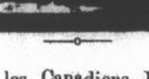

CAPT. BEAUDRY

LE "BEAVER" a été reparé et est maintenant en très bon ordre. Il est prêt à tower CAGES et BERGES à des conditions libérales.

Pour autres informations s'adresser à BEAUDRY & BOULT, propriétaires à l'Hôtel Champagne, ou à bord.

Ottawa, Juin 1862.

RESTAURANT LAFONTAINE

ON trouve en arrière de ce Restaurant UNE CHAMBRE DE TOILETTE ou des BARBIERS de PREMIÈRE CLASSE sont toujours prêts à faire la barbe à tous ceux qui désirent se faire raser suivant l'art.

MM. FONTAINE invitent donc de nouveau le public à venir visiter leur établissement. Ils désirent avant tout prouver qu'ils sont capables de satisfaire les plus exigents.

Ottawa, 20 mai 1862.

PHOTOGRAPHIE!!

MLLE. LOCKWOOD.

RUE SPARKS

Dont le nom est bien connu comme Artiste dans l'art de l'AMBROTYPE, et de la PHOTOGRAPHIE. Continue ses travaux comme par le passé.

Ses ouvrages se font exécutés à la satisfaction générale et dans les derniers goûts. Ambrotypes sur VERRE, sur PAPIER et sur TOILE, toute grandeur, depuis la grandeur naturelle jusqu'à un portrait pour épinglette ou bague. Photographie de toute grandeur, pour Albums et autres.

PRIX TRES MODERES

Ottawa, 12 Juin 1862.

MAPPE
officielle de la guerre ! !

MAPPE MILITAIRE ET DE CHEMIN DE FER DES ETATS DU SUD par HAZARD.—Des sources les plus authentiques et gravées suivant le plus joli style. Cette Mappe donne des renseignements si clairs et si importants que le Département de la Guerre en a immédiatement autorisé la publication et distribué 1,000,000 Copies aux Généraux et Colonels de l'Armée.

Comme elle est la seule Mappe officiellement autorisée, elle est la plus authentique et la plus digne de foi, et d'après sa dimension—32 pouces sur 55— elle désigne toutes les principales places et les principaux points de stratégie. Le général McClellan en a reconnue l'importance en s'en servant pour operer ses mouvements.

Coloriée, Prix, $1 seulement ; sur Toile, $1. 50 ; sur Mousseline, $2. 50 ; en Mousseline et veissée, $2. 50.—Envoyée franc de port par le Malel à la réception du paiement.

WILLIS P. HAZARD
No. 724, Chesnut Street,
Philadelphie.

☞ Les Journaux qui annonceront 3 insertions de la presente, recevront une Copie de la Mappe.

3 Juin.

AVIS.

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à

Mardi, le 10 Juin prochain,

pour certaines réparations à être faites à la DAME et sur les Bancs du Canal Rideau à Hogsback selon les plans et spécifications que l'on peut voir à ce bureau et au bureau du Canal Rideau à Ottawa le et après MERCREDI, le 4 juin.

Les soumissions devront être faites selon la forme fournie et contenir les noms de deux personnes solvables qui voudront bien devenir cautions pour la due exécution du Contrat. Les soumissions devront être endossées " Soumissions pour la dame de Hogsback," et adressées au Soussigné.

(Par ordre)
T. TRUDEAU,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics } qi
Québec, 29 mai 1862 }

LOC TION DE MINES

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

QUÉBEC, 21 AVRIL 1862.

Les Changements suivants.
DANS LA
MANIERE DE DISPOSER
DES
LOGATIONS DE MINES,
ONT ÉTÉ AUTORISÉS par
Son Excellence
LE
GOUVERNEUR GENERAL
EN CONSEIL :

QU'A l'avenir il sera perçu, à chaque vente de terres minérales, un droit régalien de 2½ pour cent sur tous les minéraux extraits, payable en espèces, sur la valeur du minéral preparé pour le marché à la mine, et que des lettres patentes seront émises pour telles terres lors du paiement des deniers d'achat, sans aucunes conditions additionnelles ; aussi que les lots dans les townships arpentés, qui présentent des indices de minéraux, seront vendus au même prix, par acre, que les terres adjacentes, sujets au droit régalien sus mentionné.

(Signé,) GEO. SHERWOOD,
1er Mai 1862. Commissaire

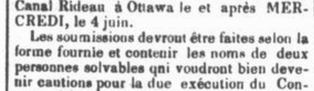

PIERRE DUFOUR
Manufacturer de Voitures
D'ETE ET D'HIVER.
Rue Rideau, Ottawa.

TIENT constamment en main un assortiment considérable de
VOITURES DE TOUTES SORTES
ET D'UN
GOUT TOUT NOUVEAU.

Toutes les commandes et réparations qu'on voudra bien lui confier seront faites avec promptitude, et aux prix les plus modérés.

M. DUFOUR a aussi des voitures de seconde main qu'il vendra à bon marché.

17 avril 1862.

DÉMÉNAGEMENT.

T. W. SHEPHERD.

L'ENCANTEUR, et Marchand à Commission, etc., a déménagé son magasin dans la maison en pierre de M. Wade—côté Sud de la Rue Rideau.

Ottawa, 17 avril 1862.

JEFFERSON DAVIS ET ABRAHAM LINCOLN.

FACE A FACE

ENTRE EUX L'ON A DISTINGUE

Le Drapeau Blanc

— DE —

L. J.-B. LAZURE,

De son Magasin de Hardes Faites.

DE LA RUE SUSSEX, VIS-A-VIS LA RUE CLARENCE,

Qui n'a souffert aucune injure

De la part des Canonieres de Toronto,

QUI SONT DEMEURES SILENCIEUSES

Apres la perte de leur propre Drapeau.

L. J.-B. LAZURE

Vient de recevoir un Assortiment complet de

HARDES FAITES

QU'IL VENDRA A DES PRIX SI REDUITS

Que ses nouveaux Compétiteurs seront obligés de baisser pavillon.

L. J.-B. LAZURE.

Ottawa, 28 mai 1862.

NOUVEAU MAGASIN!

NOUVELLES MARCHANDISES.

Qui seront vendues a des

Prix qui conviendront a tout le monde.

MAISON GERMAIN, PORTE VOISINE

DU

Magasin de Chaussures de M. John Heeney,

RUE SUSSEX.

LES SOUSSIGNES ont l'honneur d'informer leurs amis et le Public en Général, qu'ils reçoivent maintenant dans leur nouveau magasin des

MARCHANDISES NOUVELLES

CONSISTANT EN

Marchandises Seches, Hardes faites,
Groceries, Vins,
Liqueurs, Provisions,
Vaisselle, &c., &c.

Ces articles sont de **Premiere Qualite**, qu'il vendront **a tres Bas Prix**, pour argent comptant **En Gros** et en **Detail**.

Ceux qui désirent acheter à BON MARCH, feront bien de venir examiner ces effets, et juger par eux-mêmes.

CAMPBELL & DUFFY.

Ottawa, 28 mai 1862.

MANUFACTURE DE SAVON

ET DE
HANDELLE D'OTTAWA,
Au Nord de la Rue Sussex.

ON trouve toujours à cet établissement, un assortiment considérable et très étendu de

SAVONS ET DE CHANDELLES
De la meilleure qualité.
CHARLES BROWN.

N. B.—On paiera, au comptant, le plus HAUT PRIX du MARCHÉ, pour toutes espèces de suif et de graisse, s'adresser à l'établissement.

Ottawa, 4 juin 1862. 1m.

MUSIQUE ! MUSIQUE ! !

EN VENTE AU

Bureau du Courrier d'Ottawa

Les morceaux de Musique suivants :

La Mere Canadienne,

Chant Patriotique. Paroles de Em. Blain. Musique de A. Dessane,

Le Chant DES Voyageurs

Paroles de O. Cremasie, Musique de A. Dessanes.

Le Chant DES Voltigeurs

Paroles de L. H. Fréchette. Musique de E. Gagnon.

A DES PRIX TRÈS MODERÉS.

William Paquette,

CHIMISTE ET PHARMACIEN.
(*Medical Hall.*)
Rue Rideau — Ottawa.

Tient toutes les medecines, et les Drogues les plus rares.

EN GROS et en DETAIL

Où on vend toutes espèces de

Peintures,
Huiles,
Vernis,
Bois de teintures,
Medecines Patentes,
Couleurs a teindre,
Esprit de Terebentine,
Brosses,
Camphine,
Fluid,
Instruments pour Chirugiens, et pour Dentistes,

De toute description et des plus modernes.

Parfumeries,
Peignes,
Savons,

Et de toutes espèces de

Graines de Jardin, etc., etc.

Enfin tout ce que l'on peut désirer avoir dans une pharmacie de premier ordre.

Ottawa, 22 mai 1862.

Mlle. S. Harrigan,
MODISTE
DE
PREMIERE CLASSE.

Vient des
Chapeaux d'été,
Habillements d'Enfants,
Garnitures,
Manteaux, etc. etc

MAISON AUMOND, RUE SUSSEX,
Vis-à-vis la Rue York,
OTTAWA.

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE,

Québec, 13 mai 1862.

AVIS est par le présent donné qu'environ 40,000 acres des Terres de la Couronne, dans le township de ALLEYN, Comté de Pontiac, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le 11me jour de juin prochain.

Pour particularité s'adresser à l'agent de la localité, G. M. JUDYSON, Ecr., à Clarendon, dans le dit Comté.

(Signé,) ANDREW RUSSELL,
Assist. Commissaire.

CARON & Cl.,
NOUVEAU
MAGASIN A BON MARCHE

COINS DES RUES
CUMBERLAND & CATHCART
OTTAWA.

OU l'on tient en tout temps les meilleures
GROCERIES
Et un choix de Liqueurs.

Ottawa, 15 fév. '62.

Bonnes Nouvelles

LES BATISSES D'OTTAWA.

$100,000 d'accorder.

PAR

NOTRE LEGISLATURE,

Continuation des Travaux.

AU MAGASIN

D'Eugene Martineau

Ou l'on fera comme par le passe des hardes de toute description.

M. MARTINEAU Vient de recevoir de

NOUVELLES ETOFFES
DE
PRINTEMPS et D'ETE,

Et il est prêt à fournir au public des hardes faites dans toutes les modes à des prix si réduits qu'on ne pourra visiter son Magasin sans acheter, soit un surtout, une veste ou un pantalon.

Venez voir mon établissement, et vous trouverez tout ce qu'il vous faut en fait de CHEMISES, de HARDES FAITES, DRAP, VALISES, COLLETS, et une foule d'articles que je vendrai à

TRES BAS PRIX.

E. MARTINEAU.

Ottawa, 22 Mai 1862.

Le Dr. Dorion.

RUE CLARENCE
TOUT PRÈS DE LA
Rue Dalhousie.
A quelques pas du Marché,
OTTAWA.

Chemin de Fer d'Ottawa et de
PRESCOTT.

Reduction de Prix.

Depuis le 1er de Mai le prix de passage par les chemins de fer d'Ottawa, Prescott, et le Grand Trone est réduit aux TAUX D'ÉTÉ comme suit :

D'Ottawa à Québec,—	1ere	Classe	..	$7.
" à "	2nd	"	..	4.
" à Montréal,	1ère	"	..	4.
" à "	2nd	"	..	2.

JNO. R. WHITE,
Secrétaire.

Ottawa, 8 Mai 1862.

J.-B. PARENT
Hotellier
RUE DE L'EGLISE
Près de la Cathédrale.

LE PROPRIÉTAIRE de cet établissement peut assurer au public que rien ne sera épargné pour soutenir la réputation déjà établie de sa maison, et la mettre sur un pied à pouvoir offrir tout le comfort désirable.

Il sollicite le patronage de ses compatriotes en particulier et du public en général.

Ottawa, 15 mai 1862.

1862. 1862.

LIGNE DE LA MALLE
SUR LA
RIVIERE OTTAWA,
LES VAPEURS
"QUEEN VICTORIA"
—ET—
"PRINCE OF WALES."

LIGNE REGULIERE ET QUOTIDIENNE
ENTRE
OTTAWA ET MONTREAL.
(*Le Dimanche excepté.*)

Font le trajet en Dix Heures.

Les nouveaux et magnifiques Vapeurs.
"QUEEN VICTORIA," Capt. A. BOWIE,
"PRINCE OF WALES" "H.W.SHEPHERD

LE Vapeur "QUEEN VICTORIA" laisse Ottawa tous les matins, (excepté le Dimanche) pour Montréal, à 6.30 A.M. TEMPS DU CHEMIN DE FER, se joignant à Grenville au chemin de Fer de Carillon et Grenville et au Vapeur "PRINCE OF WALES" à Carillon, arrivant à Montréal à 4.30, P. M Retournant il arrivera à Ottawa à 6 P. M.

Le confort et l'économie de cette ligne ne peuvent être surpassés. Cette route est de plus pittoresque, et la plus recherchée par les touristes.

Les *excursionistes*, pourront obtenir de billets de retour d'Ottawa à Grenville, bon pour un jour, à moitié prix.

Les passagers allant aux celèbres sources de Caledonia pourront débarquer à l'Origan où des voitures seront prêtes à les conduire aux Sources.

PRIX:

D'Ottawa à Montréal	1ère	classe	.....	$3.50
" "	2nd	"	.....	2 00

(REPAS EXTRA.)

Billets d'Excursion à Montréal et retour $6

Pour autres informations et pour ce qui regarde les billets d'excussion s'adresser l'agent M. JOHN McGIWAN à Poffice quai.

R. W. SHEPHERD,
Directeur.

Ottawa, 15 mai 1862.

Grand Concours

CHEZ

McCOMB & FRERES.

GALERIE PHOTOGRAPHIQUE,

Rue Rideau, Ottowa.

LES SOUSSIGNES, flattés par l'appréciation juste et libérale de leur mérite comme **ARTISTES PHOTOGRAPHES**, mérite qui a été reconnu par l'affluence continuelle des personnes qui se sont assises a leur Galerie depuis son ouverture ; prennent la liberté d'informer les citoyens

D'OTTAWA ET DES ENVIRONS,

Que, pour mériter d'avantage leur approbation, ils ont introduit dernièrement dans leur art, des améliorations toutes nouvelles.

Comme ils se servent dans leur Galerie des meilleurs Cameras et substances chimiques, ils sont certains de satisfaire les plus difficiles, tant qu'à leur Portrait.

Aussi, ils ont toujours en main, un Assortiment Complet de Cadres et de Boîtes d'Union, de Morocco, de Perles et d'Or de toutes Grandeurs.

Le public est respectueusement invité à venir visiter et examiner leurs spécimens : sans nulle obligation de faire prendre leur Portrait. Portrait pris dans des loquets pour 25 cts.

L'entrée est la même que

VIENNA HOUSE,

Porte voisine du magasin de Cunningham, Barclay & Lindsay, RUE RIDEAU.

McCOMB & FRERES.

PRINTEMPS, 1862.

GARLAND, MUTCHMOR & CIE,

RECOIVENT MAINTENANT

UNE PARTIE DE LEUR IMPORTATION DU

PRINTEMPS

DE

MARCHANDISES SECHES

ET DE

MODES.

Leurs effets ayant été achetés avant la hausse des prix sur les marchés d'Angleterre, ils sont en état de les vendre à plus bas prix que partout ailleurs.

A BAS PRIX.

CALICOTS QUI NE CHANGENT PAS.....	5½d	per verge.
COTONS DE FANTAISIE	7½.	" "
(UNION TWEEDS).....	2s. 0.	" "
COTONS BARRÉS.....	6d.	" "
ETOFFES POUR PANTALONS D'ÉTÉ.....	9d.	" "
MAGNIFIQUE CHALLI DE LAINES.....	7½.	" "
" GUILLAUME.....	8d.	" "

Bas pour Dames, Patrons de Robes, &c., &c.

ARGENT COMPTANT.

GARLAND, MUTCHMOR & CIE,

RUE RIDEAU, OTTAWA.

PRES DU PONT.

Ottawa 26 Mars 1862.

PIERRE DUFOUR

Manufacturer de Voitures

D'ETE ET D'HIVER.

Rue Rideau, Ottawa.

TIENT constament en main un assortiment considerable de

VOITURES DE TOUTES SORTES

ET D'UN

GOUT TOUT NOUVEAU.

Toutes les commandes et réparations qu'on voudra bien lui confier seront faites avec promptitude, et aux prix les plus modérés.

M. Dufour a aussi des voitures de seconde main qu'il vendra bon marché.

SITUATION DEMANDÉE.

Un jeune homme possédant toutes les qualités nécessaires pour le service d'un magasin (n'importe lequel) désire s'engager comme COMMIS. Il peut donner les meilleurs recommendations. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau du *Courrier d'Ottawa*.

Ottawa, 10 avril 1862.

DÉMÉNAGEMENT.

T. W. SHEPHERD.

ENCANTEUR, et Marchand à Commission, etc., a déménagé son magasin dans la maison en pierre de M. Wade—côté Sud de la Rue Rideau.

Ottawa, 17 avril 1862.

J. SMITH,

BOUCHER & CHARCUTIER

ACHANGE d'Eval ; Il a ouvert son marché Rue Sussex, porte voisine de la Boutique de Mr. N. Germain—où il vendra toutes sortes de viandes, des meilleures et des plus belles à des prix modérés.

M. Smith tiendra constament en vente tout ce que le marché peut offrir de mieux. Et il espere que ses anciennes pratiques et ses nombreux amis ne l'oubliront pas.

Ottawa, 8 mai 1862.

LOCATION DE MINES

DEPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

QUÉBEC, 21 AVRIL 1862.

Les Changements suivants.

DANS LA

MANIERE DE DISPOSER

DES

LOCATIONS DE MINES,

ONT ÉTÉ AUTORISÉS par

Son Excellence

LE

GOUVERNEUR GENERAL

EN CONSEIL :

QU'A l'avenir il sera perçu, à chaque vente de terres minérales, un droit régalien de 2½ pour cent sur tous les minéraux extraits, payable en espèces, sur la valeur du minéral preparé pour le marché à la mine, et que des lettres patentes seront émises pour telles terres lors du paiement des deniers d'achat, sans aucunes conditions additionnelles ; aussi que les lots dans les townships arpentés, qui présentent des indices de minéraux, seront vendus au même prix, par acre, que les terres adjacentes, sujets au droit régalien sus mentionné.

(Signé,) **GEO. SHERWOOD,**

1er Mai 1862. Commissaire

LE MERITE EXTRAORDINAIRE

Doit appartenir

A CELUI QUI PLAIT A CHACUN

IL EN EST AINSI AVEC NOTRE MELANGE

Sans Rival de nos

CAFFES

De MOCHA, de JAVA et de la JAMAIQUE.

BROUGH, BUCHANAN & CIE.,

Rue Sussex.

Ottawa, 3 janv. 1862.

Compagnie d'Assurance Royale

DE

LIVERPOOL ET LONDRES.

Capital—£2,000,000 *et un Grand Fonds de Réserve.*

DÉPARTEMENT DU FEU.

CETTE COMPAGNIE continue à ASSURER les Bâtisses et toutres sortes de Propriétés contre les pertes ou dommages par le feu, à des conditions des plus libérales.

Toutes pertes justes promptement réglées, sans déduction ou escompte, et sans référer en Angleterre.

Le Grand Capital et la conduite judicieuse de cette Compagnie garantissent la plus parfaite sûreté aux assurés.

Il n'est rien chargé pour Police ou Transferts.

DÉPARTEMENT DE LA VIE.

Les avantages suivants, entre un grand nombre d'autres, sont offerts par cette compagnie aux personnes qui se proposent d'assurer leur vie :—

Parfaite sûreté pour l'accomplissement des engagements envers les porteurs de Polices.

Taux de Primes favorables.

Une grande réputation de prudence et de jugement, et la plus libérale considération de toute question liée aux intérêts des assurés.

Trente jours de grâce accordés pour le paiement des primes de renouvellement, et pas de retrait de police pour erreur non intentionnelle.

Polices échues pour non paiement de primes peuvent être renouvelées dans les trois mois en payant la prime, et une amende de dix chelins par cent, en produisant des preuves satisfaisantes du bon état de la santé de l'assuré.

Participation des profits par les assurés, se montant aux deux tiers du montant net.

Grands Bonus déclarés en 1855, se montan à £2 par cent par année sur la somme assurées faisant, sur les âges de vingt à quarante ans, 80 par cent sur la prime. La prochaine division des profits en 1860.

Etampes et Polices données gratuitement.

Tous les frais de Médecins payés par la Compagnie.

Référence Médicale—J. A. GRANT, M.D.

H. J. FRIEL, *Agent.*

CHS. D. REYMOND.

HORLOGER ET BIJOUTIER.

REMERCIE avec beaucoup de gratitude ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et il les informe respectueusement qu'il a TRANSPORTÉ son établissement de la Rue Sussex dans la Rue Clarence tout près de la Rue Dalhousie, troisième porte du Bureau du Dr. Dorion, où il espère recevoir le même patronage que par le passé.

M Reymond réparera toutes les montres, horloges etc, qu'on voudra bien lui apporter à des prix modérés, et d'une manière satisfaisante.

Ottawa, 8 mai 1862.

HOTEL DU PEUPLE.

RUE DE L'EGLISE.

Basse-Ville Ottawa.

LE SOUSSIGNÉ prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public, qu'il a loué la maison si bien connue de

MICHEL BOYLE.

Qu'il vient de réparer et meubler à neuf.

On pourrait recevoir un certain nombre de pensionnaires soit au mois, soit à la journée, suivant le désir des appliquants.

Il y a de bonnes et spacieuses écuries, et remises attachées à son établissement, ou il tient des chevaux qu'il louera à des prix raisonnables.

M. HILAIRE St. JACQUES

Ottawa, 15 Mai 1862

DEPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 17 avril 1862.

AVIS est par le présent donné que les terres dans le Township de Radcliffe, dans le Comté de Renfrew, Haut-Canada seront offertes en vente le ou après le QUATORZE de MAI d'après la condition ordinaire pour *Argent comptant* en s'adressant à THOMAS P. FRENCH, ECR., Agent du Département des Terres de la Couronne à Clontarf.

ANDREW RUSSELL,
Assitant Commissaires,

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.

Le et après LUNDI, 22 *avril*, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Tronc, sera comme suit, savoir :

Première Classe,.....	25 cts.	per 100lbs.
Seconde "	22½ "	" "
Troisième "	17½ "	" "

☞ Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Tronc, à Montréal.

JNO. R. WHITE,

Ottawa, 15 avril, 1861. *Secretaire.*

Hotel National,

RUE SUSSEX,

TENU PAR M. LAFONTAINE.

Ou on recoit des Pensionaires au mois et a la semaine.

TABLE ouverte à toute heure du jour. L'on trouve à ce restaurent en tout temps, huitres fraiches, et gibiers de toutes descriptions. Preparés dans un style à satisfaire le plus difficile.

LE COURRIER D'OTTAWA,

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES

CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

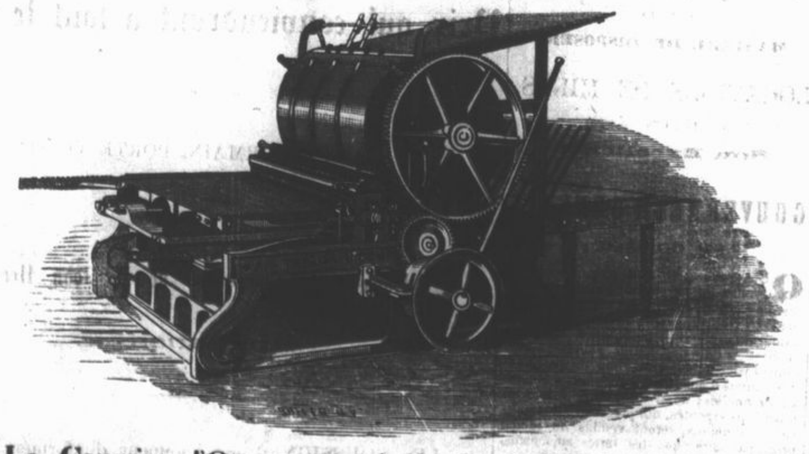

Le Courrier d'Ottawa parait le Jeudi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00. par année payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

RUE RIDEU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,

ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCES

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR :

Six lignes et au dessous, première insertion.....	50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente	12½ "
Dix lignes et au dessous première insertion	75 "
Pour chaque insertion subséquente	20 "
Les annonces audessus de dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne pour la premier insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.	
UN DEMI-QUARRE (10 lignes) par an.....	$12.00
UN QUARRÉ (20 lignes).....	$20.00
Pour chaque carré additionnel.....	$15.
Les NOTICES SPÉCIALES et NÉCROLOGIQUES paieront par ligne.....	10 "
☞ Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne.....	10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA*," sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants :

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Addresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de copies, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier sur lequel on désire que le travail soit fait.

PASCHAL COMTE!

RUE SUSSEX OTTAWA.

TIENT CONSTAMMENT EN MAIN UN ASSORTIMENT DE

MARCHANDISES SECHES.

HARDES FAITES,

EPICERIES,

LIQUEURS,

CHAUSSURES, ETC.

LE TOUT AU PRIX LES PLUS REDUITS.

!!! GRANDE ATTENTION !!!

DR LOUIS DE CHEVRY,

Chirurgien Dentiste.

Cabinet d'opération :

RUE SUSSEX,

A côté du magasin de M. Traversy, chez Madame DUPUIS.

LE DR. LOUIS DE CHEVRY fait la pose des Dents Artificielles dans le genre le plus nouveau et le plus durable, et avec l'imitation aussi parfaite de la nature que l'œil le plus habile ne peut en faire la différence.

Par le nouveau système du Dr. LOUIS DE CHEVRY, les Dents Artificielles servent à la mastication des aliments, avec la même facilité et la même force que les dents naturelles et sans faire éprouver la moindre douleur. Les dents sont garanties incorruptibles et ne changent jamais de couleur. La pose des dents ainsi que toutes les opérations sont faites avec dextérité et sans aucune douleur. Les dents peuvent être posées en faisant ou sans faire l'extraction des racines.

Les meilleurs substances sont employées Tout travail est garanti.

PRIX TRES MODERES.

Consultations Gratuites.

DENTS montées sur plaque en Or,
montées sur do en Platine,
montées sur do en Argent,
montées sur do en Caoutchouc,
sculptées dans l'Ivoire,
sculptées dans l'Hippopotame.
RATELIERS complets au moyen de ressorts en Or sans couvrir le palais et genre à succion couvrant le palais.

N. P.—Le Dr. LOUIS DE CHEVRY invite le Public à venir examiner son travail.

Ottawa, 3 Décembre 1861.

SALON DE PERFUMERIE

DU

CHEMIN DE FER.

000

MM. MILES ET EDDIX,

PERRUQUIERS ET BARBIERS.

ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont ouvert un nouveau salon en dessous de l'Hôtel Champagne où ils seront heureux de satisfaire leurs pratiques.

Ces MM. peuvent barbifier suivant l'art. Il ont à vendre dans leur établissement tous les articles de toilette, tels que Savons, Eau-de-Cologne, odeurs de toutes espèces,

DE PLUS

Des instruments de musique, tels qu'ACCORDEONS, VIOLONS, &c., &c.

Ce SALON est tenu sur le même pied que celui qui a le nom

Salon du Prince de Galles,

RUE RIDEAU.

M. MILES est donc le BARBIER des PRINCES et le PRINCE des BARBIERS.

E. MILES ET EDDIX.

Ottawa, 2 janvier 1862

THOMAS PATTERSON

Importateur et Marchand de

Groceries,

EN GROS ET EN DETAIL

No. 17

RUE RIDEAU, OTTAWA

On trouve Vins, Eau-de-vie, Gin, Esprit de Vin, &c.—Ainsi que Thés, Sucres, Tabacs, Epices, &c., &c., &c.

SALON AMERICAIN.

Rue York.

TENUE PAR

R. R. HAMILTON.

PORTE VOISINE DE L'HOTEL MATTHEWS.

Tient constament huitres fraiches, liqueurs de toutes espèces, etc.

HOTEL

DE

DAN GOODE,

COIN DES RUES

RIDEAU ET ST. NICHOLAS

OTTAWA.

M. GOODE tient tout ce qu'il y a de mieux, en fait de

Vins,
Bieres,
Port,
Cidre,
Gin,
Brandy,
Cigares,
Huitres,
Poissons,
Volailles,
Fruits, &c.

EN GROS ET EN DETAIL.

Ottawa, 13 fév. 1862.

DOMENICO CHISACHI

Chapelier de premiere classe

TIENT CONSTAMENT LES

PELLETER

LES PLUS RICHES ET LES PLUS FINES

Dans son Grand Etablissement de la Rue

PRINCESS

VIS-A-VIS L'HOTEL DE LA CITÉ,

KINGSTON.

Ottawa, 15 janv. '62.

THE

OTTAWA CITIZEN

CE JOURNAL SEMI-HEBDOMADAIRE ET HEBDOMADAIRE,

Est publié à l'établissement de la Presse à Vapeur,

Rue Rideau—Ottawa.

Le CITIZEN, semi-hebdomadaire, paraît tous les MARDIS et VENDREDIS, et est envoyé par la malle, ou par les courriers aux abonnés de la ville, à raison de TROIS PIASTRES par année payable d'avance ou QUATRE PIASTRES à crédit

Le CITIZEN de la semaine est publié tous les Samedis matin — Prix une piastre et demie ($1,50) par année ou $1,

Le Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Deuxieme Annee. | Ottawa, (H.C.) Jeudi matin, 26 Juin 1862. | No. XIII.

Litterature Canadienne.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

LE

BRAVE EDOUARD.

LEGENDE DE LA VALLÉE

DU

RICHELIEU.

(*Suite.*)

IV.

Malbrough s'en va-t-en guerre
Ne sait quand reviendra.
(*Chanson Populaire.*)

—Mille tonnerres, ne craignons rien chers camarades, déjà nos coups ont frappé juste, plus d'un habit rouge traine dans la boue son habit ensanglanté. Pas un de nous n'a reçu la moindre égratignure. Tenons-nous ici près de ces cordes de bois, nous avons fait noblement notre devoir—La patrie nous en tiendra compte—On nous a attaqué, nous avons répondu, en retraitant il est vrai, mais mille tonnerres, nous ne remuerons pas d'ici... La mort plutôt... Comme la garde de Cambronne à la malheureuse bataille de Waterloo, nous répeterons jusqu'à la fin le cri de ces héros : *La garde meurt, mais elle ne se rend pas.* Honte, honte à celui qui vient de tremper son sabre dans le sang du Capitaine Anglais qu'on vient d'assassiner. Soyons brave, mais soyons généreux...!

Ainsi parlait Edouard.

—Bravo, bravo, s'écrièrent les vingt paysans qui venaient de déposer les armes, afin d'essuyer la sueur de leurs fronts.

Après avoir parcouru la campagne, leur chef avait découvert l'ennemi marchant avec beaucoup de lenteur. A peine fut-il vu que le régiment de front anglais fit sur ordre *en joue et feu.* Edouard avait tout prévu, car il s'était placé dans un ravin, et avait crié *ventre à terre.* Les balles avaient effleurée les colonnes vertébrales, mais de suite sur le commandement du brave Edouard ils se levèrent, et genoux en terre, visèrent à qui mieux mieux, et firent feu instantanément. Les mouvements qui s'opérèrent après cette décharge fit croire aux tirailleurs Canadiens qu'ils venaient de faire une brèche.

Edouard prêt à faire face à tous les événements critiques qui pourraient se présenter, et quelque faible que fut son corps, il savait qu'étant habilement conduit il pouvait retraiter surement et avec honneur en présence d'un corps aussi considérable.—C'est ce qu'il fit comme nous venons de voir.

Aux pieds des gros murs de la maison de Mde de St. Germain se trouve donc Edouard, et ses paysans attendant d'un pied ferme l'ennemi qui avance. Le Dr Nelson dit à ses volontaires que le moment était venu de se battre, qu'il fallait s'armer de courage, ne point faiblir si malheureusement une balle ou un boulet venait à frapper la poitrine d'un brave, qu'il était leur commandant en chef, qu'on devait lui obéir et suivre son exemple. Il dit, et le premier il tire le premier coup de fusil—soixante en font autant, et des deux côtés s'ouvrent les feux. Les troupes anglaises sous le commandement des colonels Gore et Wetherall sont en nombre considérable. Ils sont en rase campagne —les chevaux hennissent, et nos brillantes et paisibles campagnes sont converties en plaine de Bellone. De nouveau la charge sonne, le fer brille, la foudre tonne. Nelson le sabre à la main, excite les *Fils de la Liberté* à l'action. Au même instant un boulet frappe le cadre d'un chassis, enlève plusieurs pierres du mur, ricoche et coupe, plus facilement que l'instrument Guillotin, plus d'un bras et plus d'une tête. Le sang coule; déjà nos Canadiens trempent leurs pieds dans le sang de leurs frères ; déjà l'on entend les accents plaintifs des moribonds. Ici et là sur le plancher sont des membres déchirés et encore chauds. Quelle scène grand Dieu...! Que de visages pâles et tristes dans ce grand désordre d'un instant...!

—Courage, mes amis, s'écrie Nelson ; si déjà ils ont semé la mort, nous recueillerons ou plutôt nous récolterons plus vite la gloire et la victoire.

—Courage, *en avant marchons,* disait Edouard aux pieds des murs— qui brûlait de l'amour de la gloire, et qui semblait tel que les anciens preux appartenir aux temps héroïques des *Mousquetaires* de M. Dumas.

V.

Mourir pour la Patrie
C'est le sort le plus beau
Le plus digne d'envie.

Le jour disparaît tout doucement, la nuit étend peu à peu ses voiles sur la vallée, c'est à ce moment que le crépuscule confond les objets lointains, et rend les formes indécises. C'est à la veille d'entrer dans le rude hiver, cette saison mélancolique qui réveille tant d'idées sombres, et le souvenir de tant d'espérances perdues. Un grand feu est allumé dans la cheminée de la veuve L.... mère d'Edouard. Il fait froid. Le vent se lamente à l'angle du logis. Un viellard octogénaire, qui a perdu l'usage de la raison, fume tranquillement une pipe de tabac canadien dans le coin du foyer, et a l'instinct de tisonner les troncs d'arbres qui brûlent lentement. Ce viellard, c'est le le père de la veuve. Etre silencieux et inutile à la société, il est là attendant sa tombe qui va s'ouvrir, et cependant il sait que son petit fils est allé combattre et il se rappelle un instant les jours plus agités de son jeune âge. Ces deux personnages attendent leur Edouard. La mère assise devant le feu et le front appuyé sur sa main songe tristement aux dernières paroles de son fils. Tout à coup elle se lève, elle regarde au dehors, parcourt d'un regard distrait les collines éloignées qui desinent leurs noires silhouettes sur le ciel enflammé de l'occident : puis elle ramène sa vue sur un petit bois planté à l'autre bord d'un ruisseau qui coule au pied de sa demeure. Le vent se tait. Tout est calme, l'approche de la nuit ramène le silence avec l'obscurité. C'est le spectacle que la pauvre mère a tous les soirs qui lui rappelle les scènes de son enfance. Elle prie pour son fils, mais à peine est-elle agenouillée qu'un mouvement se fait entre les arbres, attire son attention, elle croit d'abord se tromper ; mais les branches craquent en s'écartant, et des formes humaines paraissent portant sur un brancard une autre forme humaine. Elle se croit le jouet d'une hallucination, elle a peur, elle veut crier ; mais l'excès de l'émotion paralyse sa voix, comme il arrive dans un rêve effrayant ; mais de suite reconnaissant son Edouard.... elle le croit blessé mortellement, et tombe évanouie.

La porte s'ouvre.—

—Que lui avez-vous fait à ce pauvre enfant, misérables ? Qu'a-t-il....? Il ne répond pas.... Est-il mort ou vivant..? Répondez....Répondez donc ..? Vous avez tué le fils pour faire mourir la mère.... qui est là par terre peut-être sans vie aussi..allez-vous répondre ou je vous assomme, s'écria le veillard en levant le tisonnier sur ces gens qui muets comme la tombe respirait à peine avant de déposer leur léger et précieux fardeau, craignant de remuer ou de réveiller trop promptement les émotions endormies dela pauvre veuve qui gisait là devant eux, sans qu'une main vint la pousser, effrayés qu'ils étaient des idées, de l'attitude altière et des yeux remplis de colère de ce veillard caduc, et de la position de cette mère qu'ils n'osaient approcher ne sachant si ce premier coup qui avait frappé si vivement son cœur l'avait tuè roide ou non.

—Mon Dieu....! Mon Dieu....!! que lui ont-ils donc fait....? s'écria une jeune fille qui entrant en courant passa comme une ombre, et tomba en roulant sur le corps immobile de la pauvre mère.

C'était....Joséphine....

—Calmez-vous veillard, dit un des hommes qui paraissait être le chef de la bande. Nous allons déposer notre capitaine sur un lit un peu plus mollet que celui-ci, et nous allons vous dire si nous sommes les amis ou les ennemis de Monsieur Edouard... Avant tout il nous faut deux médecins.

—Deux médecins s'écria le *grand père.*

—Oui veillard, deux médecins, un ni pourra peut-être guérir la blessure que vient de recevoir notre brave capitaine ; mais il est d'autres blessures qui sont encore plus graves que celle là, et il n'y a que l'envoyé de Dieu qui peut les guérir... Ce sont celles de l'âme... Allez donc quelqu'un de vous quérir le chirurgien et le curé s'écria le chef, allez et au plus vite, maintenant que notre capitaine est dans son lit.

Pierre et Baptiste, voyez à ces pauvres malheureuses. L'une a repris sa connaissance, mais son air égaré m'effraie plus qu'un régiment anglais ; voyez comme elle se lamente, comme elle s'arrache les cheveux. Pauvre jeune fille ! La mère étouffe, vite de l'eau froide, placons la sur ce lit, et vous autres courez au village et dites aux gens que nous avons remporté la victoire, qu'Edouard a été appelé par le commandant en chef ! Le brave des braves," et que blessé mortellement peut-être, il a combattu jusqu'au moment que trop faible pour marcher et perdant tout son sang il nous dit en s'appuyant sur moi comme vous savez : "En avant braves compagnons, ce n'est rien, ne craignez pas, la mort ou la victoire..." Allez, le temps est précieux.

Quand ils furent dehors, une voix bien lamentable se fit entendre.

—Mon fils, mon Edouard est-il mort ou vivant, demanda la pauvre mère qui revenait de sa léthargie pendant que des voisines venues au rapport de la triste nouvelle lui frottaient les tempes avec de l'eau camphrée.

—Oui madame, votre fils vit encore, et a connaissance de ce qui se passe ici. Le Dr. N.... lui a défendu de parler, et lui a surtout recommandé aucun mouvement brusque ou saccadé, et ne pas laisser entraluer son âme par aucun mouvement patriotique, vu qu'en excitant ses nerfs le sang s'épancherait de sa blessure qu'il a pansé très à la hâte. Ainsi soyez calme et courageuse jusqu'à l'arrivée du médecin et du prêtre. Votre fils a besoin de vos soins maternels. L'affection qu'il a pour vous, ne l'a point abandonné à l'heure du danger ; quand la balle l'a frappé il était près de moi, il s'est écrié : " Mon Dieu ma mère."

—Oh ! je serai forte, répondit la mère, se levant sur son lit malgré la volonté de ses compagnes. Le coup qui a frappé mon fils m'a aussi frappé au cœur voyez-vous, mais puisque mon Edourd n'est pas mort, je puis donc encore le serrer contre mon cœur, lui souffler à l'oreille que sa mère est là près de lui,

—Non, non, n'allez pas, attendez, n'allez pas ajouter la souffrance morale à la douleur physique. Comme il souffrait horriblement le Dr. lui a donné quelque calmant. N'approchez pas, éloignez-vous jeune fille, vos cris déchirants tueront votre amant bien plus facilement qu'une balle *anglaise.* Le Dr. D..... doit seul lui parler en premier lieu, Monsieur le curé ensuite... ce sont les ordres que nous avons reçu, ils sont sacrés pour nous, ajouta cet homme de cœur et de bon sens.

Nous sommes prêts à tout faire pour sauver notre capitaine, comme nous avons été prêts à obéir à son commandement. Je dois vous dire madame que votre fils était l'homme qu'il nous fallait. Si vous l'aviez vu combattre comme moi, vous ne pourriez trop remercier la Providence de vous avoir accordé un fils qui peut-être l'orgueil d'une mère. Il voyait à tout, il était partout. Au plus fort du combat comme son fusil ne *fonctionnait* pas suivant sa volonté, il se fâcha, et courant vers un soldat qui venait de mordre la terre après avoir avalé une balle, il s'empare de la carabine du défunt, revient se placer à la tête du peloton, ne s'occupant nullement de la grêle toute nouvelle qui ne tombait certainement pas du ciel, mais qui venait de toutes les directions sans le toucher. Une de ces gentilles petites visiteuses me déchira l'oreille comme vous voyez et une une autre me laboura la main. Nos pauvres *habits rouges* ne pouvaient plus tenir sur le terrain glissant sur lequel ils se trouvaient. Ils tombaient *dru comme mouches.* Nous avancions et ils reculaient, le Capitaine Edouard nous encourageant du geste et de la voix. Nous allions au pas de course, déjà nous étions à crier victoire quand tout-à-coup j'entendis votre fils s'écrier, " Mon Dieu ma mère.'i Je lui demandai pourquoi cette exclamation :—" Je viens de recevoir une balle dans le côté gauche, vois Charles, le sang coule, mais il ne faut pas s'effrayer de cela, le cœur est bon, courons à la victoire." Je le regardai, il était pâle, il fit quelques pas, chancela, et s'évanouit en tombant dans mes bras, articulant les mots de mère et de Joséphine. Nous étions tous dans la consternation nous qui un instant avant étions heureux d'avoir repoussé l'ennemi. A peine étions nous dans la maison de Mme de St. Germain que le Dr. N..... s'approcha pour nous demander si votre fils était mort, car la nouvelle s'était répandu qu'il avait été tué roide.

—Non, lui dis-je, mais il a grandement besoin de vos soins.

Le Dr. examina la blessure en hochant la tête, la pansa, et nous dit : " Allez mes braves vous reposer, vous avez combattu comme des lions, vous devez être fatigués ; portez sur vos épaules celui qui vous a guidé dans le chemin de la gloire, et qui par sa valeur et son courage inébranlables a assuré la victoire. Remettez-le à sa bonne mère, qui pourra lui dire sans crainte " Mon fils je suis content de toi." Nous avons laissé St. Denis triomphant, emportant avec nous ce modèle des âmes courageuses, ce chef intrépide, ce héros du jour, votre brave fils madame qui est là. Il avait hérité des vertus comme des belles qualités de son père. Sans doute que sa mère est aussi un modèle de courage et qu'elle va le prouver cette nuit même.

Charles avait temporairement remplacé Edouard et racontait à qui voulait l'entendre dans un coin de la *grande salle* les prouesses de son chef et tous les incidents de la bataille. Il parlait à voix basse. Tous les yeux étaient sur lui ; on l'interogeait du regard. Joséphine écoutait et buvait chaque parole. mouillant son mouchoir à la fontaine de ses yeux, et un long soupir comprimé s'échappait de temps à autre de sa poitrine oppressée.

Après cette explication succéda un grand calme, un silence profond régnait dans la salle, précurseur ordinaire d'une grande tempête. On entendait la respiration d'un chacun entrecoupée d'un soupir plus ou moins long, le tictac de l'horloge et le battement de son cœur.... quand tout-à-coup un cri déchirant semblable au cri aigu du vent qui hurle dans les cordages d'un vaisseau, fit lever tout le monde effrayé, épouvanté d'entendre une voix qui exprimait la souffrance de celui qui se lamentait... Edouard annonçait ainsi son réveil. L'opiate perdait de son effet, et laissait le blessé en proie à une douleur très vive. Au même instant la porte s'ouvre, un nouveau cri s'échappe, retentit dans la vallée, et le curé et le Dr. du village apparaissaient à l'entrée de la salle.

J. E. D.

(*A continuer.*)

On lit dans l'*Union* de Paris :

" L'offrande royale faite à Saint-Janvier par le roi galant homme a été le sujet d'une grave controverse dans la presse italienne et dans la presse française. Les feuilles amies du Piémont ont prétendu que le royal visiteur avait orné la sainte relique d'un collier fort riche, estimé 130,000 fr., ni plus ni moins ; dans le camp opposé, on conteste le fait, et l'on affirme que si Victor-Emmanuel a donné quelque chose, ce ne peut-être, à coup sur, qu'une génuflexion.

" Il y a, de part et d'autres, une égale exagération. Bien renseignés sur la libéralité du Roi, nous pouvons assurer qu'un présent a été fait, mais pas aussi somptueux que le disaient les journaux piémontistes. Le Roi a donné une petite croix de Savoie, en diamants, suspendue à une chaine d'or. La chaine est fort mince et les diamants, montés sur argent, sont du plus faible carat. Le tout est estimé 300 ducats, soit environ 1,200 fr. Ce joyau n'a été remis au trésor de la cathédrale de Naples que la veille de la clôture de la neuvaine ; de cette façon, il a échappé à la critique du public.

" Voilà l'exacte vérité sur cette affaire qui a fait quelque bruit à Naples et ailleurs."

MEXIQUE.

Nous sommes aujourd'hui en mesure de donner quelques nouvelles certaines sur les affaires du Mexique. Malheureusement l'espace rétréci que nous pouvons consacrer aujourd'hui aux nouvelles étrangères nous force à les consacrer dans le plus court résumé possible.

Les derniers journaux reçus d'Orizaba et de Puebla, datés du 28 mai, contiennent, il est vrai, la pénible confirmation de l'échec subi, le 5 mai, par la petite armée française devant Puebla, mais cet échec n'est interprété que comme un incident militaire et non pas comme un malheur irréparable, tel que nous le donnaient à penser les diverses dépêches reçues à ce sujet.

Le corps expéditionnaire français sous le commandement du général Lorencez était composé de 4,000. Le 5 mai, après quelques journées de marches employées à franchir l'espace de 27 lieues qui sépare Orizaba, dont il s'était précédemment emparé, de Puebla, il parut devant cette ville. Sans prendre le temps d'étudier la position de l'ennemi, sans calculer ses forces et celles qu'il avait à sa disposition,sans donner à celles-ci le temps de se reposer, sans même reconnaitre le terrain, le général Lorencez commença l'attaque, et c'est là une maladresse dont il est accusé par le général en chef mexicain. Sous l'impression d'un nouveau triomphe semblable à ceux qu'il avait déjà obtenus, contrarié par les accidents du terrain, accablé par l'heure avancée de la journée, harassé, par un violent orage de grêle au moment le plus critique du combat, il n'en persista pas moins à lancer par trois fois ces soldats sous le feu meurtrier qui les renversait presque à bout-portant au pied des retranchements mexicains. Mais enfin, il fut obligé de se replier, et c'est ce qu'il fit en très bon ordre " et avec cette discipline, dit un journal mexicain, dont les soldats français sont le modèle."

Il paraît très certain que sur 4,000 hommes dont il se composait, le corps expéditionnaire en a laissé près de la moitié sur le champ de bataille.

Malgré cela cependant, les Mexicains ne se sont pas crus en position de poursuivre les vaincus, car ceux-ci ne se sont retirés que quelques heures après le combat et ne sont arrivés que trois jours après à Orizaba, ayant retraité par étapes de cinq à six lieues. De retour dans cette ville, le général Lorencez s'est immédiatement occupé d'assurer ses communications avec Vera-Cruz. Il a été puissamment secondé par un contingent mexicain de 1500 fantassins que le général Marquezest venu mettre à sa disposition. Ces troupes, arrivées le 18 de Matamoras, ont rencontré à cinq lieues d'Orizaba une partie de l'armée du Juarez qu'elles ont complètement mise en déroute.

Quoiqu'il en soit, la position des français au Mexique loin d'être désespérée, est encore propre à donner de l'espoir sur la réussite de l'entreprise. Fortement retranché à Orizaba, le corps expéditionnaire n'a rien à craindre du climat ni de l'ennemi. Le contingent mexicain amené par Marquez n'est, selon toute apparence, que le premier signal d'un mouvement destiné à grouper autour du drapeau français une partie notable de l'armée et de la nation. Maximilien Lorencez attend de nouveaux renforts de France, lesquels ne devront pas tarder à arriver s'ils ne sont pas encore parvenus à destination, et c'est alors qu'il marchera sur Mexico.

Le *Canadien* nous apprend que l'Empereur des Français vient d'accorder 1,000 francs sur sa cassette particulière aux Acadiens de Rustico pour aider aux progrès de l'Institut Littéraire qu'ils ont fondé parmi eux. Ce don qui doit être employé en partie pour achat de livres et cartes, leur sera transmis par le digne représentant de la France à Québec, M. le baron Gauldrée Boileau.

Les Acadiens, ajoute notre confrère, doivent être reconnaissants pour cela et pour bien d'autres choses à leur ami dévoué M. Rameau, qui a été leur intercesseur auprès de l'Empereur, et qui réussit, par ses écrits, à éveiller de la sympathie en France pour les débris de cette race frappée de tant d'infortune et qui a pu, comme par miracle, y survivre.

ITALIE.

On lit dans une correspondance de Rome en date du 24 mai :

" Le Saint-Père a tenu jeudi un consistoire semi-public où assistaient, avec le Sacré-Collége, près de deux cents évêques, qui ont déposé leur vote sur l'opportunité de la canonisation des martyres du Japon. Un second consistoire a été tenu le 24 pour recevoir le vote relatif à la canonisation du bien heureux De Sanctis. Au consistoire de jeudi, le Pape a adressé à l'assemblée une allocution en langue latine qui peut se résumer en ces termes :

" C'est pour décerner les honneurs " suprêmes de l'Eglise à des martyrs " que vous êtes ici réuni autour de " moi. Comment pourrions-nous oublier ceux de nos frères qui, en ce " moment même, tout près de nous, " sur la terre d'Italie, souffrent persécution pour la justice ! Prions " pour que le Seigneur les soutienne " dans ce combat, eux et le clergé qui " les suit avec tant de courage et de " dévouement. Prions aussi pour ce " petit nombre de prêtres égarés qui " se séparent d'eux et se rangent du " côté des persécuteurs. Prions surtout pour le malheureux qui seul, " dans tout le corps épiscopal, a trahi la cause sainte. Demandons à " Dieu de leur ouvrir les yeux, de " toucher leur cœur, de les ramener " dans les voies de la justice et de la " vérité. Les circonstances sont graves ; des temps peuvent venir où je " ne pourrai plus comme aujourd'hui " vous réunir auprès de moi et vous " faire entendre ma parole ; où même il ne me sera plus possible de " vous faire parvenir à tous mes instructions et mes enseignements. " Prions donc aussi pour la sainte " Eglise, afin que Dieu détourne les " maux qui la menacent."

On dit que cette allocution a été prononcée avec un accent qui pénétrait jusqu'au fond des cœurs. Tout le monde a compris, du reste, que le Souverain-Pontife ne parlait que de périls relativement lointains, et que pour le moment présent, il n'y a aucun sujet d'alarme.

" Le nombre des évêques qui arrivent de toutes les parties du monde est chaque jour plus considérable. La liste de ceux qui sont arrivés mercredi porte trente-quatre noms. Les prélats français sont au nombre de vingt-deux.—(*Le Monde.*)

REVUE ANECDOTIQUE.

—ANECDOTES. — Un jour, Louis XIV dit le plus sérieusement du monde à un seigneur de sa cour dont il connaissait l'ambition démesurée : " Savez-vous l'espagnol ? —Non, sire, —Tant pis." Ce seigneur crut qu'en apprenant vite cette langue, il parviendrait à être ambassadeur. Il y donna donc tous ses soins. et la sut en très-peu de temps." Se présentant alors devant le monarque : " Sire, j'ai appris l'espagnol.—Le savez-vous au point de le parler avec les Espagnols mêmes ?

—Oui, sire. Je vous en félicite. Eh bien ! vous pourrez lire *Don Quichotte* dans l'original."

—Le duc de*** un des seigneurs les plus magnifiques de la cour de Louis XIV, était habitué à traverser ses antichambres, lorsqu'il sortait le matin, entre deux haies de créanciers humblement rangés sur son passage. Le duc, sans s'arrêter, les saluait d'un air aimable. *Il n'y a rien de nouveau, messieurs,* disait-il, et il passait.

—La barbe, comme toute chose en ce monde, a ses dangers.

" Un accident des plus bizares est arrivé à un jeune homme dans une ville de la haute Ariége. Il avait son café servi sur sa table, quand il voulut allumer un cigare avec une allumette Roche. Par inadvertance, il approcha trop la flamme de la barbe noire et épaisse dont il était porteur, et le feu prit aussitôt. Heureusement il eut l'idée de se lancer au visage le contenu de sa tasse, et de presser sa barbe à deux mains ; le feu fut éteint, et le jeune homme, sortant enfoncé que fâché, en a été quitte pour des brûlures de peu de gravité.

NOUVELLES.

—INVENTION DE LA POUDRE A CANON.—On dit communément d'un homme qui n'a guère d'esprit qu'il n'a pas inventé la poudre.

Celui qui a inventé la poudre avait peut-être de l'esprit, mais il ne s'en est pas servi pour sa découverte. L'invention de la poudre, comme beaucoup d'autres inventions qui ont fait du bruit dans le monde, est due au hasard.

Un moine, assez peu connu, Berthold Schwartz, né à Fribourg, dans le Brisgau, vers le milieu du XIVe siècle, en broyant dans un mortier un mélange de charbon, de soufre et de salpêtre, y laissa tomber une étincelle, qui produisit une violente explosion. C'était un esprit curieux, et, pour le temps, un habile chimiste. Il étudia, tâtonna, et en peu de temps, il fut en état de fabriquer de véritable poudre à canon. Suivant quelques historiens, les Vénitiens s'en servirent dans un siège en 1380. A partir de ce moment, l'art de la guerre fut transformé. Le chevalier disparut du monde. Il fut remplacé par le boulet de canon.

La ville de Fribourg vient tout récemment d'élever une fontaine monumentale, décorée d'inscriptions commémoratives et portant à son sommet la statue de Berthold Schwarth. On peut ériger une statue à la gloire du chimiste ; mais il nous sera au moins permis de dire que l'inventeur de la poudre n'a pas droit de compter parmi les bienfaiteurs de l'humanité.

—On vient d'inventer un petit appareil fort ingénieux pour la protection des fraises. Ce sont deux demi-cercles en terre cuite vernissée qui, réunis, forment une espèce de plat au centre duquel se trouve une ouverture. Le diamètre du plat est de 27 centimètres, le diamètre du trou de 10 centimètres. Pour se servir de ce porte-fraises, on rapproche sur terre les deux parties de l'anneau ; les branches du fraisier sortent par le trou et reposent sur le plat. Les fraises ainsi ne sont plus en contact avec la terre. Le porte-fraises hâte la maturation des fruits, augmente leurs poids et leur volume, et surtout conserve en temps de pluie leur arôme et leur propreté.

L'Angleterre a payé en intérêts sur sa dette nationale, depuis les dernières 199 années, l'énorme montant de £2,180,889,179.

Des billets contrefaits d'une piastre de la banque de Montréal ont été mis en circulation à Hamilton, H.-C. Ils sont faciles à reconnaître, car ils ne portent pas le chiffre 1 et sont tous marqués du numéro 7855.

—Lord Canning, le comte de Russell, le duc de Somerset, le comte de Shaftesbury et le comte de Fitzwilliam ont été faits chevaliers de l'ordre de la Jarretière.

M. Jefferson Davis a donné au général *Magruder* un commandement dans l'Arkansas, sans doute dans le but de prouver aux Etats au-delà du Mississipi qu'il ne les abandonne pas. Le général *Floyd* quoi qu'on en a dit est toujours en disponibilité.

Beauregard qui a eu successivement 120,000, 60,000, 80,000 hommes, n'en a plus que 40,000. Encore sont-ils presque tous malades et démoralisés. Où est la vérité ?

—M. Genin vient d'adresser à l'Académie des sciences de Londres un mémoire sur le *sexe des œufs.* Il affirme qu'il est maintenant capable, après avoir étudié le sujet durant plus de trois ans, d'établir avec assurance que tous les œufs contenant germes de mâles ont des rides sur leurs petits bouts, tandis que les œufs femelles sont unis aux extrémités.

—Bon nombre de personnes ignorent peut-être qu'il y a environ deux siècles, il ne se publiait qu'un seul papier-nouvelle dans toute la Grande-Bretagne. C'était une petite revue hebdomadaire qui avait pour éditeur un M. Nathaniel Butler et encore avait-elle une circulation très limitée. Aujourd'hui, à deux siècles d'intervale, on compte en Angleterre 1200 journaux dont la circulation atteint ensemble le chiffre d'environ 5,000,000.

—*Une scène domestique tragique* eut lieu mardi dernier, à Philadelphie. Un tailleur allemand, nommé Peter Cherdien, déchargea une arme à feu sur une femme et lui infligea une blessure mortelle. Elle est cependant la force de s'enfuir dans une maison voisine où elle tomba d'épuisement. Cherdien, après son acte atroce, rechargea son arme et se fit sauter la cervelle. Ce double crime est dit-on causé la jalousie.

LA DETTE FEDERALE.—Le rapport officiel du secrétaire du Trésor établit que, le 30 juin, la dette des Etats-Unis s'élevait à $491,522,684, portant un augmentation sur celle de 430 jours plus tôt.

ESCLAVES D'ESCLAVES.—On écrit de Baltimore, à la date du 1er de ce mois :

" Samedi soir, une soixantaine d'esclaves envoyés par leurs maîtres à la geôle publique de MM. Campbell, Pratt street, près du Howard street, dans le dessein qu'ils ne soulassent s'échapper pendant la nuit, manifestèrent des intentions hostiles, et refusèrent de se laisser mettre sous clé, suivant l'usage à la chûte du jour. Il fallut appeler la police, et ce ne fut qu'après un sérieux combat, dans lequel la police dût se servir de ses pistolets, que l'ordre put être rétabli. Le gardien de la prison a été foulé aux pieds dans la lutte. Personne n'a été blessé sérieusement."

MEURTRE PAR UN PERE.—Un meurtre horrible a été commis, dans Great George street, Bristol, dans la nuit du 14 mai. Le perpétrateur de ce crime fut un jeune homme de 25 ans nommé James Roberts. Il avait été dans l'armée, mais ayant perdu une jambe en Crimée il avait obtenu son congé avec une pension de 10d par jour. Après son retour au pays, il acheta un cheval et une voiture et gagnait sa vie en charroyant du charbon. Dernièrement il contracta des habitudes d'intempérance et un jour que sa femme était absente, il vendit son ménage et en dépensa le prix à boire ; il en fit autant de son cheval et de sa voiture Sa famille se trouvait réduite à une grande misère et un de ses voisins lui entendit dire plusieurs fois que si ses enfants venaient à manquer du nécessaire, il leur couperait la gorge ou les ferait noyer.

Le 14 mai dernier, il alla avec sa femme chez sa belle-sœur, et ils en partirent tous deux, pour s'en retourner, en bons termes, du moins en apparence. En arrivant au logis cependant, suivant l'exposé qu'en fit la femme, une querelle eut lieu ; elle se plaignait de n'avoir à manger qu'un hareng et un chétif morceau de pain, quoiqu'elle eut gagné 9 schelins durant la semaine. Son mari, alors, saisit le tisonnier et déclara qu'il allait mettre fin à ses plaintes, il frappa ses enfants à la tête, à plusieurs reprises avec cet instrument, puis se tournant vers sa femme, " c'est à ton tour, " lui dit-il. La femme saisissant ses deux enfants, s'enfuit chez sa sœur en criant " au meurtre ! " Les deux enfants moururent de leurs blessures. Roberts fut arrêté, eut son procès et un verdict de " meurtre volontaire " fut prononcé contre lui par le juré.—(*London Times.*)

Nos lecteurs ignorent probablement qu'un Couvent de Trappistes est sur le point d'être fondé dans le comté de Dorchester, à quelques milles des derniers établissements dans le township Langevin. Déjà un Père venu ici, il y a quelques temps, aidé de membre du comté, a pu acquérir 800 acres de terre pour cet objet, et l'assurance que les chemins de colonisation entrepris dans le comté seraient prolongés jusque là.

On sait que les Trappistes, à part tout le bien qu'il font dans l'arrondissement où ils se trouvent, offrent aussi par les bons exemples qu'ils donnent à l'agriculture attentif les avantages d'une véritable ferme, modèle. Ce n'est donc pas sans interêt que les habitants du comté de Dorchester les voient venir s'établir dans leur voisinage.

Trois Frères, destinés au nouvel établissement, sont arrivés ici samedi, à bord du vapeur provincial le *Lady Head,* s'étant embarqués à Tracadie. Ces frères, belges de naissance, appartenaient à la maison de leur ordre fondée dans l'île du Prince-Edouard. Ils sont repartis lundi de Québec pour la paroisse de Sainte-Claire, où ils rencontreront leur Père, et d'où ils partiront vendredi pour aller commencer les travaux de défrichement.

Un rapport annonce que le Capitaine Sanaparte-Patterson, actuellement au service de l'armée d'occupation française au Mexique est de haute faveur auprès de l'empereur, et l'on soupçonne qu'il pourrait devenir candidat plus acceptable au trône que le Président du Mexique qu'on prône Autrichien.

☞ Tous communiquez que l'on nous fera parvenir par la poste, non affranchis, sera refusés.

Nos abonnés voudront bien se rappeler qu'il faut se soumettre à nos conditions invariablement—qui sont☞ PAYABLES D'AVANCE ☜

Ceux qui nous doivent pour un semestre ou deux, doivent comprendre qu'il serait enfin temps qu'ils se rendissent à nos justes demandes.

☞ Le Bureau du *Courrier* se trouve maintenant Rue Clarence près de la Rue Dalhousie, à la résidence du Rédacteur. Les personnes qui désirent annoncer, ou transiger quelques affaires quelconques sont priés de s'adresser directement au Propriétaire-Rédacteur.

Nous prions nos abonnés qui sont déménagés de nous faire connaître leur nouvelle résidence. Autrement ils s'exposent à éprouver du retard dans l'envoi du journal.

Le Courrier d'Ottawa

J. E. Dorion, Redacteur.

Ottawa. 25 Juin 1862.

☞ *Les employés de notre atelier ayant chome le jour de la St Jean-Baptiste, nous sommes dans l'obligation de retarder l'heure de notre publication.*

Une lettre de M. Rameau.

Sa Grandeur Monseigneur d'Ottawa a reçu, du savant auteur de la *France aux Colonies*, l'habile collaborateur de l'*Economiste Français*, si connu au Canada, l'intéressante lettre suivante que Sa Grandeur a bien voulu nous communiquer dans l'intérêt des localités dont parle M. Rameau, et que cet illustre voyageur a visité lors de son passage au milieu de nous.

Nous sommes persuadé que nos lecteurs la liront et la goûteront avec d'autant plus de plaisir que ce Monsieur s'intéresse tout particulièrement à nos missions, qu'il s'offre et s'est spontanément engagé d'envoyer à ses frais de France, un missionnaire pour les endroits ou il n'y en a point d'établi.

Assurément on ne saurait rehausser ses titres par plus de générosité.

Monseigneur,

J'ai bien vivement regretté de ne pouvoir vous voir lors de votre passage en France; c'eût été pour moi une bien vive satisfaction, de vous remercier de l'accueil si bon et si cordial que vous m'avez accordé, et de m'entretenir de nouveau avec vous, de ces français-Américains qui vous sont si chers, à tant de titres et auxquels j'ai voué moi-même un intérêt plein d'affection. Malheureusement je me trouvais alors dans le fond du ma province, et je n'ai appris votre venue en France que pour apprendre en même temps votre départ.

On m'a envoyé dernièrement le recensement du Canada, et j'y ai vu avec une bien grande joie dans les comtés qui composent votre diocèse la progression rapide des catholiques et notamment de l'élément Franco-Canadien,—presque partout cet accroissement a de beaucoup dépassé la prévision que nous avions essayé d'asseoir ensemble sur ce sujet, ce dont j'ai gardé soigneusement les notes,—ce qui prouve entre parenthèse la sage réserve, que votre clergé, et vous-même, Monseigneur, apportez dans vos évaluations et observations, quelque puissent être vos désirs et vos espérances personnels.

Dans le comté de Carleton et la ville d'Ottawa seulement je me suis trouvé un peu au dessous de ces estimations; mais j'avoue qu'il ne m'est pas prouvé que les recenseurs presque tous Anglais aient apporté dans cette circonscription toute l'exactitude et la justice désirables. Je suis d'autant plus porté à le croire, que dans plusieurs autres comtés du Haut-Canada, notamment dans le diocèse de Sandwich, ils ont impudemment falsifié la vérité, au point de supprimer la moitié de la population canadienne dans certain Townships et même la totalité dans quelques autres.

Vous même du reste pouvez mieux que personne controler ce recensement de la manière suivante: il porte dans la ville d'Ottawa, 8267 catholiques sur lesquels 3644 seulement, canadiens-français, or, d'après tout ce que je me rappelle, des conversations que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vos ecclésiastiques, il me semble que les canadiens-français font plus de la moitié des catholiques dans Ottawa, j'ai ici sous les yeux les estimés que m'a remis le bon M. Dandurand votre curé, il évaluait les catholiques canadiens à 2800 et les catholiques anglais à 2579, ce qui serait la moitié juste pour chacun, mais d'autres estiment les canadiens à une proportion un peu plus élevée.

Quoiqu'il en soit lors même qu'il ne faudrait que la moitié, ce que M. Dandurand sait bien certainement que l'on nous fera parvenir par la poste, non affranchis, sera refusés.

Nos abonnés voudront bien se rappeler qu'il faut se soumettre à nos conditions invariablement—qui sont☞ PAYABLES D'AVANCE ☜

Ceux qui nous doivent pour un semestre ou deux, doivent comprendre qu'il serait enfin temps qu'ils se rendissent à nos justes demandes.

☞ Le Bureau du *Courrier* se trouve maintenant Rue Clarence près de la Rue Dalhousie, à la résidence du Rédacteur. Les personnes qui désirent annoncer, ou transiger quelques affaires quelconques sont priés de s'adresser directement au Propriétaire-Rédacteur.

Nous prions nos abonnés qui sont déménagés de nous faire connaître leur nouvelle résidence. Autrement ils s'exposent à éprouver du retard dans l'envoi du journal.

Le Courrier d'Ottawa

J. E. Dorion, Redacteur.

Ottawa. 25 Juin 1852.

☞ *Les employés de notre atelier ayant chome le jour de la St Jean-Baptiste, nous sommes dans l'obligation de retarder l'heure de notre publication.*

Une lettre de M. Rameau.

Sa Grandeur Monseigneur d'Ottawa a reçu, du savant auteur de la *France aux Colonies*, l'habile collaborateur de l'*Economiste Français*, si connu au Canada, l'intéressante lettre suivante que Sa Grandeur a bien voulu nous communiquer dans l'intérêt des localités dont parle M. Rameau, et que cet illustre voyageur a visité lors de son passage au milieu de nous.

Nous sommes persuadé que nos lecteurs la liront et la goûteront avec d'autant plus de plaisir que ce Monsieur s'intéresse tout particulièrement à nos missions, qu'il s'offre et s'est spontanément engagé d'envoyer à ses frais de France, un missionnaire pour les endroits ou il n'y en a point d'établi.

Assurément on ne saurait rehausser ses titres par plus de générosité.

Monseigneur,

J'ai bien vivement regretté de ne pouvoir vous voir lors de votre passage en France; c'eût été pour moi une bien vive satisfaction, de vous remercier de l'accueil si bon et si cordial que vous m'avez accordé, et de m'entretenir de nouveau avec vous, de ces français-Américains qui vous sont si chers, à tant de titres et auxquels j'ai voué moi-même un intérêt plein d'affection. Malheureusement je me trouvais alors dans le fond du ma province, et je n'ai appris votre venue en France que pour apprendre en même temps votre départ.

On m'a envoyé dernièrement le recensement du Canada, et j'y ai vu avec une bien grande joie dans les comtés qui composent votre diocèse la progression rapide des catholiques et notamment de l'élément Franco-Canadien,—presque partout cet accroissement a de beaucoup dépassé la prévision que nous avions essayé d'asseoir ensemble sur ce sujet, ce dont j'ai gardé soigneusement les notes,—ce qui prouve entre parenthèse la sage réserve, que votre clergé, et vous-même, Monseigneur, apportez dans vos évaluations et observations, quelque puissent être vos désirs et vos espérances personnels.

Dans le comté de Carleton et la ville d'Ottawa seulement je me suis trouvé un peu au dessous de ces estimations; mais j'avoue qu'il ne m'est pas prouvé que les recenseurs presque tous Anglais aient apporté dans cette circonscription toute l'exactitude et la justice désirables. Je suis d'autant plus porté à le croire, que dans plusieurs autres comtés du Haut-Canada, notamment dans le diocèse de Sandwich, ils ont impudemment falsifié la vérité, au point de supprimer la moitié de la population canadienne dans certain Townships et même la totalité dans quelques autres.

Vous même du reste pouvez mieux que personne controler ce recensement de la manière suivante: il porte dans la ville d'Ottawa, 8267 catholiques sur lesquels 3644 seulement, canadiens-français, or, d'après tout ce que je me rappelle, des conversations que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vos ecclésiastiques, il me semble que les canadiens-français font plus de la moitié des catholiques dans Ottawa, j'ai ici sous les yeux les estimés que m'a remis le bon M. Dandurand votre curé, il évaluait les catholiques canadiens à 2800 et les catholiques anglais à 2579, ce qui serait la moitié juste pour chacun, mais d'autres estiment les canadiens à une proportion un peu plus élevée.

Quoiqu'il en soit lors même qu'il ne faudrait que la moitié, ce que M. Dandurand sait bien certainement que l'on recense les catholiques canadiens devraient faire plus de 3000 âmes et non pas 3600!

Je pense aussi que le comté de Carleton qui entoure Ottawa contient plus de canadiens-français que n'en porte le recensement—ce document ne semble tenir compte que des canadiens de St. Joseph de Gloucester et cependant il y en a d'autres encore dans Gower, dans Osgeode et dans Nepean autour de la ville.

Quant aux comtés de Russell et de Prescott (H.-Canada) et celui d'Ottawa (Bas-Canada) ils dépassent toutes les prévisions possibles, il est évident que la population Française y prend pied de plus en plus sur la population Anglaise qui ne s'augmente pas et tend même en divers lieux à diminuer devant l'envahissement canadien.

Je pense donc que nous verrons se réaliser cette prévision que je vous exposais, savoir: que dans un certain laps de temps, la ville d'Ottawa se trouvera reliée au Bas-Canada par une suite non interrompue de paroisses catholiques et canadiennes.

Mais pour cet effet il est bien urgent que vous puissiez augmenter le nombre des prêtres français qui desservent ce canton, je me rappelle encore avec le plus grand chagrin, la difficulté qu'éprouve les populations canadiennes qui peuplent l'intérieur des comtés Russell et Prescott, pour avoir les secours de la religion: je serais pour ma part trop heureux de pouvoir concourir à modifier un si triste état de choses, je me rappelle que vous m'avez dit plusieurs fois que c'était surtout les frais nécessaires pour le voyage du missionnaire de France en Amérique qui vous arrêtaient parce que l'entretien du missionnaire lui-même une fois arrivé était facile à réaliser.

Or, si vous avez durant votre séjour en France noué quelque relation avec des ecclésiastiques qui consentiraient à se rendre dans votre diocèse, je vous offre de payer les frais du passage de l'un d'entre eux de France en Amérique. Cet ecclésiastique ou tout autre prêtre Français que vous prendrez dans votre clergé, serait employé à parcourir les établissements canadiens situés dans l'intérieur des comtés de Russell et de Prescott, comme la rivière au Castor, les Townships Cumbridge, Russell, Plantagenet sud, Alfred, etc., résidant 19 jours en une place, 8 jours en l'autre selon l'importance de la population—on obtiendrait aisément des principaux habitants, de loger et défrayer le missionnaire durant ce séjour, et je pense que l'on pourrait obtenir de tous une certaine cotisation qui permettrait de fournir au moins à la majeure partie de ses dépenses; de cette façon ils pourraient de temps à autre avoir quelques réunions, quelques instructions fut-ce en plein air; le missionnaire pourrait rassembler les enfants et leur donner au moins quelqu'ébauche d'instruction religieuse, peut-être même pourrait-il trouver ça et là quelque bon habitant qui continuerait de son mieux pendant son absence l'œuvre commencée. En même temps que cela pourvoirait à leur besoin religieux, le prêtre étant Français, aiderait à leur maintien national, il les habituerait à se grouper, à se réunir, et à se maintenir sans découragement vis-à-vis des populations Anglaises qu'ils sont appelés à border un jour.

Si ce plan vous agrée et vous semble possible écrivez moi je suis tout à votre disposition, mandez moi avec qui je devrai me mettre en rapport, et aussitôt le missionnaire trouvé et prêt à partir, je paierais son passage chez M. Bossange pour la 1ère chambre du steamer, et même s'il avait besoin de quelqu'autre argent soit pour aller jusqu'à Liverpool, ou pour les détails un voyage, je lui remettrais ce que vous estimerez nécessaire.

Voilà mons.eur ce dont j'aurais vivement désiré vous entretenir durant votre séjour en France—de ceci et de mille autres choses, mais une lettre est si courte et si froide à l'esprit, qu'elle ne saurait que bien faiblement suppléer à la conversation—n'oubliez pas cependant dans votre réponse de me dire si vous avez pu arranger en France avec vous quelques bons missionnaires! Si vous avez pu par conséquent multiplier les paroisses à pasteurs résidants! et où sont ces nouvelles paroisses! marquez moi si le vif développement de la population catholique dans votre diocèse se continue, et la proportion des éléments qui y contribuent immigration Irlandaise, Allemande, Canadienne! Cette dernière que la crise Américaine a du beaucoup accroître s'est elle portée de votre côté avec une vive impulsion, et trouvez-vous notamment que dans la ville de Bytown la population canadienne tende à se fortifier!

Voilà bien des questions et je me regarderais comme un importun, indiscret, si je ne savais d'une part que toutes ces choses sont pleines d'intérêt plus encore peut-être pour vous que pour moi, et d'autre part que vous avez une bienveillance inépuisable secondé par des auxiliaires zelés, par lesquels sous pourrez satisfaire à mes demandes, sans dérober à vos importantes occupations un temps précieux.

Je vois par les journaux canadiens que votre *Courrier d'Ottawa* tient toujours sa place dans la Presse canadienne et je vous en félicite. M. *** m'avait prié de lui écrire pour lui enseigner un cours pendant à Paris, j'annonçait il y a quelques mois, mais il ne m'a pas répondu, peut-être ma lettre ne lui est elle pas parvenue!

Mais je ne veux pas abuser de vos instants plus longtemps, permettez moi seulement en terminant de me rappeler au bon souvenir de ceux qui vous entourent et particulièrement au bon abbé R*** dont j'ai pu admirer le dévouement en même temps que la vive originalité de son esprit.

Il faudrait précisement pour les colonies canadienne un missionnaire qui fit parmi eux ce qu'il fait parmi les hommes des chantiers! Veuillez donc Monseigneur rappeler à tous le bon souvenir que j'ai gardé de mon trop court séjour à Ottawa, et agréer spécialement les sentiments de respect et de gratitude que je conserverai toujours pour Votre Grandeur.

Votre très humble et
dévoué serviteur,
E. Rameau.

Ce 31 mai 1862.

Paris, rue Dauphine no. 18

On a satisfait en grande partie aux besoins qu'indique M. Rameau et qui en réalité existaient lors de son passage dans ces deux comtés, qui sont maintenant évangélisé par cinq prêtres qui desservent neuf églises ou chapelles.

Actuellement l'église de L'Original qui se termine, promet d'être la plus belle du Diocèse. Plantagnet. Cumberland érigent chacun une église, et celle de la Rivière au Castor, place qui semble avoir plus spécialement les sympathies de M. Rameau, remplace par une nouvelle église celle qui fut construite il y a sept ou huit ans et qui est devenue insuffisante.

De plus, Sa Grandeur Mgr. d'Ottawa a l'intention de donner un prêtre à cette intéressante mission dès que le presbytère sera fini; de cette manière on aura pourvu à tous les besoins que mentionne M. Rameau, puisque le prêtre pourra tous les mois visiter les diverses localités ouvertes à la colonisation.

Quoique la population des deux comtés de Russell et Prescott aient progressé rapidement; cela est certain et s'explique facilement,—: c'est qu'ils offrent aux Canadiens des avantages immenses, plus grands que ceux qu'ils pourraient trouver même dans le comté d'Ottawa.

1°. La Rivière d'Ottawa et ses divers affluents.

2°. Les chemins qui facilitent les communications. 3°. La proximité d'Ottawa et partout la facilité de vendre leurs produits.

4°. Enfin, les secours religieux qui leurs sont offerts. Il est bon d'observer que l'émigration catholique, et surtout canadienne s'est portée dans ces localités depuis quelques années surtout; en sorte que ce qui semblait un rêve sera bientôt une réalité—c-à-d, que la Cité d'Ottawa sera reliée au Bas-Canada par une chaîne non interrompue ou missions presque exclusivement franco-canadiennes.

Une lettre de Mgr. Demers.

La Riviere Fraser.

Sa Grandeur Mgr. Demers en réponse à des informations qui lui ont été demandées par un de nos amis de cette ville sur le succès que peuvent rencontrer nos compatriotes dans cette nouvelle Eldorado a bien voulu faire la réponse suivante:

Victoria, 11 mai 1862.

Cher Monsieur,

Votre bonne lettre du 9 mars, est devant moi depuis quelques jours, et toujours le temps m'a manqué pour y repondre. Je me mets donc à l'œuvre, après avoir répondu à une lettre à peu près du genre de la votre, et reçue d'un M. F*** Instituteur à Peterboro, C. W. en date du 26 fév.

Dans toutes mes lettres au Canada et ailleurs je me suis fait un devoir de ne jamais encourager personne à venir aux mines de Fraser, me contentant de dire qu'il y a de l'or et même de l'argent en grande quantité mais qu'il faut s'imposer des fatigues et des travaux considérables pour se le procurer, et qu'il y a bien des déceptions, tout le monde n'étant pas également chanceux à trouver des claims (lots) avantageux. L'un fera 15, 25, 30 mille piastres et au-delà peut-être, et un autre, durant le même temps, de 3 à 4 mois que dure la saison, et avec les mêmes dépenses et les mêmes peines, n'en fera pas un mille.

Le pays des *Carriboo*, ainsi appelé du nom d'un lac qui se trouve par là, et situé entre le Fraser et les montagnes rocheuses, il est couvert de forêts fortes et épaisses, et marécageux (swampy) en beaucoup d'endroits il y tombe de 10 à 15 pieds de neige pendant l'hiver, et à l'heure qu'il est, il y en a encore trop pour travailler l'or, on ne peut guère commencer que vers la fin de juin et le commencement de juillet; et vers le commencement et le 15 octobre, la nouvelle neige commence à tomber, le froid commence et il vous faut partir pour venir passer l'hiver dans les postes d'en bas, et ce qui est mieux et surtout moins coûteux, venir jusqu'à Victoria; un grand nombre même vont en Californie. Si vous examinez bien, vous verrez que pendant 3 et 4 mois, il vous faut un moins assez d'or pour vous entretenir pendant 8 et 9 mois.

Pendant cet hiver qui a été un des plus rigoureux et des plus longs que j'aie encore vus, il y a eu beaucoup de misère et de souffrance par le manque de provisions qui se sont vendues, en conséquence, à des prix fabuleux, aussi longtemps qu'il y en a eu. Un bon nombre de mineurs, partis trop tôt ont été obligés de revenir, après avoir dépensé tout ce qu'ils avaient d'argent pour se rendre au Carriboo.

Aujourd'hui (12) on me dit qu'on paie $3·00 par repas dans les postes avancés. Mais cela ne durera pas ainsi, peu à peu le provisions vont arriver et tout prendra le cours ordinaire. Pendant cet été le gouvernement poursuivra avec activité l'ouverture des routes nouvelles, qui faciliteront les transports des provisions et les rendront en conséquence moins chères.

Maintenant, ne voulant pas me compromettre et m'exposer à des reproches, je ne vous dirai pas, venez ou ne venez pas, faites comme vous jugerez bon; seulement vous ne devez pas songer à partir après la réception de cette lettre, car vous arriveriez presque au temps que les mineurs descendront pour passer la saison de l'hiver à Victoria. Je vous écrirai vers l'automne pour vous rendre compte du succès des mines pendant l'été, et alors je serai à même de vous parler plus sûrement. Deux jeunes hommes de Montréal sont arrivés dernièrement, et l'un d'eux me disait, d'après ce qu'il avait déjà appris sur les misères et les travaux des mines, que s'il avait connu tout cela, il ne serait pas venu; et je pense que plus d'un autre l'a dit ou le dira avec lui. Je vous conseille de garder la position que vous avez, en attendant que vous soyiez mieux, afin de ne pas vous tromper en lâchant le certain pour l'incertain. Je m'étonne, du reste, que les journaux du Canada ne reproduisent rien de nos journaux ici, le *Colonist* et la *Press* à Victoria, et le *British Columbian* à New Wistminster, B. C. Il est certain que ces journaux sont envoyés en grand nombre en Canada et ils contiennent, tantôt l'un, tantôt l'autre, beaucoup de renseignements sur ces deux colonies en général.

Voilà ce que mon temps me permet de vous dire à présent, et bien à la hâte.

Tout à vous,
† Mgr. Demers,
Evêque de Vancouver.

Fete de la St. Jean-Baptiste.

Honneur aux Canadiens Français d'Ottawa! Notre fête patronale et nationale, malgré l'inconvénient de la pluie, malgré les nuages qui ont flottés dans l'atmosphère une partie de la journée, s'est chomée quand même. La procession a eu lieu, et il y a eu *pic-nic* de l'autre côté de notre rivière (l'Ottawa) dans le Bas-Canada, dans le centre ou pour mieux dire, dans le cœur de notre pays.

La veille, nos compatriotes de la ville avaient duement été invités d'assister à la grande fete nationale.

Le programme était donc publié, et déjà les citoyens échangeaient des souhaits et des espérances nationales.

Minuit sonne, déjà le canon gronde, et annonce au peuple l'anniversaire du grand jour, qui est prêt comme l'a dit un de nos confrères il y a un jour ou deux, à rendre foi et hommage à la patrie, son auguste souveraine comme autrefois le vassal à son suzerain et lui voue son bras et son âme.

Plus une nationalité est forte, plus elle a subi d'épreuves et coûté de sacrifices. plus, dans le jour consacré à la célébrer, on a le droit d'être fier et heureux.

Or, s'il en est ainsi, qui, plus que le peuple canadien, peut, le jour de sa fête nationale porter la tête haute? En effet, notre drapeau, c'est le drapeau que tous les peuples ont vu passer depuis 12 siècles, portant dans ses plis la foi et la civilisation; notre langue, c'est celle des plus grands génies, les cours les plus fières se font une gloire de la parler; notre religion, elle a pour elle la sanction du temps, des miracles et des grandes œuvres. Les sacrifices qu'il a fallu faire pour sauver la barque qui porte nos destinées des tempêtes soulevées contre elle, deux siècles d'efforts héroïques et de dévouements sont là pour les attester. Chaque page de notre histoire porte le cachet du sacrifice; on peut suivre, en quelque sorte, notre nationalité, à travers les difficultés et les obstacles qu'elle a rencontrés sur sa route, aux traces de ce sang le plus pur que nos pères ont versé pour elle. L'étranger qui, voulant étudier notre belle histoire, remonte jusqu'au berceau de notre patrie reste stupéfait devant tant d'héroïsme et va jusqu'à nous prédire, sur le continent américain un rôle aussi glorieux que celui de la France en Europe.

A neuf heures nous entrons dans la cathédrale, la foule est compacte et serrée, l'orgue joue "Vive la Canadienne." Cet air national plait à l'oreille, et satisfait le cœur.

Les décorations de l'église plaisent à la vue. Sur une élévation ou plutôt une arche couverte de mousse et de verdure l'on aperçoit St. Jean Baptiste prêchant dans le désert, à ses pieds un jet-d'eau qui humecte les feuilles d'érable et la magnifique verdure où se trouve un très beau veau d'or empaillé. Des guirlandes de fleurs s'unissent à de longues chaînes de feuilles d'érable artistement travaillées couvrent la voûte. Le perron sont du plus beau vert. Chaque porte sur un cœur l'image le cœur et la feuille d'érable sur lequel on lit les mottos "*Rendre le peuple meilleur.*" "*Notre religion, notre langue et nos lois.*"

Ne parlons plus au présent et disons maintenant que la messe a été chantée par le Révd. M. Ouellet curé de l'île du Calumet. Sa Grandeur Mgr Guigues était revêtu de ses habillements pontificaux. Le chœur composé de dames et messieurs réuni à l'orgue a chanté la belle messe de Farmer, qui a été admirée par tous ceux présents, et particulièrement par les étrangers. L'hymne de a St. Jean-Baptiste, chant monagnard, a été chanté par un chœur d'hommes dont les voix bien nourries, bien ménagées et bien moelleuses ont plu au public.

La collecte fut faite par Madame Comte accompagné de M. N. Germain et par Madame Bellemare assisté du Capt. Dufour.

Le sermon de circonstance a été prêché par le Révd. Père Dandurand, V. G. Le prédicateur s'est montré à la hauteur de son sujet. Il parla des grands événements qui se rattachent à l'histoire de ce pays, qu'il déroula devant un nombreux et attentif auditoire. Il démontra clairement en nous donnant nos ancêtres comme modèles par leur amour pour la patrie, par leurs vertus civiques que chacun doit dans la position où la providence l'a placé travailler au bonheur de sa patrie. Il fit voir que notre existence, même politiquement et civilement parlant dépendait de notre fidélité à maintenir et à observer la religion sainte que nous avons le bonheur de professer; parce qu'il n'y a qu'elle qui puisse attirer sur notre patrie cette protection divine sans laquelle une société ne peut ni se soutenir ni être heureuse.

Nous serions heureux de livrer à l'admiration de nos lecteurs, le sermon du Rev. prédicateur, car des paroles aussi éloquentes, d'aussi nobles sentiments méritent d'être conservés longtemps, toujours, sous les yeux du peuple Canadien.

Après la messe eut lieu la grande procession qui eut été bien plus longue si la pluie, n'eut empêché un certain nombre de nos compatriotes de se mettre en rang. En tête l'on distinguait la compagnie de Feu N°. 3 (Capt. Favreau) accompagné de son corps de musique.

Ensuite venaient les enfants des écoles portant chacun un petit pavillon, la bannière St. Jean-Baptiste, les membres de la Société, près des officiers le petit mouton conduit par le petit St. Jean-Baptiste, le petit chef indien, et Jacques Cartier, qui ont spécialement attiré les regards de la foule. La procession ainsi formée, et conduite par le commissaire-ordonnateur, M. Chs. Laporte à cheval, e le passa, par les rues Sussex, Rideau, Cumberand, St. Patrice, et s'arrêta devant l'Hôtel Champagne. Les officiers de la St. Jean-Baptiste montèrent alors sur le balcon de l'Hôtel d'ou M. le Président Isidore Champagne adressa l'assemblée. Son cœur rempli de patriotisme donnait à sa parole un accent tout-à-fait sympatique. Ensuite, le Dr. Dorion fut appelé à grands cris par la foule, et après qu'on l'eut écouté attentivement, M. Triole et le Dr. Beaubien adressèrent successivement la parole, et l'assemblée se dispersa pour se réunir de nouveau et marcher en procession par la haute ville jusqu'au lieu du Pic-Nic de l'autre côté de la Rivière—en passant sur le Pont suspendu. Le programme fut suivi—Les dames, les enfants et tous ceux qui craignaient la pluie traversèrent sur le bateau-à-vapeur *Perth* commandé par le Capt. Beaudry qui fut extrêmement attentif auprès des dames qu'il traversa heureusement quoique le Vapeur était littéralement plein comme un œuf.

Rendu de l'autre coté dans un joli bocage les nappes se déployèrent, et couvrirent les tables et l'herbe sur les lesquelles on plaça mille bonnes choses auxquelles les assistants firent honneur. Les danses comme les chansons nationales ne firent point défaut, la franche et honnête gaité française régna en souveraine toute l'après midi.

Le soir approchait, le soleil disparaissait bien trop rapidement à l'horison, il fallut sortir du bois en procession, corps de musique en tête, jouant "Vive la Canadienne" traverser sur le bateau à-vapeur tout en souhaitant de pouvoir tous se rencontrer de nouveau à la St. Jean-Baptiste prochaine.

La Fete Dieu.

Dimanche dernier, a eu lieu la procession de la fête Dieu. Cette cérémonie religieuse, que l'on voit revenir chaque année avec tant de bonheur, a été extrêmement belle et imposante. Toutes nos sociétés religieuses toutes les congrégations d'hommes et de femmes s'étaient donné rendez-vous dans les rangs de la procession, qui se composait de plusieurs milliers de personnes.

Les rues étaient parsemées de sapins et décorées en certains endroits de manière à faire honneur à ceux qui avaient voulu contribuer en quelque sorte à donner plus de splendeur à la solennité.

Sa Grandeur Mgr. Guigues portait le St. Sacrement. Le dais était porté par quelques uns des plus anciens citoyens de la place.

La procession s'achemina par les rues Sussex, Murray et St. Patrick. Dans ces dernières on admira les reposoirs de MM. Trudo, Kennedy, E. Martineau et Bourque, qui grâce à leur travail ont contribuer puissamment à l'embellissement de la fete. Les compagnies de Feu, Capt. Favreau et Lariviere, marchaient aussi en rang dans la procession.

Election de Phos. M. Dorion par acclamation.

Hier à onze heures, une réunion d'environ 400 électeurs du comté d'Hochelaga de toutes les paroisses voisines était tenue devant l'église du St.-Viateur pour souhaiter une cordiale bienvenue à l'hon. M. Dorion qui se présentait à leurs suffrages.

Après la lecture des writs d'élection par l'officier-rapt. M. P. P. Lachapelle s'avance et dit: Que c'est avec le plus grand plaisir qu'il voit arriver ce jour où les électeurs d'Hochelaga ont l'occasion de rendre témoignage à l'intégrité, à l'honnêteté, aux connaissances et au patriotisme de l'hon. M. Dorion, qui a toujours veillé aux intérêts du pays avec une sagacité supérieure et un zèle admirable. Il croit voir sur la figure de tous les électeurs présents le sentiment du plaisir et de contentement qu'ils éprouvent de pouvoir lui rendre ce témoignage d'estime et d'approbation, qu'ils manifesteront en l'élisant à l'unanimité, et pour ne pas les faire attendre plus longtemps et leur permettre d'entendre M. Dorion et d'autres orateurs plus en état que lui (M. Lachapelle) de rendre justice au mérite et aux talents du candidat qu'il va leur présenter, il propose, secondé par M. Quinn que l'honorable Antoine Aimé Dorion soit élu représentant du comté d'Hochelaga.

Cette proposition est reçue par les acclamations de la foule, puis M. Quinn se présente et dit qu'il seconde la motion de M. Lachapelle avec le plus vif plaisir, car il est convaincu que l'élection de M. Dorion sera un honneur et un avantage pour le comté d'Hochelaga.

Aucun autre candidat n'étant proposé, l'officier-rapporteur déclare M. Dorion élu représentant le comté d'Hochelaga.—(*Pays*)

L'Hon. A. A. Dorion fit alors un discours de plus remarquable, expliquant nettement et sincèrement sa position, et celle de ses confrères du cabinet. Le manque d'espace nous empêche de le reproduire.

On lit dans la *Chronicle* de Québec.

"La commission d'Outaouais est complète et sera en position de travailler promptement. Elle se compose de MM. Victor Bourgeau, de Montréal; Jos. Sheard, de Toronto, tous deux constructeurs pratiques de grande expérience; John Wilson, avocat, de London, leur président, et M. Starke, ingénieur de Montréal, leur secrétaire. La commission sera revêtue de pouvoirs quasi-judiciaires, et les instructions préparées par le procureur-général du Haut-Canada, comportent une enquête soigneuse dans le passé et dans le présent. L'histoire des contrats sera mise au jour, l'origine et la nature de la dépense si considérablement accrue seront recherchées, et ce n'est pas trop dire que d'affirmer que la responsabilité de toute mauvaise administration, s'il en existe, sera placé sur les épaules coupables. De tout point, il est désirable que l'enquête se fasse sans délai. Les habitants d'Outaouais ont doit d'exiger qu'il en soit ainsi, et qu'en rendant cette enquête efficace, l'on prenne soin également des intérêts du pays et également de la réputation du gouvernement."

FLORICULTURE.

PENSÉE.

On exige plusieurs conditions d'une belle Pensée, pour qu'elle puisse être admise dans les collections d'amateurs. La première de toutes c'est la forme. Elle doit être ample, étoffée, et aussi rapprochée que possible du rond parfait. Il faut ensuite que la partie centrale, qu'on nomme vulgairement, le *masque*, soit saillante et bien dessinée.

Enfin, les amateurs recherchent comme une condition indispensable, la distribution régulière des couleurs sur les pétales inférieurs et latéraux les pétales supérieurs étant ordinairement d'une seule couleur. Si toute la fleur est bigarrée, elle n'est pas moins reçue, pourvu que les bigarures se correspondent, et que la fleur n'en soit pas trop chargée d'un côté que de l'autre. Les Pensées d'une seule nuance violet-foncé, ou bleu très-foncé, approchant de la nuance du velours noir-bleu, sont également admises dans les collections, pourvu qu'elles réunissent les conditions exigées, de forme et de grandeur.

De toutes les fleurs de collection, la Pensée est celle qui réunit le plus d'avantages. Elle joint à l'élégance des formes, à l'infinie variété des nuances, le privilége unique d'une floraison naturelle, qui commence dès les premiers beaux jours du printemps, pour ne s'arrêter qu'aux premières gelées de la fin de l'automne. Si l'on y ajoute la modicité de son prix comparativement à celui des autres plantes de collection, et la facilité de sa culture, on aura lieu de s'étonner que cette fleur charmante ne soit pas plus commune dans nos parterres.

Multiplication.—Les Pensées se multiplient par la voie des semis, qui peuvent, ou reproduire les bonnes fleurs déjà connues, avec toutes les qualités qui les font rechercher, ou donner des variétés nouvelles. On choisit toujours pour porte-graines les fleurs les plus parfaites, et surtout les plus grandes. La récolte des graines demande quelqu'attention. La graine, peu de temps après sa maturité, s'échappe des capsules qui s'ouvrent d'elles-mêmes, et devient par cette circonstance assez difficile à recueillir. On s'est longtemps contenté, pour obvier à cet inconvénient de coiffer d'un petit sac en papier les capsules, avant la maturité de la graine, méthode fort incommode, qui gênait la plante, et n'atteignait pas toujours son but. Une observation attentive du mode de végétation de la Pensée a fait découvrir récemment un moyen sûr de récolter les graines de la Pensée, sans s'assujétir à des soins si minutieux. La tige florale qui porte la Pensée est recourbée par le haut, parceque les fibres végétales qu'elle renferme s'allongent plus rapidement d'un côté que de l'autre, jusqu'à l'époque de la pleine floraison; mais du moment où la fleur passe, l'effet contraire a lieu; les fibres les plus courtes s'allongent à leur tour, et la tige, de courbe qu'elle était, devient droite. La capsule que porte cette tige suit le mouvement; les graines qu'elle contient sont complètement mûres et bonnes à récolter, du moment où la tige est arrivée à une situation parfaitement verticale; cette indication est infaillible. Les capsules sont redressées, et par conséquent les graines sont mûres, un jour ou deux avant que les capsules s'ouvrent et dispersé les graines, que leur couleur brune rend dans ce cas fort difficile à retrouver sur le sol environnant. En les récoltant d'avance, cet inconvénient est évité.

On sème les graines de Pensée, à mesure qu'elles viennent à maturité, depuis la fin de Juin jusqu'à la fin d'Août; la graine doit être modérément recouverte. Le plant doit être repiqué une première fois, à un mois, et une seconde fois; à deux mois. Ces repiquages activent la végétation.

Les Pensées se plaisent mieux en pleine terre que dans des pots. Une bonne terre ordinaire leur suffit. Il est bon d'enlever à la plate-bande où l'on cultive les Pensées quelques pouces de terre, afin qu'elle soit un peu au-dessus du niveau du sol environnant; par ce moyen, l'eau des arrosages ne déborde pas dans l'allée, et le sol de la plate-bande se maintient plus longtemps frais. Si le sol est naturellement humide, cette précaution devient inutile.

UN AMATEUR.

Ottawa, 26 Juin, 1862.

(Du *Courrier de St. Hyacinthe.*)

Ecoles Séparées.

Ce serait chose rare si, dans chaque numéro du *Globe*, l'on ne voyait point un article contre les catholiques du pays, ou contre la race français du Bas-Canada. Le thême favori de M. Brown c'est la représentation basée sur la population, ou encore les écoles séparées. Alors il donne cours à sa bile, et l'on est témoin d'un fanatisme et d'une haine nationale qui ne conviennent qu'à son tempérament fougueux et emporté. Il y a quelques jours nous avons donné un échantillon du savoir-faire du célèbre chef *deer-grit*, à propos de la question de la représentation; il a fait preuve du même fanatisme en faveur du système des écoles communes. S'attaquant au bill de M. Scott, pour l'établissement d'écoles séparées catholiques en Haut-Canada, le *Globe* dit:—

"Il y a une différence entre la demande des catholiques et celle des protestans sur cette matière. Les catholiques veulent les écoles séparées, comme corps. Il est vrai que si les séculiers étaient laissés à eux-mêmes, ils accepteraient volontiers les écoles communes et qu'ils sont loin de vouloir presser la passation d'une mesure concernant les écoles séparées. Néanmoins ils consentent à prêter leur influence au clergé qui les dirige. Il n'en est pas ainsi avec l'Eglise d'Angleterre. Peu de membres du clergé seraient désireux d'exercer un controle sur les écoles et l'Eglise, mais un grand nombre sont des partisans zelés des écoles communes avec la conviction sincère que ce système présente les meilleurs moyens de perfectionner l'éducation du peuple, et ils sont entièrement indifférents au cri absurde et faux d'irreligion proféré par les bigots (!) Peu de personnes du clergé de l'Eglise Anglicane sont favorables au système des écoles séparées."

Il est aisé de voir que cet écrit n'a eu pour auteur qu'un esprit fourvoyé. Non ce n'est point le clergé catholique seul qui demande les écoles séparées. Il a pour support, dans ses justes prétentions, le sentiment populaire, car les catholiques du Haut-Canada comprennent l'inconvénient énorme qu'il a d'envoyer leurs enfants dans des écoles où ils ne peuvent sucer que le poison de l'erreur, au point de vue de leur croyance religieuse, à moins de tenir ces enfans dans une ignorance déplorable et funeste non-seulement pour eux mêmes, mais encore pour la société. Nous comprenons les motifs de M. Brown, en refusant aux catholiques des écoles séparées. D'abord qui sait s'il n'espère point les voir puiser des doctrines contraires à cette religion qu'il hait tant, ou encore voir ces enfans tenus dans l'ignorance, afin de pouvoir déverser l'injure sur les catholiques et la traiter de secte dégradée et mé

Pour le Courrier d'Ottawa.

CORRESPONDANCE AMERICAINE.

Les chefs du ci-devant parti republicain.

Les chefs du parti républicain qui combattent en ce moment avec tant d'ardeur pour l'émancipation des esclaves du Sud sont dans l'une ou l'autre de ces deux positions. Ils sont soit des abolitionistes de l'école de Garrison, ou ils veulent s'attacher l'appui des abolitionistes en courtisant la doctrine garrisonnienne. S'ils sont abolitionistes, ils ont un but politique, mais non patriotique ; et c'est pour cela qu'ils mettent tout en force pour conserver et perpétuer tous les traits sectionels du parti républicain. Leur objet et donc de retenir sous leur main la coopération de *ces hommes* qui " ont sans cesse et partout déclaré que la constitution des Etats-Unis est une ligue avec l'enfer et un contrat avec la mort." Tous leurs efforts tendent donc à conserver le secours de *ces hommes* qui avouent ouvertement (et remarquons aussi qu'ils sont encore en dehors des murailles du Fort Warren,) qu'ils ont tramé la dissolution de l'Union, et se glorifient d'avoir détruit les institutions fondées par Washington et Jefferson, et mises en force par Jackson, Clay, Webster et Douglas ;" ils convoitent sans rougir l'assistance de *ces hommes* qui déclarent "qu'il ont détruit cette grande et glorieuse République," de *ces hommes* tels que Garrison, Phillips, Lovejoy, Sumner et Blair et autres qui ont comme Jefferson Davis du Sud et les Chandler du Nord, mis tout en ouvre et employé tout leur savoir faire pour occasionner cette malheureuse guerre civile, écraser le peuple par un énorme impôt, lui faire sentir tout le fardeau d'une immense dette nationale et toutes les misères humaines qui sont partout et toujours les compagnes d'une lutte fratricide, enfin de tous ces traîtres abolitionistes qui préferent voir biffer le nom Américain d'entre les nations de la terre plutôt que de faillir dans leurs néfastes projets. Ils veulent s'assurer l'appui de *ces hommes* qui se réjouissent d'avoir mis sur le champ de bataille de grandes armées, afin d'être corrompues par les influences du camp, afin de faire rentrer dans chaque foyer domestique le vice et le crime et afin d'inculquer dans le cœur de la nation cet esprit militaire qui a toujours été le précurseur de toutes espèces de despotisme. Ils tendent une main amicale à *ces hommes* qui ont profané la chaire pour en faire une mission d'incendie, de haine et de carnage, au lieu de s'en servir pour prêcher la paix, l'amour, la concorde et l'union ; de *ces hommes* que la vertu a condamnés, qui se sont enrichis par le vol et le pillage, qui ont aidé l'assassinat, se réjouissent aujourd'hui de la destruction de nos grandes cités, appaient par leur exemple l'infidélité qui va toujours croissant et qui menace de tout détruire, excepté le nom de religion qu'ils emploient pour en faire une croisade contre le Sud et attaquer les défauts de leurs voisins au lieu de déraciner chez eux la haine, la malice et leurs défauts et de se corriger des fautes qu'ils commettent tous les jours sous le manteau de la religion ; de *ces hommes* enfin qui se vantent de mépriser les lois, de fouler aux pieds la constitution, de violer le serment qu'ils ont prêté comme employés du gouvernement, d'avoir accompli le *triomphe moral* de cette terrible lutte fratricide dans laquelle nous sommes engagés et d'avoir mis en péril les institutions les plus libres qui soient connues. Que " le mal sorte du bien," voilà leur devise. La reforme morale par des moyens immoraux, voilà leur doctrine. La ruine de vingt six millions de blancs pour accorder un avantage imaginaire à quatre millions de nègres semble être leur seul et unique but. Et *ces hommes* voient autour d'eux d'un œil indiffent la carnage, la ruine, le crime, les souffrances et la dégradation humaines, toutes les horreurs de la guerre civile, tous les dangers de perdre notre liberté, mais tout cela semble ne point les conserner, ils sont contents, satisfaits et heureux.

Leurs promesses sont enfin accomplies. Le peuple américain autrefois si libre et si heureux doit se taire et courber la tête à un signe de leur volonté. Ils recueillent ce qu'ils ont semé. Les misères de la nation sont leur triomphe." Voilà l'exacte doctrine de l'abolitionisme garrisonnienne, et voilà ce que les abolitionistes ont préché, enseigné et accompli. Et les chefs républicains qui appartiennent au parti extrême et qui siégent au Congrès des Etats-Unis s'accordent parfaitement avec les abolitionistes sur le plan de conduire cette guerre de mort et de ruine et se plaisent à applaudir et à chanter chacun de leur triomphe, parce qu'ils sympathisent avec les abolitionistes dans la trahison que ceux-ci ont si hardiment prêchée, et pour conserver la misérable pitance de l'emploi qu'ils occupent, ils ne rougissent point de jeter dans la balance leur influence et leur conscince en opposition au devoir qu'ils doivent à la constitution et à l'Union.

Cependant, je sens intérieurement et je le dis ouvertement, car j'ai foi dans mon présentiment, que ceux qui sont aujourd'hui à la tête du parti républicain abolitioniste ne triompheront point. Ils seront certainement trompés dans leur attente. Leur carrière politique va bientôt terminer. Leur temps est court, leurs jours sont comptés. La honte, la défaite et le mépris d'un peuple qu'ils ont trompé les suivront dans la retraite et les accompagneront jusque dans la tombe. On ne peut pas servir deux maitres à la fois, la Constitution et l'abolitionisme. Le temps de la réflexion est arrivé. Les réalités de la guerre ont réduit toutes les questions politiques à leurs dernières points. Une nouvelle classe d'hommes les BLANCS, méprisés, rejettés jusqu'à présent, et dont la liberté l'intérêt le bonheur et le confort avaient été mis de côté, pour favoriser à leur détriment les nègres des plantations du Sud, commencent maintenant à élever la voix, établissent leurs justes prétentions à la philanthropie—leurs droits à l'attention du gouvernement. Le peuple a enfin ouvert les yeux, et comprend qu'il est temps qu'il prenne soin de lui et ne voit plus de différence entre la résistance aux lois des Etats-Unis, prêchée par les abolitionistes du Nord, qui a toujours été et est encore leur principe cardinal et les actes ouverts de trahison, commis par les sécessionistes du Sud, et sait à présent que la rebellion est la désobéissance organisée contre l'autorité légale, et que l'abolitionisme "vit, meut et a pris son existence dans une telle désobéissance.

Enfin le peuple est pleinement convaincu qu'il lui est dorénavant impossible de marcher de pair avec *ces hommes* qui soutiennent et proclament une telle désobéissance, parce qu'ils n'ont aucune place dans l'armée de ceux qui combattent pour la constitution, parce qu'ils n'ont aucune sympathie pour les institutions libres aucun but commun avec les masses de la race blanche, enfin parce que *ces hommes* sont des proscrits sociaux et politiques.

En effet quel est l'homme qui, avec une intelligence commune, ne serait pas saisi d'étonnement et n'éprouverait point du dégout à la vue de l'absurdité de violer une constitution dans le le but de la préserver, de mettre de côté ce qui doit servir de règle à notre conduite ce lieu qui est le seul droit, la seule prétention que nous avons sur nos frères revoltés ! Quel est celui aussi qui n'éprouverait la plus vive indignation contre ces hommes qui voudraient agraver nos malheurs et les troubles du pays en permettant aux passions d'avoir un libre cours et aux principes abolitionistes de triompher.

Le PEUPLE comprend que nous ne sommes plus au temps ordinaire des affaires politiques, lorsqu'on voit des hommes sans honneur, sans principes, haut et bas, de tous les rangs, de toutes les classe des gardiens de vils animaux, des gouverneurs mêmes des sénateurs venir dans la lice se disputer ensemble les dépouilles du gouvernement, ne cherchant autre chose que les émoluments des places obtenus par les intrigues, et le privilége d'abuser du pouvoir que ces emplois accordent. Quand des temps semblables arrivent la nation doit agir. Elle ne doit plus s'occuper de ceux qui s'étaient commis à sa garde. Elle doit prendre à son tour les rènes entre ses mains et elle doit *commander*.

Maintenant lorsque le sort de la République est littéralement placé dans balance, n'est-ce pas un des crimes le plus noir que de voir une partie du Congrès se ranger sous le drapeau de ceux qui prêchent la trahison afin de coquéter leurs votes pour empêcher de monter au fauteuil présentiel quiconque serait constitutionel et pour l'Union ? N'est-ce pas honteux et criminel pour une partie des membres du Congrès de consumer dans la folie, la débauche, l'extravagance, l'ivrognerie et la cabale des moments si précieux, si important, et pour un peuple patriotique si gros de souffrances et de sacrifices ? Cela ne peut pas taujours durer. Il faut que le Congrès s'élève aux exigences du temps, au besoin de la crise et à la sagesse du Président. Il faut qu'il prépare des mesures pour l'efficacité de l'armée, pour le soutien du trésor, pour le secours du peuple, pour le succès de la guerre.

Il faut qu'il se souvienne qu'il y a encore vingt millions d'hommes blancs qui sont loyaux. En un mot il faut qu'il se mettre au nivau du sentiment populaire ou bien le sentiment populaire l'engloutira plus profondément que le déluge n'a fait des méchants au temps de Noé. Le peuple ne lui permettra jamais d'appliquer la torche abolitioniste à l'édifice de l'Union. S'ils veut l'essayer, il découvrira, mais trop tard, que bien peu seront disposés à lui tendre la main ; et que ceux qui le soutiennent à présent seront comme lui des fugitifs que la juste colère d'un peuple outragé poursuivra partout.

E. N. L.

Detroit Mich. le 21 Juin 1862.

☞ Voir l'annonce GRANDE EXHIBITION DE TABLEAUX.

Nouvelles des Etats-Unis.

New-York, 19 juin.—Un transfuge venu de Richmond, constate que les Confédérés estiment leur armée devant Richmond à 180,000 hommes. Elle ne peut être moindre de 150,000 et malgré qu'elle se compose en grande partie de conscrits, elle est bien disciplinée et effective, et elle a une confiance sans borne dans le général Johnston. Ce même transfuge a rapporté que les soldats rebelles croient encore que la fortune tournera contre le général McClellan et que la guerre sera transportée à travers le Potomac, dans le Maryland et le Nord.

—On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* du 17 :—

"Après le combat de Port Republic, *Jackson*, selon toute vraisemblance, a traversé les Montagnes Blanches, en dirigeant vers Standardsville, pour aller de là à Gordonsville, où il trouvera le chemin de fer de Richmond. Le *World* évalue les pertes du général Shields dans l'affaire de Port Republic à 66 tués, 361 blessés et 574 prisonniers ; total : 1,000. Encore ne connaissait-on pas toutes les pertes du 7me de l'Pensylvanie, qui a été décimé. La batterie du 1er régiment de l'Ohio a perdu trois canons."

Aux Correspondants

A. F. Pembroke. Nous vous avons expédié ce que vous nous demander.

I. J. Ottawa. Nous ne pouvons publier votre lettre. Si celui qui vous a insulté a mal fait, vous avez mille autres moyens de le punir.

Faits Divers.

—L'Hon. T. J. J. Loranger s'est embarqué, samedi, à Québec, à bord du *North American*, en route pour l'Europe. Nos meilleurs souhaits de bon voyage accompagnent notre honorable concitoyen.

—M. le Chevalier Falardeau, de Florence, est à Montréal depuis hier. On sait que M. Falardeau s'est fait par son talent artistique une belle position en Italie. M. Falardeau vient passer quelque temps parmi nous.

M. CHINIQUY.—Nous voyons dans le Times de Chicago, qu'un ami a bien voulu nous procurer que l'apostat Chiniquy vient de tomber avec l'Eglise Presbytérienne de cette ville, par suite de différences graves survenues entre lui et cette Eglise. Ayant reçu l'ordre de comparaître devant un comité spécial, nommé par cette secte, pour se disculper des accusations qu'on ferait peser sur lui, Chiniquy s'y refusa et fut démis en conséquence de ses fonctions. Le même journal annonce qu'il va s'annexer à l'Eglise Presbytérienne du Canada et se placer sous sa jurisdiction. Rejeté de ses nouveaux amis le malheureux devrait enfin ouvrir les yeux et reconnaître la main de Dieu qui le frappe et le punit dans son déplorable égarement.

MARIAGE.

A Aylmer, le 21 courant, par le Révd. M. Frémont, curé de Renfrew, L. DUHAMEL, Ecr., M. D., d'Ottawa, à Dame F. BOURGEOIS, d'Aylmer.

DECES.

A Chateauguay, Comté de Franklin N. Y. à la résidence de son oncle, M. ROBERTS Ecr. ANNE-LOUISE, fille unique de l'Echevin L. J.-B. Lazure, de cette ville, à l'âge de 11 ans et 6 mois.

GRANDE EXHIBITION

DE

TABLEAUX.

Entrée gratis pour les visiteurs adultes.

S. WOOD, JNR.

Invite cordialement les citoyens d'Ottawa et des environs de venir voir et examiner sa collection la plus choisie de PAYSAGES CANADIENS, AMERICAINS et ETRANGERS qui a été admirée par des amateurs, Artistes et la Presse où elle a été exhibée, comme étant la plus BELLE COLLECTION faite au crayon qui ait jamais été vue dans ce pays ou en Europe.

L'on pourra visiter ces paysages cette semaine seulement et Lundi prochain depuis DEUX heures P. M. jusqu'à SIX. Et depuis 7½ heures jusqu'à NEUF du soir, dans le salon au-dessus du magasin de JAMES BROUGH, & CIE. Haute-ville, maintenant occupé par le DR LAUGHLIN.

Si quelqu'un désirait pendant les jours de l'Exhibition prendre des leçons, M. WOOD restera et en donnera d'après son système nouveau et populaire, de prendre des Paysages d'après nature.

Il peut donner comme références les noms des personnes qui sont venues visiter son Etablissement à Québec et à Montréal.

Ottawa, 26 juin 1862.

PHOTOGRAPHIE!!

LLE. LOCKWOOD.

RUE SPARKS

Dont le nom est bien connu comme Artiste dans l'art de l'**AMBROTYPE**, et de la **PHOTOGRAPHIE**. Continue ses travaux comme par le passé.

Ses ouvrages seront exécutés à la satisfaction générale et dans les derniers goûts. Ambrotypes sur **VERRE**, sur **PAPIER** et sur **TOILE**, toute grandeur, depuis la grandeur naturelle jusqu'à un portrait pour épinglette ou bague. Photographie de toute grandeur, pour Albums et autres.

PRIX TRES MODERES

Ottawa, 12 Juin 1862.

AVIS.

UN Instituteur gradué de Diplôme enseignant le LATIN, le FRANÇAIS & l'ANGLAIS désirait se placer dans une localité populeuse où ces différentes Branches d'éducation seraient requises.

Pour information adresser vos lettres franches de port à C. R. Z. Instituteur, Mont Oscar, Comté de Vaudreuil.

Juin, 1862.

AVIS.

MA femme OLESIME CHARTRAND ayant lui sé mon lit, et ma demeure sans ma permission je ne serai responsable d'aucune dette qu'elle pourrait contracter en mon nom.

JOS. BELAIRE.

Ottawa 16 Juin 1862.

LE BATEAU A VAPEUR

BEAVER.

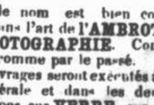

CAPT. BEAUDRY

LE "Beaver" a été réparé et est maintenant en très bon ordre. Il est prêt à louer CAGES et BERGES à des conditions libérales.

Pour autres informations s'adresser à RECORD & BOUCK, propriétaires à l'Hôtel Champagne, ou à bord.

Ottawa, Juin 1862.

JEFFERSON DAVIS ET ABRAHAM LINCOLN.

FACE A FACE

ENTRE EUX L'ON A DISTINGUE

Le Drapeau Blanc

— DE —

L. J.-B. LAZURE,

De son Magasin de Hardes Faites.

DE LA RUE SUSSEX, VIS-A-VIS LA RUE CLARENCE,

Qui n'a souffert aucune injure

De la part des Canonieres de Toronto,

QUI SONT DEMEUREES SILENCIEUSES

Apres la perte de leur propre Drapeau.

L. J.-B. LAZURE

Vient de recevoir un Assortiment complet de

HARDES FAITES

QU'IL VENDRA A DES PRIX SI REDUITS

Que ses nouveaux Compétiteurs seront obligés de baisser pavillon.

L. J.-B. LAZURE.

Ottawa, 28 mai 1862.

NOUVEAU MAGASIN!

NOUVELLES MARCHANDISES.

Qui seront vendues a des

Prix qui conviendront a tout le monde.

MAISON GERMAIN, PORTE VOISINE

DU

Magasin de Chaussures de M. John Heeney,

RUE SUSSEX.

LES SOUSSIGNES ont l'honneur d'informer leurs amis et le Public en Général, qu'ils reçoivent maintenant dans leur nouveau magasin des

MARCHANDISES NOUVELLES

CONSISTANT EN

Marchandises Seches, Hardes faites,

Groceries, Vins,

Liqueurs, Provisions,

Vaisselle, &c., &c.

Ces articles sont de **Premiere Qualite**, qu'il vendront **a tres Bas Prix**, pour argent comptant **En Gros** et en **Detail**.

Ceux qui désirent acheter à BON MARCHE, feront bien de venir examiner ces effets, et juger par eux-mêmes.

CAMPBELL & DUFFY.

Ottawa, 28 mai 1862.

MANUFACTURE DE SAVON

ET DE

CHANDELLE D'OTTAWA,

Au Nord de la Rue Sussex.

ON trouve toujours à cet établissement, un assortiment considérable et très étendu de

SAVONS ET DE CHANDELLES

De la meilleure qualité.

CHARLES BROWN.

N. B.—On paiera, au comptant, le plus HAUT PRIX du MARCHÉ, pour toutes espèces de suif et de graisse, s'adresser à l'établissement.

Ottawa, 4 juin 1862. 1m.

MUSIQUE! MUSIQUE!!

EN VENTE AU

Bureau du Courrier d'Ottawa

Les morceaux de Musique suivants :

La Mere Canadienne,

Chant Patriotique. Paroles de Em. Blain. Musique de A. Dessane,

Le Chant des Voyageurs

Paroles de O. Cremasie, Musique de A. Dessanes.

Le Chant des Voltigeurs

Paroles de L. H. Fréchette. Musique de E. Gagnon.

A DES PRIX TRÈS MODERÉS.

William Paquette,

CHIMISTE ET PHARMACIEN.

(*Medical Hall*)

Rue Rideau — Ottawa.

Tient toutes les medecines, et les Drogues les plus rares.

EN GROS et en DETAIL

Où on vend toutes espèces de

Peintures, Huiles, Mastic, Vernis, Bois de teinture, Medecines Patentes, Couleurs a teindre, Esprit de Terebentine, Brosses, Camphine, Fluid, Instruments pour Chirugiens, et pour Dentistes,

De toute description et des plus modernes.

Parfumeries, Peignes, Savons,

Et de toutes espèces de

Graines de Jardin, etc., etc.

Enfin tout ce que l'on peut désirer avoir dans une pharmacie de premier ordre.

Ottawa, 22 mai 1862.

Mlle. S. Harrigan,

MODISTE

DE

PREMIERE CLASSE.

Tient des

CHAPEAUX D'ÉTÉ,

HABILLEMENTS D'ENFANTS,

GARNITURES,

MANTEAUX, ETC. ETC

MAISON AUMOND, RUE SUSSEX,

Vis-à-vis la Rue York,

OTTAWA.

DEPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE,

Québec, 13 mai 1862.

AVIS est par le présent donné qu'environ 40,000 acres des Terres de la Couronne, dans le township de ALLEYN, Comté de Pontiac, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le 11me jour de juin prochain.

Pour particularité s'adresser à l'agent de la localité, G. M. JUDYSON, Ecr., à Clarendon, dans le dit Comté.

(Signé,) ANDREW RUSSELL,

Assist. Commissaire.

CARON & CI.,

NOUVEAU

MAGASIN A BON MARCHE

COINS DES RUES

CUMBERLAND & CATHCART

OTTAWA.

OU l'on tient en tout temps les meilleures

GROCERIES

Et un choix de Liqueurs.

Ottawa, 15 fev. '62.

Bonnes Nouvelles

LES RATISSES D'OTTAWA.

$700,000 d'accordés.

PAR

NOTRE LEGISLATURE,

Continuation des Travaux.

AU MAGASIN

D'Eugene Martineau

Ou l'on fera connaissance par le passé des hardes de toute description.

M. MARTINEAU Vient de recevoir de

NOUVELLES ETOFFES

DU

PRINTEMPS et D'ETE,

Et il est prêt à fournir au public des hardes faites dans toutes les modes à des prix si réduits qu'on ne pourra visiter son Magasin sans acheter, soit un surtout, une veste ou un pantalon.

Venez voir mon établissement, et vous trouverez tout ce qu'il vous faut en fait de CHEMISES, de HARDES FAITES, DRAP, VALISES, COLLETS, et une foule d'articles que je vendrai à

TRES BAS PRIX.

E. MARTINEAU.

Ottawa, 22 Mai 1862.

Le Dr. Parion.

RUE CLARENCE

TOUT PRÈS DE LA

Rue Dalhousie.

A quelques pas du Marché,

OTTAWA.

AVIS.

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à

Mardi, le 10 Juin prochain,

pour certaines réparations à être faites à la DAME et sur les Bancs du Canal Rideau à Hogsback selon les plans et spécifications que l'on peut voir à ce bureau et au bureau du Canal Rideau à Ottawa le et après MERCREDI, le 4 juin.

Les soumissions devront être faites selon la forme fournie et contenir les noms de deux personnes solvables qui voudront bien devenir cautions pour la due exécution du Contrat. Les soumissions devront être endossées "Soumissions pour la dame de Hogsback," et adressées au Soussigné.

(Par ordre)

T. TRUDEAU,

Secrétaire.

Département des Travaux Publics } qi
Québec, 29 mai 1862 }

J.-B. PARENT

Hotellier

RUE DE L'EGLISE

Près de la Cathédrale.

LE PROPRIÉTAIRE de cet établissement peut assurer au public que rien ne sera épargné pour soutenir la réputation déjà établie de sa maison, et la mettre sur un pied à pouvoir offrir tout le comfort désirable.

Il sollicite le patronage de ses compatriotes en particulier et du public en général.

Ottawa, 15 mai 1862.

1862. 1862.

LIGNE DE LA MALLE

SUR LA

RIVIERE OTTAWA,

LES VAPEURS

"QUEEN VICTORIA"

—ET—

"PRINCE OF WALES."

LIGNE REGULIERE ET QUOTIDIENNE

ENTRE

OTTAWA ET MONTREAL.

(Le Dimanche excepté.)

Font le trajet en Dix Heures.

Les nouveaux et magnifiques Vapeurs.

"QUEEN VICTORIA," Capt. A. BOWIE,
"PRINCE OF WALES" "H.W. SHEPHERD

LE Vapeur "QUEEN VICTORIA" laisse Ottawa tous les matins, (excepté le Dimanche) pour Montréal, à 6.30 A.M. TEMPS DU CHEMIN DE FER, se joignant à Grenville au chemin de Fer de Carillon et Grenville et au Vapeur "PRINCE OF WALES" de Carillon, arrivant à Montréal à 4.30 P. M. Retournant il arrivera à Ottawa à 6 P. M.

Le confort et l'économie de cette ligne ne peuvent être surpassés. Cette route est de plus pittoresque, et la plus fréquentée par les touristes.

Les excursionistes, pourront obtenir des billets de retour d'Ottawa à Grenville, bons pour un jour, à moitié prix.

Les passagers allant aux célèbres sources de Caledonia pourront débarquer à l'Original ou des voitures seront prêtes à les conduire aux Sources.

PRIX :

D'Ottawa à Montréal 1re classe.....$2 50
" " 2nd " 1 50

(REPAS EXTRA)

Billets d'Excursion à Montréal et retour $6

Pour autres informations et pour ce que regarde les billets d'excursion s'adresser à l'agent M. JOHN McGOWAN à l'office du quai.

R. W. SHEPHERD,

Directeur.

Ottawa, 13 mai 1862.

Grand Concours

CHEZ

McCOMB & FRERES,

GALERIE PHOTOGRAPHIQUE,

Rue Rideau, Ottawa.

LES SOUSSIGNES, flattés par l'appréciation juste et libérale de leur mérite comme **ARTISTES PHOTOGRAPHES**, mérite qui a été reconnu par l'affluence continuelle des personnes qui se sont assises a leur Galerie depuis son ouverture: prennent la liberté d'informer les citoyens

D'OTTAWA ET DES ENVIRONS,

Que, pour mériter d'avantage leur approbation, ils ont introduit dernièrement dans leur art, des améliorations toutes nouvelles.

Comme ils se servent dans leur Galerie des meilleurs Cameras et substances chimiques, ils sont certains de satisfaire les plus difficiles, tant qu'à leur Portrait.

Aussi, ils ont toujours en main, un Assortiment Complet de Cadres et de Boîtes d'Union, de Morocco, de Perles et d'Or de toutes Grandeurs.

Le public est respectueusement invité à venir visiter et examiner leurs spécimens: sans nulle obligation de faire prendre leur Portrait. Portrait pris dans des loquets pour 25 cts.

L'entrée est la même que

VIENNA HOUSE,

Porte voisine du magasin de Cunningham, Barclay & Lindsay, RUE RIDEAU.

McCOMB & FRERES.

PRINTEMPS, 1862.

GARLAND, MUTCHMOR & CIE,

RECOIVENT MAINTENANT

UNE PARTIE DE LEUR IMPORTATION DU

PRINTEMPS

DE

MARCHANDISES SECHES

ET DE

MODES.

Leurs effets ayant été achetés avant la hausse des prix sur les marchés d'Angleterre, ils sont en état de les vendre à plus bas prix que partout ailleurs.

AU BAS PRIX.

CALICOTS QUI NE CHANGENT PAS	5½d per verge.
COTONS DE FANTAISIE	7½ " "
(UNION TWEEDS)	2s. 0. " "
COTONS BARRES	6d. " "
ETOFFES POUR PANTALONS D'ETE	9d. " "
MAGNIFIQUE CHALLI DE LAINES	7½ " "
GUILLAUME	8d. " "

Bas pour Dames, Patrons de Robes, &c., &c.

ARGENT COMPTANT.

GARLAND, MUTCHMOR & CIE,

RUE RIDEAU, OTTAWA.

PRES DU PONT.

Ottawa 26 Mars 1862.

PIERRE DUFOUR

Manufacturer de Voitures

D'ETE ET D'HIVER

Rue Rideau, Ottawa.

TIENT constamment en main un assortiment considérable de

VOITURES DE TOUTES SORTES

ET D'UN

GOUT TOUT NOUVEAU.

Toutes les commandes et réparations qu'on voudra bien lui confier seront faites avec promptitude, et aux prix les plus modérés.

M. Dufour a aussi des voitures de seconde main qu'il vendra à bon marché.

SITUATION DEMANDÉE.

Un jeune homme possédant toutes les qualités nécessaires pour le service d'un magasin (n'importe lequel) désire s'engager comme COMMIS. Il peut donner les meilleures recommandations. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau du *Courrier d'Ottawa*.

Ottawa, 10 avril 1862.

DÉMÉNAGEMENT.

T. W. SHEPHERD.

ENCANTEUR, et Marchand à Commission, etc., a déménagé son magasin dans la maison en pierre de M. Wade—côté Sud de la Rue Rideau.

Ottawa, 14 avril 1862.

J. SMITH,

& CHARCUTIER

A CHANGÉ d'étal de parti au marché Rue Sussex, porte voisine de la Boutique de M. N. Getnain—où il vendra toutes espèces de viandes, des meilleures et des plus belles à des prix modérés.

M. Smith espère entièrement [illegible] ses nombreux amis ne l'oublieront pas.

Ottawa, 8 mai 1862.

LOCATON DE MINES

DEPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

QUEBEC, 7 AVRIL 1862.

Les Changements suivants,

DANS LA

MANIERE DE DISPOSER

DES

LOCATIONS DE MINES,

ONT ÉTÉ AUTORISÉS par

Son Excellence

LE

GOUVERNEUR GENERAL

EN CONSEIL:

QU'A l'avenir il sera perçu, à chaque vente de terres minérales, un droit égalen de 2½ pour cent sur tous les minéraux extraits, payable en espèces, sur la valeur du minéral prêt à être mis sur le marché à la mine; et que des lettres patentes seront émises pour telles terres lors du paiement des deniers d'achat, sans aucunes conditions additionnelles; aussi que les lots dans les townships arpentés, qui présentent des indices de minéraux, seront vendus au même prix, par acre, que les terres adjacentes, sujets au droit régalien sus mentionné.

(Signé,) GEO. SHERWOOD

1er Mai 1862. Commissaire

LE MERITE EXTRORDINIRE

Doit appartenir

A CELUI QUI PLAIT A CHACUN

IL EN EST AINSI AVEC NOTRE MELANGE

Sans Rival de nos

CAFFES

De MOCHA, de JAVA et de la JAMAIQUE.

BROUGH, BUCHANAN & CIE.,

Rue Sussex.

Ottawa, 3 janv. 1862.

Compagnie d'Assurance Royale

DE

LIVERPOOL ET LONDRES.

Capital £2,000,000 et un Grand Fonds de Réserve.

DÉPARTEMENT DU FEU.

CETTE COMPAGNIE continue à ASSURER les Bâtisses et toutres sortes de Propriétés contre les pertes ou dommages par le feu, à des conditions des plus libérales.

Toutes pertes justes promptement réglées, sans déduction ou escompte, et sans référer en Angleterre.

Le Grand Capital et la conduite judicieuse de cette Compagnie garantissent la plus parfaite sûreté aux assurés.

Il n'est rien chargé pour Polices ou Transferts.

DÉPARTEMENT DE LA VIE.

Les avantages suivants, entre un grand nombre d'autres, sont offerts par cette compagnie aux personnes qui se proposent d'assurer leur vie:—

Parfaite sûreté pour l'accomplissement des engagements envers les porteurs de Polices.

Taux de Primes favorables.

Une grande réputation de prudence et de jugement, et la plus libérale considération de toute question liée aux intérêts des assurés.

Trente jours de grâce accordés pour le paiement des primes de renouvellement, et pas de retrait de police pour erreur non intentionnelle.

Polices échues pour non paiement de primes peuvent être renouvelées dans les trois mois en payant la prime, et une amende de dix chelins par cent, en produisant des preuves satisfaisantes du bon état de la santé de l'assuré.

Participation des profits par les assurés, se montant aux deux tiers du montant net.

Grands Bonus déclarés en 1855, se montan à £2 par cent par année sur la somme assurées faisant, sur les âges de vingt à quarante ans, 80 par cent sur la prime. La prochaine division des profits en 1860.

Etampes et Polices données gratuitement. Tous les frais de Médecins payés par la Compagnie.

Référence Médicale—J. A. GRANT, M. D.

H. J. FRIEL, *Agent*

CHS. D. REYMOND.

HORLOGER ET BIJOUTIER.

REMERCIE avec beaucoup de gratitude ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et il les informe respectueusement qu'il a TRANSPORTÉ son établissement de la Rue Sussex dans la Rue Clarence tout près de la Rue Dalhousie, troisième porte du Bureau du Dr. Dorion, où il espère recevoir le même patronage que par le passé.

M Reymond réparera toutes les montres, horloges etc., qu'on voudra bien lui apporter à des prix modérés, et d'une manière satisfaisante.

Ottawa, 8 mai 1862.

HOTEL DU PEUPLE.

RUE DE L'EGLISE.

Basse-Ville Ottawa.

LE SOUSSIGNÉ prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public, qu'il a loué la maison si bien connue de

MICHEL BOYLE.

Qu'il vient de réparer et meubler à neuf.

On pourrait recevoir un certain nombre de pensionnaires soit au mois, soit à la journée, suivant le désir des appliquants.

Il y a de bonnes et spacieuses écuries, et remises attachées à son établissement, où il tient des chevaux qu'il louera à des prix raisonnables.

M. HILAIRE ST. JACQUES

Ottawa, 15 Mai 1862

DEPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

Quebec, 17 avril 1862.

AVIS est par le present donné que les terres dans le Township de Radcliffe, dans le Comté de Renfrew, Haut-Canada seront offertes en vente le ou après le QUATORZE de MAI d'après la condition ordinaire pour *Argent comptant* en s'adressant à THOMAS P. FRENCH, ECR., Agent du Département des Terres de la Couronne à Clontarf.

ANDREW RUSSELL,

Assitant Commissaires,

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE

PRESCOTT.

Le et après LUNDI, 22 *avril*, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Trone, sera comme suit, savoir:

Troisième Classe,	25 cts.	per 100 lbs
Secoude "	22½ "	" "
Troisième "	17½ "	" "

☞ Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Trone, à Montréal.

JNO. R. WHITE,

Ottawa, 15 avril, 1861. *Secrétaire.*

Hotel National,

RUE SUSSEX,

TENU PAR M. LAFONTAINE.

Ou on recoit des Pensionaires au mois et à la semaine.

TABLE ouverte à toute heure du jour. L'on trouve à ce restaurent en tout temps, huîtres fraiches, et gibiers de toutes descriptions. Préparés dans un style à satisfaire le plus difficile.

PASCHAL COMTE.

RUE SUSSEX OTTAWA,

CONSTAMMENT EN MAIN UN ASSORTIMENT DE

MARCHANDISES SECHES,

HARDES FAITES,

EPICERIES,

LIQUEURS,

CHAUSSURES, ETC.

LE TOUT AU PRIX LES PLUS REDUITS.

!!! GRANDE ATTENTION !!!

DR LOUIS DE CHEVRY,

Chirurgien Dentiste.

Cabinet d'opération:

RUE SUSSEX,

A côté du magasin de M. Traversy, chez Madame Durtis.

LE DR. LOUIS DE CHEVRY fait la pose des Dents Artificielles dans le genre le plus nouveau et le plus durable, et avec l'imitation aussi parfaite de la nature que l'oeil le plus habile ne peut en faire la différence.

Par le nouveau système du Dr. LOUIS DE CHEVRY, les Dents Artificielles servent à la matiscation des aliments, avec la même facilité et la même force que les dents naturelles et sans faire éprouver le moindre douleur. Les dents sont garanties incorruptibles et ne changent jamais de couleur. La pose des dents ainsi que toutes les opérations sont faites avec dextérité et sans aucune douleur. Les dents peuvent être posées en faisant ou sans faire l'extraction des racines.

Les meilleurs substances sont employées Tout travail est garanti.

PRIX TRES MODERES.

Consultations Gratuites.

DENTS montées sur plaque en Or, montées sur do en Platine, montées sur do en Argent, montées sur do en Caoutchouc, sculptées dans l'Ivoire, sculptées dans l'Hippopotame. RATELIERS complets au moyen de ressorts en Or sans couvrir le palais et genre à succion couvrant le palais.

N. P.—Le Dr. LOUIS DE CHEVRY invite le Public à venir examiner son travail.

Ottawa, 2 Décembre 1861.

SALON DE PERFUMERIE

DU

CHEMIN DE FER.

MM. MILES ET EDDIX,

PERRUQUIERS ET BARBIERS,

ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont ouvert un nouveau salon en dessous de l'Hôtel Champagne ou ils seront heureux de satisfaire leurs pratiques.

Ces MM. peuvent barbifier suivant l'art.

Il ont à vendre dans leur établissement tous les articles de toilette, tels que Savons, Eau-de-Cologne, odeurs de toutes espèces,

DE PLUS

Des instruments de musique, tels qu'ACCORDEONS, VIOLONS, &c., &c.

Ce SALON est tenu sur le même pied que celui qui a le nom

Salon du Prince de Galles.

RUE RIDEAU.

M. MILES est donc le BARBIER des PRINCES et le PRINCE des BARBIERS.

S. MILES et EDDIX.

Ottawa, 1 janvier 1862

THOMAS PATTERSON

Importateur et Marchand de

Groceries,

EN GROS ET EN DETAIL

No. 17

RUE RIDEAU, OTTAWA

On y trouve, Vins, Eau-de-vie, Gin, Esprit de Vin, &c., Ales, des Thés, Sécres, Tabacs, Epices, &c., &c., &c.

Ottawa 22 juin 1861.

SALON AMERICAIN.

Rue York.

TENUE PAR

H. R. HAMILTON.

PORTE VOISINE DE L'HÔTEL MATTHEWS.

Tient constament huitres fraiches, liqueurs de toutes espèces, etc.

HOTEL

DE

DAN GOODE,

COIN DES RUES

RIDEAU ET ST. NICHOLAS

OTTAWA.

M. GOODE tient tout ce qu'il y a de mieux en fait de

Vins,
Bieres,
Port,
Cidre,
Gin,
Brandy,
Cigares,
Huitres,
Poissons,
Volailles,
Fruits, &c.

EN GROS ET EN DETAIL.

Ottawa, 13 fév. 1862.

DOMENICO CHISACHI

Chapelier de premiere classe

TIENT CONSTAMMENT LES

PELLETER

LES PLUS RICHES ET LES PLUS FINES

Dans son Grand Etablissement de la Rue

PRINCESS

VIS-A-VIS L'HOTEL DE LA CITE,

KINGSTON.

Ottawa, 15 janv. '62.

THE

OTTAWA CITIZEN,

UN JOURNAL SEMI-HEBDOMADAIRE ET HEBDOMADAIRE,

Est publié à l'établissement de la Presse à Vapeur,

Rue Rideau—Ottawa.

Le CITIZEN, semi-hebdomadaire, passe dans les Malles et Vapeurs, et est entré par la malle, et par les courriers aux abonnés de la ville, à raison de Trois Piastres par année payées d'avance et QUATRE PIASTRES à crédit.

Le CITIZEN de la semaine

est publié sous les Bureaux matin—Prix: une piastre et demi ($1.50) payable en [illegible] crédit.

LE COURRIER D'OTTAWA,

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

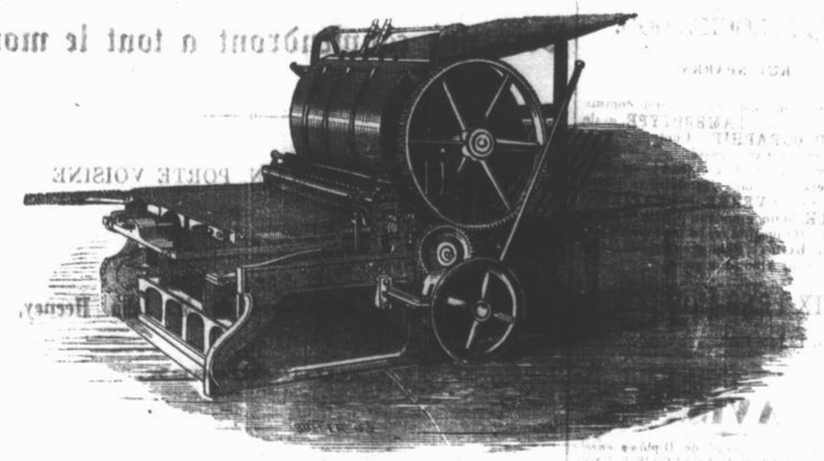

Le Courrier d'Ottawa parait le Jeudi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00. par annee payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

RUE RIDEAU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,

ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCES

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR:

Six lignes et au dessous, première insertion	50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente	12½ "
Dix lignes et au dessous première insertion	75 "
Pour chaque insertion subséquente	20 "

Les annonces audessus de dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne pour la premiere insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.

Un DEMI-QUARRE (10 lignes) par an	$12.00
Un QUARRE (20 lignes)	20.00
Pour chaque carré additionnel	$15.
Les NOTICES SPECIALES et NECROLOGIEUSES paieront par ligne	10 "
☞ Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne	10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA*," sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants:

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Addresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de copies, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté et à la qualité du papier sur lequel on désire que le tirage soit fait.